



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES (FLASH)
ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE "Espaces Cultures et Développement"



Filière: Sociologie-Anthropologie

Option: Sociologie du Développement

THESE UNIQUE

Pour l'obtention du **DIPLOME DE DOCTEUR DE L'UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI**

N° d'enregistrement :-13/ EDP/ FLASH / UAC

THEME :

LE PATRIMOINE CULTUREL FACE AUX DEFIS DU DEVELOPPEMENT SOCIOECONOMIQUE DE LA CITE HISTORIQUE D'ABOMEY

Présentée par : *Gilles Théophile YEKPON*

Sous la direction de :

Albert Jovite NOUHOUAYI
Professeur Emérite à l'Université
d'Abomey-Calavi

et la Co-direction de :

Albert TINGBE-AZALOU
Maître de Conférences à l'Université
d'Abomey-Calavi

Jury

Président :

Professeur Hounkpati B. Christophe CAPO

Rapporteur

Rapporteur

Professeur Albert Jovite NOUHOUAYI

Professeur Albert TINGBE-AZALOU

EXAMINATEUR

Professeur Roger Tamassé DANIOUE
de l'Université de Lomé (TOGO)

EXAMINATEUR

EXAMINATEUR

Professeur Hyppolite Dodji AMOUZOUVI
Université d'Abomey-Calavi (UAC)

Professeur Médard Dominique BADA
Université d'Abomey-Calavi (UAC)

Mention : *Très Honorable avec Félicitations du Jury*

Date de soutenance : **Vendredi 18 Octobre 2013.**

DEDICACE

A

- Feu, mon père, *Vincent B. YEKPON* ;
- Veuve ma mère *Joséphine Baké née ALLAGBE-DOUAROU* ;
Mon épouse *Virginie YEKPON née GUINDEHOU* ;
- Mes chers enfants : *Daladier, Brunelle, Armelle et Ariane.*

REMERCIEMENTS

Tout travail de recherche est l'aboutissement des efforts conjugués de plusieurs acteurs. C'est pourquoi nous témoignons ici sincèrement toute notre gratitude au :

- **Professeur Albert Jovite NOUHOUAYI**, Professeur titulaire émérite à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (F.L.A.S.H.) de l'Université d'Abomey-Calavi (U.A.C.), notre directeur de thèse qui malgré ses occupations a su avec rigueur et méthode nous orienter pour que cette thèse aboutisse, infiniment merci ;
- **Professeur Albert TINGBE-AZALOU**, Maître de conférences à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'U.A.C., notre co-directeur de Thèse, qui malgré ses multiples occupations a su trouver des moments précieux de rencontres, d'échanges et d'orientations sur les différents aspects de cette thèse, nous vous disons de tout notre cœur merci ;
- **Professeur Michel BOKO**, Professeur titulaire et Directeur de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (F.L.A.S.H.) pour tout ce qu'il a fait en vue de la soutenance de cette thèse ;
- **Professeur Nassirou ARIFARI BAKO**, pour sa précieuse contribution à la réalisation de cette œuvre, gratitude infinie ;
- **Professeur Dodji AMOUZOUVI**, Maître de Conférences au Département de Sociologie-Anthropologie de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines pour son temps donné à se pencher sur la qualité du présent travail ;
- **Professeur Roger Tamassé DANIOUE**, Maître de Conférences en Sociologie Politique, Responsable du Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur les Dynamiques Sociales et Politiques à l'Université de Lomé, merci pour l'altruisme ;
- **Professeur Médard BADA**, pour toute l'attention et son exhortation renouvelée à réaliser la thèse ;

- ***Professeur Honorat AGUESSY***, Professeur titulaire, Doyen Honoraire de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines pour son éclairage et ses orientations ;
- ***Professeur Gauthier BIAOU***, Maître de Conférences à la Faculté des Sciences Agronomiques à l'U.A.C pour ses orientations ;
- ***Docteur Marius TOTIN***, merci pour votre dévouement sacerdotal ;
- ***Docteur Roch HOUNGNIHIN***, Maître-Assistant à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines à l'U.A.C, pour l'attention portée au présent travail et son appui précieux ;
- ***Docteur Zéphirin Cossi DAAVO***, véritable ami-frère, pour son attachement.
- ***Tous les Professeurs de l'Ecole Doctorale*** qui, grâce aux différentes unités enseignées et autres conseils, nous ont permis d'accroître notre performance scientifique.
- ***Toutes les éminences*** qui sont appelées à donner de leur précieux temps pour l'évaluation de la présente thèse ;
- ***Tous les autres, même anonymes***, qui, de près ou de loin, ont contribué, de quelque façon que ce soit, à la réalisation du présent travail.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE.....	18
PREMIERE PARTIE : PRELIMINAIRES ET PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT DE LA CITE HISTORIQUE D'ABOMEY.....	25
CHAPITRE 1 ^{er} : BASE THEORIQUE DE LA RECHERCHE.....	26
CHAPITRE II : APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	73
CHAPITRE III : PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT DE LA CITE HISTORIQUE D'ABOMEY.....	103
DEUXIEME PARTIE : PATRIMOINE CULTUREL ET PERSPECTIVES TOURISTIQUES DANS LA CITE HISTORIQUE D'ABOMEY.....	156
CHAPITRE IV : PATRIMOINE CULTUREL ET DEFIS DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE A ABOMEY.....	157
CHAPITRE V : POTENTIALITES TOURISTIQUES DANS LA CITE HISTORIQUE D'ABOMEY.....	216
TROISIEME PARTIE : POTENTIALITES TOURISTIQUES ET APPROCHES STRATEGIQUES DU DEVELOPPEMENT SOCIAL A ABOMEY	253
CHAPITRE VI : EXPLOITATION DES ATOUTS TOURISTIQUES POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LA CITE HISTORIQUE D'ABOMEY.....	254
CHAPITRE VII : TOURISME ET NOUVELLES APPROCHES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT SOCIAL A ABOMEY	300
CONCLUSION GENERALE.....	362
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	371
ANNEXES.....	385

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ABOK	:	Abomey- Bohicon-Kétou (Route reliant les trois villes)
ACCT	:	Agence de Coopération Culturelle et Technique
AIMF	:	Association Internationale des Maires Francophones
ASECNA	:	Agence pour la Sécurité et la Navigation Aérienne
CDCRA	:	Conservatoire de Danses Cérémonielles et Royales d'Abomey
CEDEAO	:	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
DAPT	:	Direction de l'Animation et de la Promotion Touristique
DCo	:	Délégation Communale
DDAT	:	Direction Départementale de l'Artisanat et du Tourisme
DDCAAT	:	Direction Départementale de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme
DDCAPLN	:	Direction Départementale de la Culture, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales
DDT	:	Direction du Développement du Tourisme
DEA	:	Diplôme d'Etudes Approfondies
DHT :	:	Direction de l'Hôtellerie et du Tourisme
DPET	:	Direction des Professions et des Établissements Touristiques
EDP	:	Ecole Doctorale Pluridisciplinaire
EPIDATA	:	Logiciel permettant la saisie à l'ordinateur de données quantitatives
FIDESPRA	:	Forum International pour le Développement, l'Echange du Savoir et du Savoir-faire au service d'une Promotion Rurale Auto entretenue

FLASH	:	Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
ICA	:	Institut Culturel Africain
IF	:	Institut Français
INSAE	:	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
MCAAT	:	Ministère de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme
MEHU	:	Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme
OBRGM	:	Office Béninois de Recherches Géologiques et Minières
OCDE	:	Organisation de Coopération et de Développement Economique
OIT	:	Organisation Internationale du Travail
OMT	:	Organisation Mondiale du Tourisme
ONG	:	Organisation Non gouvernementale
OT	:	Office du Tourisme
PDC	:	Plan de Développement Communal
PDM	:	Programme de Développement Municipal
PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le Développement
RGPH	:	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SBEE	:	Société Béninoise d'Energie Electrique
SDS	:	Schéma de Développement Sectoriel
SONEB	:	Société Nationale des Eaux du Bénin
SPRA	:	Site des Palais Royaux d'Abomey

SPSS	:	Logiciel sous Windows permettant l'analyse des données quantitatives d'enquête
SWOT	:	Strengths (Forces)-Weakness (Faiblesses)-Opportunities (Opportunités) -Threats (Menaces)
UNESCO	:	United Nations, Educational, Scientific and Cultural Organization (En français : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture)

LISTE DES TABLEAUX, DES PHOTOS, DES FIGURES DES GRAPHIQUES ET DES SCHEMAS

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I	: Budgets respectifs des Communes d'Abomey et de Bohicon sur la période de 2008-2013	31
Tableau II	: Arrondissements enquêtés dans la Commune d'Abomey et leurs effectifs	96
Tableau III	: Liste des villages et effectifs enquêtés	99
Tableau IV	: Récapitulation des acteurs par types d'entretien	101
Tableau V	: Analyse (SWOT) diagnostique et problèmes de développement de la Commune d'Abomey	140
Tableau VI	: Typologie des arrondissements d'Abomey et leurs habitants	148
Tableau VII	: Typologie des tisserands de la commune d'Abomey	155
Tableau VIII	: Origines des reines-mères du royaume d'Abomey	167
Tableau IX	: Place des prêtres Vodúns dans la vie sociale à Abomey	179
Tableau X	: Grands signes du Fâ	192
Tableau XI	: Rôle du chef traditionnel dans la vie sociale à Abomey	202
Tableau XII	: Récapitulation des restaurants : 1998-2006	209
Tableau XIII	: Place de la musique et de la danse traditionnelles à Abomey	238
Tableau XIV	: Périodicité des danses traditionnelles à Abomey	241
Tableau XV	: Place de l'artiste/artisan dans la société	268
Tableau XVI	: Thèmes développés lors des éditions passées du Festival du Dànxòmè	274
Tableau XVII	: Flux touristiques à Abomey	288
Tableau XVIII	: Taxes perçues par la mairie d'Abomey au musée	291

Tableau XIX	:	Effectif des visiteurs pris en charge par l'Office du Tourisme d'Abomey	292
Tableau XX	:	Capacité d'hébergement des principaux hôtels de la cité historique d'Abomey	293
Tableau XXI	:	Effectifs par catégorie des structures hôtelières d'Abomey	294
Tableau XXII	:	Récapitulation des formations organisées par l'Office du Tourisme d'Abomey et Régions de 2008 à 2012.	349
Tableau XXIII	:	Nombre de touristes visiteurs du Musée Historique d'Abomey	354
Tableau XXIV	:	Nombre des visiteurs de l'Office de Tourisme	356
Tableau XXV	:	Tenue et nombre de participants aux assemblées générales, conseil d'administration et concertation régionale selon les statuts de l'OT	360
Tableau XXVI	:	Sites et attraits touristiques de la commune d'Abomey	368
Tableau XXVII	:	Principaux temples du Vodún <i>Nensúxwé</i> de la commune d'Abomey	371
Tableau XXVIII	:	Statistiques des visites du musée historique d'Abomey	426

LISTE DES PHOTOS

Photo 1	:	Tenture des rois du Dànxòmè.	106
Photo 2	:	Vue partielle de Agbodó dans son état actuel	112
Photo 3	:	Palais royaux d'Abomey	158
Photo 4	:	Outils/instruments de la divination/Fâ	178
Photo 5	:	Palais privé de Gbèhànzìn à Jimè	218
Photo 6	:	Entrée du palais Privé de Agɔnglò à Gbèkòn Xwégbó	218
Photo 7	:	Place Ayidjòssô au lycée Houffon d'Abomey	219
Photo 8	:	Témoignage des menaces de destruction de Agbodó de Jegbè	222
Photo 9	:	Entrée principale actuelle du marché Hunjolò	226
Photo 10	:	Marché Gbèdagba à Jegbè en pleine animation	226
Photo 11	:	Rite d'intronisation du Chef de la collectivité Mègnigbèto au Palais Privé d'Agò-Lí-Agbó	228
Photo 12	:	Séquence de la cérémonie toyiyi chez Sagbadjou	229
Photo 13	:	Danseuses de Hwísójí,	231
Photo 14	:	Démonstration de danse par des élèves du CDCRA	232
Photo 15	:	Temple royal de Nensúxwé: Zewá à Húnli	234
Photo 16	:	Place Publique de Goxò et la statue de Gbèhànzìn	240
Photo 17	:	Entrée principale du musée historique d'Abomey	255
Photo 18	:	Bas-reliefs du musée	258
Photo 19	:	Atelier de tissage du palais du Roi Agɔnglò à Gbèkòn Xwégbó	260
Photo 20	:	Exposition des hamacs au village artisanal du musée	260
Photo 21	:	Plateau du jeu <i>Ahannu-hannu</i>	265
Photo 22	:	Partenaires et communautés sur un site culturel	276
Photo 23	:	Vue aérienne d'Abomey (au centre : site de 47 ha classé patrimoine mondial par l'UNESCO en 1985)	328
Photo 24	:	Office du Tourisme d'Abomey et région	338

LISTE DES FIGURES

Figure 1	:	Schéma conceptuel	40
Figure 2	:	Planche d' <i>aji</i> ou <i>awalé</i>	264
Figure 3	:	Schéma de <i>agbodó</i> : portes et quartiers anciens	307

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique I	:	Acteurs en charge de l'entretien des sites	248
Graphique II	:	Appréciation de la gestion des sites	249
Graphique III	:	Place de l'art dans la vie de la Commune d'Abomey	259
Graphique IV	:	Estimation des recettes annuelles (en FCFA) des artistes rencontrés	261
Graphique V	:	Réalisations effectuées par les artisans grâce à leur revenu	262
Graphique VI	:	Stratégies de ventes	263
Graphique VII	:	Sites touristiques les mieux fréquentés	267
Graphique VIII	:	Evolution des flux touristiques au musée historique d'Abomey de 2006 à 2011.	282
Graphique IX	:	Type d'accueil réservé aux visiteurs	287
Graphique X	:	Eléments de la richesse culturelle d'Abomey à valoriser	317
Graphique XI	:	Evolution des visiteurs du musée historique d'Abomey	344

LISTE DES SCHEMAS

Schéma 1	:	Flux de produits de tissage	151
Schéma 2	:	Relations entre les principaux acteurs de la filière	152

ALPHABET FON-GBÈ

En vue de permettre la lecture adéquate des mots écrits en langue fon, la thèse s'est appesantie sur l'alphabet des langues nationales béninoises, en sa 6^e édition, publié par le Centre National de Linguistique Appliquée (CE.NA.L.A.), en juin 2008.

I – LES VOYELLES

A	a	Awa	<i>bras</i>
E	e	gbetɔ	<i>chasseur</i>
Ɛ	ɛ	gbetɔ	<i>Homme</i>
I	i	ali	<i>chemin</i>
O	o	To	<i>pays</i>
Ɔ	ɔ	tɔ	<i>père</i>
U	u	axɔsu	<i>chef</i>

a) – Les Voyelles Nasales

An	an	Asan	<i>castagnette</i>
Ɛn	ɛn	kɛnkun	<i>goyave</i>
In	in	Atin	<i>arbre</i>
Ɔn	ɔn	hɔn	<i>porte</i>
Un	un	Wun	<i>épine</i>

II – LES CONSONNES

a) – Les Consonnes Simples

B	b	blɛ	<i>aiguille</i>
C	c	Coco	<i>huile palmiste</i>
D	d	Detin	<i>palmier</i>
Ɖ	ɖ	ɖɔ	<i>filet</i>

F	f	fɔfi	<i>allumette</i>
G	g	Gota	<i>gourde</i>
H	h	Han	<i>chant</i>
X	x	Xasu	<i>panier</i>
J	j	jɔ	<i>pou</i>
K	k	kɛkɛ	<i>bicyclette</i>
L	l	Lifin	<i>farine</i>
M	m	Mexo	<i>personne âgée</i>
N	n	Naki	<i>bois de chauffage</i>
P	p	Pinpan	<i>autorail</i>
R	r	Metru	<i>mètre</i>
S	t	sɔ	<i>cheval</i>
T	t	Tan	<i>étang</i>
V	v	Vi	<i>kola</i>
W	w	Wiwi	<i>noir</i>
Y	y	yɛ	<i>espoir</i>
Z	z	Zan	<i>natte</i>

a) – Les Digrammes

Gb	gb	Gbo	<i>caprin</i>
Kp	kp	Kpa	<i>palissade</i>
Ny	ny	Nyibu	<i>bœuf</i>

ALPHABET DE LA LANGUE FON

a b c d ɖ e ɛ f g gb h x i j k kp l m n ny o ɔ p r s t u v w y z

RESUME

Depuis l'avènement de la décentralisation en Afrique de l'Ouest, et notamment en République du Bénin, le financement du développement local est devenu une préoccupation de premier plan pour les gestionnaires des collectivités territoriales. Comment opérer le développement communal ? Sur quelles ressources s'appesantir pour mobiliser le capital nécessaire à la réalisation des actions de développement ? Quelles sont les potentialités disponibles et comment les valoriser au profit de la commune ? Quel peut être l'apport des valeurs culturelles au développement local ? Comment rentabiliser le patrimoine culturel disponible au service du développement socioéconomique local ? Si tel est que ces questions ont tant jalonné la recherche des pistes durables de financement du développement local à l'ère de la décentralisation, la dernière préoccupation semble spécifique à certaines entités territoriales à l'exemple de la cité historique d'Abomey où la dimension patrimoniale du développement socioéconomique est une donnée locale à construire.

En effet, la Commune d'Abomey dispose d'un patrimoine culturel (matériel et immatériel) très diversifié et constitué de potentialités culturelles, naturelles, et mixtes à valeurs économiques. Ce travail de recherche s'appuie sur un modèle théorique qui combine le courant culturaliste de Ralph Linton, d'Abram Kardiner et de Margaret Mead, le structuro-fonctionnalisme de Talcott Parsons, et l'analyse des paliers en profondeur de Gurvitch.

Au terme de l'analyse des données collectées, il ressort que la richesse du patrimoine culturel d'Abomey est ancrée dans les pratiques, us et coutumes encore en vigueur de nos jours. Or, les palais royaux et autres attraits touristiques ne sont pas aménagés. Les infrastructures routières et hôtelières sont inadéquates pour retenir autant que possible les touristes. A contrario, cela pourrait induire une plus-value au processus de développement de la cité ; ce qui suppose une politique d'intégration de ce patrimoine dans les plans d'aménagement de territoire. Car, l'essence patrimoniale est d'abord du passé et sa dimension et/ou perspective touristique n'apparaît et ne se justifie que lorsque le patrimoine devient dans le présent un produit ou un bien culturel à consommer par des personnes appelées touristes, qu'elles soient nationales ou étrangères. Il s'agit ici de l'ambivalence sauvegarde du patrimoine (du passé) et sa diffusion (présente et future) pour une consommation touristique qui en est le corollaire nécessaire pour le développement local.

Cette recherche s'avère donc une contribution à la connaissance des enjeux patrimoniaux dans les défis que suppose le financement du développement socioéconomique local. Elle permettra aux différents acteurs de développement et aux gestionnaires des collectivités locales, de mieux cerner l'ancrage nécessaire entre faits de culture et développement à la base.

Mots clés: *Patrimoine culturel, Abomey, Défis, Développement.*

ABSTRACT

Since the advent of decentralization in West Africa and namely in Republic of Benin, local development financing has become the major preoccupation of the countries' presidents. How to operate the communal development? On which resources to base for having the necessary financing for the concretization of the development projects. What are the available potentialities and how to increase their value on the benefit of the commune? What can be the cultural values role in the local development? How to draw profit from the cultural heritage that exists for the local socio - economic development? If long ideas of local development financing were born from these interrogations when decentralization took place, the last preoccupation is only valuable with some communes as the historical city of Abomey where the cultural heritage for the social and economic development must be built. In fact the commune of Abomey has a very diversified cultural heritage constituted by natural and mixed cultural potentialities with economic values which particularities and functions confer it a prominent place in the local development process. But how to play this role significantly ? The present research work opens with the major hypothesis according to which : facing the crisis of the local socio-economic development financing, development of cultural heritage is an alternative response to communal challenges to the historical city of Abomey.

For the best comprehension of the hypothesis, the methodological step adopted in this framework is based on the tools used for data collection such as observation grid, interview guide and questionnaire administered across the seven (07) districts of the Commune of Abomey. The present research work which has lasted five (05) months (from February to June 2012) has been conducted by a team of nineteen (19) people with inside-source targeted informants. The qualitative data has been studied in detail manually and presented in the form of verbatim, whereas the quantitative one has been word-processed by the computer with the software Epidata, then analyzed through the software SPSS for Windows. The map data has been treated with the software Arcview GIS. This research work is based on Ralph Linton and Abram Kardiner theoretical and culturalism model, on Parsons structuro-functionalism model and on Gurvitch far-fetched stages analysis.

The result of the treated data shows that the cultural heritage asset of Abomey lies in the practices, customs and traditions still in force nowadays. But, the royal palaces and other attractive tourist objects are not catered for. The road and hotel networks are not adequate enough to attract and maintain as many as possible tourists. On the contrary, that could lead to make a profit for the development process of the city ; what supposes an integration system of this heritage in the territory adjustment plans. This policy must take into account a well planned cultural marketing part in order to transform it into a great cultural industry.

This research work, is thus a contribution to the heritage stake knowledge in the challenge that supposes the social and economic local development financing. It will help the different actors of development and the mayors to understand best the necessary root between cultural events and local development.

Key words : Cultural heritage, Abomey, challenges, development.

INTRODUCTION GENERALE

« *La voie la plus courte vers l'avenir est celle qui passe par l'approfondissement du passé* » (Césaire, *Premier Congrès Négro-Africain*, 1956). Ce passé, c'est la culture, même, le patrimoine culturel, aussi bien matériel qu'immatériel et qui se transmet de génération en génération. La recherche objective des freins au développement du continent noir amène inévitablement au constat de l'absence de la dimension culturelle dans les politiques nationales. Or, le développement est par essence un processus culturel. Le patrimoine, c'est la mémoire (le passé) et cette mémoire n'a d'importance que si elle est tournée vers le futur. C'est pourquoi toute initiative scientifique dans ce sens serait un pas important ; bref, le point de départ d'une vision portée sur l'avenir.

La culture nationale (du Bénin) comme celle de bien d'autres nations est un patrimoine pluriel. Une telle démarche à base patrimoniale ouvre les perspectives les plus larges quant à la récupération de l'espace culturel, véritable fondement pour l'édification d'une réelle nation béninoise. Partager une culture suppose d'abord et avant tout, l'identifier où qu'elle se trouve, la recenser, l'inventorier et la collecter, voire la restaurer et la diffuser. Ceci répond à la nécessaire trilogie:

- restituer le passé ;
- affirmer le présent;
- préparer l'avenir.

Le Bénin dispose de l'une des potentialités touristiques à fondement patrimonial les plus riches de l'Afrique occidentale. Cette réalité place le tourisme béninois au troisième rang en matière d'activités génératrices de revenus après le coton et la fiscalité¹. Au nombre des sites touristiques (patrimoine matériel) que compte le Bénin, il y a des cascades, des parcs, des sites et palais royaux dont l'actuel site palatial d'Abomey. Selon Alladayè J. et

¹ Ceci selon les déclarations du Ministère béninois en charge du développement

Vodouhè C. (1984), les palais étaient un ensemble architectural cohérent établi autour d'une fonction consacrée décorée de bas-reliefs aux emblèmes du souverain. La couverture très haute et débordante largement des murs était en paille posée sur une structure en bois. En façade, cette couverture reposait sur une sorte de cotonnade en bois. Ces palais étaient le baromètre du savoir-faire des artisans et reflétaient les relations du royaume avec l'extérieur. A côté de ces lieux de concentration des activités politiques, Abomey abritait des temples aux dimensions tout aussi importantes dédiés aux divinités de hauts rangs, c'est-à-dire les *Voduns* royaux (de l'ordre de patrimoine immatériel) dont la fonction principale était d'assurer la protection de la cité et de ses dirigeants. En plus de cette protection divine, les espaces contenant les principales institutions politiques étaient entourés par un fossé de fortification appelé *agbodó* dont la taille et les composantes constituent de véritables barrières de dissuasion des ennemis de tous les horizons. Les édifices à l'origine étaient construits en terre. Ces palais, cependant, du fait des facteurs climatiques, connaissent de sérieuses dégradations, prenant souvent l'aspect de ruines.

C'est pour cette raison que lors de la neuvième session du Comité du patrimoine culturel de l'UNESCO, tenue du 02 au 06 Décembre 1985 à Paris, ces palais furent inscrits sur la liste du patrimoine mondial en péril. Cette démarche s'inscrit dans la dynamique des critères III² et IV³ de l'UNESCO. Ce mode de classement issu des deux (02) critères ainsi rappelés reconnaît la valeur patrimoniale élevée des palais royaux et met également en relief leur état avancé de dégradation. Selon les exigences de l'UNESCO, ce statut mitigé ne devrait pas durer plus de cinq (05) ans. L'Etat béninois avait donc l'obligation de prendre des mesures appropriées de réhabilitation pour améliorer le niveau de conservation du site des palais royaux d'Abomey. Autrement dit, il devrait être purement et simplement retiré de la liste du patrimoine mondial. Face à cette menace de déclassement du seul bien alors inscrit sur la liste prestigieuse de l'UNESCO, des efforts ont été déployés par le Ministère

² Critère III : apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue

³ Critère IV : offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant ou période ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine

béninois en charge de la culture. Certes une initiative du ministère mais, en partenariat avec le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO qui a d'ailleurs été très indulgent sur le délai accordé pour l'application de la mesure de déclassement.

Une telle indulgence n'est probablement pas une exception car l'UNESCO reconnaît dans sa convention de 1972 concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel que la protection du « *patrimoine à l'échelon national reste souvent incomplète en raison de l'ampleur des moyens qu'elle nécessite et de l'insuffisance des ressources économiques, scientifiques et techniques du pays sur le territoire duquel se trouve le bien à sauvegarder* ». En outre, l'évaluation en 2006 de l'état de conservation du site des palais royaux d'Abomey par les experts de l'UNESCO a révélé qu'il avait connu une amélioration suffisante pour ne pas sortir de la liste du patrimoine mondial de l'humanité.

En effet si le cadre peu accidenté est un atout pour la conservation des palais royaux, ce sont au contraire les facteurs climatiques qui menacent cet ensemble monumental doté d'une grande valeur historique, culturelle et touristique. C'est en raison de ces facteurs climatiques à impacts dégradants sur le patrimoine que dans les présents travaux, la dimension géographique de la Commune d'Abomey a été quelque peu mise en exergue.

Face aux menaces de destruction qui contribuent à réduire les valeurs historiques, culturelles et sociales reconnues au plan national et international, il apparaît urgent de mener une réflexion sur le secteur du patrimoine culturel qui fait l'objet de produit de consommation touristique dans cette commune.

C'est dans cette optique, que le sujet ci-après : « *Le patrimoine culturel face aux défis du développement socioéconomique de la Cité Historique d'Abomey* » a été retenu ; tant il est vrai que l'on pourrait se demander pourquoi pas « patrimoine touristique » au lieu de patrimoine culturel ?

En effet, avec déjà le constat en Occident puis par la suite en Afrique, les relations entre patrimoine culturel se sont profondément modifiées, notamment en France (Le Louvre à Paris) d'une part et, en Egypte (Alexandrie) en Afrique du Nord d'autre part, nos différents lieux respectifs de stage pour l'obtention du Diplôme d'Etudes Approfondies Option « Gestion du Patrimoine Culturel », il y a deux (02) décennies. La réalité est que la fonction économique du patrimoine s'est affirmée et de plus en plus reconnue par nombre d'autorités et de professionnels. Avec Cuypers (L.), il s'agit en l'occurrence de l'ouverture du patrimoine au tourisme et avec pour corollaires, des problèmes de sur fréquentation et de risques de développement d'une offre touristique à « contenu pseudo-culturel » comme le disent très souvent certains professionnels de la culture. Mal maîtrisé, le tourisme se mue en un danger pour le patrimoine. En pareilles circonstances, il est à craindre que le tourisme, qui en principe pourrait être un vecteur de mise en valeur comme un déterminant de l'identité locale, ne devienne qu'une banale forme de « consommation culturelle ».

A travers le développement de cette thématique, il a été procédé à l'analyse des avantages tirés par la communauté d'Abomey de l'exploitation du patrimoine culturel en comparaison avec son importance qualitative et quantitative.

Comment expliquer la pénible mise en valeur touristique du patrimoine culturel de la Cité historique d'Abomey ? Quels sont les enjeux des relations entre tourisme et patrimoine culturel de la Commune d'Abomey ?

Les résultats de ce travail sont présentés en trois (03) parties comprenant sept (07) chapitres déclinés ainsi qu'il suit :

PREMIERE PARTIE : PRELIMINAIRES ET PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT DE LA CITE HISTORIQUE D'ABOMEY

Cette première partie est subdivisée en trois (03) chapitres respectivement intitulés :

- Chapitre 1^{er} : Base théorique de la recherche
- Chapitre 2 : Approche méthodologique
- Chapitre 3 : Problématique du développement de la cité historique d'Abomey

DEUXIEME PARTIE : PATRIMOINE CULTUREL ET PERSPECTIVES TOURISTIQUES DANS LA CITE HISTORIQUE D'ABOMEY

Cette partie comporte deux (02) chapitres à savoir, les chapitres 4 et 5 intitulés :

- Chapitre 4 : Patrimoine culturel et défis d'aménagement du territoire à Abomey
- Chapitre 5 : Potentialités touristiques dans la cité historique d'Abomey.

Enfin, une troisième et dernière partie avec ses deux (02) chapitres. Elle s'intitule :

TROISIEME PARTIE : POTENTIALITES TOURISTIQUES ET APPROCHES STRATEGIQUES DU DEVELOPPEMENT SOCIAL A ABOMEY

Ses deux (02) chapitres sont :

- Chapitre 6 : Exploitations des atouts touristiques pour le développement local dans la cité historique d'Abomey
- Chapitre 7 : Tourisme et nouvelles approches stratégiques de développement social à Abomey.

De façon un peu plus précise, le chapitre premier de la première partie pose les bases de la recherche. A partir du contexte et de la problématique, les hypothèses (principale et spécifiques), ainsi que les objectifs (général et spécifiques) ont été précisés. Il s'en est suivi une revue de littérature qui a fait ressortir l'intérêt de cette recherche et la détermination des concepts à clarifier.

Une fois la base théorique identifiée, la première partie dans son chapitre II s'est appesantie sur l'approche méthodologique adoptée. Il s'agit essentiellement de l'échantillonnage, de la détermination de la population cible, des techniques de collecte et traitement des données, ainsi que leur analyse. Les difficultés rencontrées et approches de

solutions constituent le dernier point abordé dans ce chapitre.

Le chapitre III de cette première partie en abordant la problématique du développement de la cité historique d'Abomey, traite de la question de la présentation historique de la cité en même temps que les aspects relatifs à sa structure ethnique et religieuse.

Quant à la deuxième partie, elle présente entre autres dans son chapitre IV, les principaux éléments constitutifs du patrimoine culturel d'Abomey, les règles et mode d'accession au trône du Dànxiomè, les funérailles du roi défunt, la place du *Vodún* et du *fã* avec un pic sur les enjeux de développement, d'aménagement et de conservation du patrimoine dans ce milieu.

S'agissant du chapitre V de cette deuxième partie, il traite des potentialités touristiques de la commune d'Abomey et embrasse les questions liées aux marchés, aux manifestations socioculturelles, aux temples et maisons du *Vodún*, potentialités culinaires et à la place du développement touristique.

Abordant la troisième et dernière partie de la thèse et pour ce qui est de son chapitre VI, celui-ci, sous l'angle de l'exploitation des atouts touristiques pour le développement local de la commune d'Abomey, procède à une récapitulation des principaux produits exploités, des flux touristiques et des freins à l'industrialisation du tourisme local.

Enfin le chapitre VII intitulé « Tourisme et nouvelles approches stratégiques de développement social » de cette dernière partie passe aux questionnements sur les processus de développement sociaux et économiques relevant des domaines d'investigation de la sociologie du développement qui examine ces processus par rapport à leurs impacts sur la société.

Bref, ce dernier chapitre aborde des questions qui requièrent des réponses concrètes inspirées d'exemples porteurs d'avenir observés sur les terrains. Des études de cas y ont été présentées.

Tour à tour, chacune des trois (03) parties constitutives de la thèse sera abordée avec en tout premier lieu, la question des préliminaires et de la problématique du développement de la Cité historique d'Abomey.

PREMIERE PARTIE :

**PRELIMINAIRES ET PROBLEMATIQUE
DU DEVELOPPEMENT DE LA CITE HISTORIQUE
D'ABOMEY**

Cette première partie débute par son chapitre 1^{er} ainsi qu'il suit :

CHAPITRE 1^{er} : *BASE THEORIQUE DE LA RECHERCHE*

Le chapitre traite de la problématique de la recherche, la revue de littérature, l'intérêt de cette recherche et la définition des termes essentiels.

PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE

Pour appréhender objectivement le cadre de la recherche, le contexte et la problématique seront tour à tour abordés.

1.1- CONTEXTE

Le problème du «sous-développement» et du «développement» en Afrique est devenu une préoccupation majeure. Economistes, démographes, spécialistes des questions du développement et surtout sociologues... font du thème de la pauvreté des sociétés africaines, un champ privilégié de leurs investigations. Des concertations sont initiées, des réunions, des colloques, des séminaires, des séances de formation et d'éducation se succèdent sans pour autant briser les chaînes de cette pauvreté dans laquelle vivent les populations africaines. Ces différents efforts ont pour mobile majeur la recherche des causes de cette situation pour un mieux être à court, moyen et long termes.

C'est à travers ce bref diagnostic que la situation géographique des pays africains, leur climat, leur végétation, l'irrégularité ou l'absence des pluies, la persistance de la sécheresse, la désertification et bien d'autres aléas, sont ici et là indexés, à tort ou à raison comme des facteurs de blocage à divers niveaux. De même, la mauvaise gestion du patrimoine culturel est très souvent évoquée parmi les causes hypothéquant le progrès économique et social de l'Afrique. En remontant dans l'histoire, la colonisation, l'apartheid, l'impérialisme capitaliste et d'autres formes de domination ont quelque peu entamé les

ressources tant humaines que matérielles de l'Afrique et contribué manifestement à l'essor fulgurant des pays occidentaux dont certains sont devenus au plan mondial des puissances économiques de premier ordre. Ces formes de domination ont ainsi aidé à propulser l'économie des pays comme la France, l'Angleterre et bien d'autres nations qui ont consacré plus d'un siècle à l'exploitation de l'Afrique. La nature et les méthodes de gestion des affaires de l'Etat par les régimes politiques post-coloniaux qui bien que constitués de compétences locales africaines, garantissent mieux les intérêts des anciens maîtres plutôt que de rechercher le bien-être de leurs concitoyens.

Ces rappels historiques mettent l'accent sur les origines lointaines des difficultés actuelles de l'Afrique afin de pouvoir envisager l'avenir avec plus de sérénité. C'est ce que souligne le Guadeloupéen Paul Louis en affirmant que « *nous ne devons pas oublier ce que notre peuple a enduré durant ces longs siècles afin si possible d'essayer d'éviter dans le futur qu'une telle entorse à la civilisation ne puisse jamais, non jamais plus, se reproduire sur notre planète* » (1987, P. 11).

En réduisant le cadre de l'analyse du pays au présent univers de recherche, il faut souligner que les cités historiques représentent une proportion non négligeable dans la prospérité sociale et économique. En effet, depuis la pénétration étrangère en Afrique et au regard des amers constats, l'on peut risquer de dire que tout le continent est devenu le champ privilégié des luttes économiques, idéologiques, religieuses, politiques, culturelles. Tout ceci sans doute avec peu de prix accordé aux croyances et aux valeurs socioculturelles et économiques ancestrales désormais au profit de la civilisation occidentale. Ce regard sur les expressions culturelles africaines contribue à créer un terrain favorable pour l'expansion d'autres croyances comme le christianisme, le bouddhisme, le yoga et autres qui n'autorisent guère la pleine expression de « l'âme » de l'Afrique et des Africains. Ceux-ci perdent par ce biais leur identité culturelle, à peine valorisée par le nouveau système éducatif mis en place au profit de ces nouvelles croyances et valeurs étrangères qui sont désormais présentées comme salutaires et seules capables de les sauver, eux et toute l'humanité. Les dieux des

Africains qu'ils adorent avec tant de ferveur à travers les mottes de terre, les pierres, les troncs d'arbres, les eaux, les métaux, et tous les autres éléments matériels contenus dans leur environnement subissent pour ainsi dire un sérieux revers et sont quasiment mis à la touche.

Ces pratiques, croyances et foi ancestrales ont par leur caractère panthéiste participé tout de même à la préservation de l'environnement naturel jusqu'au moment où les Africains ont été formés et ont été aidés par le système éducatif contemporain hérité de la colonisation et de la phase post-coloniale à se remettre eux-mêmes en cause, voire aller contre eux-mêmes et contre leur environnement. Il faut dès lors tout abattre dans les forêts jadis difficiles d'accès. Il faut aller à l'assaut des eaux douces et océaniques riches en produits halieutiques. Il faut creuser le sol et le sous-sol à des profondeurs impossibles pour ramener à la surface des richesses minérales. Pour y parvenir, la machine puissante et l'intelligence du scientifique qui ont emboîté le pas à leurs frères religieux s'y prêteront efficacement pour faire mettre à l'épreuve le trésor écologique du continent africain. Le commerçant et le colon s'emparèrent de ces richesses économiques pour les convoier en Europe ou sur d'autres continents ; bref, dans les usines et fabriques en vue de leur transformation en produits finis. L'acculturation des affaires a si bien réussi que ces derniers ne consommeront mieux que les produits finis sortis des industries européennes ou occidentales tout court. « On comprend alors aisément comment du religieux on est arrivé à l'économique en transitant par le culturel. On comprend aussi mieux, comment cette démarche triangulaire a contribué à transformer tous les Africains en de simples consommateurs, incapables d'initiatives et leur continent en une source intarissable de provisions en matières premières pour les usines européennes et américaines et enfin à faire du continent un marché important où prospèrent les économies étrangères » (Laplantine et Paul, 1976).

Dans cette situation de domination culturelle, beaucoup d'Africains, pour des raisons de modernité et surtout pour plaire aux chefs religieux et spirituels de ces nouvelles religions, tiennent à la main Bible, Coran, Chapelet et participent à tous les cultes connexes, sans pour autant cesser de recourir aux charlatans ou «féticheurs» pour solliciter leurs

interventions ou leurs intercessions (Heidenreich, 2002). Avec l'introduction des cultures étrangères, des Africains se trouvent désemparés, ne sachant pas de quel côté se pencher. Est-ce vers la modernité? Vers la tradition? Ou faut-il se forger une nouvelle conscience? Ces interrogations révèlent l'existence d'un vide que les Africains cherchent désespérément à combler: retrouver leurs racines premières qui leur garantiraient mieux leur sécurité ontologique. Cette prise de conscience est animée par des élites africaines et africanistes pour susciter ce que Heidenreich (2002) désignait par révolution culturelle.

1.2- PROBLEME

Problématique de la recherche

Le processus de décentralisation à l'œuvre dans les pays d'Afrique de l'Ouest depuis la chute du mur de Berlin en 1989 et la tenue de la conférence de la Baule, a introduit de nouvelles mutations économiques, sociales et politiques dans les modes de gestion, tant au niveau macro que micro de la gouvernance. La crise des finances publiques et la mise en œuvre des Plans d'Ajustement Structurel dans les années 80, ont mis en évidence les limites de la capacité des États à assurer seuls et au niveau central, l'ensemble des fonctions de services à la population et d'équipement du territoire. La priorité accordée à la promotion de la démocratie dans les années 90 a ouvert de nouvelles perspectives et facilité l'avènement de la décentralisation dans un grand nombre de pays de la région. Normand Lauzon et Laurent Bossard (2005).

Déjà au Bénin et en décembre 1989, le Gouvernement de l'époque avait fait convoquer pour février 1990, une Conférence des forces vives de la Nation pour non seulement se pencher sur la situation socio-économique morose que vivait le pays, mais surtout pour envisager subséquemment, une ouverture sur une gestion démocratique avec une large participation de ses différentes couches socio-professionnelles constitutives de la population et de la diaspora.

Cette Conférence souveraine a débouché, entre autres, sur :

- le changement du nom de République Populaire du Bénin donné par le régime du Général Mathieu Kérékou le 30 novembre 1975 au pays préalablement appelé ou désigné République du Dahomey ; ce qui donna naissance dès février 1990 le nom de République du Bénin ;
- la dotation du pays d'une nouvelle Constitution dès le 11 décembre 1990 avec pour corollaire la prescription de mise en place d'un pouvoir exécutif démocratique et des Institutions de contre-pouvoir démocratiquement constituées.
- la mise en place progressive des structures déconcentrées et décentralisées.

Ainsi, après une période transitoire d'une année et allant de mars 1990 à mars 1991, un pouvoir exécutif issu des urnes a été installé en République du Bénin avec un mandat de cinq (05) ans bien défini; ce qui a cours depuis lors.

Avec le désengagement de l'Etat central par le biais du transfert des compétences, le nouveau système de gestion des collectivités territoriales décentralisées induit la notion de viabilité des communes ou leurs capacités à supporter toutes les charges de fonctionnement et d'investissement. A cet effet, la loi n° 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin relève une obligation de survie des communes et de leur capacité à autofinancer leur développement. Il s'en suit donc qu'au-delà de l'amélioration des conditions de base des administrés, les élus locaux ont une responsabilité beaucoup plus large: celle de promouvoir, avec la participation des communautés, des conditions de développement économique, social et culturel susceptibles d'enclencher une dynamique de mutation positive pouvant réduire la pauvreté et la misère sociale.

Il s'agit à cet effet, de repenser le développement des communautés à partir de leur implication à la formulation de leurs priorités et besoins, de mobiliser les ressources en

tablant sur des potentialités locales disponibles et de piloter le développement local. Cette nouvelle fonction des collectivités locales décentralisées nécessite un nouvel investissement dans la recherche des sources de financement du processus de développement à la base dont l'un des indicateurs s'avère la réalisation d'infrastructures sociocommunautaires. Or, comment les communes pourront-elles autofinancer leur propre développement dans un contexte de faible potentiel local et où la coopération décentralisée préfigure, dans le dessein de partenariat qu'elle étale, une forme déguisée de l'aide au développement.

La décentralisation et le découpage territorial qui l'accompagne admet des incohérences au regard de l'inégale répartition des richesses au sein des espaces communaux retenus. Ces découpages administratifs actuels (héritage de la colonisation) ne tiennent pas grand compte des espaces du vécu (réalités économiques et géographiques); ce qui crée une nette distanciation entre territoire et dynamique locale de développement. La tentation selon Mengin (1989) est souvent de s'appuyer sur les délimitations administratives, établies plus ou moins artificiellement pour promouvoir le développement local. Dans cette perspective, bon nombre de communes béninoises semblent être dépourvues de ressources locales appropriées, supports créateurs de richesses. Le bilan de dix ans d'opérationnalisation du processus de la décentralisation (2003 – 2013) peint un tableau défaillant en matière de réduction de la pauvreté surtout pour les collectivités territoriales en panne de développement local et conclut à la valorisation et à la promotion d'autres secteurs potentiels surtout dans les communes à connotation foncièrement historiques à l'exemple de celle d'Abomey.

L'état des lieux du processus de développement local dans la commune d'Abomey dresse des contrastes au sujet d'une commune aux ressources et potentialités insoupçonnées mais dont les communautés sont pauvres.

Tableau I : Budgets respectifs des communes d'Abomey et de Bohicon sur la période de 2008-2013

Année	Budget Commune d'Abomey (en F CFA)	Budget Commune de Bohicon (en F CFA)	Proportion du Budget d'Abomey par rapport à celui de Bohicon
2008	640.704.627	1.260.714.432	50,82 %
2009	757.762.006	1.917.634.444	39,51 %
2010	855.623.577	1.747.681.845	48,95 %
2011	756.082.900	1.415.765.044	53,40 %
2012	957.276.095	1.557.442.907	61,46 %
2013	793.874.780	1.634.626.944	48,56 %

Sources : Mairies d'Abomey et de Bohicon, Mai 2013

Un constat comparatif sommaire avec la commune sœur limitrophe par le sud, celle de Bohicon en l'occurrence, dénote qu'en matière de ressources économiques, nombre de raisons expliquent l'avance de la commune de Bohicon. Celle-ci est située sur un axe important routier qui fait de lui le passage obligé de tout le trafic de marchandises allant de la côte du Bénin vers le nord et vice-versa. Puis elle est une ville-carrefour sur laquelle débouchent les routes venant de sud-est et du sud-ouest. Cette position privilégiée a favorisé le développement à Bohicon des activités commerciales et de la petite industrie.

En réalité, Bohicon n'a pas de ressources minières, de même qu'elle n'est pas un gros producteur de biens agricoles. En matière de patrimoine culturel, elle a un potentiel

assez maigre par rapport à Abomey. Le premier musée de Bohicon dénommé Parc archéologique d'Agonginto a été ouvert en 2008 et est loin d'avoir la notoriété touristique internationale acquise depuis par le Musée historique d'Abomey dont l'ouverture remonte à 1944. Seulement, malgré son rôle dans le tourisme local, ce musée qui ne représente qu'une infime partie des ressources culturelles de la cité historique, ne pouvait à lui seul combler toutes les attentes en matière d'apport du tourisme au développement communal.

Et pourtant, la commune d'Abomey dispose d'un riche patrimoine culturel et culturel à haute valeur touristique jusque là mal valorisé et dont les politiques d'aménagement du territoire aideront à en faire un véritable levier de développement communal. Il s'agit pour Pierre-Antoine Landel et Nicolas Senil (2009), de considérer le patrimoine comme une dimension essentielle de la ressource territoriale et que sa mobilisation traduit l'émergence d'un mode de développement territorial spécifique. Pour le PDM (2011), le patrimoine permet notamment de mener des actions pour le bien être socio-économique et culturel des populations et notamment de :

- préserver et promouvoir l'identité culturelle ;
- favoriser l'attachement des communautés à leur territoire ;
- assurer une meilleure connaissance du domaine communal ;
- comprendre l'histoire de chaque communauté et des autres peuples
- favoriser l'animation des sites et la vie en commun ;
- revitaliser les règles sociales traditionnelles ;
- renforcer la cohésion sociale entre générations ;
- transmettre des savoirs et savoir ;
- faire aux nouvelles générations ;
- contribuer à mettre en place une éducation basée sur les richesses patrimoniales locales ;
- contribuer au respect de l'environnement et de la bio diversité ;
- favoriser le brassage culturel.

Au-delà et au plan économique, le patrimoine permet de revitaliser les métiers traditionnels, d'améliorer les revenus pour les collectivités locales, les populations et acteurs économiques locaux, de développer une offre de tourisme culturel sur le territoire concerné de développer une offre de tourisme national extrêmement variée et enfin de réaffecter des bâtiments réhabilités à des activités génératrices de revenus. Ce panorama sur la valeur chiffrable du patrimoine indique sa contribution au développement local et fait de lui, une variable essentielle de promotion communautaire des cités historiques.

L'histoire a légué aux communes du Plateau d'Abomey (Abomey, Agbangnizoun, Bohicon, Djidja, Zakpota et Zogbodomey) un immense patrimoine historique constitué de sites, de places et de marchés. La majorité de ces sites et places «*témoins de l'histoire*» est localisée sur le territoire administratif de la Commune d'Abomey. L'observation du répertoire de ce patrimoine culturel et cultuel de la Commune d'Abomey révèle une variété de possibilités touristiques parmi lesquelles il est noté :

- le site des Palais royaux publics qui couvre une superficie de 47 ha⁴ et qui abrite le Musée Historique d'Abomey; l'ensemble du site des palais publics a été classé Patrimoine Culturel Mondial par l'UNESCO depuis 1985 ;
- les sites des Palais royaux privés qui sont environ une dizaine dans Abomey et ses environs, constituent des lieux où les princes héritiers apprennent l'exercice du pouvoir avant d'accéder au trône ;
- la place Goxò⁵ qui rappelle la rencontre historique de Gbèhànzin avec le général français Dodds en janvier 1894. (Cornevin, 1981) ;
- les marchés historiques dont le plus connu est *Hunjolò* ;

⁴ A la suite d'un inventaire réalisé en 1995 avec l'appui du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, la superficie du site des palais royaux d'Abomey a été réactualisée passant de 44 à 47 ha (www.whc.unesco.org/fr/list/323).

⁵ qui abrite aujourd'hui la statue du Roi Gbèhànzin a été le lieu de rencontre entre ce souverain et le général Dodds lors de la déportation ; c'est aussi le lieu de la proclamation du Marxisme Léninisme le 30 novembre 1974 par le gouvernement révolutionnaire du Bénin

- les temples de *Vodún* et les lieux sacrés (sources et forêts) ;
- etc.

A ces valeurs historiques s'ajoutent des attractions culturelles constituées des galeries artistiques, des musées privés et les rythmes musicaux de la Commune. Au regard de ces atouts, la capacité d'accueil des touristes de la commune d'Abomey et des autres communes du plateau d'Abomey a été estimé à des milliers de lits répartis dans environ 161 supports hôteliers (hôtels, relais, auberges, restaurants et maquis) dont deux hôtels à Abomey (Motel d'Abomey et Gedeví).

Paradoxalement, ce fort potentiel touristique de la Commune d'Abomey est très peu valorisé de sorte qu'il attire un flux de touristes nettement en deçà des espérances. Le tourisme culturel étant à certains endroits du monde une source importante de croissance économique et de réduction de la pauvreté, l'on est fondé à se demander pourquoi, en dépit de ses immenses ressources en cette matière, la commune d'Abomey n'a pas pu s'inscrire dans une dynamique de développement axée sur des tours nationaux et internationaux.

Il s'ensuit donc la nécessité de réhabilitation du patrimoine culturel et cultuel d'Abomey pour une valorisation touristique afin de réaliser les orientations stratégiques de développement de la filière « tourisme » qui est de : « Développer le secteur du tourisme comme source substantielle de revenu pour les ménages et pour la commune (PDC Abomey, 2008). Ce qui implique la mobilisation de tous les acteurs locaux en l'occurrence les élus à la définition d'une approche communautaire participative de valorisation du patrimoine au service du développement local. La gestion rationnelle, concertée et partagée de ce riche héritage cultuel et culturel communal, dans le contexte actuel de la décentralisation, peut contribuer au développement harmonieux de la capitale historique du Bénin. La Commune d'Abomey n'ayant pas d'industries, le tourisme sera donc le «*poumon*» de son économie locale. Il contribuera ainsi à la création d'emplois pour les jeunes, à la réduction de l'analphabétisme et au rayonnement de cette cité. Aussi, l'exploitation optimale de ces

potentialités touristiques servira-t-elle d'objectif prioritaire mondial de réduction de la pauvreté dans la Commune d'Abomey et par ricochet au niveau national ».

La présente thèse pourrait se mettre en accord avec Cuypers L (2003) qui affirme que « ... Depuis quelques années pourtant, de nouvelles formes de tourisme se sont développées qui tendent à mettre en valeur l'ensemble du patrimoine de chaque destination tant sur le plan culturel que naturel. Tourisimes culturel, vert, équitable, durable, responsable, écotourisme,..., autant de voies inédites prises par le tourisme international qui ont toutes pour point commun de chercher à concilier exploitation touristique et conservation du patrimoine. Tourisme et patrimoine. Deux notions à première vue très éloignées... En effet, depuis peu, il semblerait que les deux concepts ne soient plus ennemis. Peut-être même que l'un pourrait servir les intérêts de l'autre et réciproquement... A savoir maintenant qui s'est intéressé à l'autre en premier. Le tourisme, en trouvant un second souffle dans l'exploitation du patrimoine ? Ou le patrimoine, en acquérant enfin une justification économique à sa mission de conservation ancestrale ?

Les difficultés à cette étude résident bien dans cet antagonisme de façade. D'un côté, se pencher sur un phénomène économique, de l'autre sur un phénomène culturel. Recherche appliquée contre recherche fondamentale, pourrait-on dire. Nous choisirons une troisième voie en analysant une évolution socioculturelle – La perception du patrimoine, sa valeur et ses enjeux – à travers un biais économique – l'étude d'un certain type de tourisme... On pourra parler d'analyse systémique dans le sens où les deux entités, tourisme et patrimoine agissent tantôt en symbiose, tantôt en opposition, participant toujours d'un même système ».

Au regard de toutes ces considérations théoriques et de l'urgence qu'imposent les défis du développement local, il convient de se poser la question de savoir comment le patrimoine culturel, au regard de ses fonctions sociales et économiques, pourrait contribuer au développement socioéconomique de la cité historique d'Abomey ?

Hypothèse de travail

L'hypothèse étant une proposition à partir de laquelle on raisonne pour résoudre un problème. Elle peut également être une proposition résultant d'une observation et que l'on soumet au contrôle de l'expérience ou que l'on vérifie par déduction.

Hypothèse principale

Face à la crise du financement du développement socioéconomique local, la mise en valeur du patrimoine culturel constitue une alternative de réponse aux défis communaux de progrès social de la cité historique d'Abomey.

Hypothèses secondaires

- L'absence de diversification des sources de financement du processus de développement local explique la récurrence des problèmes sociaux et économiques dans la commune d'Abomey
- Le patrimoine culturel de la cité historique d'Abomey, de part sa diversité et ses spécificités constitue un support économique potentiel de développement communal
- La réussite du processus de développement local dans la cité historique d'Abomey est tributaire d'une réadaptation des stratégies locales de mobilisation des ressources et d'une valorisation du patrimoine culturel local.

Les objectifs découlant de ces hypothèses se déclinent comme suit :

Objectif général

L'objectif général de cette thèse est d'analyser les contributions du patrimoine culturel au développement socio-économique de la cité historique d'Abomey.

Spécifiquement, il s'agit de :

- Cerner la problématique du développement socioéconomique de la Commune d'Abomey
- Etablir une corrélation entre patrimoine culturel et développement dans la Commune d'Abomey
- Identifier les conditions pour une valorisation du patrimoine culturel d'Abomey au service du développement socioéconomique local.

1.3- INTERETS DE LA RECHERCHE

La présente recherche est conduite suivant deux principaux axes d'intérêt, à savoir, celui de l'intérêt général et l'axe des intérêts spécifiques.

1.3.1- Intérêt général

A partir de cette recherche, l'intention est de manifester grand et profond désir pour le développement des sociétés humaines en général et celle de la cité historique d'Abomey en particulier. Pour réussir l'ambition, cette recherche permet de connaître les raisons qui bloquent dans leur évolution les sociétés sous-développées dont celle d'Abomey.

A cet effet, la démarche tente de percer la dimension socioculturelle et économique qui demeurent des variables déterminantes pour le développement intégré et intégral des sociétés traditionnelles à l'ère de la mondialisation de l'économie. Une ère au cours de laquelle le développement ne s'entend plus en termes d'assistanat mais de concurrence entre les sociétés humaines qu'elles soient développées ou non.

1.3.2- Intérêts spécifiques

A la suite de l'intérêt général, d'autres intérêts spécifiques sont poursuivis. La présente recherche se veut un outil qui renseigne sur le patrimoine culturel, les acteurs et les atouts du système de gestion et de conservation des savoirs et pratiques endogènes dont

dispose la cité historique d'Abomey pour son développement social et économique. C'est une occasion pour attirer vers cette communauté, l'attention de toutes les forces positives et du progrès afin de prospecter les voies nouvelles et plus fertiles pour la recherche du mieux-être des populations démunies et la consolidation ou le renforcement des acquis de la localité en matière de développement. C'est à ce titre que le présent travail mettra en parallèle les approches qu'affiche la Commune d'Abomey, une décennie après l'amorce de l'expérience de la décentralisation au Bénin comme expression du développement participatif en opposition au «développement assisté» de l'Etat central ou du « tout l'Etat ».

1.4- CLARIFICATION CONCEPTUELLE

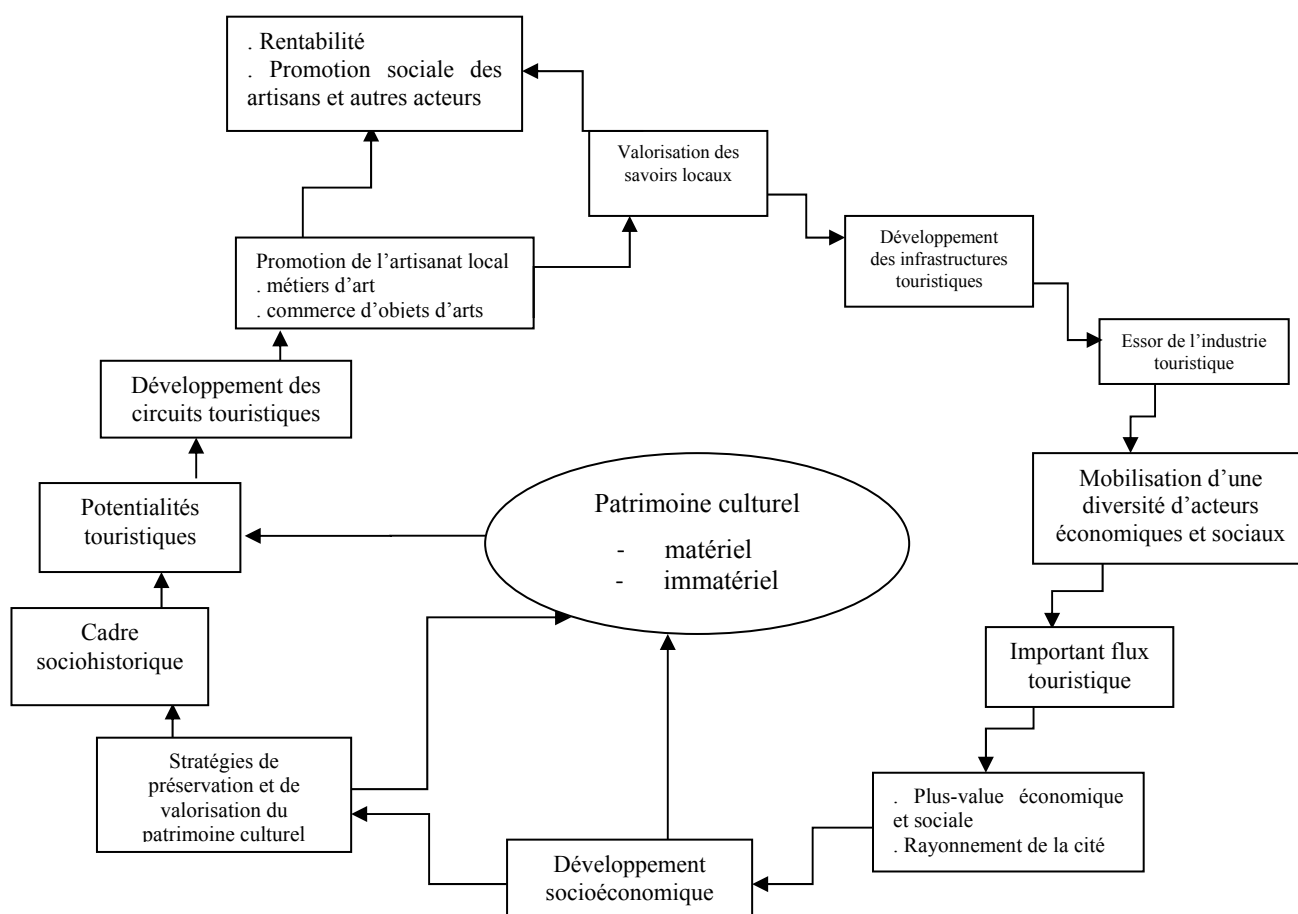
Pour situer le sujet de recherche dans un contexte holistique, la définition du cadre conceptuel suivi de la clarification des concepts clés s'imposent.

1.4.1- Définition du cadre conceptuel

Cadre conceptuel

Pour analyser les apports du patrimoine culturel face aux défis du développement socioéconomique de la cité historique d'Abomey, la mise en œuvre d'un cadre conceptuel s'avère nécessaire.

Figure 1 : Schéma conceptuel



Source : Conçu et réalisé par YEKPON, 2012

De l'analyse du cadre conceptuel, il ressort que le patrimoine culturel comprend les aspects matériels et immatériels. Dans la cité historique d'Abomey, le patrimoine culturel repose sur un cadre sociohistorique diversifié qui intègre les savoirs endogènes, l'organisation du pouvoir traditionnel et religieux, les réalités culturelles et les pratiques culturelles. Ce cadre sociohistorique regorge d'énormes potentialités touristiques tels que l'art, la culture, les musées, les palais royaux, les monuments, les lieux de mémoire, les

manifestations culturelles, etc. Le développement des circuits touristiques et la promotion de l'artisanat et des savoirs locaux contribueront à leur meilleure rentabilité. De plus, le développement des infrastructures touristiques (agences de voyage, Tours operators, hôtels, etc.) est facteur de l'essor d'une industrie touristique au service du développement local. On assistera alors à une forte mobilisation d'une diversité d'acteurs dans diverses activités économiques et sociales.

Dans ce contexte, il sera enregistré une croissance du flux de touristes et tout le marché qui se développe autour. Tout ceci doit favoriser le rayonnement de la cité et contribuer à coup sûr au développement socioéconomique, non seulement de la cité, mais aussi de toute la région, et même du pays. Ainsi, les bénéfices générés serviront à mettre en place des stratégies de préservation et de valorisation de ce patrimoine culturel, afin de l'inscrire dans la durabilité et au service du développement local.

1-4-2- Clarification conceptuelle

Une meilleure compréhension de la problématique de cette thèse exige la clarification de certains concepts. Ces concepts appartiennent aux domaines clefs de la présente recherche que sont le patrimoine culturel et le tourisme dont les liens constituent la pierre angulaire du développement socioéconomique de la commune d'Abomey.

Tourisme

Pour Michaud (1983), «*le tourisme regroupe l'ensemble des activités de production et de consommation auxquelles donnent des déplacements assortis d'une nuit au moins passée hors du domicile habituel. Les motifs du voyage étant l'agrément, les affaires, la santé ou la participation à une réunion professionnelle, sportive ou religieuse*». Pour DE KADT (1980) «*Le tourisme comprend les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement*

habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs ».

Dans le contexte propre à cette recherche, le tourisme désigne l'ensemble des mouvements et des actions visant à prendre connaissance du patrimoine culturel d'Abomey. C'est ainsi qu'on parle de circuit touristique.

Circuit touristique

Un circuit touristique est un itinéraire matérialisé ou un déplacement guidé et effectué en plusieurs étapes. Il est constitué d'un ou de plusieurs moyens de transport permettant la visite des produits ou des lieux touristiques. Ces lieux contiennent des biens naturels ou des biens non naturels, ou les deux types de biens, qui s'y trouvent de façon naturelle ou grâce à l'œuvre humaine.

Un circuit peut regrouper une série d'endroits où se déroulent des manifestations culturelles de divers ordres: cinéma, théâtre, exposition, salle de jeux, etc. Au plan sportif, le *circuit désigne un ensemble de compétitions dont les résultats sont pris en compte pour un classement, dans certains sports tels que le tennis et le golf.*⁶

Dans le domaine spécifique du tourisme, il existe des circuits mixtes et des circuits thématiques. Ces derniers peuvent porter sur des sujets particuliers comme la religion, l'histoire, la mémoire, les marchés, les métiers : forge, sculpture, poterie, etc. Dans une commune aux riches potentialités comme Abomey, il existe d'énormes possibilités de circuits mixtes ou thématiques dont l'exploitation apporterait d'importantes ressources pour le développement local; ceci témoigne de sa potentialité touristique.

⁶ Source : Le Petit Larousse Illustré 2012

Potentialité touristique

Selon le *Petit Larousse illustré 2012*, la potentialité est l'état de ce qui existe en puissance. Ramenée aux secteurs du patrimoine et du tourisme, la potentialité est l'ensemble des héritages culturels et naturels disponibles susceptibles de servir au développement du tourisme. Selon la nomenclature touristique, une potentialité est un bien digne d'intérêt mais qui ne peut faire l'objet d'exploitation touristique qu'après des aménagements subséquents. Dans le cas d'Abomey, les palais royaux, les temples de *Vodún*, les monuments, les divers lieux de culte, qui sont pour la plupart en ruine peuvent être considérés comme des potentialités touristiques.. Par contre, les palais publics de Gèzò et de Glèlè qui abritent le musée historique d'Abomey, ont vu leur valeur patrimoniale mise en exergue pour être consommée par les touristes qui dès lors, visitent les lieux depuis l'ouverture du musée en 1943. Ceci revient à définir le produit touristique.

Produit touristique

C'est une potentialité touristique exploitée; une attraction touristique, naturelle ou culturelle, un lieu équipé pour le tourisme, un type d'hébergement ou une activité culturelle pratiquée, qui sont proposés à la curiosité et à la consommation des visiteurs, sans élaboration commerciale cohérente⁷.

Toutes ces composantes du tourisme sont facteurs de développement.

Concept de développement

Pour Serge **Latouche** (1989), il y avait un archétype de développement à l'occidentale; car, pour certaines personnes, développement rime avec occidentalisation, c'est-à-dire, transformer en prenant comme modèle les valeurs, la culture de l'Occident.

⁷ Source : www.bts-tourisme.com/les-produits-touristiques

Le développement se caractérise aussi par d'autres éléments. C'est aussi un processus d'accumulation qui incorpore le progrès technique selon deux (02) formes, à savoir, l'incorporation et la diffusion, donc des innovations qui entraînent l'élévation de la productivité et par voie de conséquence, la progression du revenu, d'où la notion d'accumulation. C'est là où chaque individu va chercher à s'approprier la plus grande part de revenu au regard des rapports sociaux, des pulsions de dominations. Ici apparaît déjà l'approche de redistribution des revenus c'est-à-dire de la consommation, bref, l'ostentation en terme d'ethnologie.

Si le développement est engendré par les modifications au niveau des structures, celles-ci ont leur fondement dans les formes institutionnelles et psychologiques qui conditionnent l'organisation de la production et de la répartition des revenus.

L'économiste français François **Perroux** (1981) définit le développement comme « l'ensemble des transformations des structures économiques, sociales, institutionnelles et démographiques qui accompagnent la croissance, la rendent durable et, en général, améliorent les conditions de vie de la population ». La production de richesse est capitale pour ce faire. Ainsi, on considère qu'on est en développement dans le cas où en prenant une structure donnée, la manière dont elle produit la richesse s'accroît dans un cadre d'interactions. C'est pourquoi, pour la présente recherche comme dans bien d'autres cas, il convient de connaître forcément les groupes sociaux (cibles) de la cité historique d'Abomey, leurs intérêts et leurs besoins, leurs divergences avant de les mettre à contribution pour le développement. Ceci passe par l'élaboration en commun d'un projet d'intérêt général c'est-à-dire qui profite à tout le monde. C'est là qu'il s'agit de travailler avec ces aspects culturels pour ne pas heurter les modèles culturels qui sont à la base de leurs comportements. Autrement dit, il s'agit de rassembler des énergies à travers des formes sociales.

A Abomey et environs (banlieux), les métiers d'antan qui étaient des savoir-faire périclitent aujourd'hui et il est question de permettre à ces agents économiques (princes, roturiers et autres) d'avoir des moyens d'accéder de manière solvable à un marché plus

large. Pour Touraine, (1973), *«le développement c'est le passage équilibré d'une forme de société à une autre»*. Pour lui, le développement ne saurait s'assimiler à la seule industrialisation. La production de la richesse doit forcément passer par l'accumulation du savoir avec aujourd'hui à la clé, l'avènement de la super autoroute de l'information. Avec Touraine, le concept de développement suppose deux (02) concepts concomitants, à savoir celui de l'évolution et celui de l'équilibre. Or la théorie de dualisme des «sociétés à deux (02) vitesses» amène qu'il n'est toujours pas aisé de parvenir à produire un développement équilibré. Il faut avoir une vision homogénéisée et articulée qui équilibre l'héritage intellectuel et culturel, source d'évolution ; ce qui suppose la capacité à maîtriser ce passage, cet équilibre.

Selon une définition issue du rapport final de la Conférence Mondiale de l'UNESCO pour la Culture (Mondia-cult, Mexico, 1982), *«le développement est donc un processus complexe, global, multidimensionnel qui dépasse la seule croissance économique pour intégrer toutes les dimensions de la vie et toutes les énergies d'une communauté dont tous les membres doivent participer à l'effort de construction économique et sociale et aux bienfaits qui en résultent»*. L'éducation, la formation, la culture sont bien des outils à libérer ces énergies collectivement et faciliter la participation de tous et que le fruit profite à tous. L'on peut bien y parvenir, car en s'inspirant de Perroux, *«le développement, c'est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel global»*. C'est là une parfaite combinaison des notions d'économie et de société dans une perspective de durée. Mais, il faut bien se rendre à l'évidence, tout cela pose le problème de la capacité des auteurs d'un tel changement ; penser aux éléments culturels qui impliquent des choix donc des valeurs.

Le concept de développement qui privilégie les facteurs socio-culturels est fondamental. Le développement se doit d'être centré sur l'Homme, c'est-à-dire sur les structures mentales de l'Homme, apte à se changer et sur ses capacités à se prendre

effectivement en charge. Entre autres opportunités, il est important d'utiliser les canaux de communication dans l'éducation pour atteindre des performances économiques. A ce sujet, les cadres et autres intellectuels comme ceux ressortissant de la Cité Historique⁸ ou du Plateau d'Abomey⁹ doivent apprendre à greffer les connaissances modernes sur les savoirs et savoir-faire traditionnels en se fondant sur leur patrimoine culturel.

En somme, la notion de développement est polysémique et admet plusieurs définitions. Il est, pour le compte de cette recherche, défini comme la transformation des structures productives et sociales qui permettent une progression cumulative et durable des ressources disponibles pour le bien-être de l'ensemble d'une communauté. Cette définition, quoique large renvoie à la notion de développement humain popularisée par le PNUD depuis 1990. De manière synthétique, le développement humain se conçoit comme le développement de, par et pour la population :

- **de** la population, en privilégiant les progrès en matière de santé et d'éducation ;
- **par** la population, en assurant sa liberté de participation à la production et aux décisions ;
- **pour** la population, en améliorant son bien être et en réduisant les inégalités de richesse. Tout ceci, par la valorisation des potentialités locales disponibles. Il s'ensuit donc une vision de transformation des sociétés humaines, au cœur de cette définition ; ce qui conduit à identifier les conditions et les modalités de ces transformations dans le temps. Le recours à l'histoire des territoires et des peuples étant alors des valeurs de référence. Le patrimoine culturel dans le cas d'Abomey s'avère donc une variable d'indentification historique et par surcroît de développement local.

⁸ La Cité historique d'Abomey dans le cas de la présente recherche couvre les sept arrondissements de la Commune d'Abomey.

⁹ Le Plateau d'Abomey couvre l'ensemble des Communes de l'actuel département du zou y compris la cité historique d'Abomey et non compris la zone Agonlin.

Notion de Patrimoine

Comme tout mot, le concept de patrimoine également a une origine, une histoire parce qu'ayant évolué dans le temps.

Le terme latin *patrimonium* désigne l'héritage que l'on tient de son père et sur lequel on veille pour le transmettre à ses enfants. Mais le mot «patrimoine» a pris un sens public quand, le 2 octobre 1789 en France, l'assemblée Constituante¹⁰, en mettant les biens du clergé à la «disposition de la nation», a créé une nouvelle notion : *le patrimoine n'est plus seulement familial, il est devenu un bien collectif*. Par la suite, le rapport de l'abbé Grégoire à la Convention en août 1794 (en France) formule alors une conception du patrimoine qui est : les monuments doivent être protégés en vertu de l'idée que les hommes ne sont «*que les dépositaires d'un bien dont la grande famille a le droit de vous demander des comptes*».

Une législation évolutive de la protection (31 décembre 1913 et 2 mai 1925) devra conduire dans les années 1960 à faire du patrimoine une préoccupation majeure (*c'était sous André Malraux (1901-1976), écrivain français, Ministre des Affaires culturelles de 1959 à 1969 en France*).

Dès lors, le patrimoine qui constitue l'identité d'un pays, d'un groupe ou d'un individu est devenu inépuisable. On distingue alors le patrimoine matériel et le patrimoine immatériel. L'évolution du concept a conduit à des spécifications comme : les patrimoines archéologique, industriel, urbain, rural, maritime, mais aussi patrimoines littéraire, cinématographique, culinaire, vestimentaire... Par patrimoine, on entend les monuments historiques, les vestiges archéologiques, les ensembles architecturaux urbains ou ruraux, les paysages, mais aussi les témoignages matériels et immatériels de l'histoire et des cultures de nos sociétés. Ces biens ne sont pas éternels, certains sont déjà perdus.

¹⁰ Les débats de l'Assemblée sont publiés par *Le Moniteur universel*. Après l'abolition de la féodalité dans la nuit du 4 au 5 août 1789 et la déclaration des droits de l'homme et du citoyen (26 août 1789), l'Assemblée vote, dès la fin de l'année, les grands principes de la Constitution française de 1791.

Parallèlement, la prise de conscience que la disparition de certaines œuvres et de sites constituerait une perte irréparable pour l'humanité a entraîné l'extension de la notion de patrimoine national à celle de patrimoine mondial (voir UNESCO) . Il est désormais quasiment de la pensée collective africaine voire mondiale que les empreintes de l'homme sur le milieu naturel constituent un héritage qu'il faut préserver et comprendre : objets meubles, immeubles, paysages, savoir-dire, savoir-faire, coutumes,... En somme, toute chose venant du passé, permet de comprendre le présent, donc mérite attention.

Aujourd'hui, le patrimoine est en outre devenu un enjeu économique et s'inscrit au cœur du débat sur l'aménagement du territoire. Il est considéré comme un facteur de développement local durable. Il constitue un élément important de contenu tant pour l'industrie du tourisme que pour celle de la culture et des nouveaux médias. *Tout responsable élu considère qu'une ville qui valorise son passé fait acte de modernité* (Sounon, S. 1994). La référence au patrimoine est effectivement de plus en plus utilisée, que ce soit en termes de projet urbain, de développement durable, de stratégie touristique ou de création de lien social. Toutefois, si tout le monde s'accorde sur la nécessité de préserver le patrimoine, différents niveaux d'acception de cette notion et différents types de traitement du patrimoine existent selon le lieu ou les us et coutumes (AIMF, 2007).

Au total, le patrimoine, au sens où on l'entend aujourd'hui, est une notion récente. Comme le disait Nora (P.), il est l'expression de «... *la conscience de la perpétuité nécessaire d'objets sacrés, essentiels à l'existence d'une communauté* ». Déjà, l'année 1980 a été symbolisée par l'UNESCO, année du patrimoine. La nouvelle approche patrimoniale dépasse de loin le domaine singulier des monuments pour explorer les archives, les musées, l'historiographie... Selon Nora, trois traits semblent définir ce nouveau rapport au passé. Il s'agit de :

- un rapport construit, c'est-à-dire qu'on est passé d'une attitude passive vis-à-vis du passé, à un comportement actif, constructif, directif;

- un rapport contraignant, c'est-à-dire qu'il ne s'éprouve plus comme la dilatation naturelle d'une curiosité spontanée, mais comme l'intériorisation d'un impératif extérieur : l'on prétend aller visiter un monument historique parce qu' «on aime l'histoire »;
- un rapport enfin ethnologique, c'est-à-dire qu'à la vieille dialectique du passé, présent et futur, s'est substituée une autre dialectique de continuité, celle de la distance et du rapprochement, de la différence et de l'identité, du même et de l'autre.

En dépit de tout, il subsiste encore d'une façon générale chez l'Africain, une quête évidente de sa propre identité. Le patrimoine, c'est l'héritage. Pour Poujade¹¹, « *la notion de patrimoine a une connotation sentimentale et charnelle comme celle de la patrie. C'est l'héritage donné par le sang, c'est le bien des pères que des fils doivent transmettre intact et enrichi pour l'honneur et la survie de la famille et pour que chacun se survive à lui-même...* »¹². Cette définition proche de l'étymologie du mot patrimoine peut être complétée par la suivante: «*Le patrimoine, c'est un peu la mémoire des sociétés a dit de Rosnay, J., c'est la mémoire de la vie, la mémoire d'une vie, la mémoire de plusieurs vies. C'est une mémoire qui est riche, multiple, variée, vivante et donc fragile* »¹³ et qui doit être protégée et valorisée.

Ainsi, il peut être retenu que du patrimoine comme un ensemble de biens, reconnu comme tel par la collectivité locale considérée, celle de la cité historique d'Abomey. Cette dernière lui confère une valeur, liée à son passé, qu'elle souhaite transmettre à ses descendants. Il s'agit de biens, matériels ou immatériels, dont l'une des caractéristiques essentielles est de permettre d'établir un lien entre les générations, tant passées que futures. Le patrimoine est donc lié à un héritage à transmettre, issu de l'histoire, plus ou moins ancienne, du territoire d'Abomey. Le patrimoine, en ce sens, a nécessairement une

¹¹ Poujade (Robert)

¹² Patrimoine et Responsables in *Quels musées pour l'Afrique ?*, p.40.

¹³ (opcit.p.45)

dimension collective. Sa conservation relève donc de l'intérêt général. Il s'agit d'un bien collectif au sens économique du terme au regard de son implication dans le développement local en tant que générateur de revenus. *Dès lors, comme tout bien, le patrimoine a une valeur en tant que ressource, susceptible de contribuer au développement du territoire qui l'a engendrée.*

Le patrimoine est multi variant et pluriel. C'est pourquoi l'on parle de patrimoine financier, mobilier, immobilier, architectural, culinaire, culturel...

Patrimoine culturel

Le patrimoine culturel est intéressant en tant qu'il est l'expression du talent et du travail des hommes, en tant qu'il exprime une fraction du sacré, et que tout le devenir du patrimoine tient en sa capacité à communiquer cette part quasi charismatique et à prendre place dans le tissu social en apportant une contribution contemporaine sans trahir et sans travestir le message des retrouvailles avec cette part de paradis imaginaire qu'est le patrimoine dans l'imagination de nos contemporains (Saint-Bris, oct 1987, p 33).

Le patrimoine culturel dont font partie les savoirs et pratiques endogènes, que Hampâté Bâ (1972) définit comme, « *une lumière qui est en l'homme. Il est l'héritage de tout ce que les ancêtres ont pu connaître et qu'ils ont transmis en germe tout comme le Baobab est contenu en puissance dans sa graine* ». Selon une approche de l'UNESCO, le patrimoine revêt trois aspects fondamentaux : culturel, naturel et immatériel, qui s'intègrent par leur importance aux enjeux de développement du monde moderne.

Patrimoine immatériel

Les actions pour le développement culturel du Bénin sont souvent focalisées sur les palais royaux, les monuments et les sites archéologiques, comme cela se passait d'ailleurs au niveau de l'UNESCO jusqu'en 2000. Or, les peuples africains sont reconnus comme dotés

en majeure partie d'une culture de l'oralité, donc dominés par des expressions culturelles à caractère immatériel. C'était alors pour l'Afrique en général, et le Bénin en particulier, une aubaine lorsque l'UNESCO a engagé ses experts pour se pencher sur les biens culturels intangibles afin de les traiter de la même manière que ceux matériels. Les travaux des experts de l'UNESCO ont débouché à partir de 2000 sur la création de la *Liste du patrimoine immatériel mondial*. C'est dans ce cadre par exemple que le genre oral *Gelédé* du Bénin et du Nigeria a été classé patrimoine mondial de l'UNESCO en 2001.

En 2003, l'UNESCO adopta une Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, reconnaissant ainsi «*l'importance du patrimoine culturel immatériel, creuset de la diversité culturelle et garant du développement durable*»¹⁴. Cette convention a pour but :

- la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel;
- le respect du patrimoine culturel immatériel des communautés, des groupes et des individus concernés;
- la sensibilisation aux niveaux local, national et international sur l'importance du patrimoine culturel immatériel et de son appréciation mutuelle;
- la coopération et l'assistance internationales.

La convention de 2003 entend par «*Patrimoine culturel immatériel, les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. Aux fins de la présente Convention, seul sera pris en*

¹⁴ Cf Premier Considérant de la convention de 2003

considération le patrimoine culturel immatériel conforme aux instruments internationaux existants relatifs aux droits de l'homme, ainsi qu'à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus, et d'un développement durable» (Article 5, 2003).

Ainsi, le patrimoine culturel immatériel comprend des conduites, des gestes, des techniques et tous les faits non matérialisables mais qui peuvent avoir des supports matériels. Les éléments constitutifs de ce patrimoine reconnus par l'UNESCO se présentent comme suit :

- les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel;
- les arts du spectacle;
- les pratiques sociales, les rituels et événements festifs;
- les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers;
- les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel.

Cette définition de l'UNESCO permet de mieux cerner les contours des biens culturels immatériels au niveau d'Abomey où les cérémonies, les rituels, les chants et danses rythmaient depuis la période royale, la vie des communautés. Ils font encore partie de leur mode d'existence et donne à la ville un caractère vivant qui la rende reconnaissable par tout étranger qui s'y rend en qualité de touriste ou de visiteur ordinaire.

Le patrimoine culturel immatériel regroupe toutes les manifestations de la vie des communautés humaines relatives aussi bien aux croyances qu'aux connaissances à destination thérapeutique, tout ce que certains chercheurs appellent savoir endogène. Selon Hountondji, (1994), on appellerait donc « *savoir endogène dans une configuration culturelle donnée, une connaissance vécue par la société comme partie intégrante de son héritage par rapport aux savoirs exogènes qui sont perçus à ce stade moins comme des éléments d'un autre système de valeur* ». En matière de médecine par exemple, certains peuples africains savaient depuis très longtemps qu'une maladie comporte une dimension

physique qu'il faut aborder avec des moyens chimiothérapeutiques, mais aussi une dimension spirituelle qui nécessite des interventions d'ordre psychique. C'est cela qui justifie chez les tradithérapeutes africains, les rituels de possession et autres conduites difficiles à comprendre par les observateurs munis d'a priori découlant de la rationalité de type occidental ; ce qui fait appel à la notion de culture.

Notion de Culture

En Sociologie, le courant diffusionniste vise à étudier la distribution géographique des traits culturels en expliquant leur présence par une succession d'emprunts d'un groupe à l'autre. Il postule la rareté des processus d'invention et conçoit la similitude d'éléments entre deux groupes comme indice de la diffusion de ces éléments à partir d'un nombre limité de foyers.

Le culturalisme (qui prend son essor dans les années trente aux Etats-Unis au sein de l'école d'anthropologie culturelle, et dont les principaux représentants sont R. Linton, A. Kardiner, R. Benedict, M. Mead) définit la culture comme système de comportements appris et transmis par l'éducation l'imitation et le conditionnement (enculturation) dans un milieu social donné. Toutefois, à la différence des diffusionnistes, intéressés par le cadre culturel lui-même, les culturalistes ont donné à leurs travaux une orientation psychologique et ont cherché à savoir comment la culture est présente chez les individus et comment elle oriente leurs comportements.

Quant à Ralph Linton (1893-1953), dans ses deux livres majeurs, *De l'homme* (1936) et *Les fondements culturels de la personnalité* (1945), il tente d'élaborer une théorie des rapports entre culture et personnalité. Il estime entre autres que « chacun ne vit qu'un segment de sa propre culture et dispose de choix possibles entre différentes conduites, car dans toute culture coexistent plusieurs systèmes de valeurs »

Pour Ruth Benedict (1887-1948), « ... la culture n'est pas une série d'éléments, mais à partir d'orientations convergentes, l'unité significative étant la configuration générale qui pénètre les institutions, la vie sociale et les comportements individuels... Une culture se définit donc par les grands courants idéologiques et affectifs qui l'imprègnent dans son entier».

La culture, c'est surtout l'ensemble des activités soumises à des normes socialement et historiquement différenciées, transmises par l'éducation (en général) propre à un groupe social donné. Dans son acception précise, et peut-être étroite, la culture embrasse le patrimoine monumental, intellectuel et artistique, le livre, les arts plastiques, le théâtre et les spectacles, la musique et la danse, le cinéma et la création audiovisuelle. La culture, c'est ce qui fait que jour après jour, les sociétés humaines s'adaptent à leur environnement et le transforment ; elles créent les paysages et leurs croyances.

Les hommes reconnaissent être de la même société et se différencient ainsi des autres, qui ne construisent pas les mêmes villages, ne mangent pas les mêmes aliments, ne croient pas aux mêmes dieux ou font cuire les aliments ou l'argile différemment. Aux mêmes questions universelles à savoir, se reproduire, se vêtir, se nourrir, transformer la matière, s'expliquer le monde, célébrer les naissances, enterrer ses morts, chaque groupe humain répond à sa façon, singulière mais complexe ; ce qui définit sa culture. D'un milieu à un autre, il suffit de voir comment les gens transmettent leurs savoir-faire, leur patrimoine et leurs perceptions du monde. La culture concerne un groupe d'individus conditionnés par la même éducation et la même expérience de la vie d'une manière générale. Les différences de valeurs engendrent des différences de comportement. L'affirmation que la culture englobe un système de valeurs n'implique pas que tous les individus d'une même aire partagent le même système de valeurs. Cependant, la majorité des valeurs tendent à différer d'une culture à l'autre, donc à incarner cette culture.

Dans l'extrait de son livre *Primitive Culture*, l'anthropologue britannique Tylor (1871) propose l'une des premières définitions anthropologiques de la notion de culture. Pour l'auteur, *«La culture, considérée dans son sens ethnographique le plus large, est ce tout complexe qui inclut les connaissances, les croyances, l'art, la morale, la loi, la tradition et tout autre aptitude et habitude acquises par l'homme en tant que membre d'une société»*.

En Afrique, il est noté la présence de productions artistiques de qualité avec l'absence de cadre approprié pour les mettre en valeur. C'est pourquoi, la dimension culturelle du développement, plutôt que des mots creux, doit être le point d'ancrage. Pour s'occuper du développement, le Bénin, pays en voie de développement, se doit d'adopter une interprétation large du concept de culture. La Conférence mondiale de l'UNESCO sur les politiques culturelles encore désignée «Mondiacult», qui s'est tenue à Mexico en 1982, a adopté une déclaration dont le passage suivant pourrait être cité : *«La culture peut être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances»*.

En effet, le patrimoine constitue non seulement une source d'identité culturelle mais aussi et fondamentalement un déterminant de développement socioéconomique local. Le cadre conceptuel ci-après met en exergue le rapport nécessaire entre patrimoine et développement socioéconomique local.

1.5- REVUE CRITIQUE DE LA LITTÉRATURE

Depuis plus de cinq décennies, les questions liées au développement socioéconomique ont nourri les préoccupations des pays et régions africains. A cet effet, bon nombre de cadres d'intervention soutenus par divers paradigmes ont été élaborés et testés. Plusieurs concepts ont proliféré dans la littérature.

Par ailleurs, avec l'avènement au Bénin de la décentralisation comme alternative politique de développement à la base, les collectivités territoriales sont désormais soumises à la recherche et à la valorisation des potentialités disponibles au service du développement local. Le patrimoine culturel est reconnu pour le cas de la commune d'Abomey, comme une source incontournable de développement socioéconomique local. C'est ce qui justifie notre attention particulière pour ce centre d'intérêt.

Sachant que nos réflexions ont pour principal objet le patrimoine culturel, et que celui-ci tient son contenu et sa forme des trois siècles d'histoire du royaume du Dànxòmè dont Abomey était la capitale, ils s'est imposé la nécessité de recourir au prime abord aux documents relatifs au passé de cette cité afin de mieux cerner les fondements des ressources culturelles actuelles dans la perspective de leur mise en valeur touristique. Les publications d'ordre historique sur le Dànxòmè sont assez nombreuses, que ce soit des ouvrages édités ou des thèses de doctorat ou articles divers. Entre autres auteurs, nous avons : Auguste **Le Hérissé** (1911), Melville J. **Herskovits** (1938), Robert **Cornevin** (1981), Joseph Adrien Djivo (1977 et 1979), Paul **Hazoumè** (1978), Félix **Iroko** (1996 et 1998), et consorts.

En outre, l'approche typiquement historique ne nous amène qu'à mi-chemin du processus de notre étude car notre dessein n'est pas d'examiner le patrimoine culturel pour lui-même, mais surtout de dégager les dimensions économiques qu'il a pu revêtir à Abomey avec ses impacts sur les différentes couches de la population. Ce sont ces impacts, réels ou espérés, qui seront évalués, les insuffisances dégagées et des approches de solution novatrices déterminées.

Dans une telle perspective, la seconde manche de notre étude documentaire s'est focalisée sur des travaux de sociologie, notamment ceux portant sur le patrimoine culturel et ses liens avec le développement. Dans le même ordre d'idées, les nombreuses études techniques de ces dernières années effectuées par des experts ou sous l'égide de l'UNESCO, de l'AIMF, des Etats africains et d'autres organismes – ces études disons-nous, ont été d'un précieux secours pour nos analyses et nos propositions de solution. Elles ont servi à étayer

nos réflexions sur les questions de développement qui se posent aux territoires décentralisés du Bénin dont fait partie la commune d'Abomey.

En définitive, la revue de littérature sur la problématique en étude conduit à faire le point sur les différents aspects de la question. Elle permet d'apprécier les relations qui existent entre patrimoine culturel et développement local afin d'en déduire son impact sur le développement communal de la cité historique d'Abomey. De même, cette revue consiste à faire une analyse critique de la documentation portant sur plusieurs thématiques dont celles relatives au développement et sa relation avec la culture, à la décentralisation dans son lien avec le développement local et ensuite au patrimoine culturel en tant que donnée de développement socioéconomique local. Elle opère une synthèse des approches de différents auteurs afin de retenir l'angle sous lequel la problématique de recherche soit explicitée.

Les publications et documents du domaine de la sociologie offre une gamme extrêmement large car ils ne portent pas uniquement sur le Dànxòmè, moins encore sur Abomey.

Pour **Guy Rocher**, trois problèmes constituent la trame de la recherche théorique et empirique en sociologie générale. Il s'agit des problèmes de l'action sociale, ceux de l'organisation sociale et enfin du changement social. Il a fait de ces trois problèmes les titres de chacun des trois tomes de son *Introduction à la sociologie générale* (1968). Les cérémonies funéraires qui ont leurs conséquences au plan économique et social. Puisqu'il s'agit de la culture, il s'agit aussi de la Sociologie-Anthropologie et l'on ne pourrait y tabler véritablement sans s'imprégner des premières notions.

- Dans son premier tome, l'auteur développe un double problème : d'abord celui de comment expliquer que des collectivités humaines à l'instar de celle de la cité historique d'Abomey existent et se maintiennent en équilibre.
- Ensuite celui du comment l'individu, première unité sociale se rattache à ces collectivités? Aussi, l'auteur se met-il à étudier les fondements normatifs, les idéaux et symboliques de l'action sociale, les notions de culture, de civilisation

et d'idéologie, de sociétés humaines existantes et coexistantes, démontrant un certain ordre, une force qui ordonne.

- Enfin, les processus, les mécanismes et les agents de la socialisation.

Les individus créent les rapports entre eux d'une part et entre les collectivités d'autre part. Ces rapports sont créés par des gens à l'intérieur des sociétés. Celles-ci les entretiennent, les façonnent suivant des mécanismes et des institutions instaurées par elles-mêmes pour rendre possibles leur cohabitation et leur coexistence. Ici se pose donc le problème d'organisation sociale et Rocher l'inscrit au deuxième point de ses préoccupations. Il s'intéresse dans son deuxième tome à la classification des sociétés. Il distingue les sociétés traditionnelles des sociétés industrielles et procède à leur analyse structurale, fonctionnelle et systémique. Tout le système social se trouve étudié dans ce tome et cette étude permet d'expliquer la structure économique, l'organisation sociopolitique culturelle de la localité ciblée dans cette thèse.

Toute société, quel que soit son niveau d'organisation ou de développement, est appelée à changer soit sous l'effet de "contagion sociale", soit par la caducité de ses institutions ou de ses propres structures et organes de fonctionnement qui exigent un certain renouvellement. Le changement social ou l'innovation dans une société paraît peut-être deux vérités incontournables. Ou bien on veut empêcher une société de changer ou de renouveler ses structures de fonctionnement, ce qui est impossible d'ailleurs, ou bien on se place dans une dynamique de fermentation ou d'empoisonnement des rapports sociaux entre les individus eux-mêmes et entre eux et leurs instances de direction.

Ainsi, le changement social devient une nécessité et donc inévitable. C'est seulement au niveau des processus que le changement peut varier d'une société à l'autre. Il peut être prompt comme une révolution qui crée toujours des fractures sociales avec de lourdes conséquences. Il peut être lent mais efficace et progressif ; il peut être voulu ou imposé. Alors tout dépend de l'allure, des formes et des méthodes à travers lesquelles

interviennent les changements sociaux. Tout se rattache aussi à la mentalité du groupe en mutation, des techniques et de l'évolution scientifique et surtout du perfectionnement des techniques de communication qui servent à mieux véhiculer les nouvelles idées.

Cependant, il y a des conflits souvent ouverts entre les tenants de l'immobilisme et les progressistes qui sont toujours deux classes sociales qui s'accusent mutuellement. Ce conflit devient plus expressif dans les milieux ruraux africains où les populations sont prises dans l'étau des rivalités entre les valeurs traditionnelles et celles de la modernité. Dans son troisième tome, l'auteur s'appesantit sur ces questions qui traitent de la sociologie de l'historicité, des facteurs, des conditions et des agents du changement social. Il ne passe pas sous silence les notions d'industrialisation, de modernisme, de développement, de la colonisation, de la décolonisation et enfin des processus révolutionnaires.

Des aspects de la présente thèse s'apparentent à ceux abordés supra par Rocher dans la mesure où la commune, notamment celle d'Abomey comme toute autre n'est pas restée statique depuis qu'elle existe. Les valeurs socioculturelles n'ont pas résisté aux percées étrangères comme le prétendent certains. Cette société *fɔn*, a bel et bien subi des changements significatifs dus pour la plupart à des causes exogènes qui ont considérablement entamé son identité culturelle.

Les modes et les formes de vie, les éléments culturels, les techniques de travail et plusieurs autres réalités intéressant la vie des communautés de la cité d'Abomey pris dans leur terroir se sont profondément transformés à partir de la pénétration coloniale. Avec cette colonisation, l'on a vu s'implanter des chefferies modernes, des écoles, des églises et plusieurs autres infrastructures qui ont influencé ces communautés dans leur mentalité et dans leur vie. Cette influence culturelle étrangère surtout européenne s'est doublée d'une autre, venue des régions diverses. Ce sont ces immigrés qui, de leurs retours occasionnels, ont contribué à précipiter les coutumes ancestrales dans un chaos culturel doublé d'une misère économique que déplorent les gardiens des us et coutumes et les agents de

développement. Mais les raisons qui empêchent ces communautés d'améliorer leurs conditions de vie n'ont pas été abordées par l'auteur ; ce qui constitue l'apport des présentes recherches.

Chambers, R. (1999) critique vivement les études en matière de développement rural et propose « *une méthode modeste mais rigoureuse pour changer l'ordre des choses, du moins la perspective que l'on peut avoir la pauvreté rurale* ». A la suite, il ne manque pas d'esprit pour « *proposer les instruments, les idées et les comportements d'un nouveau professionnalisme* ». L'auteur a abordé la misère et la pauvreté rurale, mais il n'a pas montré en quoi le patrimoine culturel peut contribuer à l'augmentation des revenus des paysans et de la nation ou de la collectivité.

Gosselin G. (1980) a tenté de répondre à une question fondamentale : « *l'organisation traditionnelle du travail et les valeurs sociales qui lui sont liées constituent-elles des obstacles ou, au contraire, des points d'appui pour le développement économique et social ?* ». Au regard de l'âge de l'ouvrage on serait poussé à dire qu'il est vieux et dépassé par rapport à la problématique actuelle du développement en Afrique. Cependant, le thème qu'il traite est encore d'actualité. Il pose l'épineux problème de la participation de la population à son auto-développement.

Cette étude se focalise sur les régions rurales de l'Afrique au Sud du Sahara en analysant et évaluant huit projets de développement. Les plans de développement réalisés et exécutés à coût de milliards de dollars en Afrique se sont révélés presque des échecs et le manque de participation ou l'exclusion des bénéficiaires à toutes les étapes de leur réalisation en a été la cause principale. C'est dire que pour la réussite du développement d'une société, la participation de ses membres est déterminante. Autant d'études qui, par leur caractère international et globalisant, contribuent à une meilleure compréhension ou analyse des problèmes relatifs au développement local.

Après ce tour d'horizon sur les communautés rurales africaines, il serait nécessaire de consulter les ouvrages qui traitent principalement de la cité historique d'Abomey. **Verdier, R. (1938)** rend compte des notions et catégorie de la pensée *fɔn*. Il aide à appréhender le système de représentation du monde et de la société aboméenne à comprendre la culture de la cité selon les cadres que l'auteur s'est défini. L'auteur voit le pays *fɔn* comme une réalité faite de deux sous-unités intimement liées et inséparables. Il s'agit d'une part d'une cité des dieux qu'est la révélation d'un monde invisible qui n'existe que dans l'abstraction et dans une considération spirituelle et religieuse, le monde des vérités essentiellement éternelles et d'autre part une cité des hommes. Cette dernière est le monde des hommes, des animaux, des plantes et tout ce qui est tangible. C'est le monde du visible, du concret ou du matériel dont l'existence, la pérennité et la sécurité sur tous les plans sont garanties par le monde des essences éternelles c'est-à-dire "la cité des dieux". L'homme se trouve être au centre de ces deux cités et toute sa vie dépendra du pacte qui le lie avec ces entités devenues une dans un couple.

Malgré l'importance de cet ouvrage, l'auteur soutient que la culture *fɔn* d'Abomey, garde au-delà de tout, sa virginité et conserve son identité culturelle. D'ailleurs, il le dit quand il souligne qu'en dépit des transformations nées de la colonisation européenne, « *la cité historique d'Abomey a su préserver son identité et présentement la cité continue d'exister avec ses clans et lignages, ses institutions et classes d'âge, avec sa justice de conciliation et d'arbitrage* ». Cela n'est pas toujours vérifié car cette civilisation a connu depuis la colonisation une lente et profonde métamorphose.

L'auteur a eu à défendre l'identité culturelle des communautés de la cité en renouvelant l'appel que beaucoup ont déjà lancé en faveur du retour aux sources ancestrales. Il ne tarit pas d'éloges pour ces funérailles qui non seulement créent des avantages au plan socioculturel, mais aussi et surtout impliquent des retombées économiques très importantes sur la vie des prestataires de services. Cette analyse soutient que les moments de ces funérailles sont indiqués pour les retrouvailles et participent de la consolidation des rapports

familiaux et sociaux. L'auteur poursuit l'inventaire des avantages surtout économiques collés à ces funérailles en affirmant que « *c'est aussi des périodes au cours desquelles des activités économiques prospèrent bien et enfin c'est des occasions où se développe un tourisme fructueux* ». Cet avis n'est pas totalement partagé. Car, ces cérémonies funéraires n'ont pas que des avantages; il y a aussi des inconvénients. L'étude est restée aussi quelque peu muette sur les profondes mutations intervenues dans la pratique de ces cérémonies d'une part et d'autre part sur celles qui auraient affecté d'autres aspects de la culture. Elle n'instruit pas non plus sur les raisons de leur dénaturation qui s'accompagne d'un appauvrissement des couches sociales les plus défavorisées.

Cazeneuve, J. (1971) quant à lui élabore une typologie des rites. Dans sa classification, cet auteur a distingué des rites de protection magique, des rites négatifs et des rites religieux. Le rite de protection magique selon lui, est tout rite institué par l'homme pour être à l'abri des mauvais sorts, pour s'assurer la longévité et le bonheur. Le rite négatif, comme cela s'entend, est l'ensemble des rites que l'homme peut utiliser pour jeter de mauvais sorts à d'autres acteurs. Le dernier type de rite c'est-à-dire le religieux permet d'être en communication avec Dieu et les divinités. Seulement, *Cazeneuve* ne dit pas si un seul rite peut recouvrir plusieurs ou tous les aspects qu'il cite en lui. C'est là où se situe l'établissement des rites et des divinités surtout en ce qui concerne leurs fonctions dans le développement social de la communauté.

Pour sa part, Georges Léon Émile *Balandier* a consacré la plupart de ses études de sociologie et d'anthropologie au continent africain, suivies de nombreuses publications, révèle l'aspect coercitif des rites sans oublier comment ils peuvent influencer les pactes sociaux et les économies. On peut donc dire qu'à l'instar de *Cazeneuve*, *Balandier* a aussi mis l'accent sur les fonctions du rite, leur implication ou leurs influences sur la cohésion sociale et l'intégration de l'individu. C'est exactement dans cette logique de mise en relief des fonctions du rite (élément du patrimoine culturel) que se place Bronislaw *Malinowski* (1984) lorsqu'il souligne que : « *même si le rite est une réponse aux besoins*

psychologiques du pratiquant (monde incompris entraînant angoisse, condition d'existence mystérieuse...), il est le ciment de la solidarité du groupe du fait même de son expérience pratique ».

Dans l'analyse, l'établissement de la santé détermine la condition sociale équilibrée de l'humanité. Dans son article intitulé *Le savoir de la nuit : la transmission des pangool*, Christian **Heidenreich**(2002) montre qu'à l'origine des pratiques d'un guérisseur, se trouve le récit de la transmission de son savoir. Il se situe entre le monde visible et invisible et agit selon ce qu'il détient des deux. Il a été élu par les esprits des ancêtres et est obligé de répondre à leur exigence. Cet article met en lumière les fondements sur lesquels reposent les fonctions de guérir dans les sociétés de tradition. Il montre également la double dimension du savoir des acteurs qui interviennent en cas de maladies. Il révèle que l'acte de guérir tire son efficacité du savoir que l'on détient et du pouvoir particulier qui vient renforcer les connaissances familiales reçues. Cet article revêt un caractère général qui ne nous permet pas de saisir les relations qui existent entre le savoir et les réalités de la communauté, éléments constitutifs du milieu fon d'Abomey, cible de la présente recherche.

Jacques **Galinier** (1995), dans son ouvrage *l'autre pouvoir ou la coercition dans le rituel thérapeutique en Més-Amérique*, montre à travers un exemple de la conception otomi de la maladie : les liens entre système de pouvoirs (des ancêtres, des esprits des morts de la brousse) et l'étiologie des maladies, interdits et transgression, désordre social et pathologie, et le rôle du chamane dans le rétablissement de l'ordre cosmique par l'acte de diagnostic et thérapeutique, de prise en charge collective du champ de la maladie. Les observations de l'auteur nous intéressent d'autant plus qu'elles renseignent sur le rapport qu'on peut établir entre la transgression des interdits et l'appréciation des maladies au sein d'une communauté.

C'est ainsi que François **Laplantine** et Ricoeur **Paul** (1976) in : *Les médecines parallèles*, considèrent la maladie comme un fait social, accordent une primauté au rôle endogène dans la recherche des remèdes. Pour eux, la maladie doit être pensée en termes

d'harmonie et de dysharmonie ou d'équilibre et de déséquilibre. Ainsi, elle est perçue d'abord comme une rupture d'équilibre entre l'homme et lui-même ensuite comme une rupture d'équilibre entre l'homme et son milieu de vie. Dans la recherche de la connaissance et de la maîtrise des maladies, ces auteurs mettent un accent particulier sur l'ésotérisme qui permet de découvrir en milieu traditionnel les causes profondes.

S'agissant de la guérison des maladies, ces auteurs stipulent que toute situation de maladie repose sur l'idée de médiumnité. Ainsi, les membres qui y évoluent sont dans un système de communication. Le guérisseur, le devin-guérisseur entre en communication avec les autres membres à travers lesquels il reçoit les faits du patient et de sa famille à l'aide des systèmes de pensée établis dans la société. Ces acteurs intervenant dans la maîtrise de la maladie utilisent les moyens divers pour découvrir la structure personnelle du malade, les sources du mal cachées à l'origine, l'efficacité du traitement à administrer et la compétence de la personne intervenant dans la maîtrise ou dans la recherche des solutions aux problèmes de maladie.

Mélodie Lapostolle (2007), à travers une étude de cas, aborde les problèmes et enjeux liés à l'utilisation de la culture dans un projet de développement de territoire en milieu rural. En effet, il démontre que la culture est aujourd'hui un élément à part entière de développement local. Ainsi, le champ culturel est de plus en plus exploité dans un but de dynamisation de territoires déshérités parce qu'il dynamise les activités socio-économiques du territoire en question. Cependant, un projet culturel ne peut pas être plaqué sur un territoire sans tenir compte de conditions spécifiques dans sa réalisation. A cet effet, pour cet auteur, la réussite de l'implantation d'un projet culturel de développement dans un territoire rural renvoie à certaines conditions dont l'adaptation du projet au territoire, la prise en compte des pratiques préexistantes, la prise en compte de l'héritage historique du territoire, la prise en compte des spécificités du monde rural, la prise en compte des aspirations des populations bénéficiaires et la mobilisation des acteurs locaux.

Cet auteur a eu le mérite de faire le lien entre développement local et culture d'une part, et d'autre part, de souligner qu'un projet de développement local doit s'inscrire dans une démarche de développement globale, associant notamment le domaine de l'emploi ou encore le champ social et économique. Cependant, sa perception du développement dans une démarche globale ne prend pas en compte les autres paliers du système notamment, le champ politique, environnemental, technologique et genre.

Partant des exemples concrets de réhabilitation, valorisation, identification, sauvegarde des patrimoines ou de requalification et de création d'espaces patrimoniaux, l'auteur jette un pont entre patrimoine et développement. Pour l'auteur, le patrimoine apparaît comme un facteur de cohésion sociale autant que de dynamisme économique parce qu'il est source de notoriété pour la ville et favorise son développement touristique. Aussi, suscite-t-il également, dans la population, un sentiment d'appartenance à la ville et favorise une appropriation par les habitants de l'espace qu'ils habitent ensemble.

Dris L. (2012) étudiant les liens de proximité, les singularités locales et l'action publique dans leur interaction avec d'autres échelles du territoire, tente de mettre en lumière la place du patrimoine (bâti et naturel) dans le développement durable et la formation du lien social. Elle situe à cet effet, le débat à l'interface de trois notions essentielles : Patrimoine, Développement Durable et Lien Social. Ces notions ouvrent des perspectives plus larges sur la localité, les valeurs, la diversité, l'équité sociale et spatiale et, soulèvent par là même, de nombreuses questions théoriques et empiriques qui seront discutées par les auteurs de différentes disciplines à savoir, sociologues, géographes, historiens, philosophes, architectes, urbanistes, anthropologues, ethnologues, et ce, par la confrontation de champs théoriques et d'expériences locales situées en France et dans d'autres pays (Algérie, Cameroun, Canada, Italie, Maroc, Sénégal, Tunisie). Elle a su dans sa quête de faire le lien entre patrimoines et développement durable, adopter une approche pluridisciplinaire.

Ces derniers auteurs se rejoignent parce qu'ils font le lien entre développement et patrimoine ou culture.

Cissé L. (2011) dans son article intitulé *Patrimoine et développement local – le rôle des collectivités territoriales dans la gestion du site des falaises de Bandiagara (Mali)*, aborde les enjeux actuels du développement, de l'aménagement du territoire et les défis de la conservation du patrimoine dogon. En faisant la typologie des éléments constitutifs du patrimoine le site du pays dogon, il fait ressortir les difficultés auxquelles sont confrontées les communautés du site. Ces communautés sont elles-mêmes prises entre la gestion traditionnelle de l'espace, toujours très vivace et les nouveaux besoins d'occupation du territoire dus à la réputation de la région classée patrimoine mondial. Aussi, critique-t-il la place qui est réservée à la gestion du patrimoine dans le schéma d'aménagement du territoire, et la faible prise en compte de l'intégration du patrimoine dans les projets et programmes de développement financés par l'Etat et les partenaires techniques et financiers, par les élus locaux. Il a eu le mérite dans une analyse diachronique, de ressortir les difficultés liées à la gestion du patrimoine face aux enjeux du développement d'une part, et d'autre part, le rôle crucial des élus locaux dans la dite gestion.

Vernières M. (2012) en étudiant la question de la mesure de la contribution du patrimoine au développement local, met l'accent sur les difficultés conceptuelles, méthodologiques et statistiques rencontrées. Celles-ci sont accentuées par, tout à la fois, la diversité des territoires et celle de leurs patrimoines mais aussi, par les affrontements politiques découlant de cette mesure. L'auteur propose une grille d'analyse susceptible d'être utilisée comme guide pour la mesure de la contribution du patrimoine au développement local. L'approche du développement retenue ici étant celle du développement humain, la grille d'analyse proposée est donc construite à partir des trois dimensions de ce dernier : le développement de, pour et par la population. Quant aux indicateurs adoptés, Ils dépendent du territoire donné et de la nature de son patrimoine car pour l'auteur, ils varieront en fonction des spécificités de chaque territoire et de la nature de

son patrimoine. L'auteur a eu le mérite de proposer un outil d'analyse de l'apport au développement d'autres ressources productives non marchandes ou immatérielles, appelées patrimoine. Ces deux textes ont abordé communément, les difficultés et défis auxquels sont confrontés les communautés et les gouvernants face à la gestion du patrimoine et de l'aménagement du territoire.

En s'intéressant à la question du patrimoine culturel et le développement, *Greffe (2010)* constate qu'il y a un intérêt croissant pour le patrimoine culturel en tant que facteur de développement, alors qu'il était longtemps comme des valeurs d'existence (historique, de remémoration, cognitive, etc.) justifiant ainsi toutes, les systèmes mis en place par les pays, régions ou villes pour sa conservation. Cette nouvelle perception du patrimoine culturel comme pourvoyeur de ressources financières et d'emploi s'explique par les graves difficultés économiques connues par les pays qui doivent trouver de nouveaux gisements d'activité et d'emplois. En effet, face à la disparition de secteurs d'activités traditionnelles et face à la difficulté d'identifier les nouveaux secteurs potentiels, nombreux sont ceux qui virent dans leur patrimoine, généralement matériel alors, le moyen de défendre leur identité et leur emploi en attendant des jours meilleurs.

Par ailleurs, en soulignant que le développement avait trois principaux volets (économique, social et environnemental), et que l'absence de progression en parallèle de ces trois dimensions conduirait à des blocages graves et même irréversibles, il constate également que si les volets économiques et sociaux ont été assez vite reconnus, celui de l'environnement a été le plus long à se faire reconnaître. Pourtant, la concentration excessive de touristes pouvait se traduire par d'importants coûts environnementaux, en général irréversibles; les revenus mobilisés faisaient souvent l'objet d'un partage plus favorable au pays émetteur de touristes qu'aux sites qui les recevaient. Ainsi, pour l'auteur même si la conservation et la mise en valeur du patrimoine peuvent contribuer de manière spontanée ou presque à développer le tourisme (l'enjeu économique), susciter des références communes aux membres d'une société (l'enjeu social), aider à la préservation

d'un environnement physique et paysager (l'enjeu écologique), le patrimoine peut être aussi à l'origine d'importants déséquilibres, d'où des cercles vicieux.

L'auteur propose, pour consolider le lien entre patrimoine culturel et développement durable, de lier : monuments et sites à leur environnement de manière à associer les populations locales, les dimensions matérielles et immatérielles de manière à distiller la créativité, projet culturel et dimension démo-économique, exceptionnel et culturel, et un écosystème culturel aux actifs culturels.

L'auteur a su montrer, les conséquences sur le plan environnemental du patrimoine jusque là perçu que comme outil de développement local et durable. **Landel et Senil** (2009) dans *patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement*, en analysant les démarches de développement local font ressortir une forte mobilisation des objets patrimoniaux dans la construction des projets de territoire. C'est des Parcs Naturels Régionaux qui placent le patrimoine au centre de leur démarche territoriale, les Pays, mais aussi les différentes intercommunalités, qu'ils intègrent dans leurs actions une dimension patrimoniale croissante. Il devient ressource pour la construction et le développement des territoires, en passant d'outil de conservation à un élément essentiel de constitution de la nation. Aussi acquiert-il un statut et une force renouvelés en prenant part aux dynamiques territoriales, permettant en retour aux territoires d'asseoir leur légitimité.

Par ailleurs, les auteurs partent de l'hypothèse que le patrimoine constitue une dimension essentielle de la ressource territoriale et que sa mobilisation traduit l'émergence d'un mode de développement territorial spécifique qu'ils qualifient de patrimonial. Ce mode de développement est fondamentalement construit sur l'impératif de durabilité et de renouvellement de la ressource mais, se démarque pourtant du développement durable. Ces auteurs considèrent ce dernier c'est-à-dire le développement durable comme une forme intermédiaire entre le mode productiviste et le mode patrimonial. C'est ce processus d'intermédiation entre un mode de développement productiviste et un mode de

développement patrimonial qui exprimerait alors ce mécanisme imparfait et expliquerait la multitude et l'instabilité des formes de développement qualifiées de durable. Ces auteurs ont eu le mérite de faire une typologie du développement en lien avec le patrimoine et les dynamiques territoriales relatives au patrimoine. Ces trois derniers auteurs se rejoignent dans le développement de leurs idées en montrant l'intérêt grandissant pour le patrimoine dans les projets de territoires et en tant que facteur de développement.

En somme, la revue de la littérature sur la question a été abordée de manière holistique. Si la plupart des auteurs l'ont traitée soit sous un angle culturaliste ou sous d'autres angles théoriques des sciences humaines et sociales, peu d'études ont révélé les liens directs entre patrimoine culturel et développement socioéconomique local dans les cités historiques du Bénin à l'exemple de la cité d'Abomey. C'est la première raison justificative de ce travail. Pour mieux aborder le sujet et l'explicitier sous un angle scientifique, il sera emprunté le paradigme (modèle théorique de pensée qui oriente la recherche et la réflexion scientifiques) comme modèle théorique d'étude.

Pertinence de l'étude

1-Raisons subjectives

Ce qui a poussé irrésistiblement cette recherche sur la dimension patrimoniale du développement local s'apparente à une curiosité scientifique à mieux investiguer le phénomène surtout dans un contexte de carence de financement du processus de développement à la base au sein de collectivités territoriales. En fait, l'appréciation des actions de développement mises en œuvre au profit des communautés locales dénote d'une remise en cause de l'approche actuelle d'opérationnalisation de la décentralisation et plus précisément dans sa dimension développement local, qui suppose la construction d'une identité locale sur la base de la valorisation des potentialités endogènes disponibles. Mais le constat dans bon nombre de collectivités territoriales au Bénin est que le développement local trébuche faute de moyens ou de mise en valeur des potentialités disponibles. Et

pourtant, certaines collectivités locales notamment celles historiques à l'exemple de la cité historique d'Abomey requièrent assez de ressources patrimoniales qui, si elles sont promues, constitueront une véritable source de financement des actions à la base.

A partir de cette recherche, l'intention est de manifester un grand et un profond désir pour le développement des collectivités locales en général et celle de la cité historique d'Abomey en particulier. A cet effet, la démarche tente de percer les modes socioculturels et économiques qui demeurent des variables déterminantes de développement intégré des territoires à l'ère de la décentralisation. Une ère au cours de laquelle le développement ne s'entend plus en termes d'assistanat mais de concurrence entre territoires locales.

Dans cette perspective, un détour croisé sur diverses disciplines telles que les sciences de politiques publiques (l'économie du développement, la sociologie du développement, la géographie, l'aménagement du territoire, l'anthropologie sociale et culturelle), permet d'appréhender les contours de la dimension patrimoniale de développement des territoires historiques dans le nouveau contexte de la décentralisation.

Cette appréhension quelque peu subjective a ouvert le débat sous un angle *Culture et développement local* afin de saisir les aspects théoriques ou pratiques sous lesquels les cités historiques du Bénin peuvent réaliser leurs exploits de développement à la base. L'accent particulier mis sur la cité d'Abomey révèle tout un sens historico-stratégique pour le développement du tourisme patrimonial au Bénin.

2- Raisons objectives

Issu du désir de comprendre ce que la cité historique d'Abomey peut gagner en développant une stratégie de promotion de son patrimoine culturel, la démarche est partie de la supposition que : *face à la crise du financement du développement socioéconomique local, la mise en valeur du patrimoine culturel constitue une alternative de réponse aux défis*

communaux de la cité historique d'Abomey. Pour mieux cerner et analyser le réel, les quelques indicateurs d'appréciation sont entre autres :

- l'état de développement socioéconomique d'Abomey;
- les poches de pauvreté de la cité;
- l'état du patrimoine culturel d'Abomey;
- le développement des infrastructures communales conçues comme indicateurs de développement local.

Autant d'indicateurs qui méritent de repenser les questions de développement local au regard des atouts et possibilités disponibles.

La présente thèse se veut un outil qui renseigne sur le patrimoine culturel, les acteurs et les atouts du système de gestion et de conservation des savoirs et pratiques endogènes dont dispose la cité historique d'Abomey pour son développement social et économique. C'est une occasion pour attirer vers cette communauté, l'attention de toutes les forces positives et du progrès afin de prospecter les voies nouvelles et plus fertiles pour la recherche du mieux-être des communautés démunies et la consolidation ou le renforcement des acquis de la localité en matière de développement. C'est à ce titre que le présent travail mettra en parallèle les approches qu'affiche la Commune d'Abomey, une décennie après l'amorce de l'expérience de la décentralisation au Bénin comme expression du développement participatif en opposition au «développement assisté» de l'Etat central ou du «tout l'Etat».

Elle s'avère donc une contribution scientifique qui permettra d'une part aux acteurs sociaux et à ceux des collectivités territoriales, aux politiques de développement, aux spécialistes des questions de la décentralisation et d'aménagement du territoire, de mieux cerner la nécessité d'intégrer les patrimoines culturels dans les plans de développement et d'autre part, de saisir les enjeux sociaux et développementalistes y afférents et de surcroît, les mécanismes de leur mise en valeur pour un gain attendu de leur contribution dans le développement escompté. Cette diversité de points de vue des auteurs témoigne de la

pertinence du présent sujet de thèse, qui a été abordé grâce à une approche méthodologique bien déterminée, comme l'indique le chapitre II.

CHAPITRE II : APPROCHE METHODOLOGIQUE

Ce chapitre présente les aspects géographiques, physiques et économiques du cadre de la thèse ainsi que la démarche méthodologique empruntée pour la collecte et l'analyse des données de terrain. Pour cela, cette démarche méthodologique prend en compte l'échantillonnage, les techniques et outils de collecte, le déroulement de l'enquête et les méthodes de traitement et d'analyse des données de terrain.

2.1- SITUATIONS GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE

En prélude à la situation administrative, sera présentée la situation géographique du milieu de recherche, la Cité historique d'Abomey ou encore la Commune d'Abomey avec ses sept (07) arrondissements. Le cadre géographique et la situation géographique du milieu de la recherche méritent d'être circonscrits, présentés et analysés en vue d'une approche méthodologique conséquente, gage d'un développement local intégré.

2.1.1- Situation géographique

La Commune d'Abomey se trouve dans le département du Zou, au centre du Bénin. Située entre 7°10 et 7°14 latitude Nord et 1°52 et 2°03 longitude Est, elle s'étend sur une superficie de 142 Km². Elle est limitée au Nord par la Commune de Djidja, au Sud par celle d'Agbangnizoun ; à l'Est par celle de Bohicon, à l'Ouest par la Commune d'Aplahoué dans le Département du Couffo. Elle couvre sept (7) arrondissements à savoir Vidólè, Húnli, Jègbè, Agbokpa, Dètòwu, Séhùn et Zunzónme et compte vingt et neuf (29) quartiers de ville ou de village.

De nos jours, comment se présente la situation administrative des sept (07) arrondissements constitutifs de la Commune d'Abomey?

2.1.2- Situation administrative et grandes caractéristiques

La Commune d'Abomey est le chef-lieu des départements du Zou et des Collines. Selon le découpage administratif, la Commune d'Abomey compte sept (7) arrondissements dont :

- trois (3) centraux à caractère urbain que sont Jegbè, Húnli et Viqólè Ce dernier concentre la plupart des infrastructures socio-économiques et des services déconcentrés de l'Etat qui font de la ville d'Abomey une Commune urbaine. La cité royale bénéficie d'une portion importante de l'axe inter état « ABOK » et de la route Abomey– Bohicon–Azové ; et
- quatre (4) périphériques à caractère rural que sont Agbokpa, Détɔwu, Séhùn et Zunzónmɛ.

Pour une approche plus intégrée, il apparaît nécessaire de connaître, de décrire et d'analyser la répartition spatiale de la population d'Abomey sur l'ensemble de ces sept (07) arrondissements. 2.1.3- Répartition spatiale et description du site classé.

2.1.3- Répartition spatiale et description du site classé

2.1.3.1. Répartition spatiale

La Commune d'Abomey compte 108.367 habitants (selon la projection RGPH3 2012 en cours de finalisation) soit une densité de 722,07 habitants au Km² avec ses 142 km². La croissance de la population est de 1,38 par rapport au RGPH 2002. Le ratio par sexe de la population d'Abomey est de 0,88 homme pour une femme (soit 53,12% de femmes contre 46,88% d'hommes). Cette population est concentrée dans les arrondissements centraux : Jegbè, Húnli et Viqólè au détriment de ceux périphériques : Agbokpa, Détɔwu, Séhùn et Zunzónmɛ en raison de la politique d'occupation de l'espace du royaume dont Abomey a hérité.

Les actifs représentent environ 48% de la population. Cette dernière tire ses principales richesses de l'agriculture, de l'artisanat, du commerce, du transport, de l'exploitation de bois et de la transformation des produits. Elle dispose aussi des valeurs culturelles et des potentialités touristiques avec des données physiques spécifiques.

2.1.3.2. Description du site classé

Le site des palais royaux d'Abomey couvre une superficie de 47 ha. Il est constitué par un ensemble de dix palais dont certains sont construits les uns à côté des autres et d'autres superposés, suivant la succession au trône entre le début du XVII^{ème} et la fin du XIX^{ème} siècle. Ces palais obéissent aux principes liés à la culture Aja-Fon et constituent non seulement le centre de décision du royaume, mais aussi le centre d'élaboration des techniques artisanales et le dépôt des trésors du royaume. Le site comprend deux parties puisque le palais du roi Akábá n'est pas en fait complètement adjacent à celui de son père Hwegbájà. Il se retrouve séparé de celui-ci par une des voies principales de la ville et quelques zones d'habitations.

Partant de ce qui est visible aujourd'hui, il apparaît que tous les palais suivent tous la même structuration générale. L'organisation des palais privilégie les besoins de protection avec nombre de passages obligés permettant un contrôle strict avant d'atteindre l'entourage intime du roi. On retrouve systématiquement : une cour publique d'accès, le plus souvent matérialisée par *Ayíẓà* la divinité dont l'autel est situé au pied d'un faux fromager (*lisétín*) ; l'entrée dans le palais se fait par un premier portique, le *honnúwa*, par ce portique, on débouche sur la cour extérieure du palais où se situe en principe le *Jonó-xò* (case des étrangers), le *taseénonho* (case de la prêtresse du roi) et le *legedexò* (case des conciliabules), le *logodo* constitue le deuxième portique permettant d'accéder à la cour intérieure, l'*Ajalala hennú*. Dans cette cour sont installés l'*adjalala*, la case où le roi reçoit ses hôtes et où il tient conseil, et le *Jexó*, temple construit après le décès du roi pour abriter son esprit, d'autres éléments ayant trait au roi peuvent figurer dans un espace attenant à cette cour intérieure. C'est notamment le cas de la tombe symbolique (*adòhò*) du roi, et de la tombe des 41

épouses du roi qui l'accompagnent dans l'au-delà. Dans certains palais figurent d'autres composantes à l'exemple du *fágbásá*, case où était consulté le devin du roi Gèzò. Dans la cour intérieure se trouve la case des trônes (où furent rassemblés les trônes de rois antérieurs à Gèzò), mais aussi le *boxò*, case où étaient préparés spirituellement les soldats et où ils aiguisaient rituellement leurs armes avant de partir en guerre. A l'arrière du palais du roi Glèlè, aurait existé une « case du trésor », dont l'emplacement est toujours visible aujourd'hui. Juste en face du *hɔnníwa* se trouvait aussi la case du *Migán* (premier ministre) qui autorisait l'entrée au palais. La cour privée du roi est appelée *honmè* ou *hongá*. Elle était entièrement réservée au roi et à ses épouses. Cette cour n'est réellement visible qu'au niveau du palais de Béhanzin car elle reste complètement entourée de ses murailles. Le marché des reines, *agbojanangan*, qui lui est attenant, reste aujourd'hui fonctionnel et particulièrement animé.

Un autre espace particulier est la concession dite *dossémé*. Il s'agit du «couvent» du culte des esprits des rois où sont logées les *dadasì*, femmes incarnant ces esprits. Cette entité possède différents autels de fonctions diverses qui comptent parmi les plus importants du site. La cour des amazones, située entre les palais de Glèlè et de Ghèhanzin, abrite les amazones de garde. Leur camp est à une dizaine de kilomètres plus à l'ouest, à *Zasá* dans l'un des palais du roi *Agajà*.

La place *Síngbódji* est située en face de *síngbó* (maison à étage) où le roi Gèzò a élevé le *klouboussou* ou tumulus du courage consacré à la guerre contre *Abéwokútá*. Sur cette butte destinée aux rassemblements de tous ordres et cérémonies royales, on dressait l'*atoh*, sorte d'estrade pour les sacrifices en l'honneur des rois défunts.

Le Site classé abrite aussi des temples (comme celui de l'ancêtre mythique *Agasú*), des lieux sacrés, des lieux habités comme *Dètínsá* (le palais des reines mères) à l'est. Les matériaux de construction traditionnels couramment utilisés sur le site sont : la terre de barre pour les fondations, les sols et les élévations, le rônier, le bambou et d'autres essences

comme l'acajou et l'iroko pour la charpente et la menuiserie ; la paille et la tôle pour la couverture. Il est à remarquer que la muraille externe est plus haute que les murs de clôture interne (murs d'enceinte) ce qui fait que de l'extérieur, on distingue à peine les éléments intérieurs. Ces murets délimitent les cours intérieures et renforcent le contrôle et la hiérarchisation des espaces de vie.

Secteur muséal

Le secteur muséal occupe deux (02) palais :

- Le palais du roi Gèzò qui comporte : le *síngbó* (maison à étage), le *kpododji* (première cour), le *logodo* (auvent d'entrée et d'accès à la deuxième cour), *l'adjalala* (salle de réunions du roi), le *Jexó* (lieu de repos de l'esprit du roi et de son épouse nan *Zoyíqì*), *l'adǎhò* (tombe de Gèzò, Agongló), tombes des 41 épouses du roi, les temples *Agasú*...
- Le palais du roi *Glèlè*, moins vaste comprend : le *hǎnnúwa* (auvent d'entrée et d'accès à la 1ère cour), le *Jonó-xò* (case des étrangers), le *kpododji* (première cour), le *logodo*, *l'adjalala*, *l'adanJexó* (case du courage), le *Jexó* de *Glèlè*, le bureau de l'administration coloniale, les tombes du roi *Glèlè* et de ses 41 épouses.

Les deux palais abritent depuis 1944, le musée historique d'Abomey qui détient 1400 objets historiques et/ou culturels. Ces objets sont hérités des différents rois qui se sont succédé à la tête du royaume du *Dànxòmè* de 1600 environ à 1900.

Ces collections d'objets sont constituées d'armes, de bijoux, d'autels portatifs en métal (*aseén*), de statues en bois recouvertes de laminés de laiton, de cuivre ou argent, représentant des animaux qui symbolisent les rois, des étoffes appliquées qui relatent les gestes et sentences de ces souverains et leurs emblèmes, des instruments de musique et des objets importés d'Europe, offerts par des voyageurs et représentants de factoreries. La plupart de ces objets qui ont servi par le passé dans les cérémonies coutumières royales,

continuent encore aujourd'hui d'être utilisés par les princes à ces mêmes fins à travers des prêts effectués auprès du site des Palais Royaux d'Abomey. Ces objets ainsi prêtés sont retournés dans les réserves dès la fin des cérémonies.

Vue aérienne du secteur muséal, cette situation particulière implique une collaboration étroite entre les familles royales et le Gestionnaire du site. Ce qui fait du site des palais royaux d'Abomey, un lieu vivant, car les objets muséaux, les bâtiments et les cours sont toujours fonctionnels. Toutefois, une partie des objets utilisés par les rois du *Dànxòmè* se trouve encore dans les familles royales. Ils ne sont pas inventoriés et ne bénéficient pas de soins ni de protection formelle.

A ces collections s'ajoutent les bas-reliefs qui décorent les salles de réception (*adjalala*) de *Gèzò* et de *Glèlè* et le *zinkpoho*. Ils représentent l'une des caractéristiques principales du Musée. Ces bas-reliefs à l'origine, étaient modelés avec de la terre de termitière mélangée à l'huile de palme et colorés avec des teintures végétales ou minérales. Une cinquantaine d'anciens bas-reliefs restaurés avec le concours du *Getty Conservation Institute (GCI)* de 1993 à 1997 sont exposés aujourd'hui dans le bâtiment de l'ex-administration coloniale au Musée Historique d'Abomey.

Palais du roi Béhanzin : Dowomé

Le palais *Dowomé* est celui du roi Béhanzin qui a été achevé par ses descendants à la fin des années 1930. Ce palais est donc structuré par quatre cours dont trois seulement sont ouvertes au public. L'ensemble des composantes dont la haute muraille d'une longueur totale proche de 1150 mètres de ce palais et l'*adjalala* qui possède soixante sept bas reliefs a été restaurée de 2002 à 2004 grâce aux concours de l'UNESCO et du Gouvernement japonais. Aujourd'hui, le palais *Dowomé* abrite une exposition intitulée: « *La vie et l'œuvre du roi Béhanzin* » qui sera améliorée dès que possible par la mise en place d'un centre d'interprétation des événements historiques sur le roi *Gbèhànzìn* dans ses rapports avec le monde extérieur.

Zone Tampon

La zone tampon de protection a une superficie totale de 181ha 40a 88ca. Elle est divisée en trois zones auxquelles s'appliquent des réglementations particulières qui sont très strictes aux abords immédiats du site et se résument à la limitation des hauteurs des bâtiments dans les périmètres les plus éloignés

Autres sites et lieux rattachés

Un fossé d'enceinte (*agbodó*) autrefois large de près de 6 m et profond de 8 m environ ceinturait la vieille ville. Une partie importante de ce vestige est toujours repérable dans les secteurs nord et sud du noyau historique de la vieille ville. Le site des palais royaux d'Abomey est le noyau autour duquel gravitent de nombreux quartiers fondés par des princes héritiers qui y érigèrent des palais. En dehors des rois *Hwegbàjà* et *Akábá*, tous les autres rois qui leur ont succédé avaient construit chacun un palais princier. Il en reste 9.

- Palais de *Dako-Donou* à *Hwawé*
- Palais *Agajà* à *Zasá*
- Palais *Tégbesú* à *Adandòkpóji*
- Palais *Kpénglá* à *Adandòkpóji* et à *Hodja*
- Palais *Agongló* à *Gbekòn Hwégbo*
- Palais *Gèzò* à *Gbekòn Húnli*
- Palais *Glèlè* à *Jégbè*
- Palais *Gbèhànzìn* à *Jimè*
- Palais *Ago-Li-Agbo* à *Gbèndò*.

Il existe aussi à Abomey nombre de places et lieux de mémoire, notamment ceux liés aux départs en guerre des armées et à la traite des esclaves. Il convient également de citer les palais de *Kanà*, la ville sainte du royaume, où d'*Agajà* à *Glèlè*, tous les rois construisirent une résidence secondaire. Tous ces sites et lieux peuvent être aménagés au profit du

développement du tourisme dans la commune d'Abomey. Ils doivent être intégrés au plan d'aménagement du territoire de la commune.

2.1.4- Données physiques

2.1.4.1- Relief

La capitale historique du Bénin est implantée sur un plateau qui porte son nom : le plateau d'Abomey. Ce dernier est délimité par trois éléments topographiques dont la vallée du Couffo à l'Ouest, la vallée du Zou à l'Est, et la dépression de la Lama. Avec une altitude de 240 m, il est incliné du Nord-Ouest au Sud- Est. Il est situé entre 7° et 7°23 latitudes Nord ; 1°53 et 2°27 longitude Est.

2.1.4.2- Climat

La Commune d'Abomey jouit d'un climat agréable de transition entre le climat subéquatorial de la côte et le climat tropical de type soudano guinéen du Nord Bénin. C'est un climat à quatre (04) saisons dont deux (02) saisons des pluies et deux saisons sèches qui s'alternent au cours de l'année. Il est caractérisé par des températures relativement élevées et constantes avec une pluviométrie annuelle moyenne qui varie entre 1100 et 1200 mm. Cette pluviométrie ne constitue pas une menace pour la population. Sur la ville d'Abomey, soufflent les vents saisonniers : l'harmattan de novembre à février (un vent chaud et sec souvent chargé de poussière qui vient du Sahara) et l'alizé maritime de mai à novembre (un vent régulier soufflant la grande partie de l'année dans les zones intertropicales). Le climat joue un rôle déterminant dans le choix des destinations touristiques. Les saisons touristiques varient en fonction du climat. Les mois de grandes affluences touristiques dans la Commune d'Abomey sont ceux de Novembre, Décembre, Janvier, Août, et les jours fériés.

2.1.4.3- Hydrographie

Sur le plan hydrographique, la Commune d'Abomey est traversée par quelques affluents du fleuve Couffo dans la partie septentrionale. Ces cours d'eau servent de support à la pêche traditionnelle, de sources d'eau aux populations, à cause des difficultés d'accès à

l'eau potable dans les arrondissements de Dětowu et d'Agbokpa. Mais ces cours d'eau sont surtout utilisés pour les cérémonies et rituels. Il s'agit par exemple de : Agbla, Gnassa, Baffan, Dido.

En effet, la question de l'eau était cruciale dans la capitale du royaume du Dànxòmè où les rois ont été maintes fois éprouvés par de longues séquences de sécheresse que les rituels et prières adressés au «*Vodún*» étaient inefficaces à résorber. Parfois, la sécheresse contribuait à mettre à nu les limites de la puissance du souverain qui n'avait plus pour asseoir son autorité que le recours à l'aide extérieure. C'est ainsi que par exemple le Roi Gèzò avait bénéficié de la coopération allemande pour construire devant son palais un puits dont les vestiges existent encore aujourd'hui.

2.1.5- Sols et végétation

- ***Sols***

Les parties méridionale et centrale du territoire se situent sur des sédiments ferrallitiques du Continental Terminal, alors que la région septentrionale dispose de sols ferrugineux tropicaux dérivant du socle cristallin. Les sols sablo argileux des terres de barre sont tous appauvris pendant que ceux ferrugineux gardent encore leur fertilité. Ils font des arrondissements Agbokpa et Dětowu, les actuelles zones de colonisation agricole.

- ***Végétation***

La Commune d'Abomey est reconnue comme une zone de savane arborée. Cependant, quelques forêts sacrées, réduites à des bosquets, résistent encore à la forte pression démographique. Disséminés dans toutes les agglomérations, ces îlots de forêts se trouvent dans les arrondissements d'Agbokpa, de Dětowu, de Húnli et Séhùn. Ils sont destinés aux cérémonies rituelles. A ces îlots, s'ajoute le domaine de la forêt classée d'Abomey qui s'étend sur cent soixante-treize (173) ha et partagé entre les Arrondissements suscités à l'exception de celui de Húnli. Les Arrondissements d'Agbokpa et Dětowu

disposent d'une vaste savane arborée utilisée par les riverains pour l'exploitation de bois d'œuvre, de chauffe et de carbonisation. La flore est dominée par les espèces animales comme les reptiles, les rongeurs, les oiseaux et quelques mammifères reptiles comme la biche. Elle est composée des grands arbres multi centenaires respectés divinisés (iroko, baobab) de néré, de neem, de faux acajou etc

2.2- CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES DE LA COMMUNE D'ABOMEY

Le point de l'héritage de ce passé historique de la cité d'Abomey mérite d'être abordé afin d'analyser s'il s'agit de paramètres favorables à un décollage économique.

2.2.1- Conditions favorables à l'économie

La recherche a conduit à identifier un certain nombre de facteurs favorables à l'économie dont la culture du palmier à huile, l'institution et le transfert de marchés, l'artisanat, etc.

2.2.1.1- Culture du palmier à huile

Le roi Gèzò (1818-1858) a développé l'agriculture en introduisant entre autres choses, la plantation du palmier à huile. Il a décrété que chaque naissance soit marquée par la mise en terre d'un jeune plant de palmier. Les noix de palmier sont transformées artisanalement en huile rouge utilisée dans les cérémonies de la cour et pour l'alimentation. Cet usage du liquide rouge se poursuit à ce jour et revêt une dimension économique considérable à Abomey et ses environs.

Actuellement, des groupements féminins sont spécialisés dans la fabrication de l'huile rouge et de ses dérivés de même que sa commercialisation, sur le plateau d'Abomey: usine de fabrication de Dilly. Quant aux palmiers, ils sont utilisés pour la fabrication de l'alcool local « le Sodabi » consommé et commercialisé par les associations de producteurs.

2.2.1.2- Institution et transfert des marchés

Dans leur politique de l'émergence économique du royaume, les rois ont transféré des marchés (*Hunjolò et Gbèdagba*) dans la capitale, des localités conquises, de même qu'ils en ont institués (Vidólè et Agbodjannangan) pour le besoin de la population. Ces marchés s'animent encore et revêtent un intérêt capital dans les échanges commerciaux dans la Commune et surtout le plateau et dans les deux départements. Le marché Hunjolò, le plus important, de par sa position stratégique, draine des flux commerciaux en direction du Togo et du Nigeria.

Historiquement, ce marché provient du pays Mahi. C'est le roi Gèzò qui, ayant conquis le village Hunjolò qui se situait entre Glazoué et Thio, avait décidé de transférer à Abomey, tous les habitants de ce village capturés avec leurs marchandises. L'autel du *Vodún Ayizan*, divinité fondatrice du marché, avait été déplacé pour Abomey. C'est ainsi que *Hunjolò* s'est retrouvé dans la capitale du Dànxdòmè à 300 mètres au sud du palais de fonction de Gèzò.

2.2.1.3- Artisanat

L'organisation de l'ancien royaume a spécialisé les quartiers historiques dans différents corps de métiers. Il s'agit des forges de Hountondji, des ateliers familiaux de tenture des Yèmadjè et des tisserands installés dans le palais privé du roi Agongló à Gbèkòn-Xwégbó. Autrefois au service du roi, les artisans d'art traditionnel nourrissent aujourd'hui leur foyer avec le savoir-faire héréditaire. Ces conditions d'exercice de l'artisanat constituent aujourd'hui des atouts pour le développement économique de la capitale historique de notre pays.

Ainsi, le secteur de l'artisanat est très vivant à Abomey à travers des galeries et ateliers qui se retrouvent dans presque tous les coins de rue, dans les palais royaux et aux

abords des rues et autour des places publiques, où sont produits et vendus de multiples articles. Au nombre de ces galeries et ateliers d'artisanat d'art à Abomey figurent :

- le village artisanal du Musée (palais centraux), première cour du roi Glèlè où exercent des groupements de tisserands, tenturiers, sculpteurs de bois, de bronze, de cuir, calebasses...;
- le palais privé d'Agongló à Jègbè avec le centre de tissage traditionnel;
- le restaurant «Chez Monique» à côté de la Mairie d'Abomey avec la vente de bijoux;
- la maison Yèmadjè (pour la tenture historique), maison sise au bord de la route passant devant les palais centraux;
- la galerie d'Art «Arc-en-ciel» pour les statues de bois, Rue du Musée d'Abomey;
- la «galerie des beaux-arts» de même pour les statues de bois, Rue du Musée d'Abomey;
- la «galerie d'Art Nani», un atelier de peinture sis Rue de l'Hôtel Gedeví I, voie de Sonou;
- le «Tissage Agongló» au bord de la voie venant du marché Hunjolò et allant à la Préfecture d'Abomey et à côté du Motel d'Abomey;
- l'«Atelier de sculpture d'argile » pour la poterie, route du «Vulcain bar», maison Zonandidè ;
- la « Cité des modes » pour la fabrication des tissus « Kanvò » et « Acó-okè », sacs, etc. dans l'arrondissement de Húnli, route du palais Agongló ;
- le « Joli tissage », pour le pagne tissé, au centre-ville, route pavée venant du commissariat central en face de la buvette « le diamant » ;
- « les beaux-arts », pour le tissage et le macramé, les tissus fauteuils de jardin, les lits picots, au centre-ville près du marché Hunjolò, en face de la SONEB ;
- « Grâce à Dieu », galerie d'objets d'artisanat d'art, masques, sculptures en face du palais Hwegbájà ;

- Le « Comptoir muséologique » pour le tissage, la tenture, les vêtements, les bijoux, dans la Maison des Jeunes et Loisirs, Place Goxò;
- Houndjohou Constantin pour les objets en calebasse, les bas-reliefs, au quartier Hountondji, près de la mosquée centrale.

Ce sont là, quelques atouts développant des activités susceptibles d'apporter une plus-value aux populations de la Cité historique d'Abomey.

Activités économiques principales de la commune d'Abomey

La structure actuelle des occupations à caractère économique des habitants d'Abomey découle de leur passé. Signalons que Gèzò (1818-1858) est considéré comme le roi qui a donné à la ville un élan véritablement économique en diversifiant les activités productives de richesse, notamment dans le domaine agricole. A cela s'ajoute de nos jours, le commerce dont la base est le marché de *Hunjolò* et quelques activités à caractère industriel.

2.2.1.4 - Agriculture

Les sols sablo-argileux des terres de barre ayant été mis sous culture intensive depuis près de cinq (05) siècles sont tous appauvris, alors que les sols ferrugineux, très peu exploités gardent encore leur fertilité. De fait, les arrondissements périphériques sont restés attachés à l'agriculture malgré les problèmes de baisse de fertilité. Les savanes arborées et arbustives de Détowu, d'Agbokpa sont les actuelles zones de colonisation agricole. Les sols de la Commune sont favorables aux cultures du haricot, du manioc, du maïs et des légumes. Les arrondissements centraux cultivent pour l'alimentation alors que ceux périphériques cultivent pour la commercialisation. Les populations des arrondissements ruraux s'adonnent à l'exploitation de bois d'œuvre (perches, bûches), de chauffe, à la carbonisation, à la chasse et à l'élevage des bovins et des ovins. Le nombre d'actifs dans le secteur agricole a diminué de plus de moitié entre 1979 et 2002 (passant de 24% à 11%).

2.2.1.5- Commerce

Il est l'activité principale des arrondissements centraux. En effet, la Commune d'Abomey partage avec la Commune de Bohicon une position stratégique pour les échanges commerciaux. Cette position stratégique d'Abomey comme ville carrefour à côté de Bohicon offre des possibilités d'échanges commerciaux avec des Communes voisines (Agbangnizoun, Jijà, Za-kpota etc...), des départements des Collines (Glazoué, Ouessè), du Mono et du Couffo et du Nord-Bénin. La Commune effectue des transactions commerciales avec certains pays limitrophes tels que le Togo et le Nigeria. Ces flux de produits s'opèrent sur les places des marchés dont le plus stratégique et important est le marché Hunjolò. Il reçoit aussi et surtout des produits vivriers venant des arrondissements ruraux d'Abomey. Il concentre des articles commerciaux avec des produits locaux. Les autres marchés, secondaires, sont moins importants dans les échanges ; mais ils sont des marchés spécifiques.

Les activités commerciales constituent la principale occupation de la population surtout urbaine. Elles emploient plus de 43% des actifs de la Commune. Ces dernières années, elles connaissent un accroissement du nombre d'acteurs, surtout dans les branches de la restauration, des produits cosmétiques, la chaîne des produits congelés, les produits manufacturés etc.

2.2.1.6- Industrie

Le secteur industriel est très pauvre à Abomey. Il n'existe pas de grandes industries dans la Commune pour l'exploitation des ressources minières (le marbre, l'argile et les carrières de sable, de gravier, de latérite). Cependant, l'industrie est l'un des secteurs potentiellement pourvoyeurs de richesses individuelles et collectives. Les ressources minières sont exploitées avec des outils rudimentaires par les populations riveraines. Par contre, il existe des industries de petite taille telles que les boulangeries, les poissonneries,

les imprimeries et les industries traditionnelles de fabrication de *Soqabi*, d'huile de palme et d'arachide, de farine de manioc, de savons et des produits cosmétiques. La vie quotidienne des habitants de la Commune et de leurs activités cachent des curiosités intéressantes pour le touriste. Ces curiosités reposent sur les différences parfois très larges entre les modes de vie de la population en général et de l'animation des différents groupements en particulier.

2.3- NATURE ET SOURCES DES DONNEES

La présente recherche est transversale et descriptive. Elle s'est déroulée sur un terrain dominé par les faits historiques qui ont eu cours dans un contexte social très hiérarchisé ou la répartition des diverses couches était nettement tranchée. Ces faits étant rapportés par des témoignages oraux, ils ne peuvent être exploités qu'à travers une approche qualitative afin de compléter les données quantitatives recueillies lors des enquêtes.

La finalité du travail étant de contribuer au développement d'un territoire, la pluridisciplinarité de la démarche s'impose et permet l'exploitation, en plus de la sociologie, des données relevant de l'histoire, de la géographie, de la linguistique, de la botanique, et d'autres sciences humaines.

S'agissant des données statistiques utilisées, elles ont été tirées des documents scientifiques généraux et spécifiques, des documents cartographiques, des données statistiques pluviométriques à l'ASECNA, des données démographiques à l'INSAE et des données historiques des musées. Cette recherche a été faite dans les centres de documentation des institutions spécialisées et laboratoires, en vue d'affiner la problématique de recherche.

2.4- COLLECTE DES DONNEES

La recherche documentaire, l'enquête préliminaire, le choix des personnes à interroger au cours de l'enquête par sondage, en vue d'obtenir un résultat représentatif

(l'enquête sur des échantillons), l'enquête de terrain, sont les principaux aspects de la phase de collecte des données.

2.4.1- Recherche documentaire

Les documents ont été consultés dans les centres de documentation de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), de l'Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC), du Ministère en charge de la Culture et du tourisme, du centre de documentation de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature, de la bibliothèque Universitaire d'Abomey-Calavi, de l'Institut Français de Cotonou (ex CCF : Centre Culturel Français). En dehors du milieu universitaire et des professionnels de la culture et du tourisme, la documentation s'est particulièrement intéressée à des bibliothèques d'envergure nationale et régionale de Cotonou, de Porto-Novo, d'Abomey et de Ouidah. Il s'agit notamment de: la Médiathèque de la diaspora de Cotonou, un centre de rencontres artistiques et culturelles qui dispose d'une bibliothèque peu connue mais assez fournie;

- la Bibliothèque Nationale à Porto-Novo ;
- la Direction des Archives Nationales (DAN) à Porto-Novo ;
- la Médiathèque de l'Ecole du Patrimoine Africain (EPA) à Porto-Novo;
- les bibliothèques des musées de Porto-Novo, de Ouidah et d'Abomey.

Les différents documents relatifs aux études précédentes, ont permis d'approfondir les connaissances sur le sujet de recherche et de mieux cerner les contours de la problématique. Cette recherche bibliographique suivie d'une enquête exploratoire sur le terrain a permis de mieux définir les hypothèses de travail et objectifs de recherche, d'élaborer des les différents outils de collectes de données (guides d'entretien, questionnaires et grille d'observation) au regard des techniques d'échantillonnage retenues.

2.4.2- Enquête exploratoire

Elle est la première étape du processus de collecte de données sur le terrain. Elle a consisté à explorer le terrain d'étude pour déterminer les zones de vente de sculptures, d'apprentissage des litanies claniques et des danses royales, de consultation des chefs traditionnels, de transmission des savoirs culturels, l'implantation de la configuration royale. Il a été procédé également à ce stade, à l'évaluation sommaire de l'ampleur et de l'état du patrimoine culturel, des sites et manifestations touristiques. Elle a duré onze (11) jours et a eu lieu du 24 novembre au 4 décembre 2010, et a permis de mieux cerner les hypothèses et les objectifs de la recherche puis de vérifier l'efficacité des outils élaborés.

Pour mieux cerner les phénomènes et appréhender la place du tourisme dans le vécu quotidien des communautés de la cité historique d'Abomey, des travaux de terrain ont été menés sur la base des techniques d'enquêtes telles que l'observation, l'entretien individuel et le focus group discussion. Tout ceci s'est déroulé sur la base d'un échantillon bien défini et sur la base des critères clairs.

2.4.3- Echantillonnage

Il s'agit essentiellement de déterminer et de retenir la population cible, les localités et les techniques d'échantillonnage retenues pour la collecte des données. Les travaux effectués dans ce sens ont débouché sur des résultats dont l'exploitation s'est avérée fructueuse. Au plan humain, les catégories sociales des habitants ont été clairement identifiées et permettent non seulement de mieux cerner leur place dans la vie socio-économique de la ville, mais surtout de disposer d'un échantillon assez représentatif des populations des sept arrondissements constitutifs de la Commune d'Abomey.

2.4.3.1- Population cible

Compte tenu de la nature de la recherche et du champ très diversifié du patrimoine culturel, la population soumise à la recherche est constituée de tous les acteurs intervenant dans la préservation des valeurs culturelles locales et les acteurs des collectivités territoriales. Il s'agit essentiellement de :

- les ménages de lignée royale, pour s'imprégner de la richesse du patrimoine culturel d'Abomey et de modes opératoires éventuels de leur promotion;
- les artistes (sculpture, danses, musique, artisanat), pour s'enquérir des difficultés auxquels ils sont contraints dans l'écoulement de leur produits;
- les élus locaux, pour s'imprégner des stratégies communales de valorisation du patrimoine culturel d'Abomey;
- les chefs traditionnels et religieux, parce que garants des valeurs endogènes;
- les gestionnaires des palais royaux, pour apprécier les flux des visiteurs dans les palais;
- les cadres des services déconcentrés du Ministère de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme ;
- les responsables des hôtels et assimilés ;
- les populations d'Abomey, pour s'imprégner non seulement de leurs problèmes de développement, mais aussi recueillir leur discours sur la contribution du patrimoine d'Abomey au développement de leurs communautés ;
- les touristes, dans l'intention de recueillir leurs aspirations en termes de promotion du tourisme.

Les travaux de terrain se sont déroulés dans les sept (07) arrondissements de la commune d'Abomey. Le tableau II ci-après renseigne sur l'effectif de la population dans les arrondissements retenus.

Tableau II : Arrondissements enquêtés dans la Commune d'Abomey et leurs effectifs

COMMUNE	ARRONDISSEMENT	EFFECTIF DE LA POPULATION
ABOMEY	Djègbé	27.244
	Vidolé	32.351
	Sèhoun	3.909
	Agbokpa	6.974
	Détouhou	5.688
	Hounli	22.948
	Zounzonmè	9.253
TOTAL		108.367

Source : *INSAE, Projection RGPH3, 2012.*

La population mère est donc constituée de l'ensemble des habitants des différents villages choisis¹⁵ dans les arrondissements retenus. Selon les projections démographiques de l'**INSAE - 2012**, l'effectif total de la population dans les localités retenues pour les travaux de terrain est estimé en 2012 à **108.367** habitants.

¹⁵ Ce choix a été opéré en fonction de l'importance et du statut de chaque localité (abritant un patrimoine culturel historique).

- ***Choix raisonné des villages et ménages***

Compte tenu de la diversité des connaissances et pratiques en matière de danse, de sculpture, de patrimoine culturel, des sites royaux et des vestiges culturels, les localités à enquêter ont été choisies de façon raisonnée en tenant compte des villages abritant des palais royaux, des familles spécialisées dans l'art, des sites touristiques, des lieux de vente d'objets d'arts et des lieux symboliques. Il pourrait être souligné que ce sont ces localités qui sont les plus citées dans les récits historiques et reconnues comme regorgeant de patrimoines matériels et immatériels.

L'échantillonnage par choix raisonné a aussi concerné certaines personnes ressources telles que les autorités locales, les chefs religieux et traditionnels, les notables, les sculpteurs, les responsables d'associations de développement, les gestionnaires de musées et de palais royaux. Les enquêtés ont été choisis non pas, en fonction de l'importance numérique du groupe qu'ils représentent, mais plutôt en raison de leur activité et de leur statut social.

2.4.3.2- Détermination de la taille de l'échantillon

La taille minimale (représentative) de l'échantillon de cette population auprès de laquelle ont été menées les enquêtes, est donnée par la formule de Schwartz¹⁶ (1995) :

$$N = Z^2 \cdot X \cdot P \cdot Q / d^2$$

N : taille minimale de l'échantillon

Z² : écart fixé à 1,96 qui correspond à un degré de confiance de 99 %

P : proportion des populations des villages sélectionnés

d² : Erreur

¹⁶ Schwartz (Laurent) a fondé la théorie des distributions qui généralise la notion de fonction

P = Effectif des populations des villages sélectionnés
 Effectif des populations des arrondissements sélectionnés
Effectif des populations des villages sélectionnés = 55.022
Effectif des populations des arrondissements sélectionnés = 108.367

$$Z^A = 1.96$$

$$Q = 1-P$$

$$P = 55.022 / 108.367$$

$$P = 0,5077 \text{ (soit par excès)}$$

$$P = 51\%$$

$$d^2 = (0,05)^2$$

Le nombre minimal N de personnes à enquêter dans le milieu d'étude est donné par la formule :

$$N = 1,96^2 \times 0,51 (1-0,51) : 0,05^2$$

$$N = 384$$

$$N = 384 \text{ personnes (taille minimale de l'échantillon)}$$

L'effectif total des personnes interrogées est réparti selon les localités ciblées (tableau III).

Tableau III : Liste des villages et effectifs enquêtés

Commune	Arrondissements	Localités	Effectif des populations par village	Effectif Enquêté	Proportion %
ABOMEY	Jègbè	Jègbè	15.327	110	0,71
		Jimè	2.917	80	2,74
	Vidólè	Adandòkpójí	6.860	40	0,58
		Hountondji	9.543	40	0,42
	Séhùn	Houéli	842	15	1,78
		Lelè	1.303	20	1,53
	Agbokpa	Dokòn	2.015	34	1,68
	Détowu	Détowu	1.851	20	1,08
	Húnli	Húnli	12.646	40	0,31
	Zunzónme	Gbeyizánkòn	1.718	50	2,91
TOTAL			55.022	449	0,81

Source : Données de terrain, février – juin 2012.

Les informateurs peuvent être répartis selon les techniques d'investigations utilisées comme suit :

- ***l'entretien semi-directif individuel***, a permis d'avoir des informations auprès de 52 chefs religieux et traditionnels, de 10 responsables d'hôtels et assimilés, de 8 ménages des familles royales, de 7 touristes, du gestionnaire du musée historique d'Abomey et du DDCAAT. Au total, **79 personnes** ont été interrogées;
- ***les focus groupes*** ont permis d'obtenir des précisions sur les informations recueillies individuellement, à raison de 8 à 12 personnes par groupe et d'un

groupe cible par arrondissement. Au total, **60** personnes ont participé aux discussions de groupe; ce qui fait sept (07) discussions de groupe pour les sept arrondissements.

Pour ce qui est du critère de choix de ces personnes, le sélection a tenu compte du sexe et des groupes cibles. Il s'agit des artistes / artisans d'une part et des chefs traditionnels d'autre part.

- ***l'entretien individuel sur la base du questionnaire*** a permis d'interroger **310 personnes** parmi les populations d'Abomey (210 personnes), les élus locaux et les services de recette de la mairie (29 personnes), les artistes et les artisans (71 personnes).

Au total, les travaux de terrain ont permis de recueillir des informations auprès de **449 personnes** (contre une taille minimale de 384 selon la formule de Schwartz) dans le milieu d'étude, soit 0,81 % de la population de l'ensemble des villages sélectionnés (*tableau IV*).

Le tableau ci-après présente une récapitulation des acteurs par types d'entretien.

Tableau IV : Récapitulation des acteurs par types d'entretien

Types d'entretien	Acteurs interviewés	Nombre enquêté	Total
Entretien Individuel	- Chefs religieux	52	79
	- Responsables d'hôtel et assimilés	10	
	- Ménages des familles royales	08	
	Touristes	07	
	- Gestionnaire du musée historique d'Abomey	1	
	DDCAAT	1	
Focus group discussion	- Groupes professionnels 08 x 12	60	60
Entretien par questionnaire	- Acteurs sociaux à la base	210	310
	- Elus locaux et agents des services de la Mairie	29	
	- Artistes et Artisans	71	
Total		449	449

Source : Enquêtes de terrain, 2012.

2.4.4- Enquête de terrain

Pour réaliser les travaux de terrain, plusieurs techniques d'enquête en sciences sociales ont été utilisées.

2.4.4.1- Techniques et outils d'enquête de terrain

- ***Entretiens individuels semi-directifs***

Dans le cadre des entretiens, les principales unités de recherche ont été les ménages de lignée royale, des sculpteurs des familles spécialisées et des lieux de transmission des savoirs endogènes. Ils sont interrogés séparément, sur les modes de transmission des savoirs,

l'acquisition des connaissances, la valorisation des musées, des sites touristiques, du développement de la commune et de leurs connaissances du flux touristique.

- ***Entretiens individuels dirigés***

Les entretiens individuels à base de questionnaire ont été réalisés pour collecter les informations auprès du DDCAAT, des populations de la commune, des élus locaux, et des artistes (artisans). Ceci a permis entre autres de recueillir des autorités, des informations relatives aux problèmes que rencontrent les secteurs culturel et touristique, ainsi que les perspectives.

- ***Entretiens de groupe***

Cette technique a été utilisée afin de compléter les données recueillies auprès des ménages. Des groupes homogènes ont été constitués pour permettre à chacun de s'exprimer plus librement. En raison de certaines pesanteurs socioculturelles du milieu les femmes ne pouvant tout dire aussi librement lorsque les hommes sont présents et des fois vice versa. Cette technique a également permis d'avoir une idée sur l'état des connaissances générales et la gestion du patrimoine culturel. Les unités d'observations regroupent les catégories ciblées par la recherche : ménages de lignées royales, sites touristiques, ateliers d'artistes/artisans, sites d'hébergement et de restauration.

- ***Observations libres ou directes***

Des observations libres ou directes effectuées ont été l'occasion de vérifier des informations recueillies par questionnaire à partir des faits et pratiques observés, tels la sculpture, les danses royales, les lieux de culte, les musées et les cités royales et les palais royaux. Elles ont permis de mieux caractériser les différents endroits en vue de mieux comprendre les faits. L'observation participante a occasionné l'expérience des réalités du milieu. La présence temporaire dans le milieu de recherche a permis de noter la réalité, les habitudes, les pratiques quotidiennes culturelles et culturelles des actuelles des populations.

L'enquête de terrain a nécessité la mise en place d'une équipe pour la collecte des données.

2.4.4.2- Composition de l'équipe de recherche

Il est à souligner que les enquêteurs ont été choisis sur la base de leur niveau d'études (la maîtrise en sciences sociales au minimum), de leurs expériences dans la pratique des enquêtes de terrain, d'animation culturelle, de connaissance de la commune d'Abomey et de leurs capacités linguistiques, notamment la maîtrise du "*Fon-gbè*".

La recherche de terrain menée a été appuyée d'une équipe de *dix-neuf (19) personnes*, soit, dix-huit (18) enquêteurs plus (+) l'impétrant. Cette équipe a été répartie de la façon suivante :

- un binôme pour chacun des sept (07) arrondissements (02 personnes x 07 arrondissements = 14 personnes);
- une équipe de deux (02) personnes (pour les personnes ressources);
- une équipe de deux (02) personnes (pour les dignitaires);
- l'impétrant pour la supervision et les informations complémentaires.

2.4.4.3- Formation des enquêteurs et pré-test des outils

La formation des enquêteurs qui a duré trois (03) jours a permis d'harmoniser la compréhension des questions, thèmes et leur traduction dans la langue locale à savoir le "*Fongbé*". Elle s'est déroulée à "Gbèkon", "Gèzògon", "Gbamè", des quartiers/villages non concernés par l'enquête, ce qui a permis de tester les outils. Elle a consisté à travailler avec des équipes tournantes matin et soir. Chaque équipe a travaillé dans deux villages. Les résultats ont été dépouillés et analysés ; ce qui a permis de reformuler certaines questions.

Quant au pré-test, il a tenu sur une journée à Bohicon et plus précisément à Agonguinto, un milieu non concerné par l'enquête. Ceci a conduit à la correction des outils et à l'harmonisation de la compréhension des questions.

2.4.4.4- Déroulement de l'enquête

Les recherches de terrain se sont effectuées dans les sept (07) arrondissements de la commune d'Abomey, l'enquête qui a duré cinq (05) mois (février à juin 2012) a été menée par l'équipe de dix-neuf (19) personnes auprès des populations de tous les arrondissements choisis. Grâce aux outils élaborés, les enquêtes de terrain se sont déroulées simultanément dans l'ensemble des sept (07) arrondissements. Toutes les données d'enquêtes recueillies sont dépouillées à l'aide de logiciels spécifiques et analysées suivant des modèles théoriques bien déterminés.

2.5- TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES

S'agissant du traitement des données issues des enquêtes de terrain, trois (03) modes de traitement ont été adoptés :

- *les données qualitatives* (issues des entretiens individuels et des focus group) ont été enregistrées sur des bandes magnétiques et transcrites par la suite sur papier. Ces informations ont servi de support à l'analyse des résultats, suite à un regroupement thématique en trois (03) phases : la constitution des groupes thématiques, le regroupement des interviews transcrites par groupes thématiques sous forme de verbatim et l'analyse de ces verbatim intégrés au rapport dans le sens de l'administration de preuve;
- *les données quantitatives* recueillies à l'aide des différents questionnaires ont été d'abord saisies à l'ordinateur avec le logiciel Epidata, puis analysées à l'aide du logiciel SPSS for Windows ;
- *les données cartographiques* ont été traitées avec le logiciel Arcview GIS.

Les différentes approches du patrimoine présentent une connotation psychologique et peuvent être rattachées au culturalisme dont les penseurs, Ralph Linton, Abram Kardiner, Ruth Benedict, etc, cherchent notamment à savoir comment la culture est présente chez les

individus et comment elle oriente leurs comportements. Ce modèle théorique sert de sous-bassement à l'analyse de la culture aboméenne comme identité des Aboméens.

L'analyse de l'intronisation des rois d'Abomey partira du structuro-fonctionnalisme de Parsons (1937). Pour cet auteur, toute action individuelle ou collective, tout comportement, toute conduite, consciente ou inconsciente, représentent un système général d'action divisible en quatre (04) sous-systèmes à savoir: social, culturel, psychologique et biologique. En outre, la méthode d'analyse des faits sociaux dans leur totalité et plus particulièrement, l'analyse des paliers en profondeur de Georges Gurvitch a été aussi une source d'inspiration des données d'enquête de la présente thèse.

2.6- CONTRAINTES DE L'ETUDE ET APPROCHES DE SOLUTIONS

A l'instar de toute entreprise humaine, les présents travaux de recherche n'ont pas été sans difficultés. Celles-ci ont commencé dès la problématisation du thème et se sont étendues au domaine de la recherche documentaire avec un pic à l'étape des enquêtes de terrain. A ce niveau précis, les difficultés pourraient se résumer aux constats suivants :

- au nombre des personnes enquêtées, certaines estiment qu'elles ne sauraient livrer des secrets ancestraux à des profanes ou non membres de leurs familles/collectivités; encore moins à des jeunes « enfants » et qui iraient divulguer les informations à tout venant ;
- par le passé, beaucoup de gens en quête d'informations seraient passées leur prendre des informations avec la promesse de revenir les voir, mais ils ne les auraient plus jamais revues ; la conséquence, les enquêtés sont peu disposés à échanger;
- une autre catégorie d'enquêteurs aurait eu des comportements désobligeants et peu recommandables à leur égard, ce qui laisse supposer que tout le monde serait pareil ;

- certains enquêtés s'attendant à une rétribution seraient déçus tandis que pour d'autres non. La première catégorie en fait un fonds de commerce et est ainsi prête à tronquer l'information selon les circonstances;
- une autre couche s'emmure dans une indifférence à nulle autre pareille ; dans ces conditions, l'équipe retourne bredouille;
- il y en a qui brillent par reports répétés de rendez vous avant de finir par livrer quelques bribes d'informations ;
- il n'est pas rare d'en rencontrer et qui exigent de voir avant toute chose, le véritable commanditaire qui voudrait bien ne pas se laisser voir par eux ; en somme une forme déguisée de chantage ;
- d'autres catégories qui en fait ne connaissent pas grand'chose mais qui vous lancent sur de fausses pistes ; enfin
- une catégorie qui n'hésite pas à se lancer dans de véritables apologies.

Mais, entendu que la détermination des uns et des autres, notamment celle de la direction de l'encadrement était aux orientations stratégiques pour des alternatives ayant pour principal objectif les résultats fixés, des approches de solutions conséquentes ont pris le pas sur les embûches.

Ce sont là autant de situations qui n'ont pas rendu aisés les travaux de recherche surtout dans un univers singulièrement fait d'oralité pour une large part. Mais étant entendu que la coordination des différentes phases a été assurée par nos soins, il a bien fallu, à chaque fois, s'armer de patience, d'intelligence, de persévérance pour recommencer et repartir sur les lieux toutes les fois que cela s'est imposé.

De même, dans ce foisonnement d'informations des fois aussi subjectives les unes que les autres, il faut être suffisamment patient et surtout éclectique pour être aussi près de l'objectivité scientifique par des jeux de recoupement des fois sur le long terme. Il fallait dès lors travailler et gagner plutôt sur une course de fond. C'est à ce prix que la présente thèse a

pris, certes, plus de temps que prévu parce qu'il ne devrait aucunement être question d'abdiquer.

Au total, il ya lieu d'approcher et d'analyser à travers toutes ces informations de terrain recueillies et traitées, la véritable problématique de développement de la cité historique d'Abomey. Le chapitre III sera consacré à étayer cette présentation.

CHAPITRE III : PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT DE LA CITE HISTORIQUE D'ABOMEY

Avec les élections communales du 15 Décembre 2002, la décentralisation est entrée dans sa phase active au Bénin. Les élus locaux, ont désormais en charge la gestion de leur commune. De ce fait, ils doivent assurer l'enracinement de la démocratie à la base et le développement de leur localité.

Or « *gérer, c'est non seulement prévoir, mais c'est surtout planifier* » en se dotant d'un outil de planification adéquat qui sert de tableau de bord aux actions à entreprendre. C'est pour rester dans cette logique et en respect à la loi N° 97-029 du 15 Janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin qui, en son article 84, prescrit à chaque Commune de se doter d'un Plan de Développement que les élus de la Cité Historique (Commune) d'Abomey se sont engagés, avec la facilitation du FIDESPRA¹⁷, dans le processus d'élaboration du plan de développement de leur commune. Ce plan représente désormais le cadre d'orientation stratégique de toutes les actions de développement de la commune pour les prochaines années.

1. Comme cadre d'orientation stratégique, le Plan de Développement Communal (PDC) tout en s'intégrant dans la dynamique structurante du développement régional et national doit traduire la volonté collective des populations ainsi que celle des acteurs institutionnels de la Commune. C'est dans cette optique que la démarche d'élaboration du PDC conçue et mise en œuvre par le FIDESPRA s'articule autour de la participation des populations et des acteurs aux différentes étapes du processus d'élaboration du plan de développement. Ainsi, pour une bonne connaissance des réalités et pour la pertinence des actions de

¹⁷ FIDESPRA : Forum International pour le Développement, l'Echange du Savoir et du Savoir faire au Service d'une Promotion Rurale Autoentretenue

développement, un état des lieux de la commune et des différents secteurs de la vie a été réalisé.

3.1- PRESENTATION HISTORIQUE

3.1.1- Caractéristiques humaines de la commune d'Abomey

Le peuplement «massif» de la ville actuelle d'Abomey et de ses alentours n'a commencé qu'à partir du XIXème siècle où les *Aladaxónú* ont envahi les régions et dominé les communautés qui s'y trouvaient. Ils s'étaient donc installés de façon définitive et ont réussi à créer et consolider une entité politique qui, grâce à sa politique hégémonique, a organisé l'occupation humaine par des moyens tantôt pacifiques, tantôt martiaux.

3.1.1.1- Origine de la population

La Commune d'Abomey est le prolongement historique du royaume du Dànxòmè. L'installation de la population de la Commune d'Abomey est étroitement liée à la fondation du royaume du Dànxòmè dont les origines remontent au 17ème siècle. La fondation de ce royaume s'inscrivait dans le rêve permanent du pouvoir qui caractérisait les descendants de la princesse Aligbonon et couronnait l'épopée de ce clan originaire de Tado. Les Agasúvi, ne pouvant pas prétendre être légitimes au trône, voulurent s'en emparer. Ils déclenchèrent une guerre civile qui coûta la vie au nouveau roi. Ils s'enfuirent de Tado avec les objets sacrés sous la direction d'Adjahouto, vers le pays Ayízò Daávyè qui devrait devenir Alàdà. Ils fondèrent ainsi le royaume d'Alàdà.

Après la mort d'Adjahouto, une guerre interne autour du trône d'Alàdà survint entre les fils du roi défunt, aux environs de 1610. La régence fut confiée à leur oncle et les deux frères se dispersèrent. Le jeune frère, Tè-Agbanlin, migra vers le Sud pour aller fonder le royaume Adjachè (Porto – Novo). L'aîné, Dógbagli, se dirigea vers le Nord avec ses deux (2) fils Dakòdonú et Ganyéxesú. Après plusieurs haltes, il s'installa à Hwawé- Zunzónsà sur

le plateau des Gedeví (actuel plateau d'Abomey). Ce plateau est dominé par les ??? Awessouvi-Dokònnou qui habitaient au Nord. Dógbagli vint s'installer à une douzaine de kilomètres du pays Dan-zunmè (la forêt de Dan) dont Agbómè fait partie. Après la mort de Dógbagli en 1620, son fils Dakòdonú usurpa l'aîné Ganyéxesú qui s'était rendu à Alàdà pour le sacre. IL se fit proclamer roi et se fit reconnaître comme chef des Agasússi. Son neveu Aho, héritier du trône, consolida la domination des Agasússi en tuant le grand rival de son père Adingni chez qui, il avait trouvé l'asile à trois (03) kilomètres de Hwawé. A la mort de son oncle, il devint roi sous le nom fort de Hwegbájà (1645). Il alla s'établir à Dan-zunmè. Il bâtit son palais et le protégea par Agbodó d'où le nom Agbodómè ou simplement Agbómè.

Il venait ainsi de créer le royaume d'Agbómè qu'il régissait par des lois dont l'observance était obligatoire, sous peine de mort. Ce dernier deviendra le royaume du Dànxòmè après que le Roi Akábá tua Dan, le chef du pays Dan-zunmè. Il enfonça le pieu servant à la construction de sa maison dans le ventre de Dan. Il nomma sa maison « Dan-hòmè » qui deviendra Dahomey par transcription. Par transcription française : Agbómè, la capitale du royaume devient Abomey.

Le royaume du Dànxòmè fut dirigé par douze (12) rois (voir photo 1) et une (01) régente, la princesse Hangbé. Le schéma explicatif des migrations est présenté dans la figure 2.



Photo 1 : une tenture des rois du Dànxòmè.

(Source: Musée d'histoire de Ouidah) Août 2012



Figure 2 : Schéma des migrations

(Source : Bianca Trianca, 1997¹⁸).

¹⁸ Bianca Trianca, 1997, Itinéraire au Bénin : histoire, art, culture. Milan p. 30

3.1.1.2- Dynamique de peuplement et évolution de la population

L'ancienne capitale du royaume du Dànxiòmè a surtout évolué pendant les règnes dynastiques. Cependant, aucune statistique n'est disponible sur la croissance de la population avant la première guerre mondiale.

Dès leur maturité, les princes héritiers étaient sortis du palais. Ils se voyaient attribuer une zone pour l'établissement de leur propre palais «sèkpmè» autour duquel se créait un quartier dont le nom reflète l'histoire originelle. Le phénomène d'occupation est encore marquant lorsqu'il s'agit d'un prince destiné à remplacer le roi après sa mort. Alors, un immense palais lui est construit pour lui permettre d'apprendre à gouverner avec l'aide des précepteurs et autres dignitaires. A cette politique d'occupation du territoire s'est ajoutée la volonté de peuplement de la part de la monarchie. Ainsi, à ces palais privés, venaient s'adjoindre les prisonniers des différentes guerres de conquêtes installés de force et qui deviennent de fait des Aboméens. Tout ce peuplement pluriel à sources multiples et hétérogènes a substantiellement contribué à enrichir l'histoire et le patrimoine culturel et culturel du royaume de Dànxiòmè aujourd'hui Cité historique d'Abomey, au cœur de la présente thèse. La colonisation a brisé cette politique de peuplement des seuls arrondissements centraux (des quartiers historiques).

Les différentes opérations de lotissements et d'urbanisation ont favorisé l'installation de nouveaux habitants. Les localités de Zunzónmè sont destinées à accueillir de nouvelles infrastructures communales et privées parce qu'ayant plus de potentialités de domaines non encore exploités du point de vue des infrastructures. Cependant, pour être à l'étape actuelle de son évolution, la population d'Abomey depuis ses origines et pendant près de trois (03) siècles, a été « administrée » par une dynastie faite d'une douzaine de Rois aux caractéristiques spécifiques.

3.1.2- Rois du Dànxòmè

Les princes *Aladaxónú* s'étaient installés sur le territoire actuel d'Abomey et ont créé un royaume qui, pendant trois siècles environ, a imposé sa domination aux peuples voisins et s'est étendu jusqu'à la côte atlantique. Le développement de ce royaume s'est fait au plan politique mais également dans le domaine de la culture où, les différents rois ont, successivement et d'une façon générale, été très ouverts aux apports extérieurs. C'est ce qui leur a permis de s'approprier des expressions culturelles notamment de tout ce peuplement multi facettes rappelées supra, toutes les fois que l'occasion leur en avait été donnée.

De Hwegbájà à Agò-Lí-Agbó, la civilisation d'Abomey a donc évolué suivant un processus continu d'enrichissement dont la conséquence est l'immense patrimoine culturel de leurs descendants actuels. Les faits de guerre, les activités économiques et les acquis culturels sont connus grâce aux travaux d'historiens et de chercheurs béninois et étrangers dont : Bernard Maupoil, Robert Cornevin, Jean Pliya, Adrien Joseph Djivo, Auguste Le Hérissé, tous dont les références bibliographiques de la présente thèse en font mention. La synthèse de ces travaux couvrant Hwegbájà et ses successeurs est utile à la problématique de cette recherche.

3.1.2.1- Hwegbájà (1640-1685)

Devenu chef de la région, Hwegbájà construit son palais sur un vaste terrain de la place appelée Kpatinsa (sous l'arbre Kpatin). Il avait des ambitions expansionnistes et les a affirmées dans les 41 lois que la postérité lui attribue. Ces lois, que l'on retrouve chez les chercheurs sous plusieurs versions, portent sur les divers aspects de la vie du royaume dont l'économie, la politique, la justice, la religion. L'une de ces lois prescrit à tout souverain d'Agbómè de « *faire un Dànxòmè toujours plus grand* ». L'étendue actuelle de ce royaume détermine l'espace sur lequel les travaux de recherche de la présente thèse se sont déroulés.

A leur installation au pays des Gedeví, les Aladaxónú achetaient l'eau de source à un prix élevé auprès de Di, un chef Nago des environs d'Agbómè. Indigné, Hwegbájà récupéra le cours d'eau et confia la gestion à son homme de confiance Djagba, en rendant gratuite son utilisation. Ensuite, Hwegbájà interdit la vengeance personnelle contre les voleurs, vengeance qui avait cours au sein des Gedeví alors dirigés par le chef Akpali auquel succéda Ahouissou. Il institua la peine capitale contre les assassins, les auteurs de tentative d'assassinat, les incendiaires, les voleurs, les auteurs de viol ou de tentative de viol, les transfuges. Cette peine n'était prononcée que par le roi en sa qualité de juge suprême. Chez les Gedeví, les crânes des morts étaient utilisés par les fossoyeurs pour se faire des amulettes. Cette pratique fut aussi interdite par Hwegbájà qui prescrit également l'interdiction de vendre comme esclave un individu né sur le territoire du Dànxòmè : *«Tout dahoméen, homme ou chose du Dànxòmè, est inaliénable»* (Le Hérissé, 1911 : 291).

Au nombre de ses faits de règne, figure la victoire de Hwegbájà sur le chef Adja Dawoula appelé au secours par les Gedeví pour combattre les tendances hégémoniques des Aladaxónú. Cette victoire relatée par Le Hérissé (1911) a été facilitée par le mauvais état de santé de Dawoula qui tomba gravement malade alors qu'il venait d'installer un camp derrière Hodja qu'il entourait de fossé. Les Agboménú ont aussi bénéficié de la complicité du *« tam-tamier »* de Dawoula », à qui Akábá s'était lié d'amitié, et qui jouait son tam-tam pour informer l'armée du Dànxòmè sur la situation dans le camp adverse. Il sera récompensé et intégré au groupe des Aladaxónú. Il a continué de jouer son tambour, qui se frappe avec les deux mains et s'appelle aussi Dawoula. Il faut signaler que le nommé Lansou, un autre chef de village près de Agbómè, qui a séquestré deux femmes de Hwegbájà, fut attaqué et tué. Tous ses biens furent réunis et apportés à Agbómè. De même, Aholo, un ami de Lansou, a été éliminé et enterré avec les siens dans une même fosse aujourd'hui recouverte de bois sacrés. L'esprit expansionniste cultivé par Hwegbájà sera entretenu tout au long de la vie du royaume de Dànxòmè. Le fondateur a eu dix successeurs qui ont poursuivi son œuvre au plan politique, religieux, artistique et économique. Le premier d'entre eux fût Akábá.

3.1.2.2- Akábá (1685-1708)

Akábá était déjà avancé en âge à la mort de son père Hwegbájà qui a eu un long règne. Il a choisi pour emblème le caméléon pour signifier qu'il ne pouvait plus agir avec les forces de la jeunesse mais qu'il allait conduire le pays avec assurance. Akábá a cependant apporté sa contribution personnelle à l'agrandissement de l'espace royal en construisant son propre palais dénommé amayomè qui représente la place où a été perpétré le meurtre de Dan. La plupart des campagnes guerrières d'Akábá ont été menées contre les *Wémenù* qui habitaient à l'est du Dànxòmè. Ceux-ci, commandés par Yaxasè Kpolou, attaquèrent Agbómè par surprise au début du règne d'Akábá. Ils furent repoussés et leur chef fut tué. Par la suite, les chefs des localités de Gboli, Sinwé et Saxé, sur la rive gauche du Couffo à l'ouest firent leur soumission au royaume du Dànxòmè.

3.1.2.3- Tasí-Hangbé (1708-1711)

A la mort d'Akábá, le prince héritier Agbossassa était encore trop jeune pour accéder au trône. La princesse Hangbé ou Tasí-Hangbé, sœur jumelle d'Akábá, aurait alors été intronisée pour une régence qui a duré trois (03) ans. Sous la pression de ses frères mécontents de voir une femme diriger le royaume, elle a dû réunir sa cour pour ainsi prononcer sa propre abdication.

3.1.2.4- Agajà (1711-1732)

Le bref passage de Tasí-Hangbé n'a pas permis à Agbossassa d'atteindre la majorité pour pouvoir accéder à ses prérogatives d'héritier. Son oncle Dossou (Agajà) fut alors désigné pour assurer la régence. Lorsque devenu majeur, Agbossassa vint réclamer le trône en compagnie de ses amis et oncles maternels, il n'eut pas satisfaction. Pour toute réponse, Agajà offrit à son neveu deux calebasses de bouillie de maïs dont l'une est accommodée au miel et l'autre à une substance amère. Invité à faire un choix, Agbossassa préfère la bouillie préparée au miel. Dossou lui dit alors : *«Les délices du pouvoir sont comparables à la*

bouillie au miel ; quand on y a goûté on ne peut plus y renoncer»¹⁹. Ne pouvant plus rien faire, Agbossassa se résigna à son sort. Il se retire d'Agbómè avec ses partisans et alla trouver refuge à Assantè sur la rive gauche du fleuve ouémè. Jusqu'à ce jour, les descendants d'Akábá continuent de se rendre dans ce village pour des rituels en mémoire du prince Agbossassa.

Dossou Agajà est donc définitivement installé sur le trône. Il bâtit son palais à côté de celui de Hwegbájà sur la place dite "Atakin Baya" ou "Takinbaya", où lui-même et plusieurs de ses successeurs ont exercé le pouvoir royal. Pour assurer la sécurité de son palais, il fit entourer la ville d'un rempart *agbodó*, un grand fossé. D'où le nom Agbómè (à l'intérieur du *agbodó*) donné à la capitale du royaume. Depuis ce temps déjà, un hommage était rendu à l'œuvre fondatrice de Hwegbájà. La construction du *agbodó* est considéré comme une suite des réalisations de ce dernier : « *agbodó a été creusé pour Hwegbájà* », chante-t-on jusqu'à ce jour à Abomey.

Les explications sur ce fait de l'origine de ce fossé de fortification communément et traditionnellement désigné par *agbodó* figurent au 7.1.2 du chapitre VII de la présente thèse.

¹⁹ (CORNEVIN R., 1981, 102)



Photo 2 : Vue partielle de Agbodó dans son état actuel

Cliché : YEKPON, déc. 2012.

Agajà a apporté une dimension éclatante aux cérémonies royales en y introduisant de nouveaux tam-tams dont *dogba*. Il a aussi créé les manifestations dites *ato* au cours desquelles le roi étale son immense fortune et distribue de nombreux cadeaux à son peuple, ainsi récompensé pour sa fidélité au souverain. Les cauris, pagnes et autres biens de valeur étaient jetés par le roi du haut d'une sorte de hangar et les sujets se bousculaient pour se les approprier. Agajà est surnommé le conquérant à cause de ses nombreuses victoires guerrières dont celles sur les royaumes côtiers d'Alàdà et de Savi qui furent annexés. Contre le royaume d'Alàdà, la campagne menée par Agajà s'est soldée par une victoire éclatante. Elle a duré trois jours au cours desquels de nombreux guerriers d'Alàdà sont tués, et d'autres faits prisonniers. Quelques temps après ce succès, la localité côtière de Djèkin, vassale d'Alàdà, fit sa soumission à Agajà. A travers ces deux succès, le roi du Dànxòmè réussit à s'ouvrir une entrée sur la mer. Contre le royaume xèdà de Savi dirigé par Houffon, le motif

de la campagne est connu sous le nom de l'épisode de "Houamèvô" (littéralement : le pagne dans la coquille). Elle est rapportée comme suit par Alain Sinou qui la tient de Douglas :

« Vers 1723, à l'occasion d'une cérémonie, le roi d'Alàdà invita non seulement son neveu Agajà mais aussi son voisin Houffon, roi de Saxé. A la fin du banquet et peut-être excité par la boisson, le roi houédah se vanta d'être le monarque le plus riche de la région et comme preuve, il défia les autres princes d'exhiber une merveille comparable à celle qu'il se disait seul à posséder. Devant ses confrères étonnés et secrètement vexés, il retira d'une petite coquille un grand pagne blanc en mousseline de soie, chef-d'œuvre de tissage chinois rapporté des Indes par des hollandais, et s'en drapa entièrement, fit majestueusement le tour de l'assemblée pour recevoir des félicitations... L'épisode du houamèvô (pagne dans la coquille) blessa profondément Agajà. Ayant assisté à cette scène, Agajà se sentit offensé et, dès après, se mit à préparer une campagne contre Savi qui sera pris le 7 Février 1727 » (Sinou, 1995 : 173)

En 1729, les houédah revinrent à la charge avec l'aide des Yorouba d'Oyo. Agajà est battu et les *houédah* réorganisent la localité de Savi sous le Roi Assou. Quelques temps plus tard, Agajà organise à nouveau son armée et la renforce avec les amazones. L'intrépidité de ces femmes guerrières lui permettra encore de vaincre les localités voisines des Popo et des *houédah*. En plus des conquêtes vers le sud, Agajà a mené de nombreuses campagnes, victorieuses. Contre les Yorouba d'Oyo venus cette fois-ci de l'est, les troupes d'Agajà préférèrent battre en retraite en raison de la supériorité de l'armée adverse. Après cet échec, Agajà est soumis à la suzeraineté d'Oyo et entre autres contraintes, devra payer un lourd tribut comprenant des jeunes garçons et filles, des armes et d'autres biens précieux. Malgré cette nouvelle donne, Agajà a poursuivi la guerre ailleurs en menant chez les Mâxí trois campagnes successives qui se sont toutes soldées par des échecs. Comme l'armée retourne chaque fois sans succès à Agbómè, Agajà fait mettre à mort plusieurs de ses chefs. L'un d'eux nommé Zingan, fils d'Agajà, craignant la colère de son père, ira se réfugier avec 4 000 de ses soldats chez les Wémènù à Adjohoun et Azowlissè au nord de Hogbonou.

Vers le nord, il a fallu trois campagnes pour vaincre les Mâxí de Gbowèlè. Mais la domination de cette localité fut de courte durée car ses habitants ont pu reconstituer leur royaume après la mort d'Agajà.

Du côté de l'Est, le roi Atakin de Bozounmè, aux environs de Hogbonou, dont les guerriers sont arrivés près d'Agbómè, a été vaincu et fait prisonnier. Ce roi vaincu fut chargé par Agajà de balayer chaque matin devant le palais ; cette place prit le nom de « *Atakin-baya* », ce qui signifie littéralement : « Atakin a cherché la misère ». Agajà était un grand roi, celui qui a le plus résisté au royaume d'Oyo alors en pleine expansion. Il n'a toutefois pas pu vaincre ce puissant adversaire à qui il a concédé de payer un tribut annuel. Malgré cela, il a accompli de grandes réalisations tant au plan militaire que culturel. On pourrait même dire qu'il est celui des rois du Dànxòmè à s'être le plus employé à satisfaire les principes expansionnistes prescrits par le fondateur Hwegbájà.

3.1.2.5- Règne de Tégbesú (1732-1774)

L'accession d'Avisso au rang de prince héritier apparaît comme une récompense de son père qui l'a envoyé à Oyo pour verser le tribut annuel imposé au Dànxòmè. A son retour de ce séjour difficile, il fut intronisé sous le nom de Tégbesú et choisit pour emblème le buffle habillé pour signifier sa victoire sur les intrigues visant à l'empêcher de gouverner. En effet la toge symbolisant le pouvoir qu'il devrait porter lors de l'intronisation aurait été empoisonnée avec une substance urticante. Mais, malgré les vives démangeaisons, il a pu résister et garder cet habit car, l'enlever sous l'effet des malaises serait une démission de sa part. Ces adversaires auraient alors réussi leur coup et il serait remplacé par un autre prince. Après son intronisation, Tégbesú construisit son palais à Samè vers le centre du site royal. En 1741, il s'empara du port de Ouidah et y installa le Yovogan (littéralement : chef des Blancs), chargé des relations avec les Européens. Il a pour emblème le buffle habillé, ce qui rappelle les péripéties de son accession au trône. Sa désignation ayant été contestée par certains de ses frères, il se compare au buffle auquel il est impossible d'enlever un habit de

prestige, ce qui se dit en Fon : « *awu je agbo kɔ man nyɔn klɔn* » ; qui pourrait être traduit comme: « *la toge enfilée au buffle ne saurait lui être enlevée facilement* ».

Au plan religieux, Tégbesú se retrouve face à une multitude de «*Vodún*», pour l'essentiel aux origines extérieures au royaume du Dànxiòmè et dont la plupart ont été introduits par son père Agajà pour résoudre les difficultés auxquelles le royaume était alors confronté. Il entreprit de les organiser en instituant une autorité suprême confiée à *Hòmédovo*, grand prêtre du «*Vodún*» royal «*Zomadonou*». «*A part le prêtre de Agasú (Agasúnón), l'ancêtre éponyme de la dynastie royale, tous les autres sont placés directement sous l'autorité de Zomandonu par le roi.*»²⁰ De son institution jusqu'à la fin du royaume, cette fonction de grand prêtre de *Zomadonou* a toujours été assurée par des personnalités extérieures à la lignée royale.

A titre d'exemple ou d'illustration, le *Vodún Mawu-Lisa* a été introduit à Agbómè par la mère de Tégbesú, originaire d'Ajahonmè en pays Aja : «*La reine Hwanjilè a introduit au Dan-xomè le couple Mawu-Lisa pour assurer la stabilité menacée par les frères de son fils*»²¹. Tégbesú a aussi mené des campagnes militaires non loin d'Agbómè. Il a notamment pris les localités de Hodja et de Za à l'Est. A Hodja, le chef Téfouen fut tué et ses dents utilisées pour se faire un collier. La victoire de Za est représentée par un bas-relief figurant un nez et un couteau. Cette représentation vient du fait que les *Za* avaient, avant la guerre, menacé de détruire l'armée de Tégbesú et de couper les nez des soldats.

Contre les yoruba d'Oyo, il ne put triompher et continua de payer le tribut au Alafin. Contre les Màxí de Gbowèlè, l'armée de Agbómè échoua et a dû fuir jusqu'à Oungbègamè. Ces Màxí, retranchés dans leurs montagnes, ont souvent tenu tête aux guerriers du Dànxiòmè. Tégbesú devait aussi faire face à la guérilla des xèdà de la côte. Il réussit avec ses troupes à les maîtriser, puis il installa plusieurs centaines de familles à Ouidah. Ce peuplement donna les quartiers Fonsaramè Kao-Saramè, Boya-Saramè. Au plan interne,

²⁰ (Mitchozounnou, R., 1992, 262).

²¹ (Aguessy H., 1985, 228)

Tégbesú réussit à éliminer les révoltes organisées par certains princes retirés à Alàdà pour contester son accession au trône et le destituer. Il s'agit notamment de celle du Mèhou, Ministre du culte de Tégbesú. Contre les Bariba au nord du Dànxòmè, une guerre fut menée dans le but de capturer des musulmans pour les mettre au service du pouvoir royal. L'objectif était de pouvoir tirer profit de leur talent de devins, de prédicateurs de pluie, de bonnes récoltes, ainsi que de leurs recettes considérées comme infaillibles pour conjurer les mauvais sorts et les maladies. Malgré son échec face à ces Bariba, l'armée de Tégbesú réussit à capturer quelques-uns de ces musulmans qui furent ramenés à Agbómè. Ils ont fait souche dans les quartiers Ahouaga et Jegbè où ils ont gardé leur religion bien qu'étant considérés comme des citoyens du Dànxòmè. A la mort de Tégbesú en 1774, sa succession a été confiée à son frère Kpingla comme l'avait décidé leur père Agajà.

3.1.2.6- Règne de Kpingla (1774-1789)

Agajà avait non seulement désigné Tégbesú pour lui succéder, mais il avait aussi étendu ses prérogatives jusqu'à recommander à ce dernier son Vidaho qui n'est qu'un frère de Tégbesú. Ainsi, bien que n'étant pas un fils de Tégbesú, Kpingla a été désigné par ce dernier pour régner à Agbómè conformément aux vœux d'Agajà. Sa désignation comme prince héritier a d'abord été vivement contestée par les fils de Tégbesú qui finiront par se plier à la décision de leur père. Le règne de Kpingla a été marqué par de nombreuses expéditions guerrières. Face aux xèdà dirigés par Agbamou, les troupes de Kpingla sont victorieuses. Leur chef se rend aux Dànxòmènu. Il est amené à Agbómè et exécuté. Les guerriers xèdà sont capturés et vendus comme esclaves ou sacrifiés aux ancêtres.

Contre Badagri, les soldats d'Agbómè ont échoué en 1783 lors de leur première attaque. Mais l'année suivante, ils reviennent à la charge avec l'appui des habitants de Lagos. Un épouvantable massacre a eu lieu à Badagri et de nombreux prisonniers de guerre furent emmenés à Agbómè. Les têtes des victimes servirent principalement à décorer les murs des palais. D'autres succès ont été enregistrés sur des ennemis moins redoutables :

- la victoire sur Tchetti à la deuxième campagne, le roi Daé fut tué;

- la destruction d'Agouna à cause de l'asile accordé par son roi à des ennemis du Dànxòmè;
- la destruction de Jijà et le maintien du chef Agblo sur le trône; ce traitement de faveur est dû au fait que celui-ci a eu à renseigner les troupes d'Agbómè sur ceux des siens à tuer et ceux à laisser en vie.

Kpingla a pour *jɔtɔ* ou ancêtre tutélaire (qui s'est réincarné) le roi Akábá²² ou Dakòdonú selon Bah Nondichao (déc. 2009); or, Akábá avait ordonné que chacun de ses successeurs détruise au moins un village de Wouémè. La raison de cette ordonnance est que le roi Yahazè (de Wémè) avait dévasté le Dànxòmè sous Akábá et s'était vanté qu'Agbómè deviendrait son champ. Pour obéir au commandement d'Akábá, le village d'Agbogomè que dirigeait un fils de Yahazè fut attaqué et détruit. Un peu avant l'attaque, un éléphant se serait retrouvé de façon mystérieuse au milieu des troupes du Dànxòmè. Malgré cela, le général qui commandait l'armée ordonna l'attaque d'Agbogomè qui se déroula avec succès. L'éléphant fut tué et ses défenses servirent à faire des bracelets pour le général et les chefs de guerre. A l'Est, non loin de Kétou, les troupes de Kpingla ont attaqué l'agglomération d'Iwoyé et capturé 2000 prisonniers environ. Mais face à l'armée de Kétou, les versions divergent sur l'issue des affrontements. Chacun des adversaires se vante d'avoir mis l'autre en fuite. Ce règne riche de faits de guerre sera suivi d'une période de réformes menées sur l'initiative du roi suivant : Agɔnglɔ.

3.1.2.7- Règne d'Agɔnglɔ (1789-1797)

Agɔnglɔ est reconnu à Abomey comme un roi réformateur qui, durant tout son règne, a fait preuve d'une grande sagesse à l'égard de son peuple. Dès son accession au trône, Agɔnglɔ se rend populaire à travers une série de réformes. Notamment, il supprime les taxes qui paralysaient le port de Ouidah, puis la pratique du *Kpo-do-nou* (littéralement : bâton

²² (Le Hérissé, 1911)

introduit dans la bouche). Cette pratique consistait à introduire un bois en *T* dans la bouche des condamnés à mort pour les empêcher de demander grâce et surtout de maudire les juges.

Sur le plan militaire, Agongló a mené une campagne contre Jalouma²³ à l'issue de laquelle les six (06) chefs de la localité ont été tués et leurs cadavres apportés et exposés à Agbómè. L'armée d'Agbómè a aussi mené des expéditions dans la région de Kétou. Elle a soumis les villages de Dovi et Somè de la région d'Agonli. A l'ouest, Agongló enregistre la soumission du chef *aja* Sèvidè à qui un terrain fut concédé à Sinwè, à quinze (15) kilomètres environ d'Agbómè.

Agonkpa près de Mèko (pays yorouba), est une ville fortifiée, entourée de murs et de fossés, dont l'accès n'est permis à aucun étranger. L'armée d'Agbómè réussit, grâce à une tactique efficace, à détruire Mèko et tuer son roi. Face à Gbowèlè, il a fallu sept campagnes pour arriver à bout des guerriers du Roi Adjonignon qui fut alors capturé, amené à Agbómè et tué après d'atroces supplices. Le guerrier Azagata, qui a réussi à capturer Adjonignon, reçut en récompense quatre (04) hommes et quatre (04) femmes avec lesquels il constitua le village de Wèlègba près de Jègbè. Agongló est surtout connu pour ses réformes parfois opposées aux privilèges habituels des princes et dignitaires du pouvoir. Les causes²⁴ (naturelle ou d'origine humaine) de sa mort varient d'une version à l'autre. Certains estiment qu'il a été victime d'empoisonnement et d'autres qu'il est mort de façon naturelle. Le même esprit réformateur se retrouvera quelque peu chez son successeur Adandozan.

²³ Jalouma se trouve dans l'actuel département des Collines.

²⁴ "The Portuguese priest Pires believed that Agongló was assassinated because he planned to be baptized and make Christianity the state religion" (CAMERON J., 1998, 166). Traduction (par nous) : Le prêtre portugais Pires estimait qu'Agongló a été assassiné parce qu'il voulait se faire baptiser et ériger le christianisme en religion d'Etat.

3.1.2.8- Règne d'Adandozan (1797-1818)

Avant son accession au trône, Adandozan était déjà, selon certaines sources, connu pour son caractère peu humain et son talent marqué dans la manipulation des forces occultes. A la mort d'Agongló, son fils aîné Doukou ne pouvait régner parce qu'il avait une infirmité physique. Or, le prince Gankpé (futur Gèzò) désigné par Agongló pour lui succéder, n'avait pas l'âge requis pour régner. La succession au trône est alors revenue à Mandogoungoun (futur Adandozan), frère consanguin de Gèzò. Au plan intérieur, Adandozan se serait, selon certaines sources, illustré par des atrocités d'une extrême gravité : éviscération de femmes enceintes pour voir le sexe du fœtus, meurtres par caprice de soldats de Dànxòmè, etc. D'autres sources attribuent cependant l'impopularité d'Adandozan au caractère trop audacieux de ses réformes judiciaires. Il aurait par exemple supprimé certains privilèges des princes qui bénéficiaient d'une large impunité. De même, il aurait prôné que les rois défunts soient accompagnés dans l'au-delà par des princes et non par des esclaves, pour continuer de le servir. Selon lui, les esclaves, dont certains n'ont jamais vu le roi et ne parlent pas la même langue que lui, ne sauraient le servir convenablement. Comme les autres rois, Adandozan accompagnait ses soldats à la guerre. Ses expéditions militaires, surtout celles contre les Màxí, ont presque toutes échoué.

En politique extérieure, Adandozan est le premier roi à refuser de verser le tribut à l'Alafin d'Oyo. Ayant reçu les Nago venus percevoir cette redevance versée depuis Agajà, il leur remit un grand parasol portant le dessin d'un singe qui d'une main, portait un épi à sa bouche ; de l'autre, essayait d'en saisir un second : Adandozan voulait signifier par-là que l'exigence des Nago était exagérée. Le roi nago lui envoya en retour une houe, ce qui signifie : « cultive la terre, tu pourras payer mon tribut ». En réponse une nouvelle fois, Adandozan dit : « *les rois d'Agbómè ne cultivent que la guerre* ».

Intrigué par les réponses d'Adandozan, les grands chefs d'Agbómè, ne se sentant pas en mesure de combattre les Nago, se seraient entendus pour remettre en secret le tribut habituel. Malgré les crimes réels ou imaginaires d'Adandozan, l'héritier désigné qu'était

Gankpé aurait fait preuve de sagesse et, malgré le soutien que lui apportait la population, s'opposait chaque fois à sa destitution. Face à la pression de plus en plus forte de son entourage, Adandozan aurait décidé de remettre le pouvoir à Gèzò qui venait d'avoir l'âge de la maturité. D'autres estiment par contre qu'il a été déposé contre son gré, à travers un coup de force presque sacrilège²⁵.

En effet, les auteurs du coup auraient réussi à subtiliser le Dogba, tam-tam sacré de la royauté, et, à son rythme, avaient surpris Adandozan et ses ministres réunis au palais. Le cortège conduit ainsi Gankpé à prendre le pouvoir. La nuit tombée, Adandozan est emmené dans une prison royale, le "*Hè-dja-na-monu*" (littéralement : seul l'oiseau verra), situé au sud du palais «*Síngbóji*» (actuel musée historique d'Abomey).

Mal apprécié et vilipendé par une grande partie des princes, Adandozan avait été banni par la dynastie royale de la liste officielle des rois du Dànxdòmè. Il était même interdit de prononcer son nom de règne. Il fallait alors l'appeler par le pseudonyme Dah-Gbololominton qui signifie : « chef de nulle part ». Cette situation a cependant évolué au cours des dix dernières années où l'idée de sa réhabilitation officielle est défendue par certains princes et dignitaires d'Abomey. A preuve, son nom et sa durée de règne sont désormais inscrits par le musée historique d'Abomey sur la liste des autres rois.

3.1.2.9- Règne de Gèzò (1818-1858)

Le règne de Gèzò est souvent décrit comme celui d'un souverain sage et ambitieux. Il a été marqué par d'importants changements économiques dans le royaume. En cette période, a été opérée une reconversion fondamentale de l'économie côtière qui passa du commerce des esclaves à celui de l'huile de palme. Le bois d'ébène ne pouvait plus être commercialisé que dans la clandestinité en raison des mesures prises à travers le monde pour lutter contre la traite négrière. La mutation économique s'était imposée et Gèzò a su montrer sa capacité à

²⁵selon Douglas (CORNEVIN R., 1981, 118-119).

affronter ce nouvel environnement international. Gèzò a aussi introduit des réformes fiscales et douanières. Des droits sur les marchés sont institués. Grâce aux conseils de son ami Francisco Félix de Souza dit Chacha, il s'investit dans l'agriculture. Les cultures du néré, du palmier à huile et du cocotier furent alors développées.

Sur le plan militaire, Gèzò était un excellent stratège qui a connu de nombreux succès guerriers. Il réussit à s'affranchir de la suzeraineté d'Oyo à qui un tribut était versé depuis Agajà. Le montant de ce tribut variait selon le bon vouloir du souverain yoruba.

En effet, le refus par Gèzò d'envoyer le tribut fit monter la tension entre Agbómè et Oyo. Certain que son pays sera attaqué, Gèzò élaborait une stratégie qui consiste à ne pas laisser les ennemis approcher sa capitale. Il occupe la localité de Kpalogo chez les Nago de Dassa, et y installe son siège. Ainsi, les affrontements entre l'armée du Dànxòmè et celle d'Oyo conduite par le redoutable chef Ajinankou eurent lieu autour de Kpalogo et du fleuve Wémè. Grâce à leur courage, les guerriers d'Agbómè ont pu défaire l'ennemi. Ajinankou fut tué et jeté dans le fleuve Wouémè. Cette victoire sur le roi d'Oyo est considérée comme le plus grand événement du règne de Gèzò. Pour exprimer l'importance de cette œuvre, Gèzò prit la devise suivante : « *Le marteau a son poids et l'enclume a le sien* »²⁶. Parmi les nombreuses autres guerres menées par Gèzò, certaines méritent d'être citées :

- l'armée de Gèzò a attaqué et vaincu le royaume de Savè pour punir son roi Ekochoni d'avoir secouru les Mahi de Hunjolòto;
- contre Atakpamè, Gèzò a gagné la guerre grâce à la furie irrésistible des amazones;
- la victoire sur la ville yoruba d'Inoubi est intervenue après la construction du tumulus "*Adanzun*" face à la porte du palais de Gbèkòn-Húnli. Cette élévation de terre servait à haranguer les guerriers;

²⁶ (Le HERISSE, 1911 : 20).

- en 1844, l'armée d'Agbómè est surprise près du village d'Imojolou par les Egba (branche yorouba). Gèzò dût battre en retraite de façon précipitée, laissant sur le terrain son siège et son parasol;
- parti en guerre contre Léfu-léfu (en pays nago) en compagnie de Ghézo, l'armée du Dànxòmè rencontra une farouche résistance. Sentant le fléchissement chez ses hommes, le roi lança un bâton de commandement dans le camp ennemi et ordonna à ses soldats de le ramener à tous prix. Revigorés par ce défi, les guerriers réussirent à mettre l'ennemi en déroute;
- la Guerre de Kinglo (en pays Mahi) est intervenue à cause du refus des habitants de laisser passer sur leur territoire, une délégation comprenant Félix de Souza dit Chacha, un hôte blanc et une escorte. Ce cortège allait visiter les montagnes mahi;
- la guerre de Hunjolòto est menée pour venger l'échec d'Agongló qui avait vu deux frères (Assogbahou et Toffa) de Gèzò capturés et l'un (Toffa) tué. Au retour de la deuxième campagne de Hunjolòto, qui fut la bonne, deux prisonniers furent tués et leurs corps exposés de chaque côté de la porte Dossoumongbonou, principale entrée de la capitale Agbómè;
- campagne sans succès contre Abéwokútá (littéralement : sous les rochers). Cette ville fortifiée servait de refuge à tous les Nago fuyant les guerres du Dànxòmè. C'était donc un objectif stratégique que Gèzò n'a jamais pu atteindre. Comme à Agbómè, la ville était entourée d'un fossé qui lui servait de rempart, renforçant ainsi la capacité de défense des guerriers Yorouba.

Gèzò a perdu la vie par suite d'un incident survenu dans les environs de Kétou, un pays ami que l'armée du Dànxòmè pouvait traverser sans crainte.²⁷ Le jeune homme du nom de Kpènou, qui a tiré sur le roi, n'a pu être rattrapé. En représailles, l'armée de Dànxòmè ravage le village Ekpo situé à proximité du lieu de l'accident. Malgré le secours du

²⁷ (Cornevin, R., 1981, 125).

Kpamègan (médecin du roi), Gèzò ne put survivre à ses blessures. Il mourut en 1858 après 40 ans de règne.

3.1.2.10- Règne de Glèlè (1858-1889)

Le prince Badóhòun a succédé à son père Gèzò sous le nom fort de Glèlè²⁸. Il poursuivit les campagnes militaires contre les ennemis traditionnels (Nago et Màxí) du royaume de Dànxòmè. La première expédition fut dirigée contre le village yoruba d'Idigny au nord-est en vue de fournir des victimes aux funérailles de Gèzò. Le village fut soumis et tous les habitants valides emmenés en captivité à Agbómè.

Toutes les trois campagnes de Glèlè contre Abéwokútá ont échoué. Le roi du Dànxòmè se détourna alors d'Abéwokútá et orienta ses expéditions vers les villages autour de Kétou face auxquels la tâche s'est avérée plus facile. Mais, contre la ville de Kétou, les *Dànxòmènou* ont rencontré une forte résistance. C'était une ville très peuplée et entourée de fossé d'un bambou (5 mètres) de profondeur et trois bambous (15 mètres) de large. L'armée d'Agbómè n'a eu le dessus qu'à la troisième campagne lorsqu'elle a réussi à soumettre la cité à un blocus. Puis, quand les assiégés furent poussés à bout par la famine, ils ont été faits prisonniers ou massacrés. Alors, l'assaut implacable fut donné, occasionnant un désastre complet dans le camp adverse. Kétou ne se relèvera de sa ruine qu'après la destruction du royaume du Dànxòmè par le colonisateur français.

L'armée du Dànxòmè a mené une campagne victorieuse contre Doumè dont le chef fut tué en même temps que celui de Doïssa, ce dernier ayant informé son homologue de Doumè de l'arrivée des soldats de Glèlè.

De même, Ichaga, localité yoruba, a été saccagée et son roi Bakoko tué pour venger leur trahison au profit d'Abéwokútá qui date du règne de Gèzò. Cette trahison a consisté à

²⁸ (Alàdàyè, J., 2008, 97).

retourner ses armes contre Agbómè alors que les soldats d'Ichaga s'étaient engagés à appuyer les combattants de Gèzò. Ayant sollicité de leur part une nouvelle alliance contre Abéwokútá, Glèlè amassa ses cavaliers près d'Ichaga et ordonna son attaque par surprise. La ville fut mise à sac et de nombreux prisonniers ramenés à Agbómè.

La guerre contre Okiodan a été menée pour deux raisons :

- la ville a été reconstituée après sa destruction par Gèzò, ce qui est perçu comme un affront par Glèlè;
- Porto-Novo étant menacé par les guerriers d'Okiodan, Toffa sollicite l'appui du roi du Dànxòmè par le biais du prince Kondo (futur Gbèhànzìn).

En effet, les relations entre Agbómè et Hogbonou revêtaient un caractère un peu particulier. Agbómè n'intervenait sur le territoire de Hogbonou que lorsqu'il était sollicité par son roi confronté à des cas d'insoumission au niveau de villages ou villes sous sa tutelle comme: Takon, Bozounmè, Mitro, Zoungùè. Cependant, après le pillage de Wèfin, Toffa refusa l'intervention soit disant que le moment où il avait besoin des guerriers d'Agbómè était passé, puis il ajouta : *«les habitants de Wèfin m'écoutent et me sont des sujets soumis»*²⁹.

Pour venger deux de leurs frères capturés sous Gèzò à Hunjolòto, plusieurs villages *Mahi* furent attaqués : Adovi-Zounmè, Agouagon, Sokologbo, Aklamkpa, Kpanhouingnan, Gbanlin, Dassa-Zoumè, Logozohè, Logbo, Gbajì, N'gbèhan. Certains de ces villages, les quatre derniers notamment, se trouvent dans un rayon de 2 à 10 kilomètres autour de la capitale Savalou, qui fut épargnée par les attaques. Les raisons de cette exemption sont exposées plus loin dans cette thèse.

²⁹ (Le Hérissé, 1911, 335).

Une autre campagne conduite par le prince Kondo (futur Gbèhànzìn) contre les Maxis tout près de Savalou, avait visé les localités de Bafé, Logbo, N'gbèhan et Kovèdji. Il semble que cette opération militaire n'avait pas obtenu l'aval de Glèlè. En raison de ses bonnes relations avec Agbómè, le Roi Gbaguidi Lintonon de Savalou perçut cette campagne comme une trahison et se pendit en 1885. Il sera remplacé par Gbaguidi Zoundégla.

Peu après cette expédition menée autour de Savalou, Glèlè décède par suite d'une longue maladie au cours de laquelle la conduite des affaires du royaume fut assurée par Gbèhànzìn. Cette période intérimaire laissait déjà entrevoir des relations conflictuelles entre le Dànxòmè et les Français. Avant sa mort en 1889, Glèlè aurait déjà pressenti toutes les difficultés qu'affrontera son successeur Gbèhànzìn, et prédit la fin imminente de la royauté au Dànxòmè.

3.1.2.11- Règne de Gbèhànzìn (1889-1894)

Dès son accession au trône, Gbèhànzìn fut confronté à des rapports difficiles avec la France. Plusieurs raisons expliquent cette atmosphère tendue: l'ardent désir des Français d'avoir la mainmise sur Cotonou, les fréquentes incursions de l'armée du Dànxòmè dans les territoires sous protectorat français, les sacrifices humains à Agbómè dont les échos étaient largement répandus dans les milieux français. Ce climat de tension donnera lieu à un intense ballet diplomatique entre le roi du Dànxòmè et Paris.

Un traité de paix fut signé en octobre 1890 entre Gbèhànzìn et les Français. Il prévoit la cession de Cotonou à ces derniers : *«A titre de compensation, pour l'occupation de Cotonou, il sera versé annuellement par la France, une somme qui ne pourra en aucun cas dépasser 20 000 francs (or ou argent)»*³⁰ L'application de ce traité a été peu fructueuse, comme d'autres négociations. Après l'échec des missions successives, Gbèhànzìn s'approvisionne en armes et mobilise ses soldats. La guerre finit par éclater et durera

³⁰ (Cornevin, R., 1981, 333).

plusieurs années. Malgré les démêlés avec la France, Gbèhànzìn a poursuivi l'œuvre expansionniste entamée par ses ancêtres. Quelques faits sont à inscrire à son actif :

- attaque de Lozin conformément à un vieux projet de Glèlè; il a fallu un an pour « casser » tous les villages de cette localité de souche yorouba;
- au nord de Porto-Novo, attaque de Gbéko, près de Hètin pour venger deux frères d'Akábá tués par les gens de cette région, comme il était prescrit à tous les rois du Dànxòmè de laver cet affront.

Gbèhànzìn a mené toutes ces guerres en faisant fi de la présence bien intentionnée des Français sur son territoire. Comme ces envahisseurs avaient leur plan colonial, les hostilités finissent par prendre de l'ampleur, surtout à partir de l'incident dénommé *Affaire Topaze* : « *Le gouverneur (français) avec un détachement de 25 tirailleurs fait une reconnaissance sur la Topaze (un navire français) qui remonte l'Ouémé jusqu'à Danko, où elle essuie des coups de feu. Trois tirailleurs et deux laptots sont blessés* »³¹ Le 4 mars 1890 avait déjà eu lieu, l'attaque du blockhaus à Cotonou par les guerriers de Gbèhànzìn qui furent violemment repoussés par les Français. Les affrontements s'étaient déroulés autour de Godomè.

L'affaire Topaze n'a donc été que la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Le commandement des troupes françaises se réorganise et déclenche la riposte. La farouche résistance de l'armée de Dànxòmè formée d'hommes et de femmes, ne put arriver à bout des tirs de canons du corps expéditionnaire français dirigé par le général Dodds. Il avança jusqu'à Kanà en passant par Kpokissa, Kotokpa, puis marqua un premier arrêt. Recherchant la paix, Gbèhànzìn envoya au colonel Dodds un messenger avec 10 000 francs, des ignames, deux canons et un doigt en argent, comme cela se faisait en cas d'échec contre les Nago pour arrêter la guerre. Le doigt, destiné au président français, signifiait que « *désormais nous voulons être unis aux français comme le doigt à la main* »³². Cette précaution du roi

³¹ (Cornevin, R., 1981, 339).

³² (Le Hérissé, 1911, 354).

d'Agbómè n'a pas empêché l'armée française de poursuivre sa progression et de marcher sur Agbómè.

Se sentant vaincu, Gbèhànzin décida de rentrer dans le maquis afin de poursuivre la résistance. Mais, sa force militaire était devenue insignifiante. Il finit par se rendre aux Français pour arrêter les souffrances de son peuple désormais persécuté par les soldats ennemis. A son retour à Agbómè, Gbèhànzin rencontra le général Dodds et eut un entretien duquel il est ressorti qu'il irait rencontrer son homologue français à Paris. Effectivement embarqué de Kutonu³³, le roi est conduit en Martinique pour un séjour de plusieurs années. Il sera ensuite transféré en Algérie où il mourut le 10 Décembre 1906 dans un hôpital d'Alger. Ses cendres retourneront bien plus tard au pays et seront inhumées le 28 janvier 1928.

3.1.2.12- Règne d'Agò-Lí-Agbó (1894-1900)

Avec la déportation de Gbèhànzin, le Dànxòmè venait d'enregistrer un revers de taille. Un roi a été obligé de quitter le pouvoir de son vivant. Après le départ pour le maquis de Gbèhànzin, son frère Agò-Lí-Agbó fut installé au trône par l'administration française. Selon certaines sources, cette désignation a été faite par Gbèhànzin lui-même après consultation du *Fà*. Ce dernier, malgré sa défaite face aux Français, aurait toujours le souci de la continuité des institutions politiques et religieuses héritées des ancêtres. D'autres princes d'Agbómè estiment cependant que la succession d'Agò-Lí-Agbó a été une trahison. En tout état de cause, les rapports de force étaient tels qu'Agò-Lí-Agbó n'a pu accéder au trône du Dànxòmè qu'avec l'aval de l'occupant français qui, par un arrêté lu le 29 Janvier 1894 par Dodds, a fixé les règles qui régissent désormais la vie politique dans le royaume. L'autorité du roi est réduite à celle d'un simple chef de localité chargé principalement de présider les cérémonies traditionnelles d'Agbómè.

³³ Actuel Cotonou, capitale économique de la République du Bénin

Malgré les restrictions qu'impose l'arrêté du 29 janvier 1894, le fils de Glèlè, né et éduqué dans le milieu aristocratique, ne pouvait s'abstenir de faire valoir les traits de caractère qui découlent de son statut social. Agò-Lí-Agbó a donc continué de croire que le Dànxòmè et son roi sont au cœur de l'univers et que tout le pays devait leur être soumis. C'est ainsi que dès son accession au trône, il avait organisé des cérémonies de purification de la terre des ancêtres devenus impure à cause de l'ingérence des Blancs.

Ensuite, il offrit à son père Glèlè les funérailles que Gbèhànzìn n'avait pas pu faire en raison des guerres contre l'occupation française. Il entreprit aussi de restaurer les palais de Gèzò et de Glèlè qui avaient considérablement souffert lors de la prise d'Agbómè par les troupes françaises. Toujours dans le souci d'exercer la plénitude du pouvoir royal, Agò-Lí-Agbó se mit à affirmer son autorité sur ses sujets à travers tout le royaume. Il faisait lever des impôts en toute indépendance et châtiât sévèrement les populations qui, comme celles des régions d'Agonli (à 30 km environ au sud-est d'Abomey), se montraient rebelles. La répétition des actes d'indépendance finit par convaincre l'administration coloniale qu'Agò-Lí-Agbó n'était pas en état de jouer fidèlement le rôle qui lui a été conféré à travers l'arrêté du 29 janvier 1894. Cette cohabitation avec les colons a été en définitive une rude épreuve pour Agò-Lí-Agbó. Les Français mettront fin aux fonctions du roi par arrêté N° 102 du 12 février 1900.

Ainsi déchu, il est exilé au Gabon, puis ramené à Savè chez les Nago. Ce dernier lieu est peut-être choisi à dessein pour marquer négativement le prince d'Agbomé, car ces populations d'origine yoruba étaient parmi les pires ennemis du royaume de Dànxòmè. Après plusieurs décennies d'exil, Agò-Lí-Agbó fut retourné à Agbómè en 1925 comme simple citoyen. En 1926, il fut autorisé à construire sa maison près de Jègbè-Gbèndò³⁴. Avec l'effort conjugué de ses fils et de la main d'œuvre fournie par les chefs de quartier, les travaux de construction furent rapidement achevés. Agò-Lí-Agbó s'installa dans sa nouvelle demeure le 27 mai 1927 et y vécut jusqu'à sa mort en 1940.

³⁴ Quartier d'Abomey

Il est à noter que la démarche ci-avant et qui a consisté à une présentation successive de la douzaine de rois d'une même dynastie qui a fondé et régné sur cette aire géographique appelée aujourd'hui Abomey³⁵, permet de répertorier et d'identifier le patrimoine culturel et cultuel légué par eux et qui fait l'objet du présent travail.

3.2.- UN APERÇU DU PATRIMOINE CULTUREL LEGUE PAR LES ROIS

Sous l'égide des différents rois, le Dànxòmè a construit une civilisation riche d'apports de diverses origines. Les vestiges de ce passé constituent l'essentiel du patrimoine culturel matériel et immatériel qui font la fierté non seulement des descendants de ces rois mais également et en général celle du Bénin. Parmi les plus visibles de ces biens culturels figurent :

- les palais de fonction des rois dont l'ensemble couvre une superficie de 47 hectares, inscrits en 1985 sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO sur la base des deux critères ci-après :
 - **Critère (iii) :** Les palais royaux d'Abomey constituent un ensemble monumental de très grande valeur historique et culturelle en raison des conditions qui ont présidé à leur érection et des événements qu'ils ont abrités. Ils représentent l'expression vivante d'une culture et d'un pouvoir organisé, marque du passé glorieux des rois qui ont régné sur le Royaume du Dahomey de 1620 à 1900.
 - **Critère (iv) :** Organisés sous forme d'une succession de cours très hiérarchisées, l'accès de l'une à l'autre étant assuré par des portails bâtis à cheval sur les murs d'enceinte principaux, les palais royaux d'Abomey constituent un ensemble architectural unique. Ces structures fortifiées complexes illustrent l'ingéniosité développée par le pouvoir royal, à partir du milieu du XVIIe siècle, pour se conformer au précepte énoncé par le

³⁵ Plan de conservation, de gestion et de mise en valeur des palais royaux d'Abomey

fondateur du royaume Hwegbàjà « que le royaume soit toujours fait plus grand ».

- les palais privés des rois à partir de Tégbessou qui couvrent de vastes superficies restées pour l'essentiel à l'état de ruines. Sous les anciens rois, ces palais avaient été utilisés par les *Vidaho* qui y étaient restés pour s'exercer à la gestion des affaires publiques dans la perspective de leur future succession ;
- les temples de *Vodún* de diverses dimensions que l'on retrouve à tous les détours de rues dans la ville d'Abomey ; les plus impressionnants sont les *Hoga*³⁶ où se tiennent les célébrations en l'honneur des *Vodún* royaux. La plupart des temples de *Vodún* sont décorés de motifs divers à partir desquels les divinités auxquelles ils sont destinés sont facilement reconnaissables par les observateurs avertis ;
- les monuments qui rappellent des moments clefs de la vie du royaume, notamment les victoires et autres faits de guerre ;
- les expressions culturelles immatérielles que sont les cérémonies et rituels qui rythment l'ambiance de la ville et la rendent vivante en permanence.

A ce qu'il semble, le premier plus important de ces acquis en matière de culture immatérielle est le Fâ, d'origine yorouba/nago le Fâ est un mode divinatoire organisé autour de rituels spécifiques et de signes transcriptibles dont le décodage permet, selon les utilisateurs, de prédire des événements et de solutionner toutes sortes de problèmes. Dans le système de croyances du Dànxiòmè, le Fâ détermine en grande partie la vie de tout citoyen, y compris les rois qui y sont initiés. C'est d'ailleurs la seule initiation formelle relevant du *Vodún* que subit tout prince initié appelé à exercer les fonctions royales.

Sur un autre aspect de la culture immatérielle, les recherches permettent de reconstituer les règles qui sous-tendent l'organisation du pouvoir royal du Dànxiòmè. Les quarante-une (41) lois de Houégbaja ont été publiées par Alàdàyè (2008 : 23) qui les a aussi

³⁶ Littéralement : longues cases

analysées afin de « *cerner de manière cohérente la pensée et les préoccupations de gouvernance* » du roi du Dànxòmè. Dans le même ordre d'idées, Daavo Z. (2011, 178-179) a identifié huit (08) principes de gouvernement du Dànxòmè qui se présentent comme suit :

- 1- Il ne suffit pas qu'un roi soit selon les vivants, il faut aussi qu'il le soit selon les morts;
- 2- Que nul n'en arrive à tenter de dévoiler le Hwegbàjà-Kassoudo;
- 3- Que toute entreprise noble ou de bravoure menée sur le territoire du Dànxòmè, le soit au nom de Hwegbàjà;
- 4- Lorsque le roi envoie son fils au marché, il ne lui demande pas d'acheter des pagnes et des bijoux, mais de lui ramener le ganhounou (la domination);
- 5- Que le *Vidaho* (prince héritier) soit toujours d'origine princière par son père et roturière par sa mère;
- 6- Aucun prince ne séjournera au Hounkpamè (maison de Vodún), et aucune femme devenue épouse de roi ne retournera à Hounkpamè, même si elle y avait été initiée;
- 7- Il est interdit non seulement la vengeance individuelle, mais aussi l'exercice de toute autre justice que celle de Hwegbàjà;
- 8- On ne devient pas roi, on l'est de naissance.

Les lois qui régissent l'organisation et le fonctionnement du pouvoir royal du Dànxòmè, constituent une preuve de l'importance de l'œuvre des différents souverains qui ont marqué de leurs sceaux cet Etat qui, à la veille de la colonisation a donné du fil à retordre aux colons à travers une résistance reconnue comme des plus farouches. En dépit des difficultés d'authentification qui, espérons-le, seront résolues avec le temps, ces lois du Dànxòmè, entre autres choses, marquent une avancée notable en matière de législation propre aux traditions africaines et méritent d'être étudiées par des spécialistes de ces questions dans la perspective de leur mise au service des besoins d'ordre constitutionnel contemporain.

Les acquis culturels du Dànxòmè ainsi présentés de façon sommaire, n'ont été possibles qu'en raison de l'intérêt marqué des rois pour les faits de cette nature, qu'ils n'épargnaient aucun effort pour se les procurer, soit par voie pacifique, soit par des procédés d'ordre martial. En dernière analyse, l'ouverture d'esprit dont avaient fait preuve les rois du Dànxòmè, constitue un atout majeur dont les générations actuelles devraient tirer suffisamment profit. Pour l'instant, une telle alternative demeure timide, de sorte que l'immense ressource culturelle de la cité est soumise à un lent processus de dégradation. La succession au trône du Dànxòmè se fait en général de père en fils suivant des mécanismes bien précis, basés sur les qualités personnelles du prince candidat, les origines de sa mère qui ne doit pas provenir de la famille royale et aussi des considérations d'ordre politique. Elle est presque exclusivement réservée aux hommes.

Cet aperçu historique du fonctionnement de la cité d'Abomey, est fortement empreint d'une structuration à la fois ethnique et religieuse.

3.2.1- Structure ethnique et religieuse

Le groupe socioculturel dominant de la ville d'Abomey est fon. Elle est également peuplée d'autres groupes.

3.2.1.1- Structure ethnique

La ville d'Abomey est en majorité peuplée de Fon. En remontant dans le passé, l'histoire révèle que les autochtones du plateau d'Abomey étaient les Gedevis ou Iguédés d'origine Yoruba. Ces populations issues de l'ouest du Nigeria s'y sont installées par le processus des migrations. Mais au début du XVI^{ème} siècle, les Gedevis ont été dominés par des conquérants Adja ayant transité par Aladà. Cette invasion a donné naissance à la communauté ethnolinguistique Fon-Adja.

Avec les successions royales et pour des raisons guerrières, serviles ou commerciales, diverses ethnies se sont ajoutées aux populations Fon d'Abomey. Il s'agit des Mahi, des Haoussa, des Goun, des Yorouba, des Adja etc. Aujourd'hui encore, les migrations favorisent quelque peu cette convergence ethnique. Mais de par le caractère peu récepteur de la ville, les fon dominant largement en nombre les autres et représentent quatre-vingt-quinze pour cent (95%) de la population. La majorité des Fon reste attachée à l'héritage culturel ancestral. Les animistes cohabitent avec les chrétiens et les musulmans.

3.2.1.2- Structure religieuse

Les fon issus majoritairement des familles royales et des esclaves de guerres, ont le souci de sauvegarder le patrimoine culturel légué par leurs aïeux. Ils n'entendent donc pas abandonner la tradition. Ces défenseurs des croyances ancestrales cohabitent harmonieusement avec les catholiques, les protestants, les évangélistes et les musulmans. Ils représentent soixante-sept pour cent (67%) de la population alors que les catholiques représentent vingt et trois virgule un pour cent (23,1%) des Aboméens. On rencontre dans la ville des temples de *Nensúxwé*, de *sakpata*, de *hèviosso*, de *lissa* et des couvents d'*égoun* presque dans toutes les agglomérations. Ces lieux de cultes religieux sont régulièrement animés par les adeptes qui y rendent hommage aux *Vodún* et les sollicitent pour surmonter les difficultés de la vie.

**Tableau V : Analyse (SWOT) diagnostique et problèmes de développement de la
Commune d'Abomey**

GOUVERNANCE	
Forces	Faiblesses
- Existence d'élus locaux d'un certain âge permettant d'avoir une idée sur le patrimoine. - Présence d'un nombre important d'élus locaux qui ont un niveau d'instruction secondaire - Les chefs services sont tous les cadres BAC + 4 au moins - Utilisation de plusieurs Kanàux de communication : la radio, la télévision, les affiches publicitaires, les <i>gongonneurs</i>, les crieurs publics, les bulletins - Existence de plusieurs ONG intervenant dans la commune - Partenariat avec Albi en France - Partenariat avec une Ville Sud-Coréenne, - Partenariat avec AIMF - Partenariat avec Villes Unies pour la Pauvreté - Partenariat avec Coopération GTZ - Partenariat avec DANIDA	- Inégale représentation des arrondissements au sein du conseil communal - Faible proportion de femmes au sein du conseil communal et de l'administration communale - Inefficacité des Services administratifs - Inefficacité du dispositif de collecte des recettes fiscales - Inefficacité du dispositif de gestion des recettes surtout fiscales - Faible valorisation du potentiel touristique
Opportunités	Menaces
- Effectivité du processus de Décentralisation	- Forte dépendance de l'extérieur

ECONOMIE	
Forces	Faiblesses
- Croissance continue du budget de la Commune - transformation agro - alimentaire - Capacité des supports hôteliers à organiser les conférences et séminaires - fort potentiel en recettes touristiques et artisanal - Appuis financiers des Partenaires de la coopération décentralisée de la Commune - Présence d'une union de production de viande - Existence de structures d'appuis technique et financier (CeRPA, ONG, CLCAM, PADME, PAPME, Tontines locales) - Utilisation progressive de machines agricoles tels que les tracteurs, les motoculteurs - Existence d'une association des petites et moyennes entreprises agricoles - Existence de plusieurs corps de métiers - Existence de matières premières - Existence d'artisans qualifiés - Existence d'une coopérative d'arts traditionnels installée au Musée - Rénovation des marchés secondaires - Existence d'environ 7 marchés - Existence de structures de micro finance - Existence de Parc à bétail dans les arrondissements - Existence du Centre de Séchage des Fruits tropicaux ; - position stratégique de la commune	- Ressources financières de la Commune d'Abomey essentiellement fiscales - Baisse du taux de réalisation des recettes de fonctionnement - Baisse du taux de réalisation des recettes d'investissement - Incivisme fiscal - Insuffisance de moyens (humain et matériel) pour le contrôle et le recouvrement de l'impôt - Faible taux de l'épargne - Taux élevé de pauvreté - Faible taux de fréquentation des touristes - Faible niveau de production des produits du tissage - Absence d'une stratégie de sécurité alimentaire - Pression du lotissement sur les domaines agricoles - Importantes pertes post récolte - Sous valorisation des potentialités en eau et en terres - Destruction des palmeraies - Dégradation de voies inter quartiers et inter villages. - Inexistence d'un centre de formation des artisans - insuffisance de formation et de recyclage en dessin d'art, de teinture, finition, présentation et gestion - absence d'appui du pouvoir public et des palais royaux pour la promotion des produits artistiques - Faible contribution du tourisme au

pour les échanges commerciaux	budget communal - Faible initiative à la création d'un véritable circuit touristique régional - Encombrement des trottoirs des marchés au détriment des places non occupées dans les hangars - Faible performance des unités de transformations agroalimentaires - Technologie trop artisanale - Insuffisance d'appui zootechnique et vétérinaire au niveau caprin - Insuffisance d'appui zootechnique et vétérinaire au niveau porcin
Opportunités	Menaces
- Existence du marché intérieur national et international pour l'écoulement des produits - Existence de partenaires techniques et financiers	- Forte dépendance des finances extérieures - Non transfert des compétences en matière touristiques par l'Etat. - Prédominance et prééminence du secteur informel
SOCIAL	
Forces	Faiblesses
- Disponibilité d'un riche patrimoine culturel - Disponibilité d'un riche patrimoine culturel - Taux de scolarisation brut assez élevé qui est estimé à environ 60% contre environ 39% au niveau départemental - Existence d'une vingtaine d'écoles maternelles et une centaine d'écoles primaires - Présence de l'Ecole Normale des Instituteurs et d'une école normale privée de formation des instituteurs - Création d'un Centre universitaire. - Développement de l'artisanat	- Mauvaise valorisation du patrimoine à haute valeur touristique - Inégalité entre les arrondissements mais aussi disparité entre filles et garçons par rapport à la scolarisation - Manque de cantine dans certaines écoles éloignées - Dégradation et de la non conservation des sites - Inexistence d'infrastructures de sports et de loisirs - Manque d'appui à l'amélioration de la qualité et de la gestion des infrastructures hôtelières - Insuffisance d'incinérateur dans les

notamment le tissage - Qualificatif de Capitale Historique de la République du Bénin que porte cette Commune - Existence du site des Palais royaux publics qui couvre une superficie de 47 ha - Présence du musée historique d'Abomey classé Patrimoine Culturel Mondial par l'UNESCO depuis 1985 - Existence d'une dizaine de sites des Palais royaux privés et des musées privés - Existence de la place Goxò et d'une dizaine d'autres places historiques - Existence d'un office du tourisme - Existence d'un circuit touristique - Présence de cinq marchés historiques et des temples Vodún - Des réalisations des galeries artistiques - Existence d'une vingtaine de rythmes musicaux de la Commune avec des chorégraphies spécifiques - Diversité d'organisations culturelles - Existence de domaines prévus pour aménager des infrastructures (maison des jeunes, aires de jeux, bibliothèque...) - Organisation du festival de Danxomè - Existence d'hôtels, relais, auberges, restaurants et maquis - Existence de 7 Centres de santé, 1 maternité et 1 UVS - Crédits transférés et appui des PTF (OMS, FNUAP, FED, UNICEF, PNUD) - Existence d'un centre communal de santé	centres de santé de la commune - Manque d'équipements et de matériels sanitaires dans tous les centres de santé - Prolifération des centres de santé privés non autorisés - Insuffisance de services de planning familial - Non électrification de certains centres de santé - Faible taux de desserte en milieu rural et semi urbain - Absence de programme de réhabilitation des ouvrages hydrauliques - Dysfonctionnement dans les structures de gestion des points d'eau - insuffisance de postes avancés et de personnel de sécurité - Electrification partielle de la plupart des arrondissements - Prédominance de l'utilisation de l'énergie biomasse traditionnelle (bois de feu, charbon de bois)
--	---

- Existence d'un CHD - Existence de poste d'eau autonome - Existence d'une brigade territoriale, d'un commissariat central de police, d'un commissariat d'arrondissement - Couverture satisfaisante du réseau électrique de la SBEE au centre ville - Eclairage acceptable du centre urbain	
Opportunités	Menaces
- Possibilités de partenariat	- Flux migratoire - Recrudescence de l'insécurité
ENVIRONNEMENT	
Forces	Faiblesses
- Existence de ressources naturelles - Existence de ressources minières - Existence de lieux sacrés (sources et forêts) - Disponibilité de zones industrielle, administrative et commerciale - Existence de zones culturelle, touristique et de loisirs, zone historique faisant l'objet de prescription particulière en termes d'urbanisation pour préserver le patrimoine - Existence d'un plan directeur d'urbanisme Abomey - Existence de décharge finale - Existence d'un plan directeur d'assainissement - Habitat aéré et moderne - Zone viabilisée - Eclairage public - Eau potable	- Retard dans la réhabilitation, restauration et la spécialisation des palais royaux - Non achèvement des zones en lotissement - Non fonctionnement des points de regroupement - Non enlèvement des déchets par la ville - Taux élevé de production de déchets journaliers - Défécation dans la nature - Insuffisance d'ouvrages de drainage des eaux de pluie - Entretiens irréguliers des ouvrages - Voies dégradées - Habitat vétuste - Forte concentration humaine - Forte pression foncière - Zone industrielle non aménagée
Opportunités	Menaces
- Projet de réhabilitation de la ville d'Abomey	- Aléas climatiques - Inondations récurrentes

Source : YEKPON – Mai 2013

La commune d'Abomey, capitale historique du Bénin et chef lieu du Département du Zou, couvre une superficie de 142 km² avec une population de 108 367 habitants en 2012 (Projection population RGPH3). Selon le découpage administratif, elle compte sept (7) arrondissements dont trois (3) centraux à caractère urbain que sont Jègbè, Húnli et Viqólè et quatre (4) périphériques à caractère rural que sont Agbokpa, Dètòwu, Sèhùn et Zunzónmè.

Pendant que les arrondissements périphériques sont restés attachés à l'agriculture malgré les problèmes de baisse de fertilités et les difficultés d'accès à la terre, ceux urbains se sont spécialisés dans le commerce et l'artisanat. La commune d'Abomey, dispose de potentiels atouts valorisables et d'un riche patrimoine culturel et cultuel à haute valeur touristique jusque là mal exploité. Outre les secteurs du tourisme et de l'agriculture, ceux du commerce (surtout avec le marché Hunjolò) et de l'industrie pour l'exploitation des ressources naturelles et minières constituent l'essentiel des secteurs potentiellement pourvoyeurs de richesses individuelles et collectives à une bonne planification des actions au service de développement local. Abomey justifie avec la Commune de Bohicon, une position carrefour stratégique pour les échanges commerciaux ; lesquels sont aussi générateurs de revenus en termes de fiscalités pour la commune. Toutefois, ces atouts sont peu saisis et mal actualisés pour servir de sources de financement du développement communal. En effet, les ressources financières de la Commune d'Abomey sont essentiellement fiscales et évoluent en dents de scie depuis l'avènement de la décentralisation. En effet, le taux de réalisation des recettes de fonctionnement est passé de 80% en 1999 à 30% en 2003 et de 52,09% en 2012 pendant que celui des recettes d'investissement est passé de 50% en 1999 à 10% en 2003 et 31,85% en 2012. Certes, le budget de la Commune est passé de soixante dix millions en 1999 à trois cent millions en 2003 mais la grande ambition du Conseil Communal n'a été réalisée qu'à peine à 27% (soit 81 millions). Ce budget est passé à 957,27 millions en 2012 pour un taux de réalisation de **43%** (soit 411,6 millions). Il s'ensuit que non seulement le dispositif de collecte et de gestion des recettes surtout fiscales ne permet pas la réalisation des ambitions mais aussi, peu de sources génératrices de revenus sont exploitées ou valorisées.

En matière d'accessibilité aux services sociaux de base telle que l'éducation, le niveau d'instruction et d'accès à l'éducation primaire a été évalué par le taux de scolarisation brut. Ainsi, la Commune présente le taux brut le plus élevé au niveau départemental estimé à environ 60% des 39% général. Ce taux relativement élevé cache cependant assez d'inégalités entre les arrondissements mais aussi de disparités entre filles et garçons.

En termes monétaires, les différents indicateurs sont révélateurs de précarité dans laquelle vivent les populations d'Abomey et rendent compte de la perception locale que ces acteurs locaux ont de la notion de pauvreté. Ainsi, nous nous sommes investis dans la collecte des éléments référentiels de la situation de pauvreté selon cette perception populaire et le contexte particulier de la Commune d'Abomey. En effet, il est souvent admis ici que le vrai aboméen, (noblesse et fierté obligent) doit cacher sa pauvreté en « se faisant paraître » par son habillement (tissu généralement acheté à crédit) et par ses déclarations d'aisance (il affirme facilement à ses voisins et visiteurs: «je viens de manger du poulet avec amiwo³⁷ alors que le repas réel a été le lio/ pâte avec du piment »). Nous avons procédé, avec l'aide des personnes ressources, aux classements des différents arrondissements et de leurs villages et/ou quartiers de ville selon le niveau des ménages qui y vivent. De cette typologie, nous nous sommes intéressés aux quartiers et villages classés pauvres et riches dans les deux arrondissements à situation contrastée (Jegbè et Détôwu) dont les hommes et les femmes ont été classés selon la perception locale de la pauvreté/ prospérité de ces localités. Le tableau suivant présente la perception des habitants de la situation de pauvreté des différents arrondissements de la Commune. Selon la population les arrondissements d'Abomey peuvent être regroupés en trois catégories que sont ceux dans lesquels :

- le niveau de vie est acceptable et où les habitants se suffisent juste (« *E kponté kpèdè nu wé* »). Il s'agit des trois arrondissements centraux (*Vidólè, Jegbè, Húnli*);

³⁷amiwo : c'est une sorte de pâte assaisonnée avec les condiments qui est accompagnée du piment et du poulet

- le niveau de vie est bas et où les habitants se débrouillent sans parvenir à se suffire (« *Wama mon non* »). On y retrouve les arrondissements de Séhùn et Zunzónme qui se sont spécialisés dans le petit commerce et les activités de transformation agro – alimentaire;
- le niveau de vie est très faible et où les populations ne possèdent rien et ne peuvent que vivre de l'assistanat (« *Gbèdo nan non* »). Il s'agit des arrondissements d'Agbokpa et de Dètɔwu qui constituent le grenier vivrier de la Commune. L'agriculture est donc perçue comme étant l'activité des pauvres.

Malgré ces caractéristiques générales des arrondissements, ceux-ci présentent beaucoup d'inégalités et de disparités internes. Par ailleurs, il semble que la pauvreté est la chose la mieux partagée à Abomey et que les quartiers les plus riches sont à plus de 60% habités par des ménages que l'on désigne volontiers de pauvres. En effet, aux dires des enquêtés et des personnes ressources de ces localités, le quartier le plus riche qui porte le même nom que l'arrondissement de Jègbè (classé en première catégorie) compte parmi ses habitants environs 70% de pauvres contre 10% de riches.

Tableau VI : Typologie des arrondissements d'abomey et leurs habitants

Groupes/ Catégories	Dénomination	Arrondissements	Caractéristiques	Classement des Quartiers/ Villages		
				Riches	Moyens	Pauvres
G1	« Yé vo kpèdé » ou « E kpon té kpèdé nu wé » : Ils ont un niveau acceptable et se suffisent juste	Vidólè	Ceux sont des arrondissements centraux à caractère urbain avec une concentration des bâtiments administratifs, de résidences des autorités et des infrastructures sociocommunautaires. Zones	Hountondji	Agbodjanangan , Adandòkpóji	Ahouaga
		Jègbè	d'habitations des fonctionnaires à revenus réguliers, de commerçants et des artisans avec un accès facile à l'eau, l'électricité et au téléphone. Les commerçants et artisans dépendent des fonctionnaires et parviennent à stabiliser leur revenu en investissant dans les maisons et/ou boutiques à louer, dans les moyens de transport en commun. Zone lotie et/ou en cours de lotissement, la vente des parcelles y est florissant et permet aussi bien l'aménagement des maisons de collectivité que le passage sans grande difficulté la période de soudure alimentaire qui court de janvier à mai.	Jègbè	Jimè	Gbèkòn- xwégbó
		Húnli	Le nombre de repas par jour est réduit en cette période.	Húnli	Agblomè, Agnangnan	Zasá

G2	« wama mon non » Ils se débrouillent mais ne parviennent pas à se suffire	Séhùn	Ce sont des arrondissements périphériques à caractère rural situés sur terre de barre dégradée donc à très faible potentielle agricole mais avec une concentration de petits commerçants et revendeurs. Les activités de transformation constituent l'essentiel des occupations des habitants surtout des femmes. Les hommes se livrent aux consultations d'oracle et aux mouvements migratoires saisonniers pour aller monnayer leur savoir-faire dans le domaine spirituel et mythique. Pour les habitants de ces arrondissements, la seule utilisation qui reste pour leurs terres est leurs ventes et le développement du marché de vente de terre par le biais des opérations de lotissements programmées et initiées par les élus locaux. Ainsi, ces localités sont désignées comme étant des localités d'avenir par leurs résidents parce que destinées à accueillir les nouvelles infrastructures communales à installer par la Mairie. La période de soudure est difficilement supportée où la ration alimentaire journalière est limitée au gari + galette, ou lio+piment/ sauce (légume),.... Aussi les réseaux d'eau potable et d'électricité ne sont-ils point étendus aux localités de ces arrondissements.	Houao	Séhùn, Lèlè	Houéli
		Zouzounmè				

G3	« Gbèdo na non » Ils ne possèdent rien et ne vivent que de l'assistanat	Agbokpa	Ce sont des arrondissements périphériques à caractère rural. L'activité principale de cette zone demeure l'agriculture avec quelques unités de transformation agro-alimentaire. Ces localités n'ont ni eau ni électricité ni voies d'accès. La période de soudure est très difficile à supporter car les récoltes agricoles sont généralement vendues avant cette période. Les quelques citernes de ces arrondissements tarissent et les femmes et enfants de cette zone souffrent de malnutrition, d'anémie et sont convoyés aux centres de santé des arrondissements urbains.	Sonou – Dokòn, Ouémè	Gnassata
		Détòwu		Akouta Alomakan Détòwun, Kodji	Guèguèzagon

Source : Enquête diagnostique PDC/Abomey, Février - Juillet 2004

De cette perception, il apparaît que les populations de la commune vivent dans une situation de pauvreté. La réalisation de la stratégie nationale et régionale de la réduction de la pauvreté dans la commune d'Abomey passera par une meilleure valorisation des atouts, potentialités et opportunités au profit de ses habitants. Au titre de ces atouts et potentialités les domaines du tourisme, de la transformation agro - alimentaire (Afitin, huile de palme et ses dérivés, etc) et de l'artisanat (tissage, menuiserie –bâtiment, etc) se sont révélés économiquement porteurs pouvant générer aussi bien des ressources financières individuelles que collectives pour l'amélioration des conditions de vie. De ce fait, une connaissance approfondie des filières porteuses s'impose en vue d'une adéquation entre les mesures à prendre pour la valorisation de leurs atouts et les actions d'amélioration des conditions de vie des plus pauvres. A cet effet, quatre (4) filières ont été identifiées comme potentiellement porteuses de bien-être individuel et collectif. Il s'agit du tourisme, du afitin, de l'huile de palme et ses produits dérivés et enfin le tissage.

Tourisme

L'histoire a légué aux *communes du Plateau d'Abomey* (Abomey, Agbangnizoun, Bohicon, Jijà, Zakpota et Zogbodomey) un immense patrimoine historique constitué de sites, de places et de marchés. La majorité de ces sites et places « dits témoins de l'histoire » sont localisés sur le territoire administratif de la commune d'Abomey (capitale de l'ancien Royaume du Danxomè); ce qui justifie son statut de capitale historique du Bénin. L'ensemble du patrimoine culturel et cultuel de la commune d'Abomey présente une multitude de curiosités touristiques parmi lesquelles il est identifié entre autres:

- le site des Palais royaux publics qui couvre une superficie de 47 ha et qui abrite Musée Historique d'Abomey classé Patrimoine Culturel Mondial par l'UNESCO depuis 1985;

- les sites des Palais royaux privés qui sont environ une dizaine dans Abomey et qui constituent des lieux où les princes héritiers apprennent l'exercice du pouvoir avant d'accéder au trône;
- la place Goxò et environ une dizaine d'autres places historiques : Goxò, qui abrite aujourd'hui la statue du Roi Béhanzin a été le lieu de rencontre entre ce souverain et le général Dodds lors de la déportation ; c'est aussi le lieu de la proclamation du Marxisme Léninisme le 30 novembre 1974 par le gouvernement révolutionnaire du Bénin (Dahomey à l'époque);
- les marchés historiques : ils sont environ cinq (05) dans la commune avec chacun leur histoire et leurs spécificités. Parmi ces marchés figure celui de Hunjolò qui est le plus grand et qui a été créé par le Roi Gèzò entre 1830-1832 comme butin d'une guerre de conquête;
- les temples *Vodún* et les lieux sacrés (sources et forêts) : ce sont des lieux d'initiation, de cérémonies rituelles annuelles et de prières;
- etc.

A ces sites s'ajoutent des attractions culturelles que sont les réalisations des galeries artistiques, des musées privés et les rythmes musicaux de la commune qui sont plus d'une vingtaine avec des chorégraphies spécifiques et des occasions particulières d'exécutions. Paradoxalement, ce fort potentiel touristique dont dispose la commune d'Abomey est très peu valorisé de sorte qu'il attire très peu de touristes. En effet, les sites touristiques de la commune d'Abomey connaissent un faible taux de fréquentation. Ce faible niveau de fréquentation touristique résulte de l'inexistence d'un système de valorisation du patrimoine culturel et cultuel de la commune. En fait, la conservation et la gestion de la quasi-totalité de ce patrimoine culturel et cultuel demeure à la charge des familles, dignitaires et dépositaires qui avaient été jadis désignés par les Rois du Royaume. L'organisation monarchique ayant été remise en cause au profit de celle républicaine, les anciens systèmes de conservation et de gestion que détiennent les dépositaires et les dignitaires ont été abandonnés avec pour conséquence la dégradation des sites et le risque

de la perte de l'identité culturelle des peuples fon et assimilés. Aussi, ce faible niveau touristique de la commune ne permet-il pas aux différents acteurs du secteur (artisans, artistes, agriculteurs, hôteliers, etc.) de réaliser des revenus individuels ni d'améliorer les recettes communales à travers les taxes et impôts à percevoir sur les sites et auprès des acteurs de la filière.

En rapprochant la conservation du patrimoine du développement durable, on s'aperçoit qu'il existe entre les deux notions un lien à la fois souhaitable et logique. En effet, la capacité à être créatif à partir de la détention d'un actif artistique et culturel suppose une capacité à concevoir et réaliser des projets sur un mode qui peut différer de celui du marché : il faut définir clairement l'offre et la demande de services patrimoniaux. Cela suppose donc une capacité de s'organiser de manière transversale en concevant des relations qui n'existaient pas auparavant afin de mobiliser des acteurs aux compétences ou atouts complémentaires. Par ailleurs, le terme de capital social est souvent utilisé ici pour souligner l'importance de cette interaction entre les membres d'une même communauté aux côtés d'autres formes de capital (physique, financier, technologique, etc.). Face à une ressource communale, il faut imaginer les contributions de chacun et le mode de gouvernance de tous qui permettront de faire de cette ressource, la matière durable du bien être collectif.

Cependant, le patrimoine immatériel d'une communauté ou d'un territoire concerne non seulement le folklore ou l'artisanat mais aussi un certain nombre de savoir-faire qui ont contribué à définir les espaces bâtis, les articulations entre ces espaces et le milieu naturel, les artefacts des modes de vie. En outre, ce patrimoine immatériel a évolué dans le temps, le fil conducteur étant en général la volonté de maîtriser le développement de la vie de la communauté sur un territoire donné, en surmontant les difficultés mais aussi en exploitant les opportunités techniques et commerciales notamment. Il n'en reste pas moins que les communautés acquièrent dans le temps des capacités « de discernement », lesquelles vont associer aux valeurs, ressources et symboles. L'existence de telles capacités de discernement leur permet de tirer parti du potentiel que représente la globalisation dès lors que les diversités culturelles peuvent s'y faire reconnaître et valoriser. Mettre l'accent sur un

patrimoine immatériel, c'est donc élargir le sens et la portée que peut avoir un patrimoine matériel face aux opportunités et aux contraintes de la globalisation. C'est aussi souligner qu'il n'y a pas d'analyse d'un monument qui ne touche à celle de la créativité sur un territoire donné. Cette créativité peut concerner le folklore, l'artisanat d'art, la gastronomie, les techniques de conservation, et un projet de monument ou de site peut être ici le moyen de souligner la part de ce qui, dans ces ensembles, gagne à l'invariance et ce qui peut changer en bénéficiant d'opportunités technologiques et commerciales. Cette dimension culturelle peut ainsi induire des changements positifs par exemple en donnant à une communauté une confiance et une visibilité qu'elle n'avait pas ; ce qui lui permettra d'entreprendre de nouveaux projets. La mise en évidence d'une ressource artistique ou historique ne garantit certainement pas à elle seule, ce processus ; mais elle peut sécréter une nouvelle manière de voir un avenir sur un lieu donné et de distiller de nouveaux projets.

Il s'ensuit que la réhabilitation du patrimoine culturel et cultuel d'Abomey pour une valorisation touristique permettra une amélioration des conditions de vie des artistes, artisans, agriculteurs, restaurateurs, etc. et leurs ménages (soit environ 75% de la population active) et la création de nouveaux emplois. Le développement de la filière participera fortement de ce fait, à la réduction de la pauvreté à Abomey et au financement des infrastructures sociocommunautaires de base. Ainsi, l'analyse diagnostique de cette filière réalisée lors de l'élaboration de son Schéma de Développement Sectoriel dans les Communes du Plateau d'Abomey (SDS Tourisme, 2003) a permis aux acteurs et élus locaux de définir les orientations stratégiques de développement de la filière « tourisme » qui est de : *« Développer le secteur du tourisme comme source substantielle de revenu pour les ménages et pour la commune par :*

- la réhabilitation et la promotion du patrimoine culturel, cultuel et naturel de la commune, le développement et le marketing de circuits touristiques;
- la réalisation d'un festival annuel du Danxomè mobilisant de plus en plus de touristes nationaux et internationaux;

- l'appui à l'amélioration de la qualité et de la gestion des infrastructures hôtelières.

Tissage

D'après l'organisation et la spécialisation des quartiers de l'ancien royaume du Danxomè, les entreprises de tissage se rencontrent dans les quartiers Hountondji (arrondissement de Viqólè) et Gbèkòn-Xwégbó (arrondissement de Jegbè). Les tisserands d'Abomey, en fonction de leur lieu d'installation, leurs stratégies de vente et leur appartenance ou non à une association peuvent être regroupés en quatre catégories comme le montre le tableau suivant :

Tableau VII: Typologie des tisserands de la commune d'Abomey

<i>Types</i>	<i>Caractéristiques</i>	<i>Origine</i>
Tisserands membres d'association de tisserands	Ils ont un atelier de travail avec le matériel de tissage Ils disposent des boutiques d'exposition des produits confectionnés Ils ont le privilège de vendre au musée historique d'Abomey ou au musée d'Agongló	95% sont d'Abomey 5% sont des localités hors
Tisserands grossistes	Ils possèdent leur atelier de travail avec le matériel de tissage Ils disposent d'une clientèle bien connue composée de revendeurs à qui ils livrent en gros leurs articles.	d'Abomey (départements des Collines, du Mono, Couffo, etc.)
Petits tisserands	Ils n'ont pas une clientèle fixe. Ils sont à tout moment à la recherche de clients. Ils possèdent le matériel de tissage et exercent leur métier à la maison ou au bord des voies.	

Tisserands manœuvres	Ils n'ont ni atelier de travail ni de matériel de tissage. Ils vendent leurs forces de travail aux tisserands grossistes et aux membres des associations de tisserands	
-------------------------	---	--

Source : *Enquête diagnostique PDC/Abomey, Février - Juillet 2004*

Les produits du tissage sont vendus sur le marché intérieur national (90% de production) et le marché extérieur international (10%). Par ailleurs, de la proportion des produits de tissage écoulee sur le marché national, 85% sont consommés hors des frontières de la commune d'Abomey (notamment à Cotonou) contre seulement 15% pour les résidents et les touristes nationaux en visite dans cette cité historique. Mais il est à préciser que selon les tisserands, la production ne répond pas encore à la demande sur le marché national.

Les mois de septembre à mars/ avril couvrant les fêtes de fin d'année, de pâques et les vacances scolaires et universitaires constituent les périodes favorables pour l'écoulement des produits de tissage.

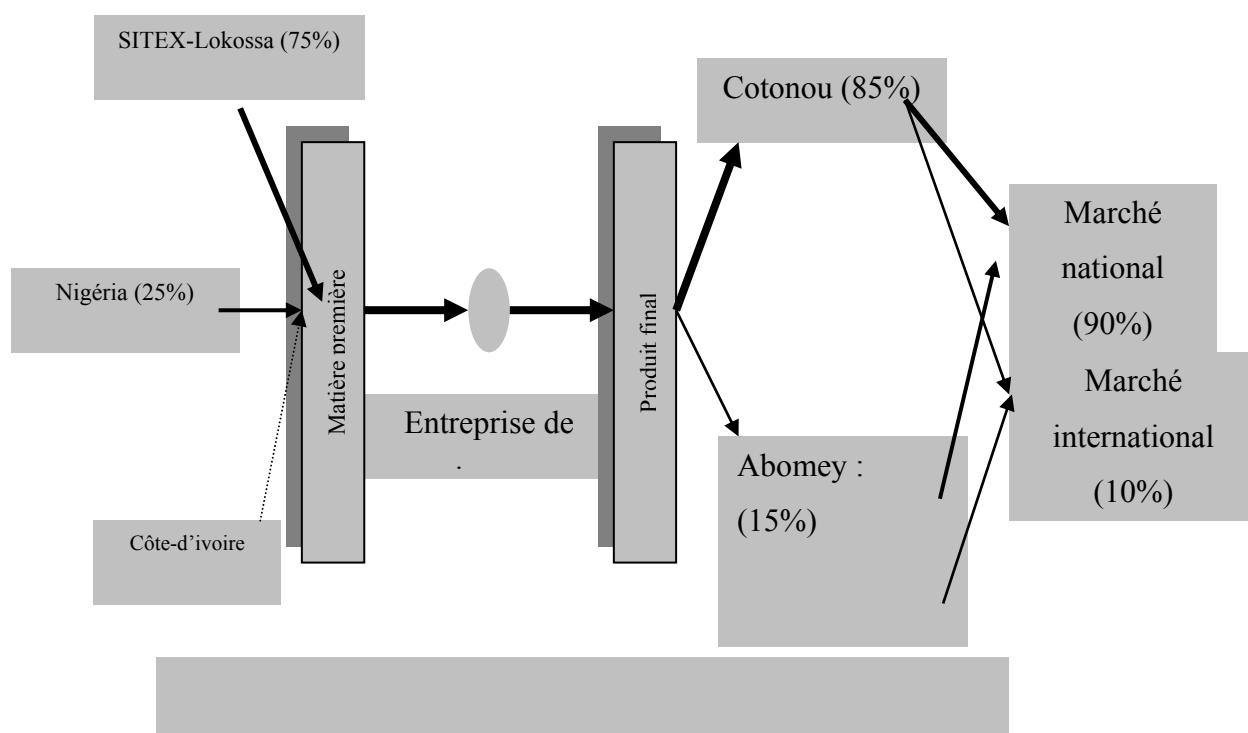


Schéma 1 : Flux de produits de tissage

Source : Plan de développement communal (PDC) – FIDESPRA 2004

Ce secteur mobilise un certain nombre d'acteurs qui peuvent être répartis en trois (03) catégories. Ce sont (cf. schéma 2) :

- les fournisseurs de matières premières, en amont de la production (tissage) ;
- les couturiers, en aval du tissage et assurant les travaux de finition; et
- les ouvriers tisserands qui interviennent au niveau de la production.

Les ouvriers sont pour la plupart des Aboméens. Cependant, on en trouve quelques-uns qui viennent des localités environnantes comme Jijà. Ces ouvriers sont utilisés souvent par les tisserands membres des associations et les tisserands grossistes.

Les tissus issus du tissage sont soumis à l'expertise des couturiers qui en font des tenues vestimentaires. Deux types de contrats peuvent lier les tisserands aux couturiers. Les tisserands peuvent engager des couturiers qui travaillent directement dans leurs ateliers ou ils peuvent rechercher un couturier une fois le tissage achevé. Le schéma suivant montre la position qu'occupe chaque acteur dans la chaîne de production.

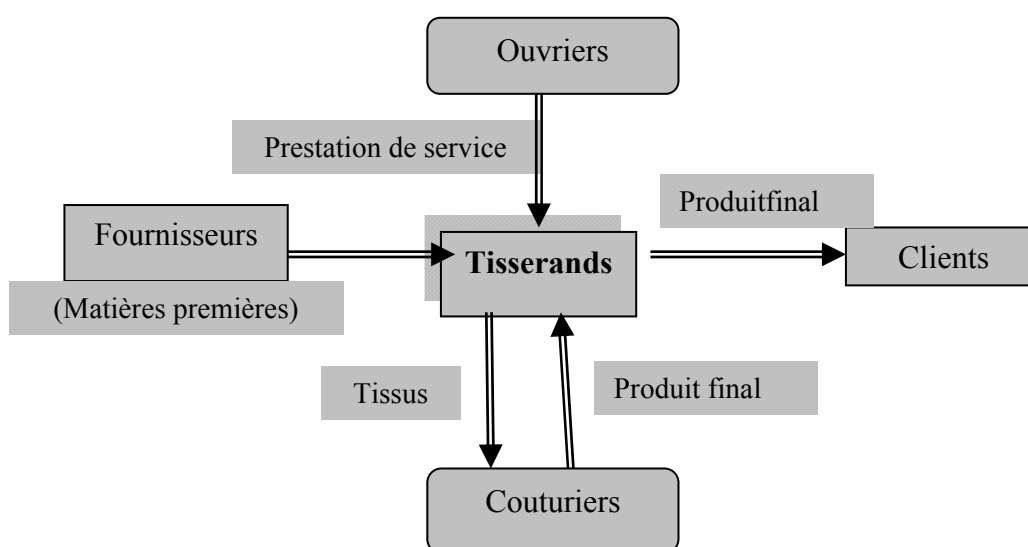


Schéma n°2: Relations entre les principaux acteurs de la filière

Source : *Plan de développement communal (PDC) – FIDESPRA 2004*

De cette présentation de la Commune d'Abomey, de ses ressources, potentialités et des conditions et niveau de vie de ses habitants, il apparaît que toute option politique visant son développement doit s'atteler à améliorer les conditions et cadres de vie des populations. Or l'idée de développement signifie un processus de changement capable de faire passer le territoire en tant que réalité économique, sociale, institutionnel, d'un état de moins être à un

autre de mieux être. Ainsi, si le développement local de la commune d'Abomey consisterait à exploiter toutes les potentialités dont elle dispose, alors le plan de développement qui en découle peut s'inscrire dans une perspective à dominance culturelle. Le plan de développement communal d'Abomey devrait donc pouvoir se fonder sur la culture. Pour Xavier Greffe, « Le rôle de la culture dans le développement local » in *Institutions et vie culturelles*, sous la direction de Guy Saez, La Documentation française, Paris, 1996), le rôle de la culture dans les démarches de développement est essentiel. Il la considère comme étant « *au premier rang des conditions permettant d'améliorer le cadre, les conditions de vie et l'image d'un territoire* ». Il s'agit ainsi de voir ce que la culture peut apporter aux collectivités locales, sans considérer pour autant le seul facteur économique, mais sans le négliger non plus ; ce dernier étant une des composantes majeures, sinon la plus importante au regard des diverses définitions, du développement local. Néanmoins, il semble que l'économie ne soit pas suffisante dans la définition du développement local. Développer un territoire ou une communauté revient à développer son identité, sa qualité de vie, et à mettre en commun, mettre en réseau sa population de façon à recréer une forme de solidarité entre les individus ; ce qui resitue de la question de la participation communautaire.

Greffe définit ainsi deux manières de considérer le rapport entre la culture et le développement local :

- la première manière consiste à considérer que les activités culturelles, tels que le spectacle vivant, les arts dans leurs diverses formes ou encore la mise en valeur du patrimoine, permettent d'améliorer le cadre de vie et apportent de nouvelles créations d'emplois sur le territoire. Développer le champ culturel serait donc à long terme un apport économique non négligeable ;
- la deuxième manière consiste à montrer qu'en développant des activités artistiques, « *on diffuse sur un territoire des capacités de réflexion, de création et de projet qui excéderont le seul secteur artistique pour profiter de l'ensemble des activités. Pour des territoires en crise de reconversion et à la*

recherche d'activités nouvelles, les activités artistiques et culturelles offrent un potentiel qui peut aller au-delà du seul discours de la réhabilitation du patrimoine local ou la production de festivals pour ouvrir la voie à une création d'activités soutenables ».

Les attentes en termes de développement local sont souvent centrées avant tout sur l'économie du territoire. Cette règle ne déroge pas à la culture. Les porteurs de projet, comme la population, considèrent les retombées économiques comme le facteur premier de réussite d'un projet. En proposant une activité culturelle pendant toute l'année sur un territoire donné, en dépassant la simple manifestation événementielle, les acteurs du projet vont remobiliser la population touristique du territoire, et ainsi dynamiser l'activité économique. Ce qui garantirait les flux touristiques, générateurs de revenus. La culture apparaît donc ici comme un facteur d'attractivité du territoire.

En somme, au regard des atouts considérables et opportunités majeures dont dispose la commune d'Abomey, la fiscalité sur ressource devrait être coordonnée pour permettre un réel auto financement du développement à la base. Et si le tourisme est identifié aujourd'hui par l'Organisation Mondiale du tourisme (OMT) comme la troisième source de croissance économique, il s'ensuit donc sa promotion non seulement au profit de cette croissance nationale mais aussi et surtout au profit des collectivités territoriales décentralisées à valeurs culturelles potentiellement valorisables. La richesse patrimoniale d'Abomey constitue à cet effet, une véritable composante d'accroissement des ressources fiscales et par surcroît de développement local.

CONCLUSION PARTIELLE

La déclinaison de la problématique du développement socioéconomique de la commune d'Abomey, avec une mise en évidence, l'identification et l'analyse des problèmes et obstacles à son développement ainsi faite dans cette première partie, il apparaît opportun dans la deuxième partie, de passer en revue, les éléments constitutifs du patrimoine culturel de cette cité historique afin d'aller vers une approche objective des défis de sa conservation pour entrevoir leurs perspectives touristiques. Bref, toutes choses susceptibles d'induire à terme le développement socioéconomique de cette commune.

DEUXIEME PARTIE :

**PATRIMOINE CULTUREL ET PERSPECTIVES
TOURISTIQUES DANS LA CITE HISTORIQUE D'ABOMEY**

CHAPITRE IV : PATRIMOINE CULTUREL ET DEFIS DE

L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE A ABOMEY

Le cadre sociohistorique du patrimoine culturel d'Abomey fait référence à nombre d'éléments dont tout à la fois le patrimoine matériel et le patrimoine immatériel, en somme, un patrimoine pluriel fait de normes en matière d'accession au trône et relatives aux funérailles du roi défunt, à la place du *Vodún* dans l'organisation du pouvoir, à la divination par le *Fâ* et, en général, au patrimoine légué par les rois d'Abomey.

4.1- CONTEXTE HISTORIQUE ET ELEMENTS CONSTITUTIFS DU PATRIMOINE CULTUREL D'ABOMEY

4.1.1 Contexte historique

4.1.1.1- Palais royaux d'Abomey

Brève description

De 1625 à 1900, douze rois se succédèrent à la tête du puissant royaume d'Abomey. A l'exception du roi Akábá, qui utilisa un enclos distinct, chacun fit édifier son palais à l'intérieur d'un enclos entouré de murs de pisé tout en conservant certaines caractéristiques de l'architecture des palais précédents dans l'organisation de l'espace et le choix des matériaux. Les palais d'Abomey fournissent un témoignage exceptionnel sur un royaume aujourd'hui disparu.



Photo 3 : Palais royaux d'Abomey ©

Source Joachim Huber/ UNESCO/CLT/WHC

Les palais royaux d'Abomey sont le témoin matériel essentiel du Royaume du Dahomey qui se développa à partir du milieu du XVII^e siècle selon le précepte énoncé par son fondateur, Hwegbàjà, « *que le royaume soit toujours fait plus grand* ». Sous les douze rois qui se succédèrent de 1625 à 1900, ce royaume s'affirma comme l'un des plus puissants de la côte occidentale de l'Afrique. Le site des palais royaux d'Abomey avec ses 47 ha de superficie est constitué d'un ensemble de dix palais dont certains sont construits les uns à côté des autres et d'autres superposés, suivant la succession au trône. Ces palais obéissent aux principes liés à la culture Aja-Fon et constituent non seulement le centre de décision du royaume, mais aussi le centre d'élaboration des techniques artisanales et le dépôt des trésors du royaume. Le site comprend deux parties puisque le palais du roi Akábá est séparé de celui de son père Hwegbàjà par une des voies principales de la ville et quelques zones d'habitations. Ces deux zones sont encloses de murs d'enceinte en bauge partiellement conservés. Les palais présentent des constantes organisationnelles car chacun est entouré de murailles et s'articule autour de trois cours (extérieure, intérieure, privée). L'utilisation de

matériaux traditionnels et de bas reliefs polychromes sont des caractéristiques architecturales importantes. Aujourd'hui, les palais ne sont plus habités, mais ceux du roi Gèzò et du roi Glèlè abritent le musée historique d'Abomey qui illustre l'histoire du royaume et sa symbolique à travers une volonté d'indépendance, de résistance et de lutte contre l'occupation coloniale.

L'authenticité du site repose sur la continuité de fonction des palais. La célébration plus ou moins régulière des cérémonies traditionnelles et l'organisation de travaux de remise en état des bâtiments réalisés à l'occasion de manifestations particulières, dans le respect du savoir-faire traditionnel, renforcent le caractère d'authenticité du site. Par ailleurs, certains éléments tels les Djexo (case qui abrite l'esprit du roi), Adoxo (tombe du roi) et autres lieux sacrés ont toujours fait l'objet d'attention particulière en ce qui concerne le respect des matériaux traditionnels. La terre de barre, l'eau, le bois, la paille et les techniques traditionnelles de construction demeurent des repères de toute intervention devant permettre une bonne transmission de cet héritage aux générations montantes. Au total, nombre d'initiatives ont été prises dans une perspective dynamique et avec la logique d'une continuité de la tradition.

Eléments requis en matière de protection et de gestion

L'adoption et la promulgation de la loi n°2007-20 du 23 août 2007 portant protection du patrimoine culturel et du patrimoine naturel à caractère culturel en République du Bénin, ainsi que l'arrêté portant règlement d'urbanisme de la zone tampon du site classé par la Mairie d'Abomey en 2006, offrent un cadre sécurisé de protection du bien. En outre, le site des palais royaux d'Abomey comporte toujours des espaces sacrés qui font l'objet de respect par les familles royales et les populations. L'organisation des cérémonies de rituels en constitue encore des formes particulières d'une sauvegarde appropriée. La gestion administrative, technique et participative du site est réglementée par arrêtés du Ministre en charge de la culture. Outre l'existence d'une structure technique de gestion quotidienne dirigée par le Gestionnaire du Site, un Conseil de Gestion impliquant toutes les parties

prenantes (mairie, populations, familles royales, spécialistes du patrimoine, Etat) permet une gestion participative dynamique de ce bien. Les actions entreprises sur ce site respectent les prévisions du plan de conservation, de gestion et de mise en valeur du site. La précarité des matériaux de construction utilisés sur le site, les actions anthropiques et les phénomènes naturels susceptibles de menacer l'état de conservation du bien, sont autant d'éléments qui bénéficient d'une attention particulière soutenue par un plan de gestion des risques et d'un système de suivi et de contrôle, tant de la gestion que des différents modes d'intervention sur le site.

Les palais royaux d'Abomey représentent un témoignage exceptionnel d'une tradition culturelle devenue vulnérable au fil du temps. Encore utilisés pour des rituels traditionnels et pour des cérémonies royales, les édifices qui composent les palais sont importants non seulement en raison du passé qu'ils représentent, mais aussi pour la tradition qu'ils contribuent encore aujourd'hui à maintenir. Pour une société qui ne connaît pas la tradition écrite, leurs bas-reliefs, utilisés comme éléments décoratifs, cristallisent la mémoire du passé, en illustrant les événements les plus significatifs de l'évolution du peuple des Fon, en glorifiant les victoires militaires et le pouvoir de leurs différents rois, et en documentant les mythes, les coutumes et les rituels de ce peuple.

Le royaume africain occidental d'Abomey (autrefois Dànxòmè), fondé en 1625 par les Fon, s'est développé en un puissant empire militaire et commercial. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la principale source de richesse de ce royaume était la vente de prisonniers de guerre aux marchands d'esclaves européens qui leur faisaient traverser l'Atlantique en direction du Nouveau Monde. Chacun de ces douze rois bâtit un somptueux palais sur le domaine royal d'Abomey, tous à l'intérieur de la même aire délimitée par des murs d'argile mélangée à de la paille, en conservant la disposition des espaces et les matériaux de construction des palais précédents. Tous présentent un certain nombre de constantes structurelles bien caractéristiques : à l'intérieur de l'enceinte, chaque palais a ses propres murs et est édifié autour de trois cours. La cour externe est le lieu des cérémonies rituelles et

des parades militaires, la cour interne et la cour privée donnent accès à la résidence du roi et des reines de deux différentes zones, celle des palais et celle, au nord-nord-est, du palais d'Akábá. Au fil des siècles, le complexe palatial s'est enrichi de constructions, de dépendances, de décors muraux, de sculptures, ainsi que d'une série de bas-reliefs complexes en terre. Ceux-ci étaient utilisés comme élément décoratif fondamental dans la façade de la plupart des palais. Les décors muraux montrent que la puissance militaire du royaume d'Abomey était fondée, en partie, sur des groupes de guerrières qui rivalisaient avec les hommes en fierté et en courage ; ils figurent aussi des animaux mythiques qui symbolisent les caractéristiques des rois et leurs pouvoirs en tant que souverains.

Pour s'opposer à l'occupation française de 1892, le roi d'Abomey Gbèhànzin ordonna la destruction par le feu de la ville et de ses palais. La salle des Bijoux, qui était le palais d'un roi antérieur, a été l'une des rares structures à survivre à cet incendie ; ses bas-reliefs sont donc d'une importance considérable en tant que souvenir historique de la riche culture des Fon.

4.2- REGLES ET MODE D'ACCESSION AU TRONE DU DANXOMÈ

Les normes ici sont relatives à la désignation et à la formation du prince héritier, ainsi qu'à la cérémonie d'intronisation du nouveau roi.

4.2.1- Désignation du prince héritier

Le processus d'accession au trône royal d'Abomey obéit à des règles bien précises que les rois étaient tenus d'appliquer. Ces règles ont été élaborées par Hwegbàjà (1645-1685) le fondateur, et ont été perpétuées pour l'essentiel jusqu'à la fin du royaume. Pour être prince héritier, il fallait nécessairement être de sexe masculin, avoir une filiation royale et

être de mère roturière. Ainsi, aucune reine-mère d'Abomey ne provient de la famille royale.³⁸

Ensuite, le prince le *Vidaho* est nécessairement connu avant la mort du roi en exercice. Il est désigné parmi les princes de bonne moralité et jouissant d'une bonne santé mentale et physique. Mais cette désignation doit être approuvée par le *Fâ*. Alors, il devient l'adjoint du roi et l'assiste constamment dans l'exercice de ses fonctions. De même, dès qu'il est connu et présenté au peuple, le *Vidaho* est initié au *Fâ* par le grand prêtre de *Fâ* du roi. Pour le prince héritier Kondo (futur Gbèhànzìn) par exemple, l'initiation a été présidée par le *Bokonon* Guèdègbé. En outre, l'origine roturière des reines-mères et le rôle du *Fâ* dans la désignation du prince héritier, sont des principes sacrés auxquels est attachée la dynastie royale.

Le tableau VIII ci-après montre les origines de celles-ci.

³⁸ Enquêtes de terrain mai 2012 et informations confirmées par Djimassè Gabin, Responsable de l'Office du Tourisme d'Abomey en juin 2012

Tableau VIII : Origines des reines-mères du royaume d'Abomey

Rois	Reines mères	Origines des Reines mères
Hwegbájà	Nanyé SAVA	Wasa (dans l'actuelle commune de Zogbodomè)
Akábá, Hangbé et Agajà	Nanyé ADONON	Wasa (dans l'actuelle commune de Zogbodomè)
Tégbesú	Nanyé Houandjilé	Adja-Honmè (dans l'actuelle commune de Klouékanmè)
Kpingla	Nanyé Cayi	Houéli-Séhùn (dans l'actuelle commune de Jijà)
Agɔngló	Nanyé Sènoumè	Monkpa (dans l'actuelle commune de Savalou)
Adandozan	Nanyé Djèto	Ouinhi (en territoire mahi d'Agonli)
Gèzò	Nanyé Agontinmè	Tindji-Zèko (dans la commune actuelle de Zakpota)
Glèlè	Nanyé Zoyindi	Dakplakanmè (dans la commune actuelle de Kétou)
Gbèhànzìn	Nanyé Zèvoton	Agbómè-Kandofì (devenu ville et commune d'Abomey-Calavi)
Agò-Lí-Agbó	Nanyé Kannayi	Kpogbè (dans la commune actuelle de Jijà)

Source : Enquête de terrain juin 2012.

Cette ouverture sur la couche roturière habituellement exclue des prérogatives réservées aux princes, n'entame en rien le statut de prince dont jouit le *Vidaho*. Mais il doit, avant tout, être soumis à un long et rigoureux apprentissage des rouages de la monarchie,

assuré par des dignitaires de confiance³⁹. Le but de cette initiation est de faire du prétendant au trône de Hwegbájà, un roi digne de perpétuer la tradition des ancêtres. Ceci est justifié encore par le type de formation qu'il reçoit.

4.2.2- Formation du prince héritier

L'exercice de la fonction royale étant d'une importance majeure, le responsable doit avoir une bonne connaissance de l'histoire du royaume et des règles qui régissent son fonctionnement au point de vue sacré, politique comme profane. Plusieurs acteurs interviennent dans ce cursus de préparation à la gestion des affaires de l'Etat⁴⁰. Il s'agit principalement :

- des précepteurs désignés qui sont des hommes de confiance, de préférence des descendants de la famille royale reconnus pour leur connaissance du pays et leur sagesse ; par exemple, le prince Kondo (futur Gbèhànzìn) a eu pour précepteur Adandozan, le prédécesseur de Gèzò;
- du Grand *Bokonon* (prêtre de *Fâ*) qui a pour mission d'initier le *Vidaho* au *Fâ* en le conduisant à la forêt sacrée pour les rites indiqués à cet effet. C'est d'ailleurs la seule initiation formelle aux croyances religieuses que subira le prince en question parce que la coutume interdit aux citoyens de rang princier de se faire initier dans les concessions de *Vodún*. Gbèhànzìn a été initié au *Fâ* par le *Bokonon* Guèdègbè qui était aussi celui de Glèlè;
- du roi lui-même qui se fera assister par le prince héritier dès que celui-ci est désigné ; en cas d'empêchement, il lui confie l'intérim.

Tout ceci fait comprendre et dire que le vrai faiseur du Roi est quelqu'un de confiance et qui fait partie de l'intimité de la cour royale. La préparation du prince héritier implique donc son immersion dans le triple monde du sacré, du politique et du social. A tout

³⁹ Idem - Enquêtes de terrain mai 2012 et informations confirmées par Djimassè Gabin, Responsable de l'Office du Tourisme d'Abomey en juin 2012

⁴⁰ Enquêtes de terrain à Abomey- terrain de recherche

cela s'ajoute la préparation militaire, car il est « *responsable du corps d'armée des princes* » (Djivo, A., 1977, 91). Cet aspect militaire est nécessaire pour lui permettre de participer aux campagnes guerrières avant comme après son intronisation officielle.

4.2.3 - Cérémonie d'intronisation du nouveau roi

L'intronisation du nouveau roi intervient peu de temps après le décès de l'ancien roi. La vacance du pouvoir ne durait pas plus de trois jours pendant lesquels la liquidation des affaires courantes est assurée par le Migán. Puisque le successeur était connu depuis plusieurs années, il n'est plus besoin d'organiser sa désignation parmi les princes, ou une élection comme cela se fait couramment de nos jours. Ce prince, qui est déjà resté près de son père et de ses précepteurs pour apprendre à gouverner, devait seulement être installé de façon officielle. De son père, il avait déjà reçu en secret, l'objet sacré qui symbolise le pouvoir, c'est à cet objet que Djivo fait allusion en ces termes : « *Chaque souverain régnant d'Agbome conservait d'ailleurs sur lui une calebasse miniature, symbole de la pérennité et de la puissance du royaume. Il devait la transmettre à son successeur* » (Djivo, 1979 : 209).

Le sacre du roi se déroule suivant une procédure dont la plupart des aspects sont hautement sacrés. A travers sa pièce de théâtre Kondo le requin, Pliya (1966 : 21-26) décrit l'intronisation du roi Gbèhànzìn qui comprend les principales étapes que voici :

- 1- la nuitée de méditation sur le tombeau des anciens rois, où le prince héritier séjourne tout seul⁴¹;
- 2- arrivée du futur roi précédé par le Agasúnon qui entre dans la salle à reculons;
- 3- remise par Agasúnon des attributs du pouvoir : siège, sandales, récade ;
- 4- port du collier de perles bleues que Agasúnon lui met au cou en prononçant les paroles suivantes : « *Je te proclame roi des perles, l'égal de "« Dan Aïdo-Wêdo", «l'inaccessible arc-en-ciel, l'unique source des richesses du Dànxòmè, qui dispense la pluie à profusion* » ;

⁴¹ Le temps de tester son courage et l'occasion d'entrer en intimité avec le monde des esprits, de ses aïeux.

- 5- présentation par le roi de l'amulette sacrée suivie du commentaire du Agasúnon: *«Ton père Dada Glèlè t'avait remis cette amulette sacrée qui symbolise le Dànxòmè. Tant que tu la détiendras, ce pays sera ton royaume »*. Selon Djivo (1979 : 209), cet objet remis par Glèlè à son Vidaho est plutôt une calebasse miniature;
- 6- arrivée dans la salle des Ministres et des princes sur invitation du Migán (Premier Ministre), qui s'installent autour du roi;
- 7- proclamation par le roi de son nom de règne : *« Gbèhan zin aĩ djrè »* ;
- 8- prosternation des Ministres et princes qui, à tour de rôle, font allégeance au nouveau détenteur du trône de Hwegbájà. A son tour, le Migán déclare : *« Maître de l'aurore, votre premier ministre reconnaissant. Migán Agbèdjèkou, vous sera plus dévoué qu'un chien »*;
- 9- désignation par le roi du commandant de l'armée, la Gahou, qui accueille cet acte de confiance en ces termes : *« Vous êtes le père de ma vie. Je donnerai jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour payer ma dette de reconnaissance »*.
- 10- discours d'intronisation à travers lequel le roi annonce les défis de son règne et réaffirme son nouveau statut : *« Pour accéder au trône, j'ai vaincu la trahison et le doute. Maintenant, je domine le monde des vivants et celui des morts »*. Gbèhànzìn annonce aussi d'éclatantes funérailles pour son père ;
- 11- réjouissance populaire : largesses au peuple, louanges du Kpanlingan, musique et toutes sortes de manifestations requises pour la circonstance : *« Que les arbres, les buissons frémissent d'allégresse car Gbèhànzìn prend possession du monde »* (Pliya, 1966 : 29).

Onze (11) étapes (les plus importantes) pour une cérémonie solennelle dont la plupart sont empreintes de sacralité et d'engagement politique. Il s'agit essentiellement de la transmission du pouvoir par les ancêtres et les hommes qui sont de hauts dignitaires retenus par la tradition pour accomplir cette importante mission. Le courant structuro-fonctionnaliste

de Talcott Parsons, peut servir de base à l'analyse de cette analogie des onze étapes ci-dessus, caractéristiques du système de sacre des rois dans l'ancien royaume d'Abomey.

En effet, avec Parsons, les fonctions auxquelles doit satisfaire tout système social pourraient se réduire à quatre impératifs (fonctionnel prerequisites) : (i) *maintien des modèles de contrôle assurant la stabilité culturelle et reproductive des valeurs* ; (ii) *intégration interne des unités constitutives du système social* ; (iii) *réalisations des fins collectives* ; (iv) *adaptation aux conditions de l'environnement*.⁴² Ces quatre fonctions se rapportent respectivement à quatre sous-systèmes du système social. Il s'agit du système politique, du système économique, du système intégratif et du système des modèles de culture institutionnalisés et notamment celles des valeurs, à travers le processus qui les articule aux croyances collectives comme la religion, les idéologies⁴³. C'est dire que la structuration, l'organisation politique et sociale du royaume d'Abomey répond à ces quatre fonctions, à travers notamment le sacre du roi. Tout le rituel de l'intronisation en tant que système, joue des rôles bien déterminés, pour que, l'intégration telle que prônée par Parsons, soit à la fois, un élément normatif et un élément subjectif⁴⁴.

4.3 - FUNERAILLES DU ROI DEFUNT

La mort du Roi du Dànxiomè est un événement des plus importants du royaume. La raison en est que, dans ce royaume, le roi incarnait un pouvoir très élevé au point que s'il n'était pas des fois abusivement assimilé à Dieu par ses sujets, c'est tout au moins qu'après Dieu dans les cieux, le Roi d'Abomey était supposé être son représentant sur terre. C'est pourquoi sa mort était considérée à la limite comme une tragédie de haut degré qui frappait le royaume.

⁴² Cité par Claude Rivière dans Les Fondamentaux « Introduction à l'Anthropologie. Ed. HACHETTE Supérieur. p.46

⁴³ Parsons, *Le système social*, pp 228-229

⁴⁴ Parsons, *The structure of social action*, 1937, p. 238

Ainsi, pour informer les personnalités de haut niveau, des messagers leur étaient envoyés, munis d'un objet symbolique. Pour annoncer la mort de Glèlè au Gouverneur Bayol, Gbèhànzìn dépêcha vers lui un messenger portant «*une canne enroulée d'étoffe noire*» (Cornevin, R., 1981, 361). On retrouve ici toute la symbolique de la couleur noire qui, dans la tradition *Fon*, signifie le deuil. Ajoutée à la canne qui est un attribut de pouvoir, le message requiert une signification particulière, la disparition du roi.

Au Dànxòmè, la publication de la mort du roi est faite à travers des formules spécifiques: *Zanku* (la nuit est tombée) ou *Dada yi Alada* (Littéralement, *le Roi est allé à Alàdà*)⁴⁵. Un tel événement entraîne la cessation de toutes activités économiques et de toutes réjouissances. Tout le pays en est affecté. Hommes, femmes et enfants de toutes catégories portent le deuil jusqu'aux grandes funérailles qui ont lieu une lune après l'inhumation du souverain. Celle-ci intervenait dans le plus grand secret, trois jours après le décès du roi. Le corps du souverain est enseveli avec les insignes du pouvoir : parasol, sandales, hamacs, cauris, pipe et autres objets précieux⁴⁶. Une lune plus tard, alors que le nouveau roi est déjà installé dans ses fonctions, la nouvelle est suffisamment répandue et tout le peuple est mobilisé pour les manifestations grandioses en hommage au défunt.

Au regard des données disponibles sur ces funérailles pompeuses, elles constituent des moments privilégiés au cours desquels le roi nouvellement intronisé, à en croire la tradition orale, créait les meilleures conditions pour l'entrée honorable de son prédécesseur dans le monde des ancêtres. Ces derniers, satisfaits de ces cérémonies, pourront alors l'assister sans désespérer dans l'accomplissement de la noble mission assignée à tout roi du Dànxòmè. Dès son intronisation, Gbèhànzìn annonce les funérailles de son père en ces termes : «*Je veux organiser d'éclatantes funérailles pour que son âme descende en paix dans l'Ouémé, le fleuve des morts et parvienne sans encombre à l'embouchure à*

⁴⁵ *Alàdà* pour signifier que le roi est retourné à ses origines, *alada* d'où sont partis les trois frères pour aller créer chacun son royaume dont celui d'Abomey

⁴⁶ Des objets précieux que le roi défunt utilisera dans l'au-delà

Koutonou »⁴⁷ (Pliya. J., 1966, 28). Au cours de ces funérailles et conformément aux traditions, des messagers sont envoyés dans l'au-delà où ils rendront compte de l'état du royaume et se mettront au service des anciens rois. Il s'agit, pour les funérailles projetées en l'honneur de Glèlè, de « *quarante-et un jeunes gens et quarante-et une jeunes filles* » (idem). C'est donc dire que si dans un premier temps l'idée qui semble faire jour est l'attachement filial de Gbèhànzìn à son père Glèlè à qui il promet d'octroyer des cérémonies funèbres grandioses et dignes du nom, la seconde idée sous-jacente est ce précepte originel « *que chaque Roi d'Abomey se doit d'agrandir le royaume* » car, du fleuve Ouémé dont il parle jusqu'à Koutonou, son embouchûre, tous ces lieux où l'âme de son père défunt Glèlè passera grâces aux grandioses funérailles que lui Gbèhànzìn pensaient organiser traduit inéluctablement la caractéristique expansionniste des souverains du royaume d'Abomey.

En réalité, d'après les informations provenant de diverses sources, les funérailles du nouveau roi sont semblables au *houétanou* communément appelé « Grandes coutumes du Dahomey ». Les manifestations qui ont lieu à cette occasion peuvent se résumer comme suit :

- 1- sacrifices de jeunes gens et jeunes filles : « *les victimes étaient, soit des prisonniers de guerre ..., soit des condamnés à mort* » (Mercier, P. et Lombard, J., 1959, 9) ;
- 2- louanges des monarques par le *Kpanlingan*, par les chanteurs et musiciens ;
- 3- exhibition et distribution avec pompe d'une partie des richesses du roi ; c'est l'occasion pour *Dada* (le Roi) de démontrer qu'il est le *Dokunnon* (littéralement : Détenteur des richesses) ;
- 4- concertations d'ordre politique et judiciaire pour examiner les grands sujets d'actualité et faire des projections pour l'avenir ;
- 5- réjouissances populaires faites de musiques et de danses.

⁴⁷ *Kutonou*, actuel Cotonou, capitale économique de la République du Bénin

Comme les fêtes annuelles, les grandes funérailles consistaient à célébrer la grandeur du royaume et de ses rois. Le maître de cérémonie qui venait de succéder à son père, ne devait rien négliger pour donner aux manifestations un faste à nul autre pareil, afin de mériter sa place d'héritier du trône de Hwegbájà. Un trône qui se lègue, certes par cooptation du Roi, père de l'héritier-Roi (le plus souvent) mais un prince héritier dont l'accession répond beaucoup plus à la volonté divinatoire usuellement désigné par *Fâ*. Au cœur de cette organisation sociale multiséculaire, se trouve le *Vodún*, symbole très vénéré dans la cité royale.

4.4- PLACE DU VODÚN DANS L'ORGANISATION DU POUVOIR

Selon le Dictionnaire Universel (5^e édition), le *Vodún* (ou *vaudou*) désigne chacune des divinités qui, chez les peuples du golfe de Guinée, se situent à un niveau intermédiaire entre le Dieu suprême et les hommes. Avec la traite des Noirs, le culte du *Vodún* s'est répandu aux Antilles (principalement en Haïti) et au Brésil (Bahia), où il a intégré des éléments empruntés au rituel chrétien⁴⁸.

4.4.1- Importance des Vodún royaux

Au cours de son histoire, la dynastie royale d'Abomey s'est attachée des *Vodún* spécifiques. Il s'agit d'abord d'*Agasú* ou *Adjahouto* qui sont liés aux origines des *Aladaxónú*. Ensuite, il existe à Agbómè d'autres *Vodún* royaux en tête desquels se trouve *Zomadonou*, premier des Tohossou royaux, issu du Roi Akábá. Tous les autres Rois ont eu leurs Tohossou royaux. Par exemple, *Zewá*, *Godjèto* et *Noudayi* sont des fils de Gèzò qui, nés avec des déformations physiques, sont considérés comme des êtres divins, des *Tohossou*, et vénérés à titre de *Vodún* royaux. Dans les mêmes conditions, Sèmassou est lié à Glèlè et Kpodolo à Gbèhànzìn.

⁴⁸ De façon précise et singulière, le royaume d'Abomey est connu pour être la source et le berceau du Vodún.

Le *Vodúnnon* de *Zomadonou* a un statut de chef suprême de tous les *Vodúnon* du royaume. Il est choisi par le roi. « *Prenant point d'appui sur les Vodún royaux dont les prêtres sont à leur dévotion, ils (les rois) contrôlaient étroitement les actes des Vodúnon et leur infligèrent les sanctions opportunes sans qu'il en résulte des troubles. Tous les Vodúnon étaient soumis aux prêtres d'Agasú et de Zomadonou* » (Maupoil, B., 1988, 64-65). Le grand prêtre de *Zomadonou* est choisi parmi ses amis les plus fidèles. Ce rôle est confié à une personnalité d'origine roturière qui s'est illustrée par sa loyauté et sa fidélité à *Dada*. Par exemple (Michozounnou R., 1992, 362) :

- 1- Hònmèdovo, premier grand prêtre de *Zomadonou*, provient du lignage des *Ayinon* (littéralement : chef de terre);
- 2- Gouyada Avocan, deuxième grand prêtre, est un ami de Tégbesú, il sera remplacé à sa mort sous le règne de Kpingla par son frère Kavo.

Les précautions qui entourent la désignation de ces grands prêtres découlent de la méfiance permanente des rois à l'égard des princes. De même, leur accession au titre de grand prêtre de *Zomadonou* se fait à travers une cérémonie grandiose regroupant tous les prêtres de *Vodún* qui, à l'occasion, lui font allégeance. Il s'agit en réalité d'une allégeance indirecte à la dynastie royale qui a mis en place ce système pour avoir la mainmise sur la population que drainent derrière eux, ces grands prêtres de *Tohossou* royaux qui se trouvent au rang le plus élevé du panthéon du royaume.

4.4.1.1- Vodún

L'ethnologue français Alfred Metraux (1958) en donne une définition tout en insistant sur l'aspect utilitaire de cette religion : « *C'est un ensemble de croyances et de rites d'origine africaine, qui étroitement mêlés à des pratiques catholiques constituent la religion de la plus grande partie de la paysannerie et du prolétariat urbain de la République noire d'Haïti. Ses sectateurs lui demandent ce que les hommes ont toujours attendu de la religion : des remèdes à leurs maux, la satisfaction de leurs besoins et l'espoir de survivre* ».

Le Vodún peut être vu comme une religion de la nature, non point dans le sens que la nature y serait adorée, mais parce que l'homme y est profondément inséré ; il est un microcosme où le monde se lit tout entier ; il a sa place précise dans une hiérarchie de forces et d'êtres où tout est inclus : les dieux, les animaux, les végétaux et les minéraux. Les adeptes de la religion Vodún croient à l'existence des êtres spirituels qui vivent quelque part dans l'Univers en étroite intimité avec les humains dont ils dominent l'activité. Selon Claudine Michel (1995), « *Le Vodún repose sur une vision globale du monde, qu'il est un système compréhensible qui façonne l'expérience humaine de ses adeptes dans leur quête spirituelle et le désir de bien remplir leur mission terrestre* ».

Dans le cadre de la présente thèse, il apparaît nécessaire de parcourir l'explication que donne Courlander (1973) du Vodún « *le Vodún est un système intégré de concepts concernant la conduite humaine, régissant les rapports de l'humanité avec ceux qui ont vécu jadis et avec les forces naturelles et surnaturelles de l'univers* ». On peut comprendre le Vodún comme une complexe et mystique vision du monde dans laquelle l'homme, la nature et l'invisible sont intimement liés. De plus, poursuit-il « le Vodún ne renferme pas seulement un ensemble de concepts spirituels, il prescrit un mode de vie, une philosophie et un code éthique qui régulent le comportement social ».

Dans la Cité historique d'Abomey, il est organisé des cérémonies Vodún dites Houétanou.

4.4.1.2- Houétanou

D'une façon générale, il convient de constater qu'au Bénin, le contact entre vivants et morts est considéré comme possible. La présence des défunts est sans cesse rappelée par une multiplicité de rites.

Ainsi, lors des cérémonies religieuses et commémoratives, les ancêtres sont régulièrement invoqués. Fréquemment encore, les premières gouttes d'une boisson sont versées par terre ou des aliments sont présentés comme offrandes aux ancêtres. La violation des devoirs suscite toujours une réaction des ancêtres. Cette réaction peut revêtir des formes très diverses : intempéries, sécheresses, inondations, mort de bétail, maladies, décès... pour une personne non initiée, ce fait n'est pas reconnaissable comme une manifestation de courroux. C'est par l'intermédiaire de certains médiums aptes à traduire le message des ancêtres que la cause de ces événements peut être connue. Mais leurs courroux peuvent être détournés par le biais de sacrifices et d'offrandes. Les cérémonies extraordinaires permettant de calmer les esprits offensés se déroulent. Des boissons et nourritures sont offertes, et, éventuellement, un animal est sacrifié.

Houétanou est une composition d'expression fon : « *houé* » qui veut dire « année », « *ta* », « tête » et « *nou* » « chose ». Ainsi « *houétanou* » signifie de manière littérale « la chose de la tête de l'année ». Le *houétanou* est une cérémonie qui a lieu généralement au cours du mois de décembre. Cette cérémonie vient pour laver des souillures de l'année en cours et d'ouvrir les esprits pour une année nouvelle féconde. Elle permet aux membres de la société de renouveler le sentiment de solidarité. Les rites produisent une excitation des esprits où disparaît tout sentiment individuel et où les gens prennent conscience qu'ils forment une collectivité unie par les choses sacrées. Mais quand les membres de la société se séparent, le sentiment de solidarité baisse peu à peu et il faut le ranimer de temps à temps par un nouveau rassemblement et par la répétition des cérémonies grâce auxquelles le groupe se réaffirme, raison pour laquelle le *houétanou* se tient chaque année et à la même période.

Au demeurant, l'aspect culturel n'est pas à négliger car le *Vodún* est à la fois cultuel et culturel. Le culte et le divertissement sont indissociables en l'occurrence à Abomey. Les indicateurs du cachet cultuel sont nombreux et se manifestent par les chants, la chorégraphie, l'humour, les proverbes, le panégyrique, la musique... Ainsi, l'aspect le plus connu est celui culturel.

Il convient de remarquer qu'outre les auteurs, les compositeurs et les éditeurs, il existe d'autres catégories de personnes dont le rôle est de contribuer à donner de la valeur ajoutée c'est-à-dire une plus-value aux créations intellectuelles. On appelle ces personnes les artistes et ce vocable regroupe les choristes, les instrumentistes, les interprètes ou les exécutants (les danseurs, les chanteurs...).

Les *Vodún* élevés au rang supérieur sont donc soit aux origines de la dynastie royale, soit la création propre des rois. Même *Mahu* et *Lissa*, *Vodún* arrivés à Agbómè par les soins de Houandjilé, mère du Roi Tégbesú, ont le même statut que les *Vodún* non royaux comme Hèviosso et Sakpata. Il se fait alors que les rois, sans jamais se soumettre avec leurs descendants aux longues et contraignantes procédures d'initiation aux *Vodún*, ont trouvé un mécanisme pour imposer leur ordre à la pratique religieuse dans le royaume. A travers les *Vodún* royaux, il a été institué à Agbómè une religion d'Etat dont les premiers responsables, comme expliqué ci-dessus, contrôlent les autres chefs de *Vodún*. Avec une telle hiérarchisation, la sécurité du pouvoir royal est assurée face aux menaces qui pourraient provenir des adeptes de *Vodún*, habituellement bien habiles dans la manipulation des forces occultes.

En outre, l'intervention des *Vodún* dans les rapports entre le pouvoir royal et les autres franges de la population permet de passer par le détour du sacré pour affirmer les prérogatives des *Aladaxónú*. De même, les divinités ont pris une telle ampleur que certains peuples qui ont fourni des *Vodún* au Dànxòmè semblent bénéficier de quelques traitements de faveur.

- Les lieux de culte *Vodún* sont aussi nombreux : les couvents des divinités *Sakpata*, *Lissa*, *Egungun*, *Linsuhé*, *Hébioso*. On trouve aussi des lieux sacrés comme *Dovlossa* à *Ahouaga* où se trouvent tous les tombeaux des premiers ministres du royaume, des forêts sacrées (*Dido*, *Gbèzun*, *Gedeví*, *Orozoun*,...), des lieux d'hébergement des esclaves.

4.4.1.3- Rôle du prêtre Vodún

Le prêtre Vodún dans la cité d'Abomey apparaît comme le conseiller du roi ou du chef traditionnel. Son rôle principal est de servir d'intermédiaire (interface) entre les hommes et le monde des esprits. A ce titre, il est consulté avant toute grande décision

Tableau IX : Place des prêtres Vodún dans la vie sociale à Abomey

Modalités	Fréquence	Pourcentage
Aucune	9	4
Garant de la paix	14	7
Garant du culte	42	20
Guides spirituels	56	27
Intermédiation	70	33
Recours thérapeutiques	12	6
Sacrificateurs	7	3
TOTAL	210	100

Source : YEKPON G., septembre 2012.

Le prêtre *Vodún* est le garant de la pérennité des pratiques cultuelles. Il veille sur les *Vodún* de la collectivité et le respect des interdits. Il est un guide spirituel et devient un recours thérapeutique, en cas de maladies d'origine inconnue ou à manifestations étranges. Les maisons de *Vodún* constituent des lieux par excellence d'instruction et d'acquisition de connaissance en raison du savoir-faire et du savoir-être des *Vodúnnon*, prêtres du *Vodún* qui forment et éduquent leurs adeptes, les *Vodúnsi* à des pratiques sociales qu'ils ne connaissaient ou ne maîtrisaient pas auparavant. Dans ces maisons de *Vodún* s'enseignent de nouvelles langues ésotériques et spécifiques au *Vodún* concerné. Ainsi, des interdits sont enseignés aux *Vodúnsi* au nombre de ce qui pourrait être qualifié de « code moral ». Le chef

religieux ne gère pas toutes sortes de conflits. Il gère uniquement les conflits liés au *Vodún*. Dans la vie sociale à Abomey, le chef religieux est aussi le devin, l'intermédiaire entre les hommes et le monde des esprits, grâce aux pratiques divinatoires du *Fâ*.

4.5- DIVINATION PAR LE FÂ

Le *Fâ*, encore appelé *Ifa* en langue yoruba ou *Afa* en Adja et Mina, apparaît comme l'un des faits culturels les plus enracinés dans les mœurs des populations de la moitié sud du Bénin. On le retrouve tant en milieu yoruba que chez les communautés de souche adja.

4.5.1- Qu'est-ce que le Fâ ?

Par sa nature et son mode opératoire, le *Fâ*, «Génie et art de la divination»⁴⁹, relève de la croyance à l'existence d'êtres divins qui sont au service des hommes pour les éclairer sur leur vie présente et future, mais qui utilisent le *Fâ* comme porte-parole. Il sert donc d'intermédiaire pour que chacun puisse recevoir les messages provenant de ces esprits qui sont les dieux, les ancêtres, les génies, les âmes des morts. Ses secrets et les procédés d'accès sont détenus par le *Babalawo* (en Yoruba) ou *Bokonon* (en *fongbé*) ; c'est le prêtre du *Fâ*. Celui-ci rend de précieux services aux croyants en leur permettant d'entrer en communication avec le monde des êtres invisibles afin de résoudre des problèmes de tous ordres : santé, envoûtement, stérilité, difficultés d'ordre économique, etc.

Au Dànxòmè du XIX^e siècle, le *Fâ* était d'une grande utilité chez les rois, les chefs de village, les dignitaires, comme chez les citoyens ordinaires. Tous y recouraient pour connaître l'issue d'une entreprise politique ou simplement sociale. C'est ainsi que Le Hérissé explique que le *Fâ* était interrogé par le Danxomènu : « ... toutes les fois qu'il veut entreprendre une affaire importante ou qu'il se trouve dans l'embarras. Sans son avis, il ne saurait aller en voyage, fixer la date d'un mariage ou d'un service funèbre, imposer un nom à un nouveau-né ; c'est à lui qu'il demande les remèdes pour les graves maladies, les

⁴⁹ Il est de nos jours pratiqué par de très nombreux peuples voire au-delà des frontières africaines

sacrifices pour conjurer le malheur. Les oracles de ce fâ étaient devenus pour les rois un moyen de gouverner, absolument comme les augures à Rome » (1911, 140).

Considérant l'institution du *Fâ* sous son triple aspect religieux, social et politique, Maupoil met l'accent sur le rôle politique du devin (*Bokonon*) du roi dans les trois monarchies d'*Alada*, *Danxomé* et *Hogbonu*, au cours de la période précoloniale. Il s'agissait d'«un rôle toujours délicat de confident et de conseiller, - tantôt protégé, tantôt desservi par ses fonctions sacrées et par le passé - de conseiller écouté, mais toujours contrôlé. »(op. cit. XII). C'est dire que la pratique du *Fâ* était donc au cœur du système d'information sur la vie des «*Danxoménu* », qu'ils soient rois, dignitaires ou citoyens ordinaires.

4.5.1.1- Outils de la divination par le Bokonon

Les instruments utilisés par les initiés du *Fâ* pour lire le passé et prédire l'avenir sont de formes et de composantes assez variées. Il s'agit principalement du :

- *fatε* (plateau de *Fâ*) : un instrument en bois de forme globalement rectangulaire ou circulaire. Les bordures de sa face supérieure sont souvent décorées de motifs représentant des animaux ou des végétaux ;
- *lonflen* (bâton de divination) : il ressemble à une corne d'animal décorée de motifs anthropomorphes, zoomorphes ou simplement ornementaux. Certains *lonflen* anciens sont en ivoire ;
- *agunmangan oukplε* (chapelet de divination) : il est formé d'une cordelette sur laquelle sont fixées des moitiés d'une graine provenant du pays *yoruba* appelée *avini*;
- *fagban* (coupe de divination) : elle est en bois et comprend trois parties : le socle sur lequel sont assis trois personnages sculptés portant la coupe elle-même. La coupe est sculptée avec soins ou de façon très sommaire ;
- *fayε* (littéralement en Fon : esprit de *Fâ*) : une poudre de kaolin (*Xwè*) ;
- *ajikwin* : communément appelé graine marbrée ;

- *akuèwo* : coquillage de couleur blanche jadis utilisée comme monnaie ;
- *vodè ou fadokpo* : pochette contenant divers instruments du *Fâ* : ossements, cauris, graine marbrée, graine de lisetin⁵⁰ et autres noix ;
- *fadèkwin (noix du palmier de Fâ)* : l'espèce de palmier qui produit cette noix est assez rare.

Tous ces instruments sont illustrés par la photo 4.



Photo 4 : Outils/instruments de la divination/*Fâ*⁵¹ Source : DAAVO, 2011

Les instruments ainsi mentionnés sont les plus courants des outils du *Bokonon*. Toute personne amenée à consulter le *Fâ* voit le *Bokonon* manipuler ces outils dont trois sont les plus fréquemment utilisés : le chapelet, la graine marbrée et le cauris. Ces trois objets jouent des rôles clefs dans la procédure de divination. Le chapelet permet de déterminer les signes du *Fâ* ; la graine marbrée est l'objet auquel le consultant s'adresse en silence, il symbolise le bonheur ; le cauris intervient en tant que symbole du malheur, en opposition à la graine marbrée. Après avoir manipulé ces objets, le *Bokonon* révèle au consultant, le signe qui porte la réponse à son problème. Il peut s'agir d'un *Dunon* (grand signe) ou d'un *Dukando* (signe secondaire).

⁵⁰ Le nom scientifique est *Blighia sapida*

⁵¹ Source de l'image : Musée Albert Kahn, 1996, 99.

4.5.1.2- Dunon ou grands signes du Fâ

Les signes du *Fâ* qui, selon les adeptes sont du premier ordre sont les seize grands signes qui s'élèvent au-dessus de tout le système de croyance que constitue le *Fâ*. Ensuite, on retrouve la combinaison (16 X 16) qui donne les 256 signes. Les seize Dunon se présentent comme indiqué ci-dessous.

- 1- *Gbè-mɛji* : il est considéré comme l'aîné et le père des grands signes du *Fâ* : «*il est à l'orient. sa principale fonction est d'entretenir la vie, de commander à la terre, d'assurer les récoltes ; maître du jour et de ce qui se passe sur terre pendant le jour, il régit aussi la voûte céleste aux heures de la clarté...* » (Idem, 391)

Représentations :

I I

I I

I I

I I

- 2- *Yeku-mɛji* : ce *du* est considéré comme le contraire ou le complément du premier (*Gbè-mɛji*). Il représente l'occident (*lisaji*). Lorsque *Gbè* vint sur terre, la mort n'existait pas ; *Yeku* l'introduisit et de lui dépendent le rappel des âmes après la mort et leurs réincarnations. Il s'occupe des cultes funèbres et un peu de la guerre. Il « commande » la voûte céleste au cours de la nuit et du crépuscule. » (Ibidem, 445).

Représentations :

II II

II II

II II

II II

- 3- *Woli-meji* : il est le second enfant de *Gbè*, il représente le sud (*xuji*). « *sous ce signe sont venus au monde les animaux qui repaissent la nuit dans la forêt, les bêtes féroces de la brousse et de la forêt, notamment le xla (hyène) et le kinikini (lion). C'est encore Woliqui apporta sur terre la décapitation et l'adaptation d'un régime alimentaire carné.* » (Ibid., 453)

Représentations :

II II

I I

I I

II II

- 4- *Di-meji* : il représente la femme et correspond au nord (*vovolivoé*) ; il apprit aux êtres humains à s'accoupler. « *sous ce signe s'introduisirent sur cette terre : les femmes, toutes les rives des eaux, qui sont censées s'être un jour écartées comme les lèvres, les fesses et l'usage de s'asseoir sur elles, ce signe révéla aux hommes l'usage de se coucher indifféremment sur les deux côtés* » (Ibid., 460)

Représentations :

I	I
II	II
II	II
I	I

- 5- *Loso-meji* : ce signe, très fort, inclut l'idée de malheur, de misère, de sang ; il aurait offert aux rois de cette terre le sabre de *Guda*, pour qu'il fasse couler le sang. « *Loso-Meji commande tous les trous de la terre : c'est là sa plus importante attribution. Il a créé le signe aklan, la plante sokpekpe (dont la couleur évoque la notion de sang en général), le petit oiseau dregbagwe, qui inventa, dit-on, les jeux de hasard, joua contre la mort et resta vivant ; l'oiseau gé au plumage rouge.* » (Ibid., 469)

Représentations :

I	I
I	I
II	II
II	II

- 6- *Welε-meji* : il est considéré comme le sous-chef de *Yεku*, la mort, pendant la nuit, et celui de *Gbè*, la vie, pendant le jour : « *créateur des couleurs, il évoque une idée de bizarrerie. Il introduisit en ce monde les rochers et les montagnes ; les mains et les pieds des êtres humains ; les coliques des femmes.* » (Ibid., 476)

Représentations :

II	II
II	II
I	I
I	I

- 7- Abla-meji: il représente la corde qui a la force de tout attacher. *« ce symbolisme exprime la force, c'est-à-dire la durée de tout ce que l'homme accomplit... de lui dépendent les fourches et les bois fourchus. Uni en Vodúndan, dispensateur des biens de ce monde, il est censé apporter la richesse à ses favi. »* (Ibid., 482).

Représentations :

I	I
II	II
II	II
II	I

- 8- Akla-meji : il est le signe des jumeaux, qui sont des Vodún, *«on peut même dire qu'il symbolise les jumeaux, c'est-à-dire un des mystères de la vie. Tous les jumeaux qui sont auprès de Mawu dépendent de ce signe. C'est lui qui les conduit sur terre. »* (Ibid, 493).

Représentations :

II II

II II

II II

I I

- 9- *Guda-meji* : comme le *Vodún Gou* (dieu du fer), ce signe régit tout ce qui est en fer, principalement tous les métaux noirs, ainsi que les travaux de forge. « *Considéré comme un signe dangereux, il « commande » le membre inférieur, les testicules, l'érection, le sperme (...) et détermine jusqu'à un certain point les mœurs relâchées et les maladies vénériennes.* » (Ibid., 500).

Représentations :

I I

I I

I I

II II

- 10- *Sa-meji* : ce signe représente le *Vodún kenesi*, les puissances de la magie noire, donc la nuit et le feu. « *Sa-Meji se trouve ainsi être l'un des signes les plus dangereux. Il a créé tous les animaux sorciers, notamment les chats, les antilopes (afianku) et tɛwé*

(antilope blanc) au pelage roux dont les légendes parlent souvent et qui sont redoutés des chasseurs. » (Ibid., 508).

Représentations :

II II

I I

I I

I I

11- *Ka-meji* : il régit tous les reptiles de la brousse et de la forêt et bon nombre d'animaux qui se meuvent : lézards, singes, certains oiseaux, tous les poissons, etc. « *Ka-Meji est un signe des plus dangereux, qui dispense peu de joies. Versé dans la sorcellerie, c'est un signe de feu. Il passe pour tuer les enfants, en provoquant l'avortement et les fausses couches, à moins que des sacrifices lui soient offerts.* » (Ibid., 525).

Représentations :

II II

I I

II II

II II

12- *Turukpe-meji* : il représente la grosseur et toutes formes arrondies : visages ronds, seins, hernies, frondes, éléphantiasis, enflures diverses. « *C'est un signe des kenesi et il passe pour avoir créé la diarrhée. Il est redouté des femmes enceintes, car il*

provoque les fausses couches dans les premiers mois de la grossesse et les avortements. » (Ibid., 530).

Représentations :

II II

II II

I I

II II

13- *Tula-meji* : il symbolise les « races » humaines, principalement tous ceux qui portent blouse ou manteau : les *Malé* (musulmans, les blancs ; il évoque en somme : « *la civilisation à manches, par opposition à la civilisation drapée ; par extension, les autres races, c'est-à-dire ceux qui sont profondément différents. Il régit la parole et « commande la bouche ».* Il dit les bonnes et mauvaises choses comme *Legba*. » (Ibid., 537).

Représentations :

I I

II II

I I

I I

14- *Leté-meji* : ce signe est celui de la terre et du domaine terrestre; tout ce qui est mort lui appartient. « *Ce signe est en rapport avec la longévité et la mutité. Il a amené sur terre l'abcès, le furoncle, la variole, une fièvre éruptive souvent mortelle, ..., la lèpre... » (Ibid., 547).*

Représentations :

I I

I I

I II

I I

15- *Cε-mεji* : il commande toutes choses cassables, cassées, malodorantes, décomposées ; les articulations et jointures relèvent de lui ; « *il n'est autre chose que le Sakpata, la variole, et dépend des Kenesi. C'est donc un signe des plus dangereux. ... il créa les arbres, les défenses d'éléphants dont on fait les perles Lankan, la pintade ..., ce signe de très mauvais augure promet toutefois la richesse et la longévité.* » (Ibid., 553).

Représentations:

I I

II II

I I

I II

16- *Fu-mεji* : il représente la mère, le principe maternel. Il est la mère des grands signes de *Fâ*, un signe de *Kenesi*, et les oiseaux sorciers relèvent de lui. Parmi ses innombrables attributions, « *figure le commandement de tout ce qui est mobile au monde et de tout ce qui est blanc- notamment les albinos (lisa) et les cheveux blancs des vieillards* » (Ibid, 558).

Représentations:

II II

I I

II II

I I

17- *Cε-Tula* le messenger : dans le système des croyances au Fâ, les 16 *dunon* (grands signes) sont complétés par un 17^{ème} qui est un signe secondaire, mais le messenger de tous les signes, c'est le *Cε-Tula* ; il accompagne les sacrifices destinés aux autres signes, et « *apprécie toutes les couleurs et ses fonctions le mettent en rapport avec tous les grands Vodún : Loko, Hoho, Mawu-Lisa, Na, Ji, Xèviosso, Sakpata, Gu, Kpo-vodu, Xu, Dan...* » (Ibid, 564).

Représentations:

I I

I II

II I

I II

Les seize *dunon* (grands signes) ainsi représentés peuvent être synthétisés dans un tableau. (Maupoil, B. 1988, 414) sur lequel chaque case contient un signe. Pour chacun des *dunon*, il est mentionné le sexe. Selon l'auteur, ce tableau résume les données collectées auprès « des meilleurs informateurs, notamment des devins nago » (idem). Il est aussi

expliqué que « les points placés au bas de chaque Dunon indiquent le sens selon lequel l'ensemble des indices doit être lu pour former le signe. » (Op. cit. 415)

Tableau X : Grands signes du Fâ

1- Gbè-mɛji	2- Yɛku-mɛji	3- Woli-mɛji	4- Di-mɛji
I I	II II	II II	I I
I I	II II	I I	II II
I I	II II	I I	II II
I I	II II	II II	I I
(mâle)	(femelle)	(mâle)	(femelle)
5- Loso-mɛji	6- Wɛɛ-mɛji	7- Abla-Mɛji	8- Akla-mɛji
I I	II II	I I	II II
I I	II II	II II	II II
II II	I I	II II	II II
II II	I I	II II	I I
(mâle)	(femelle)	(mâle)	(femelle)
9- Guda- mɛji	10- Sa- mɛji	11- Ka- mɛji	12-Turukpɛn- mɛji
I I	II II	II II	II II
I I	I I	I I	II II
I I	I I	II II	I I
II II	I I	II II	II II
(mâle)	(femelle)	(mâle)	(femelle)

13- Tula-mɛji	14- Lɛtɛ-mɛji	15- Cɛ-mɛji	16- Fu-mɛji
I I	I I	I I	I I I I
I I I I	I I	I I I I	I I
I I	I I I I	I I	I I I I
I I	I I	I I I I	I I
(mâle)	(femelle)	(mâle)	(femelle)

Source : Maupoil, B. 1943

4.5.1.3- Signes secondaires du Fa ou dukando

A l'instar des grands signes, l'appellation de chaque signe secondaire comprend deux termes. Mais ici les deux termes sont différents d'un signe à l'autre. La combinaison se fait entre les 16 premiers termes des grands signes, ce qui permet d'avoir $16 \times 15 = 240$. Rappelons que les seize grands signes sont : Gbè, Yeku, Woli, Di, Loso, Welɛ, Abla, Aklan, Guda, Sa, Ka, Turukpen, Tula, Lɛtɛ, Cɛ, Fu. Pour obtenir les 240 signes secondaires, chacun de ces termes est associé aux 15 autres. En procédant de cette manière, on obtient donc les seize séries de quinze *vikando* chacune. Chacun des 240 signes secondaires a ses caractéristiques, ses devises, ses légendes, ses sacrifices. Ce sont des récits d'événements légendaires qui font intervenir des hommes des femmes de différents rangs et conditions sociales et même des animaux. Ils plongent l'homme dans un monde où tous les êtres vivent en symbiose et sont solidaires les uns des autres. Tout cela fait partie des vestiges (visibles et non visibles) du passé, un passé patrimonial fait de royauté.

4.5.2- Gestion du Fâ et des Vodún dans la société Fon d'Abomey

La gestion du Fâ et des Vodún est respectivement sous la tutelle du *bokonon* qui fait de la divination ou qui consulte le Fâ d'une part, ou d'autre part du *Vodúnnon*, le prêtre du Vodún. C'est une responsabilité qui s'acquiert par héritage ou sur recommandation du Fâ.

En d'autres termes, quand quelqu'un n'est pas fait pour, il ne saurait s'improviser «spécialiste» ou «gestionnaire» des questions aussi sérieuses et stratégiques que le *Fâ* et le *Vodún*.

Dans la société, quand on va consulter le *Fâ*, il dit la vérité ce qui permet le règlement de certains problèmes. *Le Fâ, pratique divinatoire ou divination* permet de prédire l'avenir tant bien que mal. Le devin consulte le *Fâ* à chaque instant, sur la vie du Dah et lui dit sous quel signe il doit faire une certaine offrande pour pallier un problème. Mais, c'est ce même *Fâ* ou celui qui le manipule qui donne des contre-vérités et qui crée des problèmes, encore plus, s'il est de mauvaise foi ou lorsque des idées diaboliques lui passent. Cela a le plus souvent pour causes, la haine, la jalousie, la concupiscence...

La divination est une pratique actuellement répandue à travers le monde. A ce sujet, Rivière (1995 : 134) dit « ... *elle suppose un cosmos codé, chargé de signifiants à décrypter, soit en lecture directe dans les rêves, les présages, la robe des bovidés..., soit en lecture provoquée par l'interrogation du cadavre, l'ordalie, l'oracle, la transe ou l'interprétation savante de signes divers : cartes, lignes de la main, astres, comptage de graines, etc* ». Plusieurs procédés inégalement complexes coexistent généralement dans un même groupe social, qui font appel à des devins différents et qui se relient étroitement aux conditions d'existence collective. Ainsi, dans les civilisations d'agriculteurs, il est plus fréquent de voir utilisées des graines, des noix, de voir interprétées les convulsions d'un poulet qui meurt, tandis que l'interprétation des traces d'animaux sauvages ou du vol des oiseaux domine dans une culture de chasseurs et l'examen des entrailles d'animaux dans les cultures de pasteurs. La divination sert à réduire les zones d'incertitude concernant le futur individuel ou un projet collectif, ainsi qu'à appréhender les possibles pour opérer un choix judicieux dans les moments difficiles (mort, maladie, sorcellerie, infortune, rite de passage),

mais elle peut aussi dévoiler ce qui s'est produit ou est en train de se produire de manière à ajuster la conduite en fonction de contextes favorables ou défavorables au consultant.»⁵²

4.6- ELEMENTS SPECIFIQUES D'HERITAGES PATRIMONIAUX

Les rois d'Abomey ont mené une politique d'enrichissement de leur civilisation qui a consisté à récupérer toutes les expressions culturelles jugées nécessaires pour l'animation de la vie socio politique du royaume. Les biens culturels ainsi acquis, appartiennent non seulement à des domaines variés, mais sont de nature matérielle et immatérielle.

4.6.1- Patrimoine matériel

Le patrimoine matériel, c'est ce qui est tangible et palpable de ce qui a été légué par les générations passées et que nous devons entretenir et transmettre à la postérité ; ce sont le patrimoine culturel non immatériel.

Selon l'UNESCO, le patrimoine culturel et naturel ont fait l'objet d'une convention datant de 1972 dont les articles 2 et 3 présentent leurs éléments comme suit :

- les monuments : œuvres architecturales, de sculpture ou de peinture monumentales, éléments ou structures de caractère archéologique, inscriptions, grottes et groupes d'éléments, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science;
- les ensembles : groupes de constructions isolées ou réunies, qui, en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science;
- les sites : œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature, ainsi que les zones y compris les sites archéologiques qui ont une valeur

⁵² Rivière, C. «Pratiquer des rites» in *Les Fondamentaux : Introduction à l'Anthropologie*, Editions HACHETTE, Paris 1995, P. 134.

universelle exceptionnelle du point de vue historique, esthétique, ethnologique ou anthropologique ;

- les monuments naturels constitués par des formations physiques et biologiques ou par des groupes de telles formations qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue esthétique ou scientifique;
- les formations géologiques et physiographiques et les zones strictement délimitées constituant l'habitat d'espèce animale et végétale menacées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation;
- les sites naturels ou les zones naturelles strictement délimitées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science, de la conservation ou de la beauté naturelle.

4.6.2- Patrimoine immatériel

Le patrimoine culturel immatériel peut être compris comme comprenant des conduites, des gestes, des techniques et tous les faits non matérialisables, mais qui peuvent avoir des supports matériels. Au nombre de ceux-ci figurent les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers, les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel⁵³.

Chaque roi a édifié un palais pour marquer l'unicité de la personne royale comme point central de l'univers, une résultante de forces convergentes où la signification des lieux à savoir les savoirs endogènes, les technologies traditionnelles liées à l'artisanat et à la construction des bas-reliefs, l'ancrage identitaire et l'intronisation des chefs de lignée complètent l'importance du bâti. Ainsi la dimension immatérielle, à la fois sacrée et politique apparaît comme fondamentale pour une bonne compréhension des palais car elle constitue la

⁵³ Ceci est tiré d'une citation de l'UNESCO rappelée supra.

substance essentielle du site. La multiplicité des espaces et leur disposition traduit un système de privilèges et de pouvoirs, d'interdits et d'obligations, et des rôles hiérarchisés. L'ensemble de ces règles est encore respecté par les différents acteurs des manifestations culturelles qui s'y déroulent, celles-ci ayant d'ailleurs, en majorité, une vocation commémorative. Ce sont ces diverses interactions qui maintiennent le site vivant à travers une symbolique et une dynamique pérennes. Lors d'un recensement effectué en 1985 et actualisé en 1995, un travail avec des membres de la famille royale avait permis d'identifier 184 points d'intérêt spécifique, certains à l'état de traces, ou simplement indiqués par la présence de plantes, arbres ou monticules. Quelques recherches complémentaires font qu'aujourd'hui on est certain qu'il existe encore bien plus d'éléments qui sont perçus par la communauté comme un ensemble, un « champ de signes », où le moindre tracé constitue un jalon de l'histoire ou encore, les contours d'un parcours rituel qui illustre la fondation du royaume, ou certaines des péripéties de son évolution. Si nombre de ces signes sont visibles, certains ne le sont que pour quelques privilégiés car, même s'ils s'articulent à un héritage culturel collectif, leur appartenance est le plus souvent liée à un seul lignage de la famille royale. Leur lecture s'effectue aussi à plusieurs niveaux, en fonction des compétences liées au niveau d'initiation, ainsi que de l'appartenance sociale des individus. Au-delà de ces composantes bâties, le site est donc un ensemble de points marquants qui rythment la vie collective et régulent les rapports entre individus. Lieu historique et sacré, il focalise une symbolique et une identité toujours très présentes dans le vécu d'aujourd'hui. Les palais sont à la fois composés de lieux (*hɔnnúwa*, *adjalala*, *djèxo*,...) mais aussi de pratiques culturelles et cultuelles ayant pour la plupart des lieux ou parcours commémoratifs précis. Il s'agit soit d'expression du culte rendu régulièrement aux ancêtres, soit de cérémonies qui sont faites pour maintenir la communion entre les vivants et les morts. Les temples (*djèxo*), les tombes (*adoxo*) et la cour des *dossèmè* en sont les théâtres vivants.

La cérémonie la plus courante est celle de *Agbandido* pour les morts. Elle a lieu tous les quatre jours (jour du marché : *zogbodo*) au niveau des tombes des rois. Chaque lignée

s'organise pour qu'une initiée, éventuellement accompagnée de quelques autres initiées, viennent porter des offrandes au roi défunt ou partager un repas avec lui.

Les autres manifestations culturelles et cérémonielles les plus importantes sont :

- le *jahuhu* qui se déroule chaque année, après les dernières récoltes agricoles ;
- le *gbébiobio* qui s'organise quand la collectivité désire consulter les ancêtres avant une décision importante ;
- le *ahan-biba*, pendant lequel des libations et offrandes de boissons sont faites aux rois défunts ;
- le *tédudu* ou fête des prémisses d'ignames, organisée chaque année avant que ne soit autorisée la vente d'igname sur le marché ;
- le *gando-axi*, le plus grand événement qui implique l'ensemble des lignées et peut durer jusqu'à trois mois. Il comprend un ensemble de cérémonies de natures diverses (libations, danses, parcours rituels, processions, ...) qui permettent de commémorer l'histoire du royaume. Il a lieu entre tous les trois(03) à sept (07) ans.

Gedeví, un mur symbolique fut construit sur la tombe de Dan. Ce mur (ou maison) fut appelé «Dàn-xòmè», c'est-à-dire dans le ventre de Dan, qui évolua en Dànxòmè, nom qui fut adopté pour le royaume. C'est probablement après cet événement que *Hwegbaja* fit creuser un fossé, *agbodó*, d'où le nom *agbodómè* ou plus simplement *Agbómè* (à l'intérieur du fossé) que les Français prononcèrent et écrivirent Abomey.

Kanà, la ville sainte du royaume, où d'*Agaja* à *Glèlè*, tous les rois construisirent une résidence secondaire comme rappelé dans la partie relative au cadre géographique, a été le lieu de l'expérience malheureuse de *Ganyéhésu* qui, parti à *Alàdà* se faire sacrer roi après la mort de son père, perdit le trône au profit de son jeune frère *Dako*, a instruit les rois successifs du Dànxòmè à choisir *Kanà* comme lieu pour l'onction définitive de tout nouveau

souverain. Ainsi fut conféré à *Kanà* le caractère de lieu saint, habité par les dieux protecteurs et les ancêtres.

Malgré l'effet du temps et des aléas historiques, le patrimoine immatériel reste vivant et joue un rôle appréciable dans la vie des filles et fils d'Abomey. Ce constat s'est confirmé au cours des entretiens avec les responsables de Vodún et dignitaires d'Abomey. Les sujets abordés à cet effet sont sous le sceau des aspects traditionnels.

4.6.2.1- Accession du chef traditionnel au pouvoir

L'accession au pouvoir traditionnel se fait souvent de deux manières. Des sources provenant des enquêtes de terrain liées à la présente thèse, il ressort ce qui suit :

- C'est le plus âgé de la famille simplement qui est choisi dans le cas où c'est un *Dah Houénon* ou Chef-doyen de la famille ou de la collectivité. On choisit le chef traditionnel en fonction de l'âge, à un endroit appelé « *Houélissamè* » qui signifie littéralement « au pied ou au centre du lieu appelé « Houéli » qui traduit tout un symbole. Mais avant, le Dah-Houénon était déjà emmené vers « *Aseénhoué* »⁵⁴ pour les rituels exécutés par les « *Tangninon* »⁵⁵. Il est à noter que c'est seulement dans le cas d'un conflit entre plusieurs prétendants qu'on fait référence au *Fâ* pour choisir la personne indiquée.
- Dans le second cas, c'est le *Fâ* qui détermine le chef traditionnel. Cela n'a rien à voir avec l'âge. On consulte le *Fâ* pour choisir quelqu'un d'autre parmi ses enfants, frères et cousins. On fait la consultation chez trois différents « *Bokonon* » pour s'assurer de l'objectivité du choix.

Avant l'intronisation, le « *Kpoguè* » (la personne choisie par le *Fâ* pour être chef) n'a pas de pouvoir. Tout le pouvoir traditionnel lui est transmis au palais royal d'Abomey

⁵⁴ Demeure ou refuge des « *Aseéns* » symbolisant le réceptacle des esprits/âmes des ancêtres.

⁵⁵ Prêtresse en charge de communiquer avec les défunts par l'entremise des offrandes

appelé «Honmè», et ce, lors de l'intronisation. Donc le port des divers éléments/attributs, à savoir, chapeau, baguette... et les différents rituels qu'on lui fait, lui confèrent tout son pouvoir traditionnel.

De plus, après l'intronisation, le *Dah* (Chef traditionnel de la Famille/Collectivité) vient passer sept (07) jours dans la salle de cérémonies de la collectivité appelée « *Adjalalassa* ». Pendant ce temps, il « *parle, mange et boit avec les morts* »⁵⁶; ce qui non seulement est indispensable, mais renforce son pouvoir traditionnel. Après cela, il fait trois (03) fois une cérémonie appelée « *ayidolodolo* » où on prépare du haricot pour faire offrande aux dieux afin de bénéficier pleinement de leurs pouvoirs. Il pourra alors regagner son palais privé.

4.6.2.2- Transmission du pouvoir

Le pouvoir traditionnel se transmet seulement au décès du chef et au plus âgé ou à un homme désigné par le *Fâ*. On peut aussi détronner le chef de son vivant dans la seule mesure où il commet des fautes très graves. Mais aujourd'hui, c'est à cause des enjeux politico-économiques que les intronisations se font chez le *Dah* au grand palais. Par rapport aux conditions, il faut seulement être le plus âgé, normalement, s'il n'y a pas un conflit. Signalons que les cas de changement d'un chef ou d'un roi vivant sont rares. La règle qui veut qu'un dignitaire investi le reste jusqu'à sa mort apparaît comme sacrée à Abomey. Elle semble être une extension au niveau inférieur des principes qui régissent l'organisation du pouvoir royal d'Abomey. En effet, le roi du Dànxiomè n'est intronisé que pour succéder à son père défunt. Dans toute l'histoire du royaume, il n'y a eu dérogation à ce principe que dans deux cas, à savoir, ceux de Tasí-Hangbé et d'Adandozan. En clair, le fonctionnement de l'appareil d'Etat du Dànxiomè semble être bien solide et ne favorise pas le renversement du chef à n'importe quel prix.

⁵⁶ Il s'agit bien de la forme imagée de l'imaginaire collectif de la tradition aboméenne, voire africaine où « les morts ne sont pas morts » dit-on

Ensuite, dans le cas des anciens rois, chaque souverain choisissait son successeur peu de temps après son investiture ; ce qui permet de dissiper les envies de pouvoir qui pouvaient menacer la stabilité du roi au trône. Le *Vidaxo* ou prince héritier doit avoir une bonne condition physique et être de bonne moralité. Dès qu'il est choisi, le *Vidaxo* est présenté au peuple par le roi lors d'une séance solennelle de remise d'attributs (Daavo : 2011, 160-162).

4.6.2.3- Dimension spirituelle

Tout le rituel d'intronisation décrit ci-avant confère l'autorité spirituelle qu'il faut pour exercer la fonction de Dah, Chef de Collectivité. Le chef a un très grand pouvoir mystique : celui de communiquer avec les défunts. Il joue un rôle d'intermédiaire entre l'homme et les dieux. De plus, il représente ces derniers. C'est pour cela que sa parole est sacrée. S'agissant de la transmission des connaissances spirituelles, ce sont les «*Hinnouto*» (plus âgé de la maison, les «*Tangninon*» (chargées de faire les offrandes aux Vodún), les Dah qui lui transmettent certaines connaissances spirituelles. Mais le grand travail lui revient, à lui-même. Il doit sortir, faire ses recherches personnelles pour acquérir ses connaissances, car c'est une place/fonction où on a beaucoup d'ennemis. Donc, les Dah , traditionnellement, ne donnent pratiquement rien parce qu'il est supposé que le Dah est non seulement l' élu des ancêtres qu'il faut adorer, voire aduler, mais également sa fonction est si absorbante et si captivante qu'il ne saurait disposer de temps pour les autres tâches du monde «ici-bas» pour subvenir lui-même à ses besoins et à ceux de la collectivité qu'il gère et qui est supposée être l'ensemble de «ses fils et filles».

4.6.2.4- Chef traditionnel dans la vie sociale

Le chef traditionnel n'est en aucun cas l'homme le plus riche de la communauté si on s'en réfère aux modes d'accession existants. Il constitue un modèle à suivre pour tout le monde donc il se doit d'être droit, juste, objectif et équitable envers les membres de sa collectivité. Le chef traditionnel est le représentant du roi dans la collectivité. Il joue le rôle

d'intermédiation entre l'homme et le monde des esprits en rassemblant les offrandes à faire aux divinités et les acteurs qui font les rituels c'est-à-dire les *Tangninon*. Il n'est en aucun cas le seul détenteur des secrets des plantes, car en dehors de lui, il y a aussi les *amanwato*⁵⁷ et les *bokonon*. Le tableau XI ci-après récapitule les réponses données par les personnes interrogées, sur les attributions du chef traditionnel dans la vie sociale à Abomey.

Tableau XI : *Rôle du chef traditionnel dans la vie sociale à Abomey*

Modalités	Fréquence	Pourcentage
Administratif	12	6
Aucun	1	0,5
Cohésion sociale	106	50,5
Educateurs	3	1
Garant de la paix	23	11
Garant de la tradition	44	21
Patriarche	18	9
Recours thérapeutiques	3	1
Total	210	100

Source : YEKPON G., *Données de terrain, septembre 2012.*

Le chef traditionnel constitue un recours thérapeutique seulement s'il a le secret de la maladie en question. Il participe à la bonne santé des autres membres de la communauté en orientant les malades vers les experts guérisseurs du mal dont ils souffrent. En faisant aussi le *Tofâ*⁵⁸ et les offrandes subséquentes, il éloigne certaines maladies de la contrée. En

⁵⁷ Herboriste ou encore appelé guérisseur traditionnel.

⁵⁸ Le *Tofâ* désigne la divination du Fâ qui se fait pour le peuple, la population ou le grand monde dont on a la charge (surtout morale).

réglant les différentes sortes de conflits, il contribue à la cohésion sociale. S'il y a conflit, le chef traditionnel convoque les deux parties, les écoute et tranche. Si la faute est grave et nécessite une punition, le chef lui applique la sanction. Parfois, il ordonne qu'on attache et frappe le fautif à *Adjalassa* devant le public, membre de la collectivité.

Le sacré intervient quand le conflit est inexplicable par les personnes simples, c'est-à-dire non mandatées par les divinités. Dans le cas où il y a un conflit qui dépasse ses compétences ou sa compréhension, le *Dah* fait appel aux *bokonon* pour mieux cerner le problème. Il célèbre les unions, organise la bonne entente au sein de la famille. Il est le garant du respect de la tradition et à ce titre, il veille à ce que chacun joue son rôle au sein de la communauté. C'est aussi un homme de paix, un éducateur qui sait rassembler autour de lui tous les membres de la communauté. Il a en charge les richesses locales, mais quant aux savoirs locaux, ils sont transmis avant la mort à qui de droit, à celui qui peut les maintenir. Pour les préserver, le chef doit d'abord aimer la culture et la pérenniser. Il doit ainsi valoriser les danses et musiques traditionnelles, les temples de *Vodún* et bien les entretenir. Il doit organiser les cérémonies comme « *Ahanbiba* », c'est-à-dire les libations.

4.7- ENJEUX DE DEVELOPPEMENT, D'AMENAGEMENT ET LES DEFIS DE CONSERVATION DU PATRIMOINE EN MILIEU FON D'ABOMEY

Les actions du ce premier plan de conservation et de gestion ont permis de mieux cerner les contraintes et la nécessité de renforcer la protection physique et la sauvegarde des savoirs et valeurs liés au site.

Le nouveau plan qui vient d'être adopté grâce aux concours du Royaume de la Norvège, nous espérons, permettra de converger et d'harmoniser nos efforts en vue de réaliser le maintien de tous les éléments du site dans un état permanent de bonne conservation, en vue de son rayonnement à la mesure de nos ambitions. Dans cette perspective, mais aussi celle du retrait des Palais royaux d'Abomey de la Liste du

patrimoine mondial en péril mon pays s'engage à poursuivre une forte mobilisation et à mettre en place ses propres moyens au profit du site.

Etat de conservation actuel du site

Les efforts déployés depuis plusieurs dizaines d'années, à la fois au niveau national et international, ont permis une amélioration très importante de l'état général de conservation du site. La zone muséale, qui représente aujourd'hui plus de 30% de la surface du site, est dans un bon état de conservation. Par ailleurs, la grande majorité des structures ou éléments restants de l'ensemble du site qui étaient en danger ont fait l'objet de travaux et/ou de mesures de protection qui ont permis une stabilisation des processus de dégradation. La situation demande toutefois encore de la vigilance et les efforts d'inspection et d'entretien réguliers qui ont été mis en place doivent être soutenus, pérennisés et autant que possible renforcés. Du fait de la remise en état ou de la stabilisation de certaines structures, de nombreux espaces ont été re-sacralisés. Ils sont à nouveau le théâtre de cérémonies organisées par les familles royales en fonction du calendrier traditionnel. Ceci a permis de retrouver une grande partie de la dimension immatérielle du site, qui en est une valeur extrêmement importante. De gros efforts de nettoyage ont aussi été faits, ce qui a amélioré fortement le sentiment de sécurité et donne une bien meilleure lisibilité de l'ensemble du site, que ce soit de son centre ou depuis nombre de lieux de sa périphérie. Malgré ce nouvel état général, nombre d'éléments ne demeurent qu'à l'état de traces et il reste encore difficile pour le visiteur de comprendre toute la complexité et les valeurs que portent les palais royaux. Toutefois, la meilleure visibilité des sites voisins et du parcours pour y accéder suscite l'envie de les découvrir de façon plus approfondie.

4.7.1. Déclaration de valeur

Le précepte énoncé par le fondateur du royaume du Dànxòmè, *Hwegbaja*, « que le royaume soit toujours plus grand » a prévalu jusqu'à la fin de la dynastie en 1900. Les hautes structures fortifiées des palais, et le fossé d'enceinte, le *agbodó*, illustrent

l'ingéniosité développée par le pouvoir royal. La multiplicité des palais, y compris d'autres, dits privés, situés à l'extérieur de l'enceinte principale, ainsi que la probable existence de résidences leurres, étaient autant de moyens de protéger le roi et ses sujets de possibles attaques des royaumes voisins, voire de rivalités internes. La disposition des palais les uns par rapport aux autres illustre bien la volonté initiale du fondateur du royaume : que le Danxomé soit toujours plus grand. Partant du centre de *agbodó* où fut édifié le sien, chaque nouveau palais a été implanté à côté de celui de son prédécesseur, en correspondance avec la localisation des nouveaux territoires conquis. Cette contiguïté du nouveau palais avec les précédents illustre aussi bien un autre concept fondamental du roi *Hwegbájà*, celui de la continuité du royaume.

A partir du règne du roi *Agajà*, l'utilisation de bas reliefs polychromes, en ronde-bosse, vint se substituer aux fresques murales et tentures pour illustrer la puissance du royaume et les hauts faits des rois. Ce mode d'expression s'est généralisé et est devenu une des caractéristiques principales de l'architecture des palais. Ces palais gardent un sens symbolique et continuent de régir les rapports sociaux des différents lignages royaux. Tous les trois (3) ans, la grande cérémonie commémorative rassemblant toutes les lignées (*gandoahi*) est organisée. Elle est l'occasion pour les membres de chaque lignée de se réunir pour mettre en œuvre des travaux de réfection des éléments principaux des palais (*hɔnnúwa*, *adjalala*, *adoxo*, *djexo*), avec parfois des velléités de les « embellir ».

4.7.2- Authenticité et intégrité du site

L'examen des conditions d'authenticité et d'intégrité des «Palais Royaux d'Abomey» s'appuie sur les termes suivants de la lettre N° 430/MACP/DGM/SA du 22 octobre 1983 du Gouvernement du Bénin, qui accompagnait la proposition d'inscription soumise au Comité du patrimoine mondial:

« Les Palais Royaux d'Abomey constituent un ensemble monumental de très grande valeur historique et culturelle en raison des conditions qui ont présidé à leur érection et des événements qu'ils ont abrités. Leurs études des points de vue archéologique

et architectural seront d'une grande contribution à la connaissance de l'histoire du DAHOMEY dans ses relations et par voie de conséquence une contribution à la connaissance de l'histoire de l'Afrique.

(.....). Et l'une des grandes originalités de ces Palais est d'avoir drainé dans leursillage le développement d'une intense activité artistique, par la présence, au service des souverains, des maîtres artisans, (forgerons, orfèvres, brodeurs, teinturiers, etc.) qui ont érigé des quartiers dans le voisinage du site du Palais et qui sont actuellement regroupés dans le Musée en coopérative d'artisans. (.....) »

Rappelons ici que les bas reliefs ne furent apposés sur les palais qu'à partir du règne du roi Kpénglá, le 7^{ème} de la dynastie, et qu'on en trouve aujourd'hui sur quasiment tous les palais. La poursuite des recherches sur les aspects tangibles et intangibles reste aussi une mine à explorer. Des idées particulièrement intéressantes ont été émises : anthropologie, histoire, cultes et pratiques sacrées, technologies traditionnelles... Celles-ci pourraient par la suite enrichir les services proposés et permettre d'améliorer les pratiques de conservation. Au-delà, les autres composantes de la ville historique, notamment les places historiques, le *agbodó*, la source d'eau qu'il protège et les citernes qui lui sont associées, ainsi que les palais privés font aussi l'objet de circuits proposés par l'Office du Tourisme.

Par ailleurs, les palais survécurent à plusieurs épreuves : l'incendie perpétré par l'armée d'Oyo en 1738, celui qui aurait été ordonné en 1892 par le roi Béhanzin face à l'avancée des troupes françaises. Enfin, les diverses composantes des palais ont toujours été plus ou moins régulièrement entretenues, voire reconstruites, au rythme de l'organisation des cérémonies commémoratives (pas forcément régulièrement, avec y compris des périodes d'interdiction). Dans ce cadre, dès le début du vingtième (XX^e) siècle, les toitures de chaume nécessitant des efforts trop importants en entretien ont été abandonnées au profit de couvertures de tôles, perçues aussi comme plus valorisantes pour les palais royaux d'Abomey. D'autres utilisations de matériaux modernes ont aussi été faites, avec des

résultats esthétiques et techniques plus ou moins heureux, en suivant les canons esthétiques du moment et, plus tard, en s'inspirant de ce qui fut fait par les premiers conservateurs du site. A partir de 1931 les palais ont été restaurés à divers intervalles, sans que cela ne soit toujours fait sous la direction de conservateurs chevronnés, gommant ainsi certaines usures du temps auxquelles on pourrait s'attendre. Ce n'est qu'en 1944 que sera effectivement créé le musée historique qui se préoccupa surtout des palais de Ghézo et de Glélé, et dont la gestion fut confiée à l'Institut Français d'Afrique Noire (IFAN). C'est à cette époque que l'aspect des jexo et des adoxo changea de façon assez radicale avec la mise en place de structures plus grandes que les originales, protégeant les murs des structures d'origines qui, de fait sont conservés dans toute leur authenticité de forme et de matière. En parallèle, l'intérêt des familles royales pour le Musée Historique d'Abomey, inséparable des autres palais, se traduisit par l'institution du " prince résident " ou " gardien des tombeaux royaux ". Ceci avait été codifié en 1932 avec la création du Conseil d'Administration de la Famille Royale d'Abomey (CAFRA), appelé à être le symbole de la continuité de la vie d'antan.

Intégrité

Un inventaire réalisé en 1995 avec l'appui du Centre du patrimoine mondial a permis de repérer et de cartographier 184 composantes. De la même manière, la superficie du bien a été réactualisée passant de 44 à 47 ha et ses limites protégées par une zone tampon clairement définie. Aujourd'hui, plus de la moitié de ces composantes ont été restaurées conformément aux normes de conservation reconnues et avec l'appui de l'UNESCO, de certains partenaires, de l'État béninois, sans oublier les familles royales. Les démarches entreprises par les autorités béninoises face à la détérioration progressive du musée (bâtiments, collections) aboutirent en 1985 à l'inscription du site par l'UNESCO sur la liste du Patrimoine Mondial, et simultanément, sur la liste du Patrimoine Mondial en péril. Les efforts récents (voir tableau XII) réalisés par la Direction du Patrimoine Culturel avec un certain nombre de partenaires internationaux ont permis d'avoir une meilleure visibilité de certaines composantes, mais aussi de cet imposant ensemble dont la conservation est un vrai challenge.

Tableau XII Récapitulation des restaurations : 1998-2006

ANNEE	NATURE DES INTERVENTIONS	FINANCEMENT
1998	Travaux d'entretien de l'ensemble des cours de <i>Ghézo</i> et de <i>Glèlè</i>	Financement Budget du musée
1999	Restauration de la tombe du roi <i>Glèlè</i>	Italie, Unesco
1999	Travaux d'entretien : drainage, réfection d'enduits, mise en situation de risque minimum...	Fonds propres du site
1999	Restauration de la tombe du roi <i>Agongló</i>	Bénin, SAMP
1999	Restauration de la tombe des 41 épouses du roi <i>Gèzò</i>	Bénin, SAMP

ANNEE	NATURE DES INTERVENTIONS	FINANCEMENT
2000	Travaux d'entretien et mise en situation de risque minimum...	Fonds propres du site
2000	Restauration de la toiture de la tombe du roi <i>Gèzò</i>	Fonds propres du site
2001	Restauration de la tombe des 41 épouses du roi <i>Agongló</i>	Bénin, USA
2001	Restauration du Palais du roi <i>Gbehanzin</i> : murailles, murets, <i>Honnúwa</i> , <i>Taseénonxo</i> , <i>Logodoxo</i> , <i>Adjalala</i> , <i>Djèxo</i> , <i>Adoxo</i> assainissement des cours du palais	Bénin, Unesco, Japon
2001	Restauration de la clôture de <i>Dossèmè</i>	Bénin, Unesco, Japon
2002	-	-
2003	Travaux d'entretien et de mise en situation de risque minimum...	Budget du musée
2003	Restauration de la case incarnant le roi <i>Agajà</i> à <i>Dossèmè</i> Réfection de la toiture de la case de la reine incarnant le roi <i>Gbèhànzìn</i>	Fonds propres du site Fonds propres du site
2003	Travaux d'entretien : drainage, enduits, risque minimum...	Fonds propres du site
2003	Restauration du <i>Honnúwa</i> de <i>Ago-Li-Agbo</i>	Fonds propres du site

	Restauration de 180 mètres linéaires de mur du palais <i>Agoli Agbo</i>	Fonds propres du site
	Restauration de l'atelier de menuiserie au sein du palais du roi <i>Glèlè</i>	Fonds propres du site
	Réfection de la toiture <i>Adoxodokpo</i> à <i>Dossèmè</i>	Fonds propres du site
	Réfection de la toiture de la tombe du roi Akábá	Fonds propres du site
2004	Travaux d'entretien : enduits, mise en situation de risque minimum...	Budget national et Fonds propres du site

ANNEE	NATURE DES INTERVENTIONS	FINANCEMENT
2004	Restauration du <i>Hɔnnúwa</i> de <i>Hwegbájà</i>	Budget national et Fonds propres du site
2004	Restauration du <i>Logodo</i> sis en face de la tombe du roi <i>Gèzò</i>	Budget national et Fonds propres du site
2005	Entretien : réfection d'enduits, mise en situation de risque minimum...	Budget national et Fonds propres du site
2006	-Evaluation du 1er plan de conservation des palais royaux d'Abomey	UNESCO 2006-
2006	-création de la zone tampon par Arrêté du Maire d'Abomey	UNESCO 2006-
2006	- réalisation levé topographique du site	UNESCO 2006-
Janvier 2007	Restauration de charpente toiture de : . <i>Djexo</i> et <i>Adojo</i> de <i>Ago-Li-Agbo</i> . <i>Hɔnnúwa</i> d'accès à la tombe de <i>Ghézo</i> et de Akábá . <i>Adoxo</i> de <i>Kpénglá</i> et d' <i>Agajà</i> . Six bâtiments de <i>dadasi</i> , cour <i>dossémé</i>	Fonds propres du site Fond national de développement des musées
	Drainage autour du pan de muraille de la case à étage de Akábá	Fonds propres du site Fond national de

		développement des musées
	Consolidation de la portion de muraille de <i>Tégbesú</i>	Fonds propres du site Fond national de développement des musées
	Installation d'un bande de 3 mètres de protection autour de l'ensemble des vestiges en dehors de l'aire muséale et <i>Dowomé</i>	Fonds propres du site Fond national de développement des musées
	Installation d'allées permettant de circuler au centre du site	Fonds propres du site Fond national de développement des musées
	Travaux d'entretien et de mise en situation de risque minimum...	Fonds propres du site Fond national de développement des musées
	Campagne de nettoyage général de l'ensemble des 47 hectares	Fonds propres du site Fond national de développement des musées
Janvier 2007	Reconstruction partielle de <i>l'Ajalala</i> de <i>Hwegbaja</i>	Bénin (PIP)
	Réfection de la charpente toiture de <i>Adoxo</i> de <i>Hwegbaja</i>	Bénin (PIP)
	Restauration complète du temple face <i>Ajalala</i> de <i>Hwegbaja</i>	Bénin (PIP)
	Enduits et banquettes sur <i>adoxo</i> de <i>Hwegbaja</i> et <i>Agaja</i>	Bénin (PIP)
	Restauration des charpentes et toitures de 6 cases des <i>dadasi</i>	Bénin (PIP)

	Travaux de maçonnerie sur <i>l'Adoxo de Kpénglá</i>	Bénin (PIP)
	Restauration de la case de la gardienne de <i>Kpénglá</i>	Bénin (PIP)
	Restauration de la case de la gardienne de <i>Kpénglá</i>	Bénin (PIP)
	Restauration du <i>Logodo d'Ago-Li-Agbo</i>	Bénin (PIP)

Source : Plan de Conservation de gestion et de mise en valeur ses Palais royaux d'Abomey, avril 2007. (Synthétisé et mis en tableau par YEKPON – mai 2013)

Principes directeurs

Le site des palais royaux d'Abomey est un site historique vivant, porteur de nombreuses valeurs éducatives, historiques, techniques, culturelles et touristiques, et présentant un potentiel important pour le développement économique et social de la ville. Malgré les efforts consentis ces dernières années, le site est toujours vulnérable. Les dispositions existantes pour le protéger, l'entretenir et mieux l'exploiter doivent être renforcées. Un large partenariat et toutes les ressources disponibles doivent être mobilisés afin d'assurer sa sauvegarde.

Le patrimoine est d'autant plus important dans tout processus de développement que « *l'efficacité d'un projet dépend souvent et très directement de son degré d'enracinement dans la culture constructive locale, de sa capacité à comprendre et à intégrer les richesses locales, naturelles et culturelles* »⁵⁹. Le patrimoine représente un potentiel de développement et il importe qu'il y ait une réelle prise de conscience. Le témoignage contenu dans le document rappelé ci-dessus est plus qu'édifiant. En effet, lors de l'inauguration de la restauration d'un monument du Ghana, un Chef traditionnel Ashanti invité pour l'occasion avait déclaré : « *Notre culture est le résultat de l'expérience millénaire de nos ancêtres et nous aide dans notre vie de tous les jours. Certes celle-ci n'est pas parfaite, certes le monde a changé, et nous devons donc nous adapter. Mais soyons vigilants, si des éléments de cette*

⁵⁹ Joffroy Thierry, Edito, J. T. in Patrimoine culturel & développement local-Lettre d'information : mars 2012, p. 1)

culture doivent être abandonnés ou modifiés, veillons bien à garder ce qui est bon». Idem. p.2. Il s'agit-là d'une sagesse et d'une pédagogie à la chose patrimoniale comme déterminant majeur, voire vital. C'est ce qu'explique le culturalisme de Margaret Mead, Ralph Linton et autres, pour qui, la culture est l'expression de la personnalité. Toutes les actions humaines sont tributaires de la culture d'origine de l'homme. En tant que tel, le patrimoine culturel participe de l'épanouissement de l'homme et devrait être un facteur de développement. Mais dans la commune d'Abomey, les pratiques traditionnelles ne contribuent pas aujourd'hui en tant que tel au développement, car, il y a trop de mésententes surtout du côté des familles royales, il y a trop d'enjeux et tout le monde veut régner parce que l'éthique d'antan s'est muée en véritables fonds de commerce où le lucre est devenu le maître-mot.

Néanmoins, il est à rappeler que ces pratiques contribuent dans une certaine mesure au rayonnement (peut-être pas économique) de la cité historique d'Abomey. Les guérisseurs traditionnels par exemple, guérissent des maladies comme la tuberculose, la rougeole et beaucoup d'autres maladies incurables. Ils aident également les femmes enceintes à accoucher sans difficultés. Ils permettent même d'éviter des césariennes déjà annoncées et déclarées par les médecins (modernes). Ainsi, leurs apports contribuent à éviter beaucoup de dégâts et participent, peu ou prou, du développement d'Abomey et par ricochet de tout le Bénin, en complétant les apports de la médecine moderne. Malgré ce rôle important des traditions, celles-ci n'échappent pas à la présence envahissante de la modernité, notamment celles des sectes d'obédience chrétienne. Ces sectes, pour la plupart, véhiculent des idées et développent des pratiques contraires au besoin de préservation des savoirs et savoir-faire traditionnels. Ceux-ci sont constamment diabolisés dans les églises, lors des conventions chrétiennes et campagnes d'évangélisation. Pire, des attaques physiques sont souvent dirigées contre les maisons de *Vodún* et autres lieux de cultes traditionnels. De même, le recours aux plantes et à la médecine traditionnelle est considéré par ces sectes comme contraire aux préceptes du christianisme; ce qui amène les adeptes à compter sur les prières chrétiennes ou sectaires pour guérir toutes sortes d'affections. Une telle approche de la

maladie n'est certainement pas exempte de dérives lorsqu'elles se révèlent, imposent aux chrétiens de courir vers la médecine occidentale et parfois, dans la clandestinité, aux recettes thérapeutiques africaines.

Déjà, Rivière, C. (1995 : 135) traitant de : *Les dynamismes religieux contemporains* en avertissait :

«... il y a bien simultanément en Afrique un effritement des croyances et rites traditionnels par sécularisation. Les vieux imputent les malheurs actuels à l'abandon des cultes, à la perte de confiance dans le secours des dieux protecteurs de la famille, à la transgression des coutumes ancestrales... Avant de chercher les causes de l'érosion du sacré, qui ne conduit pas nécessairement à la disparition de toute transcendance, on doit faire le constat de l'élimination progressive du recours à un arrière-monde pour expliquer le réel. Au phénomène politique d'intégration des ethnies correspond, qu'on le veuille ou non, la désintégration des cultures autochtones, particulièrement sous leur aspect religieux. Les interdits sont de moins en moins respectés, les initiations ne se pratiquent plus comme autrefois ; la jeunesse traite de fable les mythes traditionnels ; les rites tombent en désuétude ; les présences au culte se raréfient ; les gardiens du savoir religieux vieillissent et disparaissent sans être relayés. D'un système de croyances unifiées ne se conservent plus que des bribes, faute de transmetteurs d'un matériau exclusivement oral et faute de revivre les mythes traditionnels dans les rites... Concurrencée par un ensemble de messages et de symboles qui ne viennent pas d'elle, la religion traditionnelle est victime d'une attaque tous azimuts : désacralisation d'une économie individualisée et marchande, émancipation des religions du clan par le travail au loin, relâchement du contrôle social en milieu urbain, disparition du roi-prêtre, relais de l'éducation familiale par l'école laïque, etc.».

Poursuivant son analyse (bien partagée par la présente recherche), Rivière ajoute :
« ... Mais, comme pour ne pas perdre des éléments du sacré dans les troubles inhérents à la modernité, on observe plusieurs cumuls : cumul de religions diverses dans une même aire géographique et ethnique, cumul d'allégeances chez un même individu, cumul de traits

empruntés dans une religion nouvelle. Un nouveau chrétien continue de vénérer ses ancêtres, mais aussi de recourir à la magie et à la divination pour se protéger contre le stress des changements brutaux qui l'affectent. Il continue de croire en la sorcellerie tout en cherchant des garanties protectrices dans des adhésions religieuses soit simultanées soit successives... Les morales fondamentales qui soutenaient les religions traditionnelles, d'autres religions les reprennent à leur compte.⁶⁰».

Ce sont-là, des réalités tangibles d'aujourd'hui encore plus qu'hier ; ce qui autorise à s'accorder entre autres avec Gurvitch, G. (1937) qui a préconisé une analyse des faits sociaux dans leur totalité. Autrement dit, il recommande une analyse des paliers en profondeur. Le patrimoine culturel apparaît ici comme un facteur de développement.

Pour parvenir à «consommer» le patrimoine culturel de la cité historique d'Abomey dans ses réelles dimensions, l'amer constat de l'état peu envieux de ses équipements et infrastructures prédispose à peine les touristes à y porter le regard requis. La raison, les nuisances y afférentes sont bien des facteurs démotivants. C'est pourquoi la valorisation et la sauvegarde de ces patrimoines (matériels et immatériels) sont bien des prétextes « *pour prévoir la modernisation des équipements, des infrastructures et des voiries (routes goudronnées, eau courante, éclairage public, assainissement, rénovation urbaine, mobilier urbain, etc.)*⁶¹. Ce sont autant d'actions qui contribueraient à changer la physionomie de la commune d'Abomey et partant à améliorer, voire accroître la fréquentation des touristes notamment étrangers ou internationaux. Le corollaire, une plus-value serait apportée à la vie sociale et économique des populations qui ne demandent pas mieux.

⁶⁰ Rivière (C), 1995, Les dynamismes religieux contemporains P.136.

⁶¹ Extrait du discours d'ouverture de la session de sensibilisation et de formation dédiée aux élus et techniciens municipaux du Sénégal et du Cap Vert d 12 au 16 décembre 2011, de M ; Cheikh Mamadou Abiboulaye DIEYE, Maire de Saint Louis du Sénégal et Ministre de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités locales.

Dans un éditorial intitulé *"Le patrimoine culturel des villes – Enjeu de développement économique, promoteur de lien social – Quelques réalisations soutenues par l'AIMF (Association Internationale des Maires Francophones)"*, il est écrit : *«Le patrimoine est l'héritage du passé. Nous en profitons aujourd'hui et nous le transmettons aux générations à venir... Le patrimoine ne se limite pas aux chefs d'œuvre et aux grands ouvrages. Il englobe aussi le tissu ordinaire de la ville et sa dimension sociologique. Par patrimoine on entend donc les monuments historiques, les vestiges archéologiques, les ensembles architecturaux urbains ou ruraux, les paysages, mais aussi les témoignages matériels ou immatériels de l'histoire et des cultures de nos sociétés. Ces biens se dégradent, certains sont déjà perdus. Les menaces ne manquent pas. Elles s'appellent ignorance, pollution, guerre, urbanisation non planifiée, tourisme incontrôlé... La valorisation des patrimoines est une source de notoriété pour la ville et favorise son développement touristique. Elle suscite également, dans la population, un sentiment d'appartenance à la ville et favorise une appropriation par les habitants de l'espace qu'ils habitent ensemble»*.

Mais tout ceci suppose d'abord et avant tout, l'implication des communautés concernées. Certes, il est vrai que si l'ensemble de la communauté ne saurait être impliqué, il faudra veiller tout de même à y associer véritablement certaines parties fondamentales, à savoir, les détenteurs de la tradition, les notables et autres personnes ressources locales ainsi que les bénéficiaires supposés.

Somme toute, *« ... la ville historique d'Abomey est un foyer de connaissances, pratiques, rites, rythmes, proverbes..., qui sont un patrimoine précieux de la mémoire collective. Les cérémonies et danses traditionnelles qui animent la vie de la cité sont les moyens habituels d'assurer la transmission de ce patrimoine immatériel»*⁶². Au regard de biens de choses liées aux richesses patrimoniales touristiques constatées ici et là dans des villes historiques, la Commune d'Abomey pourrait être aujourd'hui qualifiée de cité

⁶² «Un conservatoire des danses cérémonielles et royales» in *Patrimoine culturel & développement local (Guide à l'attention des collectivités locales africaines)* éd. CRATerre-ENSAG / Convention France-UNESCO, P.78.

historique qui dispose de potentialités touristiques susceptibles d'induire son développement à base socio-économique. Répertorier ces potentialités touristiques et socioculturelles s'avère alors une impérieuse nécessité pour cette cité.

4.7.3- But et objectifs généraux

4.7.3.1- But

Le but du plan de conservation, de gestion et de mise en valeur des Palais royaux d'Abomey est de disposer d'un instrument permettant d'assurer la cohérence des actions menées sur et autour du site pour garantir la conservation de ses valeurs exceptionnelles, tangibles et intangibles, tout en contribuant au développement social et économique de la ville. Pour la période 2007-2012, outre les activités récurrentes d'accueil des visiteurs, de nettoyage, d'entretien et celles liées à la gestion courante du site, ont été retenus les objectifs suivants :

4.7.3.2- Objectifs généraux :

1. Poursuivre et formaliser les acquis en matière de bonnes pratiques de conservation et de gestion afin de pérenniser les bases solides mises en place ces dernières années.
2. Renforcer les capacités d'intervention pour permettre, à terme, de couvrir effectivement les besoins d'entretien régulier et de services aux visiteurs sur l'ensemble du site.
3. Améliorer la connaissance des aspects tangibles et intangibles du site ainsi que les méthodes et procédés d'intervention.
4. Poursuivre l'amélioration progressive de l'état de conservation du site et des services offerts (en visant la durabilité des investissements réalisés et un processus de développement génératif).

4.7.3.3- Renforcement des capacités d'intervention et possibilité, à terme, de couvrir effectivement les besoins d'entretien régulier et de services aux visiteurs sur l'ensemble du site ;

Partenariats, personnel et moyens techniques

- Renforcer l'équipe de base en renouvelant un certain nombre des postes des Agents Permanents de l'Etat (APE) partis à la retraite ces dernières années ou en partance, ou en procédant à des réaffectations, mais aussi en rationalisant les attributions (p.e. rapprochement buvette - boutique).
- Acquérir des équipements complémentaires permettant l'inspection régulière systématique de l'ensemble du site (cyclomoteurs) et facilitant l'entretien (échelles, débroussailleuses, motoculteur avec remorque,...), surveillance par Webcam.
- Assister la mairie dans son rôle de protection du *agbodó* et préparer un dossier permettant à terme de l'inscrire, au moins en partie sur la Liste du patrimoine national, dans une perspective à long terme de son rattachement au site classé patrimoine mondial.

Revenus financiers

- Revaloriser le droit d'entrée pour la visite principale (*Gèzò / Glèlè*) et mettre en place un système de ticket permettant l'accès aux deux visites (*Gèzò / Glèlè et Gbèhànzìn*) ;

Augmentation immédiate du tarif d'entrée de la visite principale : Autres nationalités 1500 > 2000 ; Nationaux 500 > 700 ; élèves 400 > 500, groupes scolaires 300 > 400

Tarifs d'entrée de la visite principale : Autres nationalités 3500 ; Nationaux 1000 ; élèves 600, groupes scolaires 500.

Ces tarifs sont revisités lors de l'évaluation intermédiaire, en 2009.

- Produire des cartes postales et les mettre en vente.
- Mettre en place une « boîte de donation » accompagnée d'un marquage systématique des résultats des actions réalisées avec les revenus générés sur le site.
- Préparer, organiser et faire payer un droit d'entrée aux expositions temporaires ou mettre en place un système de prélèvement d'un pourcentage sur les ventes d'objets d'art.
- Produire des plaquettes et livrets pouvant être vendus aux visiteurs. (Restauration du palais *Dowomé*, site des palais + ville, site lui-même).
- Produire et vendre des produits dérivés : Tee- shirt avec bas reliefs, photographies en noir et blanc de la collection, copies d'objets,...
- Produire et vendre le plan du circuit de visite de l'ensemble des palais.
- Etudier et réaménager la buvette et la boutique d'artisanat permettant la mise en valeur d'autres facettes de la production artisanale, notamment des copies de poteries liées aux cultes.

Promotion

- Mettre en place une signalétique du site (panneaux-affiches) indiquant les palais royaux depuis le croisement des deux Routes Nationales Inter – Etat (RNIE 2 et 4), à la hauteur du carrefour où se trouve l'hôtel Dako 1^{er}.
- Etablir des liens forts avec l'Office du Tourisme d'Abomey et Région, la Direction Départementale du Tourisme et la Direction Nationale du Tourisme et les tenir informés dans le cas de l'organisation d'évènements spécifiques.
- Informer les guides touristiques et tours opérateurs de l'ouverture de l'exposition au palais *Dowomé*, puis de la préparation et de l'ouverture des expositions temporaires (production de documents d'informations).

- Créer un site Web pour annoncer les nouveautés et événements particuliers. Diverses possibilités seront étudiées pour, soit renforcer le site actuel, soit intégrer un site pouvant bénéficier à l'ensemble de la ville.
- Négocier avec la Poste la possibilité de tamponner les cartes postales et courriers à l'effigie du site et de produire un timbre à l'effigie du site (partenariat avec la poste).
- Elaborer un guide et un dépliant.

Visites du site :

- Etudier et mettre en place le circuit de visite permettant la découverte, à pied ou à vélo de l'ensemble des palais, en se basant à la fois sur l'inventaire, mais aussi sur les questions pratiques.

Office du tourisme d'Abomey et Régions

L'office du tourisme sera informé, et vice versa, des initiatives prises au niveau du SPRA et une documentation sera mise à sa disposition pour utilisation dans ses activités de promotion. Des échanges fréquents auront lieu entre le Gestionnaire du site et cet organisme de façon à harmoniser les initiatives et à permettre l'établissement de vraies complémentarités. Ces échanges porteront plus particulièrement sur l'organisation des expositions temporaires, les projets de publication et de supports promotionnels, et les animations culturelles (troupes de danse et musiques traditionnelles ou contemporaines).

CHAPITRE V : POTENTIALITES TOURISTIQUES DANS LA CITE HISTORIQUE ***D'ABOMEY***

Le passé peu ordinaire des anciens monarques fait d'Abomey une véritable ville historique qui contient de nombreuses richesses culturelles représentant aujourd'hui des atouts touristiques pour la Commune d'Abomey. La plupart de ces biens culturels sont d'anciens bâtiments en terre crue qui ont servi ou continuent de servir de points de rencontres pour des événements à caractère religieux institués par les traditions depuis plusieurs siècles. Leurs aspects matériels sont donc enrichis par des dimensions immatérielles qui en font des lieux vivants au cœur des quartiers et concessions de la ville. Il y a donc à Abomey suffisamment de matières pour le tourisme et celles-ci recèlent des valeurs potentielles aussi intéressantes les unes que les autres, qui n'attendent qu'à être mises en forme afin de devenir des points de mire des touristes nationaux et internationaux.

5.1- POTENTIALITES CULTURELLES

La cité historique d'Abomey regorge de richesses artistiques et culturelles considérables. Il s'agit en l'occurrence, des palais royaux (publics et privés), des lieux de mémoire partagés, des lieux sacrés, les sites de l'ancien dispositif sécuritaire et polyvalent, les prisons et les marchés du royaume de Dànxòmè.

5.1.1- Palais royaux publics

Ces palais avec leurs quarante-sept (47 ha) sont constitués de dix (10) palais royaux des douze (12) rois de Dànxòmè (de Hwegbàjà à Agò-Lí-Agbó installés à Abomey). Les deux (02) autres rois, Dakòdonú et Ganyéxesú, étant restés à Hwawé-Zounzonsa. L'ensemble des 47 ha constitue le site des palais royaux d'Abomey inscrit sur la liste de patrimoine culturel mondial de l'UNESCO le 06 décembre 1985. Ces palais publics sont des lieux où le roi exerçait le pouvoir et traitait les affaires publiques.

Après son intronisation, chaque nouveau roi quitte son palais privé. Il édifie alors un

palais pour marquer l'unicité de la personne royale comme point central de l'univers, une résultante de forces convergentes où la signification des lieux et leurs fonctions prennent le pas sur l'importance du bâti non loin du palais du roi Hwegbájà (le fondateur du royaume). Seuls trois (03) palais sont réhabilités (palais de Gèzò, de Glèlè et de Gbèhànzìn). La réhabilitation du palais du Roi Hwegbájà entamée par la Mairie d'Abomey sauva définitivement le site du patrimoine en péril, le 25 Juillet 2006. Les palais royaux assuraient, dans l'ancien royaume du Dànxòmè, les fonctions assignées aujourd'hui à la Présidence d'une République. Ils restent un enjeu très important pour les pouvoirs traditionnels, ce qui leur octroie un statut fortement reconnu par les communautés locales. La figure 6 présente les potentialités touristiques de la ville d'Abomey. Ce site des palais royaux d'Abomey, témoin essentiel et toujours vivant de l'ancien royaume du Dànxòmè, s'emploie à jouer son rôle en tant que patrimoine mondial de l'humanité et à contribuer quelque peu à la dynamique de développement de la Commune. Ce site incarne la civilisation, la tradition et l'organisation sociale et structurale de la royauté. Avec cette organisation sociale du pouvoir royal à Abomey et au-delà de l'histoire, on pourrait s'accorder avec Parsons qui associe les notions de fonction et de structure (courant structuro-fonctionnaliste) qui privilégie l'étude empirique des faits sociaux sur le terrain et les appréhende comme totalité ordonnée, passible d'un traitement scientifique, mais dont chaque élément joue un rôle en fonction de l'organisation ou de la structuration.

5.1.2- Palais royaux privés

Il s'agit des lieux où les *vidaho* (princes héritiers) apprennent l'exercice du pouvoir avant d'accéder au trône. On compte une dizaine de palais privés (photos 5 et 6) situés en dehors du fossé d'enceinte (*agbodó*). Il s'agit du :

- palais privé du Roi Tégbesú à Adandòkpójí-daho (c'est-à-dire le grand Adandòkpójí);
- palais privé du Roi Kpénglá à Adandòkpójí-kpèvi (c'est-à-dire le petit Adandòkpójí);
- celui du Roi Agongló à Gbèkòn-Xwégbó (Jègbè);

- palais privé du Roi Gèzò à Gbèkòn Húnli;
- palais privé du Roi Glèlè à Jègbè Covêkpa;
- palais privé du Roi Gbèhànzìn à Jimè; et
- palais privé du Roi Agò-Lí-Agbó à Gbèndò.

La plupart de ces palais sont tombés en ruine et remplis de broussailles hormis les deux (02) derniers. Celui de Gbèhànzìn a été entièrement restauré en 2006 à l'occasion de la célébration du centenaire de la mort du Roi. Quant au palais d'Agò-Lí-Agbó, il bénéficie des soins des descendants de ce roi qui y vivent encore et y organisent fréquemment des cérémonies.



Photo 5 : Palais privé de Gbèhànzìn à Jimè



Photo 6 : Entrée du palais Privé de Agònglò à Gbèkòn Xwégbó

Cliché :YEKPON G, Juin 2012.

5.1.3- Lieux de mémoires partagées

Les lieux désignés comme étant de mémoires partagées sont des sites auxquels sont attachés de hauts faits historiques du royaume. Ils se retrouvent dans presque tous les quartiers anciens d'Abomey. Certains ont un statut à la fois historique et religieux.

Place Ayidjôssô

Un essai de décomposition de l'expression Fon Ayidjôssô pourrait donner littéralement : «Ayi» qui signifie le sol ou la terre ; «*djô*» pour traduire donner naissance, générer ou produire ; «s-so» pour signifier montagne ou colline. Ainsi, Ayidjôssô se traduirait par le sol ou la terre qui a généré la colline ou la montagne.

Cette place Ayidjôssô se situe à l'intérieur du Lycée des jeunes filles d'Abomey ex-Lycée Houffon et traduit l'ampleur des succès militaires des rois d'Abomey. Elle a été installée par le roi Gèzò. Suite à une victoire dans le pays Idaatcha, il aurait exigé de chaque captif (prisonnier de guerre) un morceau de granite comme l'illustre la photo 7. Cet amas de granite, finalement à l'allure de colline ou de montagne, servait à dénombrer les prisonniers de guerre ramenés à Abomey. Après avoir déposé le morceau de granite, les captifs se rendaient à la place Singbódji, où se faisait leur répartition. Ce site fait partie du circuit de la traite négrière au niveau d'Abomey et ses environs.



Photo 7 : Place Ayidjôssô au lycée Houffon d'Abomey

Cliché : YEKPON G, Juin 2012

Routes de guerres

C'est un ensemble d'itinéraires tracés dans le royaume, destinés à être empruntés seulement par les soldats au départ et en temps de guerre. Il existe deux (02) voies pour les guerres, à savoir :

- *Ayoligbo* (route menant à Oyo). Dans la société Fon d'Abomey, les habitants d'Oyo dans l'actuel Nigeria étaient appelés *Oyo-nou* ou par déformation *Ayo-nou* ; donc, *ligbo* traduit la route ou la grande voie. La route d'Oyo était désignée par *Oyoligbo* ou par déformation *Ayoligbo*;
- Mahiligbo (route conduisant aux pays Mahi) selon la même optique ci-dessus.

Au temps du Roi Gbèhànzìn, on pouvait dénombrer les étapes de Mongnigbé, Gobali, Gantchawa, Bafan et Kpètèkpa (Abomey) auxquelles est rattachée l'histoire de la résistance de Gbèhànzìn. Les cinq (05) étapes ci-dessus citées, à savoir, Mongnigbé et consorts, sont des villages de l'Arrondissement de Dètòwu dans la Commune d'Abomey, villages liés au maquis du Roi Gbèhànzìn et qui aujourd'hui sont négligés.

Place Ahouangbélétinsa

C'est la place où le Roi Gbèhànzìn aurait décrété l'arrêt des hostilités Franco-Dahoméennes. Ahouangbélétinsa décomposable en « Ahouan » désignant la guerre ; « gbélé » pour désigner gâté ou perdue et « tinsa » désignant sous l'arbre. Alors Ahouangbélétinsa peut se traduire par « sous l'arbre où la guerre est perdue ou gâtée ». C'est à cet endroit que Gbèhànzìn aurait pris l'historique décision de rencontrer le Roi de la France. Cette place se trouve à Kpètèkpa dans l'arrondissement de Dètòwu. Près d'elle se trouve un autel du *Vodún Gou*, divinité de la guerre.

Place Ayivèdji

Suivant la même logique d'essai de décomposition, pour Ayivèdji, l'on pourrait avoir : *Ayi* comme terre ou sol, *vè* pour désigner la douleur ou ce qui fait mal, *dji* comme « sur ». Alors, Ayivèdji pourrait désigner la terre, le sol ou l'endroit de la douleur, car elle est

la dernière escale du Roi Gbèhànzìn sur la route de la reddition. La place Ayivèdji est située au quartier Agblomey Léby, dans l'arrondissement de Húnli.

Place djèvivitinsa

Djèvivitinsa est décomposable en *djè vivi* et *tinsa*. « *Djè* » pour désigner le sel ou ce qui en a l'air ; « *vivi* » pour signifier le sucré et « *tinsa* » pour désigner sous l'arbre. Alors, *djèvivitinsa* pourrait se traduire par : « sous l'arbre du sel sucré ». Cette place historique fait actuellement corps avec le bureau de la Poste de Hunjolòto. L'arbre *Djèvivi* de la place a été détruit lors de la construction des bâtiments de cette poste. Mais il a été replanté au même endroit à l'intérieur de l'enclos en béton érigé à côté des bâtiments suscités. La place *Djèvivitinsa* abrite plusieurs sortes de cérémonies dont une partie des rituels de sortie de la nouvelle igname⁶³ qui ont lieu tous les ans au mois d'août.

Tous ces rituels, caractéristiques de la traditionnelle culture de la cité historique d'Abomey, se pratiquaient à l'intérieur d'un rempart assez fortifié, au regard des assauts et autres attaques dont était constamment objet le royaume d'Abomey. Pour cela, il fallait être assez imaginatif pour doter le royaume d'un véritable dispositif sécuritaire.

5.1.4- Dispositif sécuritaire à usage polyvalent

Les fossés d'enceinte (Agbodó) et les murs de fortification, c'est-à-dire les murailles ou Ahoho, constituent le dispositif sécuritaire de la ville d'Abomey.

5.1.4.1- Fossé d'enceinte ou *agbodó*

Abomey doit son nom à ce fossé : *Agbómè* signifiant « à l'intérieur du fossé » c'est-à-dire du rempart « *agbodó* », illustré par la photo 8. D'une largeur d'environ six mètres (6 m) et d'une profondeur de huit mètres (8 m) environ, le *agbodó* fait le tour du noyau central, où

⁶³ Ces rituels se font par ce qui est communément appelé en milieu Fon d'Abomey, le *Katahounto* avec la chanson *Té koton miwa sô téchan* pour annoncer que la nouvelle igname est sortie ou apparue et invite à venir la manger.

s'exerce le pouvoir royal sur quinze kilomètres (15 km) environ. Le volume de terre aurait été évalué à cent quatre-vingt mille mètre cube (180 000 m³) environ. On y mettait des animaux sauvages et plantait des végétaux épineux.



Photo 8 : *Un témoignage des menaces de destruction de Agbodó de Jegbè*

Cliché : YEKPON, Juin 2012

Agbodó est une construction manuelle et militaire datant du 17^e siècle qui illustre le contexte conflictuel de l'histoire du Dànxiòmè. C'est la mémoire du système défensif relevant d'un savoir-faire technique et stratégique bien élaboré pour la sécurisation de la capitale royale. Malgré sa destruction due à la colonisation, aux épreuves du temps et la pression démographique, quelques pans restent encore à Dokpa- Toyizanli, à Dozoémè et Doguémè. *Agbodó* est largement exploité par les groupes scolaires et des chercheurs nationaux et internationaux pour les recherches archéologiques, historiques, botaniques et architecturales. Le fossé d'enceinte est un site d'attraction pour le tourisme. Par conséquent, il devrait être aménagé, mieux protégé et bien entretenu. Une étude menée en 2006 sous l'égide de l'Ecole du Patrimoine Africain (EPA) par des équipes de professionnels du

patrimoine culturel y a décelé entre autres choses des valeurs historiques, sociales, culturelles, éducatives.

5.1.4.2- Murailles (*Ahoho*) ou les murs de fortification.

Les murailles (*Ahoho*) servent de clôture pour les palais. C'est un mur spécifique construit en terre de barre d'environ quarante (40) à quatre-vingt-dix (90) cm d'épaisseur et d'environ cinq (05) à cinq virgule quarante-cinq (5,45) m de haut. Ces murs centenaires se retrouvent encore à Abomey en état de ruine avancée et abandonnés dans les broussailles.

5.1.4.3- Place *Síngbódji*

La place *Síngbódji* doit son nom au *Hɔnnúwa* (maison à étage) construite par le roi Gèzò. *Síngbódji* signifie sur la maison à étage. Elle est la vitrine des palais royaux. C'est un lieu de mémoire et de témoin des faits historiques où le monarque rencontrait son peuple. L'authenticité de cette place repose sur les vecteurs matériels de la tradition tels que :

- la relique du faux acajou⁶⁴ (*blighia sapida*), planté devant l'entrée du palais de Glèlè et qui participe encore aux rites d'intronisation;
- le baobab⁶⁵ planté devant le palais du roi Agò-Lí-Agbó sur la prescription de l'oracle *Fâ* étant destiné à protéger le palais contre les esprits maléfiques. Il y avait non loin du baobab, un faux acajou qui a été déraciné par le vent en 1967. Ces vecteurs matériels recèlent des valeurs immatérielles telles que, les cultes, les danses, les chants, les contes, les devinettes, les noms forts etc.
- sur la place *Síngbódji*, les rois procédaient à la répartition des prisonniers de guerre en esclaves, en femmes, en ouvriers, en cultivateurs et autres.

⁶⁴ Cet arbre appelé *lisétin* en Fon se retrouve aussi devant le palais d'Agajà où il assure la même fonction.

⁶⁵ Selon les informations fournies par Bah Nondichao (15 janvier 2013), le petit de cet arbre avait été planté les branches sous terre et les racines en haut ; ces derniers auraient, de façon mystérieuse, donné des feuilles et des branches, puis l'arbre actuel.

Aujourd'hui, cette place, conservée comme lieu de réjouissance populaire, sert aussi de lieu de détente, de pique-nique et de jeux. Elle est sollicitée pour les grandes manifestations royales et communales. Certaines de ces manifestations, qui accueillent des participants venant de loin, durent plusieurs jours, amenant ceux-ci à passer une ou plusieurs nuits à Abomey, parfois dans les hôtels. Ils intègrent alors la catégorie des touristes. En effet, depuis 2003 où la mairie d'Abomey organise au mois de décembre le Festival international des cultures du Dànxiòmè, la place *Síngbódji* connaît un regain d'intérêt particulier. Avec son extension que constitue la cour des amazones, elle accueille plusieurs milliers d'invités de marque venus découvrir la culture du Dànxiòmè à l'occasion du Festival. Décembre est donc le mois où elle connaît une grosse animation en guise de point culminant annuel de sa vie publique. Il reste seulement que ses points sacrés soient davantage étudiés et aménagés afin de renforcer sa fonction touristique de plus en plus élevée.

5.1.4.4- Maison *HOUINATO*

Cette maison est un haut lieu de mémoire qui rappelle des faits relatifs à la traite négrière. Elle se trouve dans l'arrondissement de Húnli. Les scènes qui se déroulaient sur ces lieux sont une illustration de la nature violente des traitements que subissaient les esclaves avant leur acheminement pour Ouidah où, vendus aux négriers, ils étaient embarqués pour les Amériques. A leur arrivée, ils étaient accueillis par des hommes chargés de les tâter en les secouant pour apprécier leur solidité physique. Ceux qui se montraient fragiles étaient mis de côté et les plus solides poursuivaient le processus de sélection. Après leur répartition, les esclaves destinés à la traite se rendaient dans cette maison où se trouvait la piscine du dernier bain. A la suite de cette cérémonie, ils étaient censés perdre partiellement connaissance et sont facilement conduits à Ouidah. Cette disposition d'ordre mystique est une illustration de ce que les responsables locaux de la capture et de la vente des esclaves avaient conscience de l'atrocité de la situation que subissaient ces

"marchandises humaines". A leur arrivée à Ouidah, les mêmes esclaves subissaient des rituels similaires⁶⁶ destinés à leur faire oublier leur pays.

En outre la maison Houinato, au quartier Azali-vihondji à Abomey, fait partie de la liste des sites officiellement retenus par le Ministère de la Culture, de l'alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme du Bénin, comme lieux de mémoire liés à la traite négrière. La préoccupation des autorités de ce ministère est d'intégrer tous les sites ainsi identifiés dans un processus de conservation qui, à terme, aboutira à leur inscription sur la prestigieuse Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Au cas où ce projet de classement par l'UNESCO aboutirait, la Maison Houinato en tirera certainement les avantages en termes de mesures plus efficaces de conservation et de mise en valeur pour une exploitation à des fins touristiques. Les reliques du passé de ces lieux bénéficieraient ainsi de plus de bienveillance car au stade actuel, il n'existe plus de traces significatives du point d'eau où se déroulaient le bain sacré. De même, l'aspect général de l'actuelle maison ne présente aucune particularité. Seuls quelques pans de mur rappellent qu'il s'agit d'une maison très ancienne.

5.2- MARCHES

On distingue les butins de guerres et les marchés institués par les rois.

Marchés, butins de guerre

Le marché *Hunjolò* (le plus grand marché d'Abomey) aurait été transféré en pleine animation de Thio en pays Mahi par le Roi Gèzò (entre 1830 et 1832), avec tout ce qui s'y trouvait. Aujourd'hui, c'est un marché stratégique dans les échanges commerciaux dans les Communes du Zou. Avec la décentralisation, ce marché est en pleine réhabilitation par la Mairie d'Abomey avec l'appui de projets allemands. La disposition des étalages, l'architecture et le décor royal du marché, les réalités socioculturelles et la vie communautaire revêtent un intérêt touristique. La photo 9 en illustre l'entrée principale actuelle.

⁶⁶ Le rituel de Ouidah s'organisait autour d'un arbre appelé "arbre de l'oubli"



***Photo 9 : Entrée principale actuelle du marché Hunjolò,
Cliché : YEKPON, Juin 2012***

Le marché *Gbèdagba* sur la photo 10, a été transféré par le roi Glèlè vers 1877, suite à sa victoire sur Soclogbo pour être installé à Jègbè. Actuellement, une partie du site est aménagée et spécialisée dans la vente des moutons, des volailles et des porcs. Tous les cinq (05) jours, une discussion passionnée s'engage entre les vendeurs de bétail venus du plateau d'Abomey et les acheteurs.



***Photo 10 : Marché Gbèdagba à Jègbè en pleine animation
Cliché : YEKPON, Juin 2012.***

Cette spécificité de *Gbèdagba* lui a été récemment restituée par les responsables de la mairie d'Abomey après la réhabilitation du marché de *Hunjolò*. De sorte qu'il est aujourd'hui interdit de vendre les poulets et les moutons à *Hunjolò*.

Marchés institués

Parmi les marchés institués, figure le marché de Vidólè, situé devant la Mairie d'Abomey. Il est institué par le roi Glèlè pour sa progéniture. Il est spécialisé dans la vente des légumes et des produits agricoles. Quant au marché Agbodjinnagan institué par le roi Hwegbàjà, il ne s'animait plus convenablement. Il est situé derrière le musée. Ces marchés révèlent au visiteur quelque peu curieux, un cadre condensé et exhaustif où il peut observer, dans sa variété et dans sa profondeur, le mode de vie réel de la Commune d'Abomey.

5.3- MANIFESTATIONS SOCIOCULTURELLES

Certaines manifestations culturelles royales sont pérennisées et s'organisent fréquemment à Abomey, de nos jours. Il s'agit plus singulièrement des rites d'intronisation ou de couronnement des dignitaires et des cérémonies, en hommage aux anciens rois.

5.3.1- Intronisation des dignitaires

Ces rites sont officiés soit par le roi Dédjilagnin Agboli-Agbo à Gbèndò dans son palais privé (photo 11) ou soit par le roi Houédogni Gbèhànzìn à Jimè, du fait (entre-temps) du bicéphalisme royal⁶⁷. Cette cérémonie est précédée par la demande d'autorisation aux ancêtres et à la présentation de futur chef de siège. Le chef couronné est installé soit dans un hamac transporté par deux (02) bras valides ; soit dans un pousse-pousse ou soit dans une voiture décapotée. Accompagné de louanges, de danses, de *zangbéto*, le cortège fait le tour des palais privés avant de rejoindre la maison familiale.

⁶⁷ Depuis lors, cette situation/parenthèse inédite dans la cité historique a été corrigée et normalisée.

Cette cérémonie est la marque de témoignage de la pérennisation de la tradition. Elle se déroule pendant les saisons sèches, surtout les mois de novembre, de décembre, de janvier, de février et de mars.



***Photo 11 :** Rite d'intronisation du Chef de la collectivité
Mègnighbèto au Palais Privé d'Agò-Lí-Agbó –*

***Cliché :** Studio Les anges (Abomey), AYAJI, novembre
2003.*

5.3.1.1- Rituels à la source

Deux (02) rituels sont pratiqués au moyen de l'eau :

- le premier consiste à ramener l'esprit des enfants mal formés ou non, décédés et supposés "tomber dans l'eau" (tohossou) comme « chef des eaux » : ramené de la source pour le déposer dans le temple familial de ToVodún : Il est appelé «viyi-sinto» ;
- le second consiste à envoyer de petites jarres, par les titulaires de siège, à la source (*didonou*) pour prendre de l'eau pouvant servir au rituel des divinités *ToVodún-Nensúxwé*. Il prend le nom de "*Toyiyi* ", comme cela figure sur la *photo 12*.

Alors que le second suit le calendrier habituel (la grande saison sèche), le premier n'a pas une périodicité fixe.



***Photo 12 :** Séquence de la cérémonie toyiyi
chez Sagbadjou*

***Cliché :** Studio les anges (Abomey), AYAJI,
février 2006*

La programmation de ces manifestations dépend de certaines circonstances. Mais le touriste sera égayé lorsque son arrivée coïncide avec le déroulement de ces dernières.

5.3.1.2- Rythmes et les chansons

Chacun des douze (12) rois du royaume de Dànxiòmè a introduit au moins un rythme musical. Ainsi donc, Abomey hérite d'un album musical riche d'un nombre très important de rythmes musicaux avec des milliers de chansons. Longtemps islamisé et christianisé, Abomey n'a rien abandonné de ces valeurs ancestrales (coutumes et traditions). Elle a su conserver l'authenticité de son patrimoine culturel très varié. Autrefois, ils sont exécutés majestueusement avec la bénédiction de la cour royale selon les circonstances heureuses ou malheureuses. Aujourd'hui encore, ils tiennent une place très importante à Abomey.

**Tableau XIII : Place de la musique et de la danse
traditionnelles à Abomey**

Modalités	Fréquence	Pourcentage
En déperdition	10	5
Importantes	27	13
Très importantes	165	78
Vecteurs de messages	8	4
Total	210	100

Source : YEKPON G., septembre 2012.

Les rythmes et chants traditionnels sont encore très en vogue dans la cité historique d'Abomey. Aujourd'hui, ils sont exécutés lors des manifestations officielles communales et nationales, des réjouissances populaires, des cérémonies funéraires ou de la communion de l'esprit des morts, de la détente ou du loisir pour les jeunes. Voici quelques-unes de ces danses qui ont été répertoriées lors des travaux de terrain :

- *kpanlingan* : destiné au chant, au son d'un gong jumelé, les louanges, l'histoire et les hauts faits des rois;
- *abidondon* : qui escortait le roi et annonçait aussi les victoires de son armée;
- *hanyé* : qui sert à glorifier le roi;
- *dogba* : orchestre destiné à accompagner le roi au cours de ses sorties;
- *kotoja* : orchestre de 80 à 100 personnes, qui anime les fêtes en l'honneur des mânes des rois défunts;
- *zandro* : musique funéraire;
- *zinli* : était joué uniquement lors des enterrements;
- *gblo* : avec ses danseurs à queue, destiné aux réjouissances du roi;
- *acha* : servait à donner des concerts devant le palais royal;
- *katanto* : était joué pour écarter la famine, les maladies et les fléaux;
- *danhoun* : consacré au culte de *Dan*, *ToVodún*, *Dangbè*;

- *zangbètohoun* : de la société secrète *Zangbèto*;
- *gbon* : de la société de masque sacré *egungun*;
- *sinhoun*: était joué pour les cérémonies funéraires;
- *houngan* : une danse guerrière;
- *Hwìsójí* : danse guerrière créée par Gbèhànzìn illustrée par la photo 13;
- *agbotchébou* : danse sacrée, aussi celle des adeptes du Vodún Sakpata.



Photo 13 : Danseuses de *Hwìsójí*,
Cliché Z. DAAVO, 2011.

La photo 13 montre des femmes habillées pour l'occasion et exécutant la danse de *Hwìsójí*.

Alors que les aspects chorégraphiques et acrobatiques sont exploités dans les pièces théâtrales comme *Kondo le requin* et autres dans les capitales économiques et administratives du Bénin, certains rythmes sont modernisés et sont très admirés par les béninois. C'est le cas du *Zinli*, rythme funèbre mais rénové par le chanteur de musique traditionnelle Alèkpéhanhou. A ces rythmes s'ajoutent ceux restés sacrés pour l'essentiel et dont les adeptes de *Vodún* font les démonstrations à chacune de leurs sorties. Ils sont qualifiés ici de danses.

5.3.1.3- Danses

Les danses sont exécutées par les initiés (les adeptes de *Vodún* et divinités) alors que les rythmes sont exécutés par les non-initiés. On distingue :

- les danses des *Vodún* non masqués *Agasu*, *Héviosso*, *Sakpata*, *ToVodún-Ninsuhoué*, *Lissa-Yalodé*, *Lissa Jêna* ;
- la danse des *Vodún* masqués : *Egoun-goun*, *Zangbéto/Bliguédé*, (gardien de nuit) sont des danses importées à Abomey.

Il est à souligner qu'au titre du patrimoine immatériel dans le royaume du Dànxiòmè, il existe des rythmes, des danses et des chants exécutés à diverses occasions :

- cérémoniels (exécutés au palais) ;
- populaires ;
- funèbres ;
- sacrés.

Quelques uns sont illustrés par la photo 14.ci-après :



Photo 14 : Démonstration de danse par des élèves du CDCRA⁶⁸,

Cliché : Z. DAAVO, 2011.

⁶⁸ Le Conservatoire de Danses Cérémonielles et Royales d'Abomey (CDCRA) dirigé par le Professeur Albert Bienvenu Akoha, dispose d'un important répertoire de danses d'Abomey qu'il a commencé par collecter, conserver et enseigner depuis plus de 15 ans.

La périodicité de l'exécution de ces danses est représentée ici dans le tableau XIV

Tableau XIV : Périodicité des danses traditionnelles

Périodes Danses	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
<i>Nensúxwé</i>												
<i>Lissa-Yalodé</i>												
<i>Sakpata</i>												
<i>Hévioosso</i>												
<i>Lissa-Jéna</i>												
<i>Agasú</i>												
<i>Dan</i>												
<i>Oro</i>												
<i>Zangbéto</i>												
<i>Kaléta</i>												
<i>Egoungoun</i>												

Source : Enquête sur le terrain, novembre 2012.

Les danses des *Vodún* non masqués sont exécutées lors des cérémonies annuelles aux divinités incarnées. Ces cérémonies sont organisées pendant la saison sèche de rigueur, pour la distraction et la reconnaissance du monarque à ses divinités. Par manque de rigueur, certaines danses comme Egoun-goun se déroulent en pleine saison des pluies, de nos jours, ainsi que d'autres cérémonies.

Le Oro ne se manifeste que la nuit et n'a pas une période fixe. Mais il apparaît plus pendant les mois d'août à octobre.

Le Zangbéto peut se manifester à tout moment. Il est sollicité lors de toutes les manifestations culturelles et officielles.

Actuellement, le Conseil Communal impose à tous les responsables de cultes d'organiser leurs cérémonies avant les premières pluies (15 mars) ou au rythme climatique.

Le touriste pourra apprécier les gestes des adeptes en transe. Toutes ces danses se déroulent simultanément le 10 Janvier lors de la fête précédemment dite fête de *Vodún*⁶⁹.

5.4- TEMPLES ET MAISONS DES DIVINITES

Les temples et maisons de *Vodún* sont les lieux de culte, de prière et d'adoration des divinités du panthéon *Vodún*. Ils représentent des spécificités selon les divinités qui les abritent.

L'histoire culturelle de la Commune a été marquée par la reine Nanyé Houandjilé, femme du roi Agajà. Elle a introduit en 1730, l'essentiel des cultes pratiqués dans l'ancien royaume, en particulier celui des *ToVodún-Nensúxwé* figurant sur la photo 15, dont l'origine se trouve à Agbadonou au pays Mahi. Elle installa un temple de *ToVodún* pour tous les ancêtres au nom de Akábá : celui de *Zomadonou*.



Photo 15 : Temple royal de *Nensúxwé*: Zewá à Húnli

Cliché : YEKPON, Juin 2012.

Dès lors, la tradition exige que chaque roi en installe. Ainsi, à partir du Roi Akábá, les rois ont construit à la lisière de leur palais privé, un long temple de *Nensúxwé* portant le

⁶⁹ Aujourd'hui, fête des religions traditionnelles

nom de leur enfant fétiche décédé. On rencontre alors neuf (09) temples royaux de ce *Vodún* dans la Commune. Ces temples sont confiés aux responsables de culte qui reçoivent des ordres du chef suprême national (Mivèdè), nommé par le roi. Suite à la prolifération accrue des temples, sous le règne de Tégbesú, d'autres divinités ont été transférées dans la capitale de l'ancien royaume. Ainsi, on rencontre, à la proximité des temples et couvents royaux, des temples familiaux dans tous les quartiers historiques. A ceux-ci s'ajoutent les temples du génie protecteur (*lègba*) installés devant les concessions.

Les valeurs culturelles de la Commune sont aussi représentées par les prêtres de *Vodún*, les *bokonons*, les dignitaires de culte dont leurs ancêtres auraient été déportés par le monarque. Dans un circuit guidé, le touriste pourrait avoir des entretiens avec les responsables des différentes composantes du culte *Vodún* et ses dignitaires, afin de mieux connaître la science ancestrale. Il pourra aussi photographier ou filmer les temples avec la bénédiction des responsables et collectivités qui en ont la charge.

5.5- POTENTIALITES CULINAIRES

L'art culinaire est l'expression de la richesse naturelle, mais aussi culturelle d'une société. En ce sens, il est partie intégrante du patrimoine culturel. C'est dans les ressources naturelles de son milieu (faune et flore), que l'homme puise les éléments qui serviront à son alimentation. C'est après, que son génie les agence, les harmonise pour en faire un met savoureux, spécifique à ce milieu. A Abomey, plusieurs produits agroalimentaires constituent le patrimoine culinaire de la cité historique. Sans en faire une liste exhaustive, il peut être déduit des réponses fournies par les informateurs :

- le Lio : pâte de maïs emballée avec des feuilles de manioc et de palmier;
- le Afintin : préparation à base de graines de néré et qui sert à assaisonner les repas – il est assimilé à de la moutarde ;
- le mougngonganvi et le klèklè qui sont des gâteaux à base de maïs ;
- le gui : (akassa) pâte de maïs avec emballage naturel : feuilles de bananier, de teck, etc.

- le wô : (pâte servie directement après cuisson, (une portion réservée pour le lendemain (wôkoli), puis chauffée est très appréciée comme petit-déjeuner, voire déjeuner) ;
- le fonman : des légumes (feuilles d'un arbre « sauvage » à fruit noir), feuilles de manioc, etc.);
- le ata : ce sont des galettes de niébé : (boulettes frites à l'huile) ;
- le abla : boules à base du haricot et d'huile rouge emballées avec des feuilles naturelles), etc;
- le fingnin : manioc bouilli, frit ou en pâte;
- le wèli : c'est de la patate bouillie, frite ou en pâte;
- le adjagbé : à base de feuilles de manioc mais assaisonné et un peu épicé;
- le kpôyibâ : sauce de feuilles de manioc;
- le amin-vôvô : huile rouge à base de fruits de palmier à huile;
- le kpâdâ : sauce de fortune et préparée un peu à la «va-vite» et destinée à la «soudure » en période de vache maigre – le kpâdâ est très délicieux et nutritif ;
- le kluiklui : gâteau d'arachide;
- le bôkoun : mélange de maïs et d'arachides bouillis et salés;
- le aminwô : pâte de maïs faite de bouillie d'huile rouge (souvent à base de jus de poulet ;
- le bôminwô : pâte destinée au sacrifice au Vodún avec bouillie de jus de viande de poulet ou de cabri.

Aujourd'hui, cette richesse culinaire est largement exportée. Certains mets, comme le wô sont même devenus « plat national ».

5.6- POTENTIALITES MIXTES ET INFRASTRUCTURES DE COMMEMORATION

La richesse du patrimoine culturel d'Abomey est caractérisée particulièrement par la sacralité, une sacralité convertible en potentiel de développement.

5.6.1- Potentialités mixtes

Ce sont des dons naturels qui abritent des esprits. Ils sont alors recrutés pour les rituels. Il s'agit des sources sacrées et forêts sacrées.

5.6.1.1- Sources sacrées

Elles sont utilisées pour les bains et les cérémonies rituels annuels de purification des rois du royaume. La source la plus reconnue est la rivière *Dido*. Elle se trouve derrière la Mairie d'Abomey et est utilisée par les responsables de culte *ToVodún-Nensúxwé*, soit pour ramener l'esprit des enfants mal formés ou décédés, soit pour prendre de l'eau pouvant servir aux cérémonies. La seconde est celle d'*Amondi* située à Zasa. Malgré la pression démographique, ces points d'eau existent encore et continuent d'assurer leurs fonctions de source sacrée.

5.6.1.2- Forêts sacrées

Elles abritent principalement des divinités comme *Oro*, *Gou* et *Dan*. Elles interviennent aussi dans les cérémonies dédiées aux divinités. La plupart des forêts sacrées ont été détruites sous le régime marxiste. Aujourd'hui, elles sont réduites à quelques arbres. Les emplacements de certaines sont occupés par des habitations ou autres infrastructures immobilières. Les cas les plus criards sont ceux des *fazoun* (forêts de *Fâ*) où se déroulaient les rituels d'initiation au *Fâ* à l'issue desquels l'impétrant accédait à un degré élevé de connaissance des secrets de *Fâ* et devenait *bokonon* (détenteur de *boko*). Alors que les forêts de cette catégorie étaient les plus nombreuses à cause du nombre élevé des *Bokonon-daho* (Grands *Bokonon*) qu'il y avait dans le royaume, seules quelques-unes existent. Les

enquêtes ont permis de visiter et de constater que celles qui subsistent encore sont soumises à une forte pression exercée par des maisons et ne tarderont certainement pas à disparaître. Il est à noter que le mouvement de destruction des forêts sacrées amorcé sous la révolution marxiste-léniniste (1972-1989) ne fait que s'accroître et le risque est grand qu'il se poursuive pour longtemps si aucune mesure n'est prise par la municipalité d'Abomey pour l'arrêter et sauver celles de ces forêts présentant encore une certaine consistance.

Adanzoun de Gèzò :

C'était l'endroit où le roi Gèzò réitérait sa promesse de contribuer à l'agrandissement du royaume, demande l'assistance de ses ancêtres lors des guerres. C'est l'une des principales étapes pour le départ des troupes. De cette tribune, le roi stimulait ses guerriers à la veille de l'expédition militaire et s'assurait de leur fidélité et engagement. Encore appelée le tumulus du courage, cette place se trouve devant le palais privé du Roi Gèzò à Húnli. Il est matérialisé par un grand Iroko qui cache sous ses ombres un grand morceau de granite utilisé pour les rituels. Cet arbre n'est que la relique d'une forêt au milieu de laquelle il se trouvait.

Forêt de Gbèzoun

La forêt de *Gbèzoun* située à Agglomè-Lévi abrite le temple du *Vodún* du même nom. Son existence remonterait aux *blounou*, un groupe humain dont la présence sur les lieux est antérieure à l'arrivée des *Aladaxónú*. Les *blounou* sont des descendants des *Ashantis* qui avaient migré vers l'est et ont vécu un temps dans les environs d'Abomey. Les rituels du *Vodún gbèzoun* se déroulent en langue *ashanti*. Malgré la pression démographique, cette forêt paraît assez bien conservée, de sorte que son accès est difficile en période de pluies où la végétation est touffue et luxuriante.

Forêt d'Atibajì

Elle se trouve à Agglomé-Atibajì en face de la résidence Marie-José. Elle abritait les cérémonies du *Vodún Atibajì* qui a donné son nom au quartier. Alors que le temple de ce *Vodún* existe toujours, la forêt sacrée a presque entièrement disparu. Seuls quelques arbustes-reliques rappellent encore cet espace sacré dont les détenteurs des traditions gardent toujours des souvenirs. Le temple du *Vodún* du même nom, se trouve à trente mètres environ de son emplacement. Le Atibajì-non (responsable de ce temple) rencontré sur les lieux au cours des travaux de terrain, n'a manifesté aucun sentiment particulier de regret de voir disparaître ladite forêt. Il semble même que celle-ci s'étendait à l'endroit où se trouve actuellement le temple du *Vodún Atibajì*.

Infrastructures de la commémoration

Ce sont soit des monuments construits en mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour la liberté de la ville d'Abomey, soit des lieux de commémoration de faits historiques importants. Certains occupent des espaces restreints mais continuent d'être des lieux d'histoire où les guides touristes, arrivés à côté, rappellent les événements en mémoire desquels ils ont été érigés.

Place publique de Goxò

Abritant aujourd'hui la statue du Roi Gbèhànzin (photo 16), elle a été le lieu de rencontre entre ce souverain et le Général Dodds lors de la déportation de 1894. C'est également le lieu de la proclamation du Marxisme-léninisme le 30 novembre 1974⁷⁰. Actuellement, elle est pour la ville d'Abomey ce que sont les plages pour Cotonou : c'est une « plage à sec » qui a connu une légère ceinture de protection en ciment courant deuxième semestre 2013.

⁷⁰ Cela fut le 30 novembre 1974, le lieu de proclamation de cette idéologie proclamée par le Gouvernement Militaire Révolutionnaire



***Photo 16 : Place Publique de Goxò et la statue de Gbèhànzìn,
Cliché : YEKPON, Juin 2012***

Mémorial pour des morts

Situé au carrefour sis devant la préfecture et le tribunal de première instance d'Abomey, elle est la place de l'indépendance de la ville. C'est à cet endroit que se déroule chaque année la cérémonie officielle de dépôt de gerbes du premier août, jour de l'indépendance du Dahomey⁷¹.

Monument des Allemands

Il a été réalisé en mémoire des trois (03) allemands et un (01) belge qui se faisaient passer pour des noirs mais démasqués par leurs cheveux non peints. Ces derniers manipulaient les canons au palais royal pendant les guerres de résistance de Gbèhànzìn contre les français. Cette place se trouve sur le site des palais royaux d'Abomey, au bord de la voie située entre le quartier Hountondji et ce site et qui mène vers le grand marché Hunjolò.

⁷¹ Appellation éteinte depuis le 30 novembre 1975 pour une parenthèse de République Populaire du Bénin avant d'être République du Bénin depuis février 1990 à l'issue de la Conférence des Forces Vives de la Nation

5.7- PLACE DU DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DANS LE PLAN DU DEVELOPPEMENT COMMUNAL (PDC) D'ABOMEY

Au regard des potentialités de développement très limitées dans la cité historique d'Abomey, la seule voie qui paraît prometteuse reste le tourisme à base de son patrimoine culturel et c'est pour ce fait que le rôle qui se doit de lui être conféré mérite une approche multidimensionnelle bien approfondie.

5.7.1. Rôle du tourisme et perspectives du secteur dans le PDC

Le secteur est identifié comme l'un des secteurs potentiellement porteurs du bien-être individuel et collectif, fort de l'immense potentiel touristique de la Commune, jusque-là très peu valorisé. De fait, il attire très peu de touristes. Cette situation engendre une faible fréquentation touristique. Les difficultés et autres nuisances pour accéder aux différents sites culturels et autres lieux du patrimoine culturel d'Abomey sont également des facteurs démotivants et des freins à la spontanéité dans la consommation et au flux touristique de la cité.

Le Schéma de Développement Sectoriel du Tourisme sur le plateau d'Abomey (SDS, Tourisme, 2003) élaboré dans le cadre du PDC, a procédé au recensement et à la description des sites valorisés et non connus du grand public. Le document présente une analyse des problèmes liés à la valorisation du patrimoine culturel, à leur gestion actuelle. Ce document de base dans l'élaboration du PDC, est un document de planification des activités de 2003 à 2008 pour le développement du tourisme et la préservation du patrimoine.

Enfin le développement de l'industrie touristique participe de la réduction de la pauvreté dans la Commune, car cette industrie est susceptible d'améliorer les conditions de vie des artistes, des artisans, des agriculteurs, des restaurateurs, des ménages et de créer de nouveaux emplois.

5.7.2- Vision des autorités communales pour un développement touristique d'Abomey

Le tourisme apparaît comme une activité économique adaptée au contexte d'Abomey et à ses environs parce qu'il y a suffisamment de matières pour son essor. Consciente de ces atouts et richesses, la Commune d'Abomey a fait le choix logique de développer ce secteur afin de dynamiser l'économie locale. Plusieurs études et travaux en comités ont été créés à cet effet et ont travaillé conséquemment ; en l'occurrence :

- le PADECOM (Programme d'appui au Développement Communal) financé par la coopération danoise qui a recensé les sites culturels et naturels et proposé en 2003, un schéma de développement sectoriel du tourisme sur le plateau d'Abomey;
- la mise en place d'une stratégie de développement touristique à Abomey et ses environs en juin 2006;
- le programme élaboré avec la municipalité d'Albi en France avec laquelle la Commune d'Abomey est jumelée ; dans le cadre de ce partenariat, Albi a appuyé la restauration de certains éléments du site de 47 hectares et la mise en place d'un dispositif de sécurité contre les incendies.

Ces programmes et schéma découlent de la décision du Conseil Communal de mettre en place, une stratégie de développement touristique en introduisant un nouveau principe. Celle-ci associe désormais les acteurs publics et les acteurs privés du tourisme. Elle s'efforcera d'impliquer les populations locales dans la gestion de leur héritage culturel et culturel. Cette stratégie a abouti à la proposition des projets locaux et régionaux. Il s'agit de la création d'un comité local de développement touristique, de la création d'un office du Tourisme sous l'autorité du comité local avec l'appui de la coopération allemande et d'une plate-forme régionale de dialogue sur le tourisme. Cet office a été officiellement ouvert les 21 janvier 2007. Ces projets visent à long terme, la réduction de la pauvreté à travers le développement touristique capable de créer de nouveaux emplois pour la population, de consolider les activités déjà existantes et d'accroître les recettes communales et la mise en

place d'autres projets de développement. En outre, aucune des initiatives de développement touristique menées par la mairie d'Abomey n'a encore donné de résultats à la mesure des immenses potentialités de la ville.

5.7.3- Etude critique de la politique touristique des autorités communales

5.7.3.1- Analyse diagnostique du secteur touristique

L'analyse diagnostique de la filière réalisée lors de l'élaboration du Schéma de Développement Sectoriel (SDS) du tourisme, a permis aux élus locaux de définir les orientations stratégiques de développement du tourisme. Le Conseil Communal vise le développement du tourisme comme source substantielle de revenus pour les ménages, à travers une douzaine de projets axés sur trois (03) points fondamentaux à savoir :

- la réhabilitation et la promotion du patrimoine culturel et naturel de la commune, le développement et le marketing de circuit touristique;
- la réalisation d'un Festival Annuel du Dànxòmè mobilisant de plus en plus de touristes nationaux et internationaux;
- l'appui à l'amélioration de la qualité et de la gestion des infrastructures hôtelières. Les mesures de planification proposées dans le SDS pour le développement du secteur révèlent une mauvaise connaissance du marché international. Elles ne prennent pas en compte la complexité de la chaîne touristique.

La commune d'Abomey éprouve alors des difficultés à établir une stratégie cohérente et globale dans ce secteur au niveau local. Elle ne dispose d'aucun expert, ni de cadres supérieurs et techniciens dans le domaine. Seul, le projet du festival du Dànxòmè a été réalisé ; mais des difficultés se dénotent dans l'organisation et la définition de stratégies conséquentes de développement touristique.

5.7.3.2- Ebauche de stratégie efficace de développement touristique

Parmi les maux dont souffre le secteur touristique à Abomey, le principal est l'absence de stratégies adaptées aux potentialités de la ville et aux exigences du secteur. L'insuffisance de la diffusion culturelle ne permet pas aux touristes de connaître les produits existants à Abomey et de pouvoir les consommer convenablement. Il est donc souhaitable qu'un travail technique de bonne qualité soit effectué dans ce sens, afin de maximiser les revenus touristiques auprès des divers fournisseurs de biens et services à caractère touristique.

Documentation touristique

Elle est la mémoire collective d'un lieu qui s'organise et s'ouvre sur l'extérieur. La mairie d'Abomey en collaboration avec la population, notamment les sages, les personnes ressources et la Direction Départementale de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme (DDCAAT) devraient procéder à l'identification et à l'inventaire de tous les sites et attraits touristiques communaux. Après ceci, ils identifieront les sites et produits les plus significatifs parmi les palais royaux, les temples publics et privés, les autres places mémorielles et tous autres produits touristiques de la Commune. Ensuite, la mairie procédera à un classement des différents produits suivant leur typologie à savoir :

- potentialités culturelles;
- infrastructures de commémoration;
- potentialités naturelles;
- potentialités mixtes;
- produits touristiques matériels;
- produits touristiques immatériels.

Enfin, ces travaux aboutiront à l'élaboration d'un document sur les attraits touristiques de la Commune d'Abomey. Il servira de base de données au service d'hébergement et de restauration et toutes autres structures intervenant dans la promotion du

tourisme ou la confection des circuits touristiques officiels. La mairie introduira dans les dépliants et les prospectus, de même que sur les cartes postales, de visite, de voeux et sur les affiches géantes, les produits touristiques esthétiques avec des informations incontestables. Le document et les articles réalisés seront disponibles aux points d'accueil touristique (office, hôtels, agences de voyage, centres de loisirs, musée, palais, temples, etc). Ils serviront d'outils de marketing à l'intérieur et à l'extérieur du Bénin.

Proposition de circuits touristiques

La capitale historique du Bénin regorge des valeurs culturelles incontestables dont la mise en valeur redonnera à cette cité son identité culturelle. Cependant, sans l'intégration de ces dernières dans des circuits touristiques, le touriste ne saura jamais apprécier ses richesses à leur juste valeur pour s'y véritablement intéresser. Le corollaire, les manques à gagner seraient bien dommageables pour la Commune dans ses stratégies de recherche et de constitution de plus-value économique devant découler de ce secteur pourtant adapté à la localité. Plusieurs circuits peuvent être élaborés selon les typologies des curiosités (trois circuits), à savoir: un circuit mixte, le circuit des palais royaux et le circuit des temples. A ces derniers s'ajoute celui muséal partiellement exploité.

Circuit mixte

Ce circuit est composé de l'actuel circuit constitué des palais royaux de Gèzò, de Glèlè, du centre d'interprétation et de la vie de Gbèhànzin et du centre artisanal. Une visite guidée du circuit peut durer une matinée. Pour avoir une idée sur les autres palais du site, le touriste peut passer une soirée (4 heures). Dans un véhicule, le touriste peut faire le tour des palais royaux privés en quatre (4) heures et celui des temples et couvents en cinq (5) heures de temps. Un excursionniste peut visiter quelques temples, palais royaux et places publiques en deux (2) heures de temps.

Circuit des palais royaux

La visite débute par le site classé des palais royaux d'Abomey de 47 hectares, avec la possibilité de visiter tout le site : le musée, le Centre d'interprétation de la vie et de l'œuvre de Béhanzin, le palais d'Akábá et les rituels périodiques qui s'y déroulent, les palais des autres rois dont chacun a sa particularité. Il débouche sur les palais privés selon leur proximité du site classé des palais royaux et le rapprochement entre les palais privés des quartiers où ils se trouvent. Il sera bouclé au niveau de la portion du fossé d'enceinte qui se trouve derrière l'hôtel Guédévy 1.

Circuit des temples

Il est constitué des temples royaux les plus importants de *Nensúxwé*, de quelques temples familiaux des autres divinités, de même que les maisons de *Vodún* de revenants, de *zangbéto*, etc. Après la visite au musée qui se positionne comme point de ralliement, le touriste sera conduit au temple de *Zomadonou* au quartier Ahouaga, le plus proche musée. Pourra suivre ensuite le parcours des autres temples disséminés à travers la ville dont les plus marquants sont : *Zewá-honou*, *sèmansou-honou*, etc. Ce circuit offre la possibilité aux touristes de s'entretenir avec les responsables et dignitaires du culte «*Vodún*». La visite des maisons de *Vodún* royaux sera complétée par celle des temples familiaux au regard des intérêts qu'ils présentent pour une exploitation touristique.

Circuit mixte (temples, lieux publics et palais royaux)

Il est constitué de quelques palais royaux et des temples, ainsi que des places publiques et des boutiques de vente des objets de souvenir.

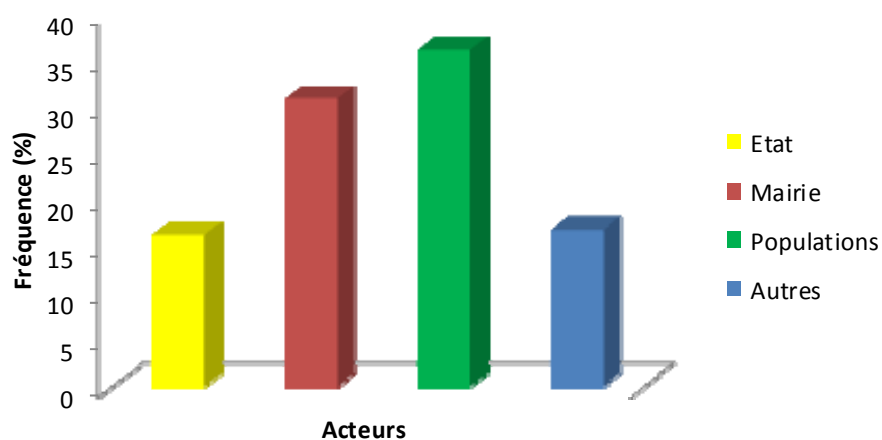
Ces circuits peuvent être agrémentés par les manifestations culturelles telles que :

- l'exécution des danses royales;
- les libations et offrandes aux ancêtres et *Vodún*,
- les processions royales qui réunissent les dignitaires et sujets richement habillés;
- les cérémonies de la source et surtout l'intronisation des dignitaires et titulaires de siège.

Certaines de ces manifestations seraient réservées pendant la période des grandes affluences touristiques. Elles se dérouleraient suivant un calendrier précis et centré sur celui du festival du Dànxiomè afin de permettre au touriste d'apprécier leur identité culturelle authentique.

5.7.3.3- Gestion des sites touristiques à Abomey

A Abomey, la gestion des sites touristiques est un terrain où se retrouvent toutes les composantes de la vie sociale de la cité. Ainsi, comme l'illustre le graphique 1, quatre groupes d'acteurs ont été identifiés dans l'entretien des sites : l'Etat, l'autorité communale, les populations elles-mêmes, les familles (notables et dignitaires).



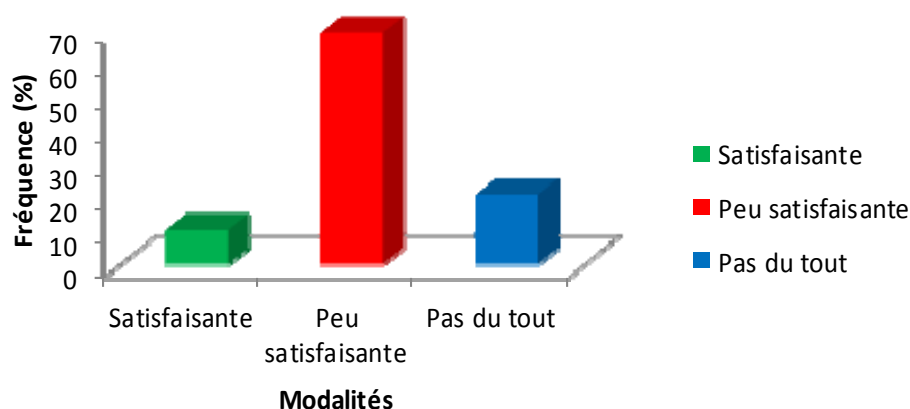
Graphique I : Acteurs en charge de l'entretien des sites

Source : YEKPON G., septembre 2012.

L'analyse du graphique ci-dessus révèle que ce sont les populations elles-mêmes en majorité, qui ont en charge leur entretien. Elles servent de relais à la mairie. Dans certains palais, ce sont les rois et dignitaires eux-mêmes qui organisent l'entretien et la réfection des sites.

En revanche, en matière d'investissement, les apports de l'Etat dépassent ceux des autres acteurs. Ces apports sont investis dans les personnels techniques de gestion du site de 47 hectares qui, pour la plupart, reçoivent leurs salaires des pouvoirs publics. De même, les frais liés à l'électricité, l'eau et le téléphone sont payés par l'Etat qui s'investit aussi dans la recherche de financement extérieur pour la conservation du site.

Néanmoins, les élus locaux rencontrés jugent peu satisfaisante la gestion des sites touristiques à Abomey (graphique 2).



Graphique II :Appréciation de la gestion des sites

Source : YEKPON G., septembre 2012.

Les élus locaux jugent eux-mêmes que la gestion des sites touristiques est peu satisfaisante. Ceci à cause du manque de transparence dans la gestion financière des recettes et également parce que l'Etat central est l'acteur principal qui intervient dans la gestion des sites les plus importants. Le rôle du Conseil Communal est donc réduit à celui de l'entretien des sites touristiques, de la viabilisation des localités concernées, du suivi et de l'assistance des communautés dans lesquelles se trouvent ces sites. C'est aussi, le Conseil Communal qui a la lourde charge de faire la promotion des richesses culturelles et touristiques de la cité à l'extérieur.

5.7.3.4- Les activités de réhabilitation et d'aménagement

Abomey regorge d'assez de vestiges qui méritent d'être restaurés et/ou réhabilités pour la postérité au risque de voir disparaître tous les témoins de ce passé fait de plusieurs siècles de règnes de rois aux grands renoms. Ces vestiges ont noms, fossés d'enceinte, anciennes murailles, palais royaux et autres.

Fossés d'enceinte

Ils ont joué un rôle très important dans le dispositif de sécurité de l'ancien royaume de Dànxiòmè qui était ceinturé par ces derniers. La mairie d'Abomey, de concert avec les détenteurs de sites devrait récupérer toutes les portions de ce patrimoine restant à Dozoémè, à Toïzanli, à Agblomè, à Jègbè, derrière l'hôtel «Guédévy 1» et autres lieux. Elle mettra fin au labour dans les fossés. Les portions originelles, seront aménagées à des fins touristiques. A défaut de trouver tous les animaux sauvages d'entre-temps, la mairie pourrait en faire des parcs zoologiques. Les fossés d'enceinte sont utiles pour les recherches archéologiques.

Anciennes murailles

Les murailles centenaires (*Ahoho*) sont majoritairement tombées en ruine. Mais celles qui résistent encore devraient être sauvegardées, à défaut de réhabiliter l'architecture historique. La mairie pourrait construire des poteaux en béton ou planter des arbres de part et d'autre des murailles pour les soutenir. Car les murailles actuelles construites avec du ciment se fendent même avant leur livraison par l'entrepreneur. De plus, cette construction privilégie l'esthétique au détriment de l'identité culturelle des murailles.

Palais royaux

Dans ce document d'élaboration de la politique nationale de tourisme (vol 3 : plan d'aménagement) l'Etat ne prévoit aucune action concrète pour les zones de protection d'Abomey où figure le musée historique d'Abomey. Mais le musée nécessite en dehors de la restauration, la réalisation de certaines infrastructures en vue d'une animation des lieux afin d'attirer plus de visiteurs. Le musée historique dispose d'un circuit muséal composé des palais des Rois Gèzò, Glèlè et le centre d'interprétation historique «*Dowomè*» du palais Gbèhànzìn sur un ensemble de dix (10) palais royaux. Il apparaît dès lors urgent de restaurer les autres palais et de les intégrer dans le circuit muséal et plus singulièrement :

- construire un centre de documentation moderne et équipé, un bureau pour les guides, un centre numérique pour attirer les scolaires... ;

- créer des activités spectacles (ballets,...), des projections, des débats, des journées de réflexion, l'exécution des danses royales au musée chaque dimanche et à titre payant, pour attirer l'affluence;
- entretenir les bas-reliefs;
- etc.

Les palais privés devraient être réhabilités. Leur animation et surtout leur spécialisation dans l'exécution des rythmes musicaux traditionnels s'imposent. Ces actions ont pour objectif de retenir le visiteur pendant quelques jours au lieu qu'il s'ennuie après deux (02) heures de visite et se presse de quitter Abomey. Car le tourisme, c'est des images, des curiosités, ce qui attire c'est le charme des lieux. Pour alors conserver leur beauté, il est indispensable de procéder à un aménagement judicieux des espaces d'intérêt touristique en général avec un accent particulier sur certains sites aux valeurs patrimoniales confirmées comme les palais royaux, le fossé de fortification, le Vodún et ces cérémonies et rituels.

CONCLUSION PARTIELLE

Tous ces objectifs relèvent encore d'une alternative lointaine basée sur les potentialités touristiques du riche patrimoine culturel de la Cité d'Abomey. Ils ne seront atteints qu'à travers des stratégies bien conçues et conduites de manière méthodique et planifiée en vue d'un réel développement socioéconomique de cette cité.

TROISIEME PARTIE :

**POTENTIALITES TOURISTIQUES ET APPROCHES
STRATEGIQUES DU DEVELOPPEMENT SOCIAL A ABOMEY**

CHAPITRE VI : EXPLOITATION DES ATOUTS TOURISTIQUES POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LA CITE HISTORIQUE D'ABOMEY

Des activités de divers ordres étaient menées dans le cadre du tourisme à Abomey. Il s'agit notamment des produits touristiques matériels et immatériels qui, depuis les premières visites de découverte et de curiosité d'Abomey par les invités d'honneur des administrateurs coloniaux, leur ont confirmé tous les biens qu'ils savaient de sa brillante civilisation. Pendant la période coloniale, ces produits, avec le musée historique d'Abomey en première ligne, n'étaient presque exclusivement visités que par des touristes étrangers, seuls à même d'apprécier convenablement l'offre touristique (divertissement, découverte). Les populations locales, qui les côtoyaient quotidiennement, ne percevaient pas la nécessité d'y consacrer un peu de leur temps. Elles ne leurs accordaient pas la même signification.

6.1- RECAPITULATION DES PRINCIPAUX PRODUITS EXPLOITES

6.1.1- Produits touristiques matériels

6.1.1.1- Musée historique d'Abomey

D'une renommée internationale, le musée historique d'Abomey est constitué des trois (03) palais royaux déjà réhabilités, situés sur le site classé des 47 hectares. Ces palais constituent l'actuel circuit muséal. Ils ont été construits à des périodes différentes : celui de Gèzò (1818-1858) au cours de son règne, comme celui de Glèlè (1858-1889). Quant au palais du Roi Gbèhànzin encore appelé palais de «*Dowomè*», il fut achevé en 1930 par les descendants du Roi car la guerre contre les Français n'a pas laissé au Roi Gbèhànzin le temps d'achever la construction de son propre palais dont le nom donne une idée des intentions de grandeur du monarque. Le palais *Dowomè* (mur à dix couches) a été réhabilité dans le cadre du centenaire de la mort de ce Roi. Il est utilisé comme le centre d'interprétation de la vie et des œuvres du héros national.



Photo 17 : *Entrée principale du musée historique d'Abomey,*
Cliché : *YEKPON, Juin 2012.*

L'entrée principale du musée se trouve sous le bâtiment à étage qui a servi d'auvent pour le palais de Gèzò. Elle débouche sur la première cour de ce palais. L'accueil des visiteurs se déroule sous le *Hɔnuwa* ou auvent d'accès à la première cour du palais de Glèlè. Ces deux palais ont été réhabilités depuis 1943 par l'administration coloniale et reçoivent des visiteurs depuis cette année-là. Dans cette remarquable architecture en terre de barre, décorée par des bas-reliefs très colorés, le touriste découvrira, dans un circuit guidé, les vestiges du passé glorieux des Rois, composés de trônes, d'armes, des autels portatifs en métal appelés «*aseén*», de statues en bois recouvertes de laminés de laiton et en métal, de vêtements du Roi et d'autres objets qui font partie des mille cinquante (1050) objets historiques et culturels qui constituent les collections du musée. Pour apprécier la valeur de ce musée et l'important rôle historique qu'ont joué les lieux, point n'est besoin nécessairement d'aller à l'intérieur des salles pour voir les objets exposés. Il suffit de scruter les bas-reliefs qui couvrent de larges pans de murs des bâtiments principaux que sont : les *adjalala* (longs bâtiments d'apparat à grandes ouvertures) et la salle des trônes.

Les « *bas-reliefs* », sont les modelages en terre ornant les murs des palais royaux et princiers, les concessions d'artistes et les temples de la région d'Abomey. Les bas-reliefs sont réalisés par la « *technique de modelages en relief de terre obtenus par adjonctions de mottes, encastrés dans des pans de murs évidés, en façade, pignons et murs médians des bâtiments...* » (BITON, 2000 : 8). Les bas-reliefs « *sont liés à l'architecture et à l'urbanisme de la ville d'Abomey elle-même organisée autour des hiérarchies sociales – ils fonctionnent comme des instruments et des manifestations institutionnels, particulièrement vis-à-vis du pouvoir royal et représentent à la fois un instrument de propagande et un système de glorification* ». Les bas-reliefs peuvent être localisés sur des constructions aux statuts divers ; palais officiels, palais privés des futurs souverains, temples, mais également habitations d'artistes. Les bas-reliefs des palais officiels sont regroupés à l'intérieur de la muraille du site historique ou dans son immédiate proximité. Ceux des palais privés, ainsi que ceux des temples et des maisons d'artistes sont dispersés assez largement autour de cette muraille, disséminés dans chaque quartier et dans les villages environnants d'Abomey.

Ayant étudié ces modelages, Biton a répertorié 445 bas-reliefs sur des murs de constructions très diverses. Ils sont répartis en fonction de leur statut. Quatre catégories thématiques ont été dégagées pour les classer dans des directions majeures :

- d'abord en ce qui concerne « l'image » que les Rois ont désiré donner et laisser d'eux-mêmes ;
- ensuite, d'entrevoir à travers ces œuvres « art de cour » le talent des artistes et l'appréciation qu'ils avaient de leur propre travail ;
- enfin, d'essayer de proposer prudemment à un niveau de description plus théorique, une grille de compréhension formelle qui montrera que les bas-reliefs oscillent au moins entre deux systèmes de représentation : un art de type réaliste et/ou des prémisses d'un ou de plusieurs systèmes d'écriture.

Selon Biton (2000 : 138-140), les bas-reliefs du royaume d'Abomey peuvent être classés en quatre catégories: «Guerre», «Regalia», «Sentence» et «Vodún».

Catégorie « GUERRE »

Dans cette catégorie ont été rassemblés les bas-reliefs relatant des faits en rapport avec la guerre, les victoires, les conséquences des guerres et tous les événements historiques. Il s'agit là sur le plan formel d'une volonté de donner une reproduction d'un événement ayant eu lieu à un moment précis, à un endroit donné.

Catégorie « REGALIA »

Ce terme désigne les objets symbolisant la royauté et les privilèges du pouvoir articulés ou non entre eux à l'intérieur d'un bas-relief ou entre bas-reliefs, fonctionnant un peu à la manière de blasons héraldiques. Il s'agit d'artéfacts c'est-à-dire d'objets manufacturés par des hommes, destinés à leurs souverains. C'est ainsi que figureront dans cette catégorie des objets aussi divers que : bâtons, cannes, récades, trônes, etc., appartenant à l'ensemble de la famille des Agasúvi-Aladaxónú ou liés à un unique souverain.

Catégorie « SENTENCE »

Les bas-reliefs de cette catégorie matérialisent sous diverses formes souvent animales (mais non exclusivement) des phrases prononcées ou imputées à un souverain. Certaines d'entre elles par leurs premiers mots fournissent un des « noms-forts » de leur énonciateur. Ces sentences lancées au peuple ou à ses représentants lors de cérémonies sont souvent des mises en garde aux ennemis et à l'entourage. En quelque sorte, cette catégorie illustre « *La parole royale* ». Le pouvoir reconnu au mot dans une société à tradition orale, est redoublé par l'éminence du locuteur : il s'agit ici de la parole proférée, c'est-à-dire du « verbe » par excellence. Ces bas-reliefs d'un point de vue formel dans l'interprétation qui peut en être faite, constituent l'équivalent d'une écriture puisqu'ils représentent non pas un événement mais une parole. Le système utilisé est pictographique.

Catégorie « VODÚN »

Cette catégorie comprend les bas-reliefs représentant les divinités du panthéon *Vodún* d'Abomey. On y retrouve principalement les *Vodún* comme : *Hèviosso*, *Agasú*, *Daguéssou*, *Dan* (serpent), *Gou*, etc. Les bas-reliefs de la catégorie *Vodún* (comme l'indique la photo 18) s'opposent aux autres par leur contenu puisqu'ils se différencient de l'environnement humain, délaissant les rapports de force qui s'exercent dans l'univers politique et historique de la société pour évoquer le domaine du religieux.



Représentation du *Vodún*
Hèviosso

Photo 18 : Bas-reliefs du musée

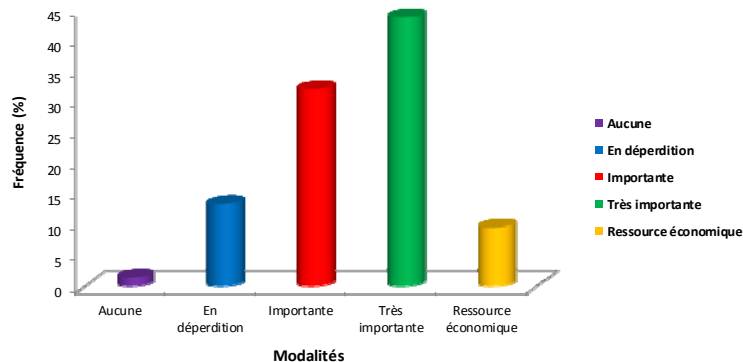
Cliché : YEKPON G, Juin 2012

Au musée historique d'Abomey, se trouvent le village artisanal et un centre de documentation que le touriste peut également visiter. Ce musée représente le lieu d'exercice du pouvoir royal actuel où le Roi officie les cérémonies qui ressortent de ses attributs. Il est aussi retenu pour les cérémonies parrainées ou officées par le Roi. Le musée historique d'Abomey est un centre touristique incontournable de la colonie du fait de sa capacité d'accueil et de son rôle d'éducation.

6.1.1.2- Artisanat

L'artisanat d'art est directement rattaché à l'histoire de la capitale de l'ancien royaume de Dànxòmè et aux curiosités touristiques de cette localité. C'est l'une des

spécialités de la Commune. Malgré les évolutions, il tient toujours sa place dans la cité historique d'Abomey. C'est ce qu'indiquent les résultats de la collecte de données figurés dans le graphique III.



Graphique III : Place de l'art dans la vie de la Commune d'Abomey

Source : Données de terrain, septembre 2012.

Le constat est que l'art tient une place très importante à Abomey. Même s'il est considéré aujourd'hui par certains comme une activité en perte de vitesse, il demeure une ressource économique non négligeable pour ceux qui le pratiquent, mais aussi pour la commune d'Abomey.

En effet, l'organisation de l'ancien royaume a spécialisé et responsabilisé les familles dans différents corps de métiers. Ceci a permis la pérennisation du savoir-faire artisanal qui se transmet de père en fils jusqu'à nos jours. Ainsi, la famille Hountondji utilise son génie ancestral pour offrir aux touristes les symboles des Rois, des statuettes, la cour royale, les autels, les bagues et les animaux en cuivre, en d'autres alliages de fer, aux visiteurs au musée. La famille «Yèmadjè», en face du palais *Dowomè*, est spécialisée dans la tenture royale. De leur maison, elle tisse ou dessine les bas-reliefs, les symboles d'animaux et autres sur les pagnes, les chapeaux, les parasols. Les articles sont exposés au musée et au lieu du travail. Quant aux descendants du Roi «Agongló», ils s'occupent de leur tissage à l'instar de la photo 19. Leur lieu de travail et d'exposition le plus reconnu se trouve dans le palais de

l'ancêtre. Ils fabriquent les nappes de tables, des habits traditionnels, mais aussi des hamacs figurant sur la photo 20, utilisés pour le transport/déplacement des Rois et des chefs de collectivité, le jour de l'intronisation.



Photo 19 : *Atelier de tissage du palais du Roi Agongló à Gbekòn Xwégbó*



Photo 20 : *Exposition des hamacs au village artisanal du musée*

Cliché : YEKPON G; Juin 2012

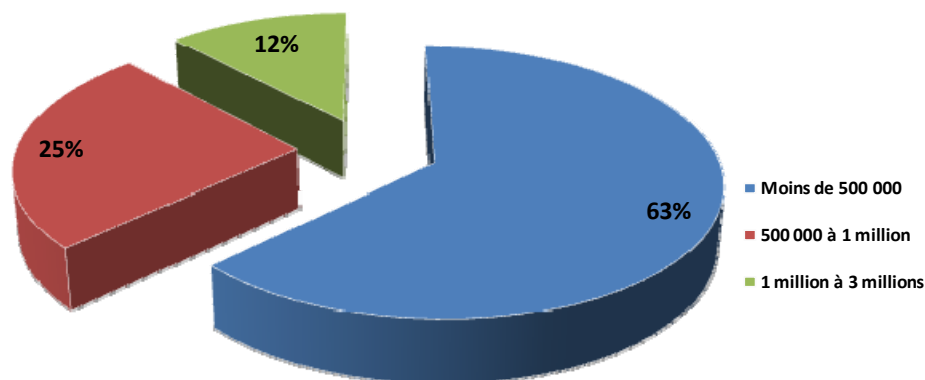
La sculpture sur bois est la manifestation artistique la plus répandue, actuellement dans la Commune. Le touriste peut observer et apprécier le travail intéressant et attrayant de ces artisans, dans leur lieu de travail et d'exposition. Il pourra acheter quelques objets d'art en guise de souvenir ou de cadeau. L'intérêt de tous ces héritages culturels, relève de leur attrait pour un tourisme d'agrément et des loisirs notamment récréatif et culturel; ce qui place l'artiste et l'artisan à une place de choix dans la vie sociale à Abomey. Les résultats du tableau XV l'illustrent assez bien.

Tableau XV: *Place de l'artiste/artisan dans la société*

INDICATEURS	Pourcentage (%)	
	Oui	Non
Achat des produits artisanaux par les touristes	90,5	9,5
Existence de familles spécialisées dans l'art	98,1	1,9
Satisfaction des besoins de la famille grâce aux revenus	60,6	39,4
A reçu une promotion due à son métier	24	76
Est respecté dans la société à cause de son métier	87,3	12,7

Source : Données de terrain, septembre 2012.

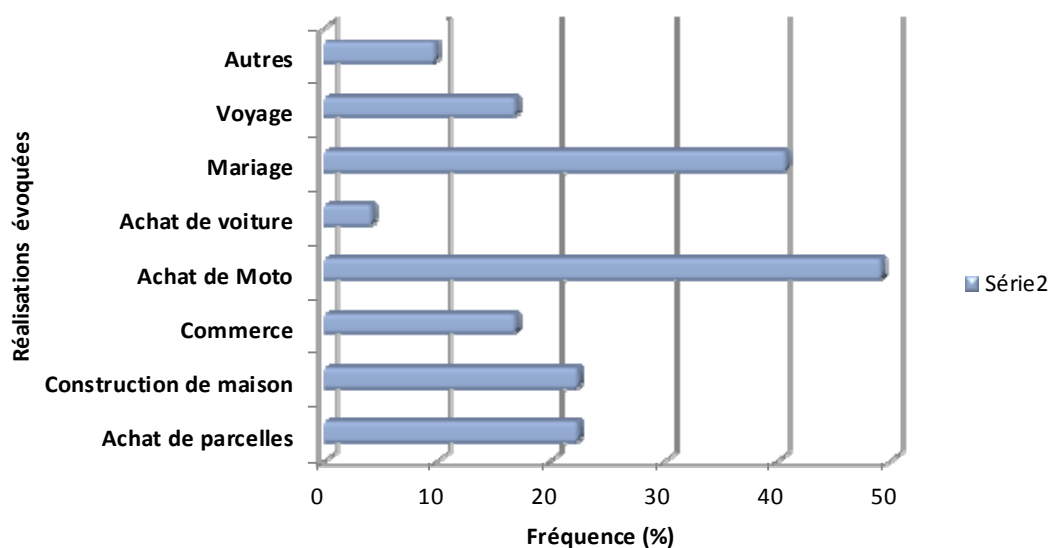
D'après les réponses fournies par les informateurs, on peut retenir qu'à Abomey, il existe des familles spécialisées dans l'art. Bien qu'ils soient nombreux à affirmer que leur métier leur donne d'être respecté dans la société (87,3%), très peu en ont tiré une promotion sociale (24%). Les artistes/artisans rencontrés estiment pour la plupart (60,6%) que leur métier leur suffit pour satisfaire les besoins de leur famille. Mais, lorsqu'il s'agit de l'appréciation de leur revenu, ils estiment, dans le graphique IV, qu'il n'est pas consistant.



Graphique IV : *Estimation des recettes annuelles (en FCFA) des artistes rencontrés*

Source : Données de terrain, septembre 2012.

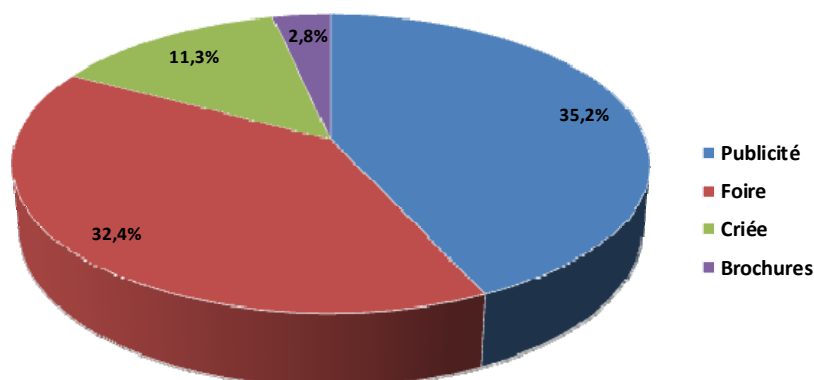
De l'analyse du graphique, on remarque que la plupart des artistes/artisans rencontrés, affirment engranger moins de cinq cent mille (500 000) francs CFA par an comme revenus (63%). Même s'ils estiment que leur revenu est faible, les artistes arrivent quand même à satisfaire les besoins de leurs familles et faire quelques réalisations. C'est la lecture qu'on peut faire du graphique V ci-après:



Graphique V : Réalisations effectuées par les artisans grâce à leur revenu

Source : Données de terrain, septembre 2012.

Avec leur revenu annuel, les artistes/artisans rencontrés ont pu réaliser des projets qu'ils estiment importants à leur niveau. Ainsi, la plupart ont pu s'acheter une moto, se marier (ou payer la dot), acheter une parcelle, voire construire un logis. Pour écouler les produits fabriqués dans les ateliers, les artisans utilisent plusieurs stratégies. Mais, ces stratégies semblent peu efficaces. Elles ne sont pas organisées de sorte à toucher effectivement la clientèle visée. Le graphique suivant présente les stratégies de vente utilisées par les artisans à Abomey.



Graphique VI : Stratégies de ventes

Source : Données de terrain, septembre 2012.

Ce graphique de stratégies de ventes indique l'état des moyens et procédures élaborés pour vendre (mais non pas céder) le patrimoine culturel d'Abomey aux touristes et autres visiteurs. Il fait ressortir la faiblesse du mécanisme mis en place à divers niveaux à cet effet. Dans la plupart des structures et centres, il est aisé d'observer l'inexistence d'outils élémentaires d'information sur les sites et les produits artisanaux tels que les dépliants, les catalogues, les étrennes, les panneaux d'information, etc. Parfois, il n'existe à l'entrée de la ville aucune indication pour permettre aux visiteurs d'être bien orientés afin d'accéder aux lieux de présentation des produits culturels et artisanaux.

6.1.1.3- Jeux traditionnels d'Abomey

Au nombre des jeux traditionnels existant encore à Abomey, figurent : *ajì* et *ahannu-hannu*. *Ajì* est un jeu populaire que l'on retrouve non seulement à Abomey, mais dans toutes les régions du Bénin. Il est joué entre deux (02) personnes dans six (06) paires de creux sculptés dans un morceau de bois rectangulaire appelé planche de « *ajì* » ou « *ajìto* ». Ces douze (12) creux contiennent chacun quatre (04) boules végétales nommées « *ajìkouin* ». Ce jeu, imagé sur la figure 2, a plusieurs disciplines dont *kpowlodou*, *atonhodou*, *clou*. Ce dernier est joué dans tous les quartiers de la commune. Sa compétition est organisée dans le

mois de décembre sur la place « Goxò ». Les séances d'entraînement se tiennent tous les après-midis devant le palais « *DOWOME* » de même, dans presque tous les quartiers d'Abomey.

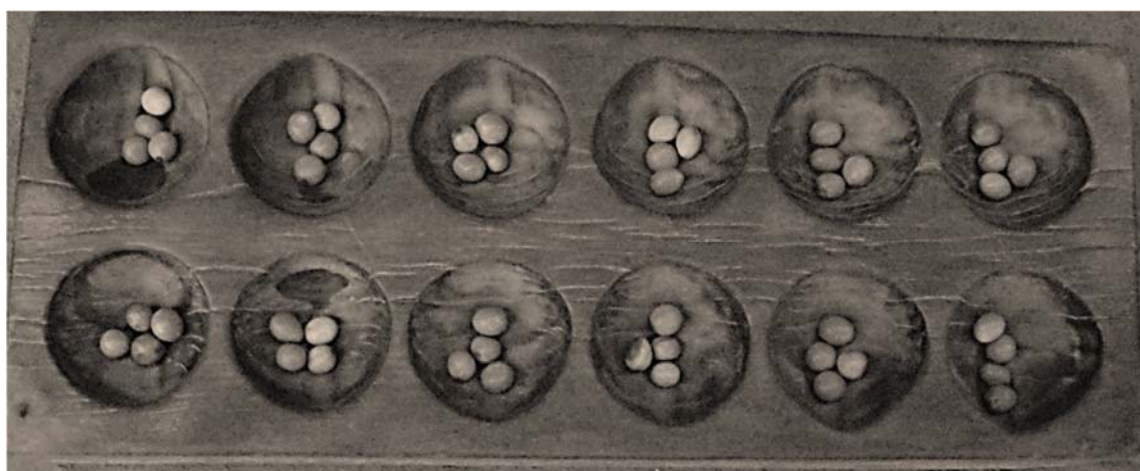


Figure 2 : *Planche d'aji ou awalé*

Cliché : Z. DAAVO, 2012

Aji, plus connu en Afrique sous l'appellation *awalé* est un jeu assez répandu. Or, au Bénin, il n'existe pratiquement pas un cadre formel pour sa gestion en tant que loisir ayant des vertus à la fois ludiques et psycho-éducatives. Pourtant, il joue un rôle très important dans l'éducation des enfants dans les milieux ruraux. Il pourrait même être enseigné dans les écoles où l'apprentissage et la pratique des règles qui le régissent contribuerait à développer l'intelligence des enfants. Au plan international, *awalé* est si connu qu'il existe un logiciel gratuitement offert sur internet qui permet à tout individu de jouer et d'apprendre à jouer à l'aide d'un ordinateur. L'un de ces logiciels a été développé par un jeune Français du nom de Sébastien Hélan⁷².

Quant à *Ahannu-hannu*, illustré par la photo 21, il est typique à l'aire culturelle adjafon. Il se joue avec un plateau portant douze (12) ronds sur lesquels sont placés de petits cailloux ou des graines marbrées (*ajikouin*) que l'un des joueurs déplace en suivant des

⁷² <http://s.helan.free.fr/awale/regles.html>

indications données à travers un chant par un autre joueur ayant le dos tourné au plateau. Ce dernier est d'ailleurs celui qui est en jeu et qui peut gagner lorsqu'il arrive à faire enlever du plateau toutes les 12 graines ou perdre lorsqu'il se trompe une fois. C'est un jeu très animé qui est accompagné de la musique *akonhoun*⁷³ que peuvent danser les spectateurs dans le but de dérouter le principal joueur.



Photo 21 : Plateau du jeu Ahannu-hannu

Cliché : Z. DAAVO, 2012

En plus des jeux typiquement traditionnels, il existe beaucoup d'autres jeux qui servent de divertissement aux jeunes et personnes âgées : football, dame, belote, scrabble, pétanque, ludo, etc. Force est de constater qu'il n'y pas actuellement une structure capable d'exploiter ces atouts à caractère ludique pour en faire des attraits capables d'intéresser les touristes nationaux et internationaux. La seule occasion où une telle exploitation est évoquée est celle du Festival du Dànxiòmè initié depuis 2003. Mais cet événement, qui a suscité beaucoup d'espoir au départ, est jusqu'à présent loin de combler les attentes de la population en matière de développement socioculturel.

⁷³ Musique traditionnelle d'Abomey où le rythme est donné par le battement de la poitrine avec les deux mains

6.1.2- Festival International des Cultures du Dànxòmè

Institué en 2003 par le Conseil Communal d'Abomey, sous le nom du Festival annuel du Dànxòmè, ce Festival vise la valorisation et la promotion des valeurs culturelles et culturelles de la Commune. Cet événement impressionnant prend le nom de Festival International des Cultures du Dànxòmè sous le régime du changement, dont la dixième (10ème) édition a eu lieu en décembre 2012. Il se déroule au mois de décembre et dure dix (10) jours. Cette manifestation riche en couleur organisée tous les ans pour célébrer la culture du Dànxòmè enregistre la participation d'invités de tout genre : autorités politico-administratives nationales et locales, dignitaires, responsables de Vodún et leurs fidèles, autorités religieuses de diverses obédiences, représentant des aires culturelles de tout le territoire béninois, etc. C'est dire donc que cet événement loin d'être une affaire des seuls "*Hwegbàjavi*" est celle de tout le peuple Béninois. Pendant deux (02) semaines, la ville d'Abomey accueille : les danses et jeux traditionnels, les concerts de musiques, les grandes cérémonies comme *Gnidji*⁷⁴, *Gandahi*⁷⁵, les conférences, les événements sportifs, etc.

En 2009, l'édition du festival international de la culture de Dànxòmè a été dédiée au tricentenaire du Roi Akábá, celui-là même qui a donné le nom Dànxòmè au puissant royaume des Aladaxónú. Pour le président du comité d'organisation et coordonnateur du festival, il urge de préserver les acquis de ce festival qui vise essentiellement à perpétuer la mémoire des Rois d'Abomey, leurs œuvres, les traditions les religions divinatoires endogènes et les autres cultes. Chaque édition du Festival de Dànxòmè se déroule sous un thème précis qui est débattu lors d'un colloque par des chercheurs spécialistes. Les thèmes des quatre dernières années se présentent comme suit dans le tableau ci-après:

⁷⁴ La cérémonie *Gnidji* organisée en 2003 n'avait pas eu lieu depuis trente ans. C'était donc une sorte de résurrection. L'étape la plus importante de cette cérémonie consiste à organiser un rituel de montée de la Mahissi (femme haute dignitaire du *Vodún*) sur un bœuf.

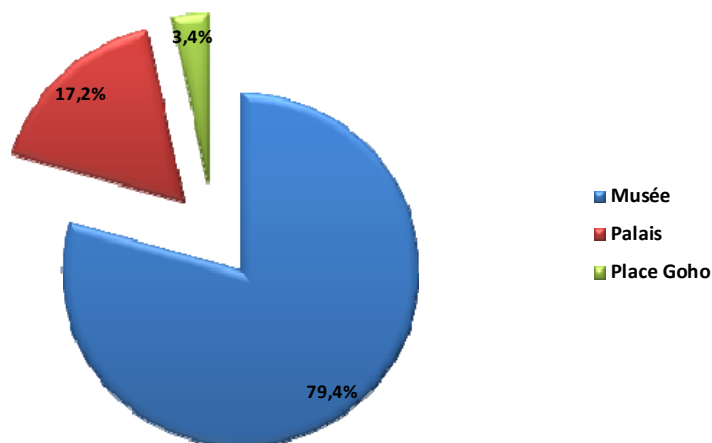
⁷⁵ Après plusieurs décennies d'interruption et/ou de léthargie, la cérémonie dite *gandahi* qui finalement a eu lieu en décembre 2012, ouvre la voie à toutes autres cérémonies et dure des mois, notamment au temps de la royauté pour montrer la puissance du royaume comme l'économie de traite d'alors.

Tableau XVI: *Thèmes développés lors des éditions passées du Festival du Dànxòmè*

Année	Thème du festival
2009	La culture et la formation de la nation béninoise, la contribution du Dànxòmè
2010	Décentralisation et la problématique des festivals culturels : quelles opportunités pour l'économie locale?
2011	Culture et civilisation Fon dans la construction du Dànxòmè : quelles leçons pour les collectivités locales et la nation béninoise aujourd'hui ?
	Société Fon et ses valeurs porteuses de civilisation : quel avenir dans un processus de développement local ?
2012	Villes, patrimoine et développement

Source : Mairie d'Abomey, Décembre 2012

Le Festival International des cultures du Dànxòmè est une occasion pour les touristes de découvrir une bonne partie des richesses culturelles de la commune. A cet effet, de l'avis des élus locaux et communaux sur le graphique VII, le musée historique est le site le plus fréquenté.



Graphique VII : *Sites touristiques les mieux fréquentés*

Source : Données de terrain, septembre 2012.

Trois (03) catégories de sites ont été identifiées comme les plus visités par les touristes. Ce sont le musée historique, les palais privés des différents rois d'Abomey et la place Goxò où trône la statue du Roi Gbèhànzin. Cette place comporte un espace vert et des bancs de jardin où le visiteur peut se reposer tout en observant la circulation des piétons et motocyclistes dont les conducteurs de taxi-moto ou *zémidjan*. Quant au Centre des Jeunes et des Loisirs, il fait face à cette place et abrite, avec le stade de Goxò, la plupart des événements culturels organisés à Abomey.

6.2- FLUX TOURISTIQUES

6.2.1- Notion de flux touristique

Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), un touriste est quelqu'un qui passe au moins vingt-quatre (24) heures en dehors de son domicile ou de son pays sans dépasser une année de séjour. Ce concept permet de cibler les différents publics qui viennent à Abomey en tenant compte de tous les visiteurs. Les flux touristiques sont une notion qui permet d'évaluer les mouvements des touristes dans une zone géographique donnée, de l'échelon local, par exemple au niveau d'un site, jusqu'à l'échelle mondiale.

Ainsi, le déplacement du touriste est à la base du phénomène. Les flux touristiques sont des migrations temporaires des touristes dans une zone géographique donnée. Selon l'OMT, celle-ci peut être mesurée de plusieurs manières :

- par nombre d'entrées et sorties d'un pays ou d'une région aux limites territoriales;
- par nombre de nuitées dans une région ou une localité;
- par nombre de visiteurs à la journée dans un parc régional ou un parc touristique.

L'analyse des flux touristiques permet l'évaluation des fréquentations au travers de filtres des mouvements de voyageurs. Elle mesure tous les mouvements de voyageurs à destination et au départ du territoire étudié, quel que soit le mode de transport utilisé. La différence journalière entre entrants et sortants détermine la variation de population présente

sur le site. Le cumul de ce solde permet alors de mesurer jour par jour la variation du nombre de personnes présentes sur le site étudié. De plus, les résultats produits nous renseignent sur les origines géographiques, les dépenses journalières moyennes, les catégories socio-professionnelles des visiteurs comme sur les types d'hébergement utilisés, les principales activités pratiquées ou toute autre notion jugée pertinente.

La connaissance approfondie des flux touristiques permet de mesurer dans le temps le développement de certaines zones touristiques et ainsi participer à la conception d'aménagements. Pour ce faire, la capacité d'accueil constitue un préalable indispensable à toute politique globale de gestion des flux. Afin d'assurer un développement durable, notamment dans les espaces protégés, il est indispensable de maîtriser les flux touristiques en y organisant l'accueil et la répartition des touristes de façon à garantir la pérennité des sites. Les résultats de ces analyses peuvent être utilisés, par exemple pour permettre d'aménager les axes de communication et ainsi de faciliter les déplacements des personnes, notamment durant les périodes de vacances. Les flux touristiques ont des conséquences sur l'environnement telles que la pollution et l'augmentation de création des déchets.

Ainsi, si l'accroissement des flux touristiques est souhaité pour une région ou une ville comme Abomey, il a ses revers qu'il faut savoir maîtriser à travers des actions spécifiques de sensibilisation et d'éducation. La réussite de telles actions permet d'établir l'équilibre entre les besoins du développement touristique et de préservation des attraits touristiques.

6.2.2- Formes de tourisme

Le tourisme, dans la cité d'Abomey, existe sous plusieurs formes. Mais d'abord, quelle en est la perception générale ?

6.2.2.1- Approche générale

Le développement du tourisme dans le monde s'est fait aussi bien sur la démultiplication des touristes que sur celle des formes de tourisme. Une telle évolution permet de satisfaire les besoins des consommateurs des produits offerts par les pays à vocation touristique. L'Organisation Mondiale du Tourisme enregistre donc régulièrement de nouveaux types de tourisme qui viennent enrichir son répertoire, témoignant du dynamisme de cette activité. On distingue globalement deux (02) principaux types de tourisme, tourisme culturel et tourisme naturel qui au fil des décennies, ont eu de nombreuses branches.

6.2.2.2- Tourisme culturel

Il a pour objet les aménagements culturels: sites historiques, paysages culturels, musées, manifestations culturelles (foires, festivals, célébrations, sports, concerts, pèlerinages).

Le tourisme culturel est le résultat de la combinaison des atouts culturels d'un pays et des aménagements réalisés pour attirer les touristes. A Abomey, les atouts sont immenses et enviés par d'autres pays de la sous-région, mais les efforts de valorisation sont très insuffisants, voire insignifiants ainsi que le personnel qualifié.

En effet, l'organisation du tourisme culturel et la présence des visiteurs nécessitent le respect des sites et infrastructures visités : la propreté, les attitudes de conservation, l'égard pour les rites et détenteurs des traditions. Tout cela n'est possible qu'avec un personnel formé et motivé pour donner pleine satisfaction aux touristes. Car aucune réussite n'est possible dans le secteur avec l'amateurisme qui le caractérise actuellement.

6.2.2.3- Tourisme naturel

Le tourisme naturel est composé des visites des sites naturels à cause de leur beauté ou espèces végétales et animales qu'ils contiennent. Abomey est certes une ville où le

patrimoine culturel s'impose à tout visiteur par son omniprésence. Mais cette ville possède aussi des ressources naturelles de type classique et des biens naturels à caractère culturel non négligeables dont on a à peine conscience. Il s'agit notamment des forêts classées, des forêts sacrées de *Fâ* et de divers *Vodún* dont la plupart avait joué un rôle important pendant la période royale de l'histoire du royaume. Ces vestiges naturels ont sans doute souffert des effets du temps mais il en reste des reliques dont l'exploitation peut encore être d'un apport appréciable au développement touristique. Certaines d'entre elles bénéficient de la protection des services des eaux et forêts installés non loin de la mairie d'Abomey et qui veillent sur la forêt classée de 175 hectares⁷⁶ située entre les quartiers Zongo et Adandòkpóji. Cette forêt contient encore de petits quadrupèdes et des oiseaux qui survivent grâce à la surveillance offerte par les spécialistes installés à cette fin sur les abords immédiats de ce périmètre reboisé qui est le plus important de toute la commune d'Abomey.

Une étude des ressources naturelles de la ville permettrait d'en tirer des attraits naturels :

- parcs de végétaux avec des espèces médicinales;
- parcs zoologiques pour de petits animaux en voie de disparition;
- jardins de fleurs et d'ornithologie;
- bassins aménagés pour l'élevage à des fins touristiques d'espèces aquatiques rares;
- espaces de pique-nique pour les jeunes et les personnes du troisième âge.

Par exemple⁷⁷, les feuilles de la plante appelée *adadaman* en Fon seraient très efficaces pour la protection contre les esprits maléfiques lorsqu'elles sont mâchées avec la cola et avalées. Quelques échantillons de cet arbre se trouvent encore au palais de Hwegbàjà. Il en est de même pour la plante *aziguidiGoxòun* dont le fruit rond à pulpe noire et sucrée serait un bon complément alimentaire pour l'entretien de l'organisme et la lutte contre la vieillesse précoce.

⁷⁶ Source : service des eaux et forêts d'Abomey

⁷⁷ Bah Nondichao le 11-11-2012

Le besoin de protection des potentialités touristiques culturelles et naturelles nécessite le développement d'une activité touristique favorable à leur préservation, c'est-à-dire un tourisme durable.

6.2.2.4- Tourisme durable

Qu'il soit culturel ou naturel, le tourisme a des impacts négatifs sur les sites visités et peut contribuer à leur destruction lente mais certaine. L'exploitation des sites touristiques doit donc faire l'objet d'études appropriées afin de déterminer les problèmes qui peuvent se poser et leur trouver des solutions adéquates qui peuvent être: la limitation des présences sur les lieux les plus sensibles, l'éducation des visiteurs pour les amener à adopter des conduites favorables aux lieux visités. Une éducation spécifique s'adressera aux communautés locales et aux professionnels conformément à des principes en cours de définition par les organisations spécialisées comme l'ICOM (Conseil International des Musées) et la Fédération Mondiale des Amis des Musées (FMAM) dont quelques extraits se présentent comme suit :

- « *Le patrimoine culturel ne peut ni devenir un produit de consommation, ni l'objet d'un contact purement superficiel pour le visiteur. Si une certaine identification est possible, le visiteur, est mieux à même de mesurer la valeur du patrimoine et la nécessité de le protéger, deviendra l'allié des musées.* »
- - « *En matière de tourisme culturel, les musées doivent promouvoir la participation active des communautés locales à l'organisation de la gestion du patrimoine comme à celle de l'exploitation touristique.* »
- - « *Les musées doivent encourager les communautés à gérer leur patrimoine culturel et à acquérir la formation nécessaire.* »
- - « *Il est important de prévoir des parcours touristiques utilisant des programmes temporaires et organisés suivant un calendrier qui les rende accessibles tant aux populations locales qu'aux touristes étrangers. Les musées et le tourisme culturel doivent encourager l'interaction entre les visiteurs et la communauté hôte, dans un cadre respectueux des valeurs et de l'hospitalité de celle-ci.* »

La prévention des dégâts induits par l'exploitation des sites touristiques est la solution la plus efficace contre la perte des attraits car les dégâts, lorsqu'ils surviennent, sont parfois irrémédiables. L'élaboration de textes législatifs pour la protection des ressources représente une importante étape vers une telle alternative. Mais elle a besoin d'être complétée par des dispositions techniques concrètes comme :

- les mesures techniques spécifiques: surveillance humaine et vidéo;
- l'éducation qui est la solution la plus efficace face à certains dégâts potentiels.

Pour une meilleure efficacité de ces mesures, il apparaît important de les mettre en œuvre suivant une approche communautaire et participative ainsi qu'une bonne définition des cibles :

- Entités à impliquer dans l'éducation: la population locale, les services culturels et leurs amis, les sites archéologiques, les agents de tourisme et les pouvoirs publics.
- Cibles : touristes internationaux et touristes locaux (Des touristes mieux informés et préparés au contact avec d'autres cultures et avec les réserves naturelles contribuent au développement durable et positif ainsi qu'à la protection des paysages et des sociétés).

En 1999 l'OMT a élaboré le « Code mondial d'éthique du tourisme », qui sera adopté par l'Assemblée générale des Nations-Unies en 2001. Il y est stipulé dans ce document que : *« Les politiques et activités touristiques sont menées dans le respect du patrimoine artistique, archéologique et culturel, qu'elles doivent protéger et transmettre aux générations futures ; un soin particulier est accordé à la préservation et à la mise en valeur des monuments, sanctuaires et musées [...] »*

Les dispositions de ce code seront complétées par l'UNESCO dans le cadre de la «*Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable*» (2005-2014). Cette période est destinée à focaliser l'attention des gestionnaires de sites et des

visiteurs sur la nécessité de sauver les ressources dont dispose le monde pour son développement afin que tous les pays œuvrent à leur pérennisation. A l'occasion de la décennie, les organismes spécialisés de l'UNESCO travaillent sur une « *Charte de principes pour les musées et le tourisme culturel* ».

Dans son introduction, cette Charte affirme entre autres choses que : « *Le patrimoine culturel ne peut ni devenir un produit de consommation, ni l'objet d'un contact purement superficiel pour le visiteur. Si une certaine identification est possible, le visiteur, mieux à même de mesurer la valeur du patrimoine et la nécessité de le protéger, deviendra l'allié des musées* ». En outre, en matière de protection, l'approche préventive doit être privilégiée sur les sites touristiques afin d'éviter la survenue des dégâts qui sont presque toujours difficiles à réparer. Ils peuvent même être irrémédiables et porter atteinte aux valeurs patrimoniales des ressources qui constituent les motifs de visite des sites.

6.2.2.5- Tourisme solidaire

Le tourisme solidaire, s'inscrit à la fois dans une perspective "responsable" et "équitable". Il est directement associé à des projets de solidarité : soit que le voyageur soutienne des actions de développement, soit qu'une partie du prix du voyage serve au financement d'un projet de réhabilitation ou d'un projet social. Le tourisme solidaire est constitué d'initiatives à double vocation : touristique et socio-économiques. Les activités socio-économiques sont de plusieurs ordres :

- le reboisement: espèces menacées et bois d'œuvre ;
- l'artisanat: sculpture, poterie, tissage, tenture, vannerie, filature ;
- constructions d'infrastructures sociocommunitaires: écoles, dispensaires, centres de loisirs, d'alphabétisation.

L'éducation de la communauté sur des thèmes spécifiques constitue un des aspects importants du tourisme solidaire. Elle porte souvent sur des sujets relatifs à la santé et l'hygiène :

- la santé : SIDA, paludisme ;
- l'hygiène : salubrité villageoise, protection des aliments ;
- le civisme : paiement d'impôts, respect du bien public.

Le tourisme solidaire s'inscrit dans les principes du tourisme responsable et du *tourisme équitable*, il est un type de *tourisme alternatif*. Dans ce sens, l'activité touristique est respectueuse de l'environnement naturel et culturel, privilégie la rencontre et l'échange, participe de manière éthique au développement local.

6.2.2.6- Ecotourisme

Par ses finalités, l'écotourisme est proche du tourisme solidaire. Il partage avec ce dernier, les préoccupations relatives à la protection de la nature. L'écotourisme se définit en général comme l'ensemble des activités touristiques pratiquées en milieu naturel dans le respect de l'environnement et contribuant au développement de l'économie locale. En matière d'écotourisme, la préservation des ressources du milieu revêt plusieurs aspects :

- la préservation ou la reconstitution d'espèces animales et végétales et d'habitats en voie de disparition ou présentant des qualités remarquables;
- la préservation (par arrêtés) de biotopes (mini-réserves naturelles permettant de préserver des marais, des bosquets, des dunes, des landes, contre tout ce qui pourrait porter atteinte à leur équilibre biologique) de formations géologiques, géomorphologiques remarquables;
- la préservation ou la constitution d'étapes sur les grandes voies de migration de la faune sauvage;
- la préservation de sites présentant un intérêt particulier pour l'étude de l'évolution de la vie et des premières activités humaines;
- la conservation des jardins botaniques et arboretums, qui constituent des réserves d'espèces végétales rares ou en voie de disparition;
- la législation : « *La faune et la flore sont protégées et régénérées par une gestion rationnelle en vue de préserver la diversité biologique et d'assurer*

l'équilibre écologique des systèmes naturels » (Article 49 de la Loi n° 98-030 du 12 février 1999, portant loi-cadre sur l'environnement en République du Bénin)).



Photo 22 : Partenaires et communauté sur un site culturel

Cliché : YEKPON, G., 2011

6.2.2.7- Tourisme de masse

On nomme «tourisme de masse», le mode de tourisme qui est apparu, grâce à la généralisation des congés payés dans de nombreux pays industrialisés dans les années 1960, permettant aux masses populaires de voyager et de soutenir le secteur économique du tourisme.

Le voyage est aujourd'hui considéré comme un droit pour tout être humain. Le «tourisme social» est le mouvement de démocratisation du tourisme, perceptible depuis les années 1960 également : création du Bureau International du Tourisme Social (BITS) à Bruxelles en 1963 et adoption à l'unanimité de la Déclaration de Manille par les membres de l'Organisation mondiale du tourisme en 1980. Le voyage à forfait est typique du tourisme de masse, ainsi que la concentration de lieux de villégiature sur un endroit limité : c'est là où les touristes séjournent en *masse*.

Le tourisme de masse a souvent des répercussions négatives sur la population et l'environnement. Des déchets sont produits en masse, beaucoup d'énergie et d'eau sont nécessaires. L'eau, une denrée rare dans les pays chauds, est particulièrement gaspillée au sein des grands complexes hôteliers, au détriment des populations locales (eau courante, irrigation, etc.). En moyenne dans les régions tropicales, 27 litres d'eau sont consommés par jour et par habitant contre 100 litres par jour et par touriste. En bordure de mer, cette eau est le plus souvent pompée directement dans la nappe phréatique, ce qui a régulièrement pour conséquence un affaissement du sol et une infiltration du sable des plages, celui-ci comblant les vides souterrains formés. Dans ce cas de figure, les plages concernées ont ainsi tendance à disparaître, ce qui fait baisser d'autant la fréquentation touristique.

Ces effets nuisibles pour la culture, l'environnement et l'économie des régions visitées nous obligent aujourd'hui à penser un tourisme durable capable de conjuguer la liberté du voyage et du tourisme avec le respect des populations et des régions visitées. Cela passera par une responsabilisation de tous les acteurs du tourisme : voyageurs, professionnels, collectivités locales, pouvoirs publics.

6.2.3- Autres formes de tourisme

La recherche de la distraction conduit la capacité créative de l'homme à des types de tourisms qui frisent l'immoralité, mais qui sont fortement porteuses de devises pour les pays où elles se déroulent. Ces types de tourisms qui prennent des formes clandestines (tourisme de la drogue et du sexe par exemple) sont communément appelées tourisme noir. Plus récemment, il est observé la naissance du tourisme obscur (de l'anglais *dark tourism*), qui consiste à visiter des endroits évoquant souffrance, mort et peur: une visite du camp d'extermination d'Auschwitz, celle de l'Île de Gorée font partie d'une forme de « dark tourism », ou encore plus récemment de la centrale de Tchernobyl.

On peut également se faire soigner dans un autre pays que celui dans lequel on réside, on parle alors de *tourisme médical*. Si le voyage a pour but de découvrir les recettes

culinaires d'un pays, il s'agit de *tourisme gastronomique*. Selon l'OMT, la culture culinaire joue un rôle croissant et essentiel pour le développement du tourisme et elle peut être un pilier de la croissance pour les pays qui en ont fait une affaire sérieuse.

6.2.3.1- Tourisme de loisirs

Il concerne principalement les touristes étrangers (Français, Américains, descendants d'esclaves d'Amérique latine, Européens. Certains sont résidents au Bénin ou dans les pays voisins comme le Togo, le Nigeria, le Ghana, le Burkina-Faso etc.). Il peut s'agir également de familles et de petits groupes issus de pays voisins.

Ces touristes sont attirés principalement par les sites historiques liés à l'histoire du Dànxòmè et à la traite négrière. Ils viennent pendant la saison sèche. A peine, ils passent la nuit sur place. On trouve également dans cette catégorie des scolaires en visite pédagogique au musée. A propos de ces derniers, le constat est que l'idée de pédagogie mise en avant pour organiser l'arrivée des scolaires au musée ou sur les autres sites culturels d'Abomey n'est la plupart du temps pas exploitée lors de la visite. Cela est dû principalement au fait que les encadreurs des élèves et étudiants ne préparent pratiquement pas le séjour. Tout du déroulement de ces visites dites pédagogiques porte à croire qu'il s'agit plus d'une opportunité créée pour permettre aux bénéficiaires et leurs encadreurs de s'éloigner quelque peu du cadre scolaire afin de changer d'air.

Or bien organisée, la sortie pédagogique devrait permettre aux apprenants de tous ordres de concrétiser certaines des théories enseignées dans les salles de classe, principalement dans les disciplines comme l'histoire avec la vie politique des rois d'Abomey, la littérature avec les chants et allégories royaux, l'architecture avec les bâtiments des palais, etc. Certes, tout séjour sur un site culturel a un certain impact sur le visiteur qui, en raison de la richesse des vestiges observés, ne peut repartir sans rien retenir. Mais, lorsqu'il s'agit des visites scolaires organisées par les enseignants, il est préférable que des dispositions didactiques soient prises pour des acquisitions programmées qui

apporteraient certainement plus aux jeunes et contribueraient à mieux les préparer pour une relève citoyenne de qualité.

6.2.3.2- Tourisme d'affaires

Ce tourisme découle des activités économiques qui se déroulent au Bénin en général, et dans la région d'Abomey en particulier.

Il comprend :

- les participants à des séminaires, aux forums, aux ateliers de formations et de recyclage. Ils passent en moyenne deux (02) à cinq (05) jours sur place ;
- les chercheurs et les étudiants étrangers. Ils peuvent rester une (01) à quatre (04) semaines. Leur séjour profite le plus aux Hôtelières.

L'avantage que la ville peut tirer du séjour des ces fonctionnaires et agents privés qui visitent la région découle du statut patrimonial de ses sites culturels car le seul fait de l'inscription du site des palais publics sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO constitue un atout majeur pour les autres sites de la ville et ses environs. Cela est d'autant plus pertinent lorsqu'on sait que tous les espaces à vocation historique ou religieux que côtoie le visiteur quelle que soit sa motivation, sont liés par le passé monarchique d'Abomey et les différents événements qui l'ont marqué. Ainsi, la capitale de l'ancien royaume du Dànxòmè, fait partie des quelques villes du Bénin où les commerçants, les séminaristes et autres experts devraient pouvoir découvrir facilement la culture locale malgré leurs agendas très chargés. Or, une telle possibilité demeure une alternative à projeter dans le futur parce que le cadre et les modalités actuels de la gestion touristique d'Abomey et région ne permettent pas de profiter des atouts pertinents qui s'offrent au secteur.

6.2.3.3- Tourisme événementiel

Encore très peu développé, il concerne les touristes béninois et étrangers du Festival International des Cultures du Dànxiomè en l'occurrence, et les participants aux quelques manifestations culturelles. Cet événement culturel, conçu pour être un outil majeur de développement socio-économique, peine à trouver ses marques, parce que les initiateurs n'ont pas réussi à trouver à ce jour, les moyens de l'organiser suivant les normes techniques appropriées. Le tourisme événementiel à Abomey concerne aussi les nombreuses funérailles, cérémonies religieuses d'intronisations de chefs de collectivités qui se tiennent presque tous les jours dans les quartiers de la ville. Ces moments sont souvent choisis par la diaspora aboméenne pour retourner au bercail avec famille et amis. En raison de la notoriété du patrimoine d'Abomey, ces visiteurs circonstanciels profitent de cette occasion pour découvrir ou redécouvrir la culture du milieu.

Seulement, une politique de gestion efficace de ce flux tarde à se confirmer. A l'occasion de la création de l'Officie du tourisme d'Abomey et région en 2001, la mairie d'Abomey, avec l'appui de la coopération allemande, avait fait concevoir et poser des panneaux d'orientation et d'information sur presque tous les sites historiques et culturels de la ville d'Abomey. Ces outils sont destinés à mieux faire connaître le patrimoine touristique de la ville et à favoriser le tourisme événementiel. Mais, aucun dispositif d'encadrement de ce flux potentiel n'est mis en place pour une bonne exploitation de l'investissement consenti. On observe donc une sorte de visite libre des passagers et une quasi absence d'entretien des lieux sur lesquels sont implantés les panneaux d'information.

Ainsi, le tourisme événementiel demeure faible à Abomey en dépit des potentialités et du début de prise de conscience observé au niveau des décideurs de la ville. Or, un tel tourisme, relativement facile à mettre en place à Abomey, devrait permettre d'accroître sensiblement les flux de visiteurs.

6.2.4- Flux touristiques à Abomey

6.2.4.1- Niveau des visites

La majorité des populations d'Abomey estiment que le flux touristique à Abomey est élevé. Le tableau suivant présente la synthèse des résultats issus des travaux de terrain.

Tableau XVII : Flux touristiques à Abomey

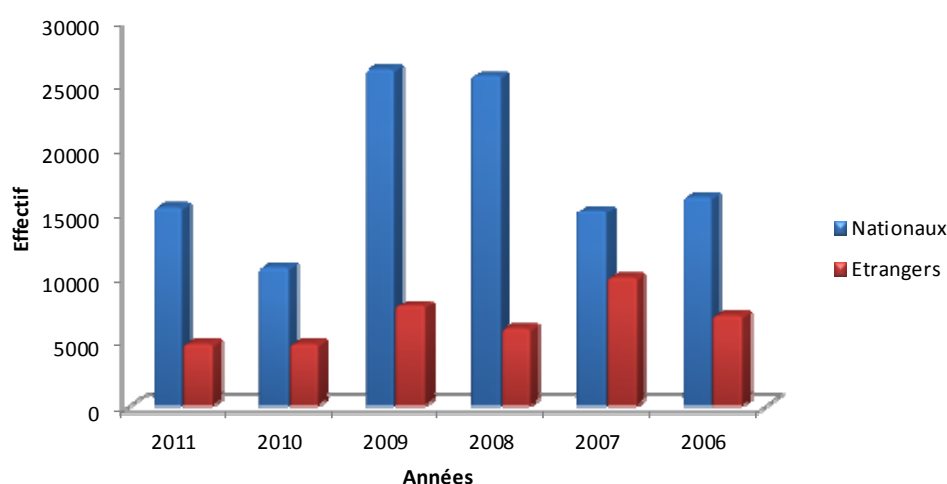
INDICATEURS	Pourcentage %	
	Oui	Non
Visite des sites	89	11
Importants flux touristiques à Abomey	97,6	2,4

Source : Données de terrain, septembre 2012.

La notoriété acquise par le patrimoine culturel de la ville d'Abomey a une influence sur la visite des sites par les touristes. Une telle notoriété serait liée à l'histoire des rois et au statut international du site des palais royaux d'Abomey auquel appartient le musée historique. Mais, ce site de 47 hectares, qui représente les palais de fonction ou palais publics des rois, n'est que partiellement mis en valeur et visité. Seuls 10 hectares environ sont ouverts aux visiteurs. Par contre, mis ensemble, les palais privés éparpillés dans les quartiers d'Abomey sont de loin plus importants en superficie que le site de 47 hectares. De façon générale, on peut leur attribuer les mêmes valeurs que celles des palais publics. Mais, pour être optimiste, leur niveau de mise en valeur ne dépasse pas 15% et leur visite est très peu organisée à la différence du musée historique d'Abomey.

En outre l'optimisme des enquêtés évoqué ci-dessus peut être interprété comme une certaine foi dans la capacité du patrimoine culturel de la ville à impulser le développement socio-économique. Dans ce cas, il ne resterait qu'à revoir les stratégies de gestion de cette ressource et lui impulser une forte approche participative avec un mode clair de partage des charges et des bénéfices. Une motivation plus accrue serait alors suscitée au niveau de la communauté et conduirait certainement à de meilleurs résultats.

Pour avoir une idée du nombre de touristes à Abomey, on ne peut que se baser sur le nombre de visites au musée historique. Les arrivées touristiques au musée historique connaissent une hausse de 2006 à 2009, passant ainsi de 23 279 à 34 021 sur la même période pour connaître une chute à 15 633 en 2010 avant d’amorcer à nouveau une hausse pas trop sensible en 2011 pour s’élever à 20 391 visiteurs, le tout conformément au graphique VIII ci-après :



Graphique VIII : Evolution des flux touristiques au musée historique d’Abomey de 2006 à 2011.

Source : Musée Historique d’Abomey, 2012.

L’accroissement observé en 2008 et 2009 peut s’expliquer par l’appui reçu par le musée, de la Fondation Zinsou de Cotonou, pour encourager la visite du musée par les écoliers d’Abomey. Le site des palais royaux d’Abomey est visité à des fins multiples. Il est fréquenté par un large public allant du simple visiteur à l’officiant religieux national et international. Malgré ces potentialités touristiques, le secteur n’a contribué qu’à hauteur de cinq millions huit-cent vingt et un mille (5 821 000) FCFA au budget communal exercice 2006 qui s’élevait à deux cent cinquante millions sept cent quatre-vingt-quatorze mille

(250 794 000) FCFA. Soit un apport budgétaire de deux virgule trente-deux pourcent (2,32%). C'est donc dire que les potentialités touristiques sont très peu exploitées.

6.2.4.2- - Recettes touristiques communales

Afin d'accroître les recettes de la commune, la mairie a entrepris depuis 2003 de vendre au musée un timbre communal d'une valeur de mille (1000) FCFA. Chaque visiteur étranger doit s'acquitter de cette taxe en dehors du tarif de 1500 F fixé pour le musée. La recette touristique de la mairie est récapitulée dans le tableau XVIII.

Tableau XVIII : Taxes perçues par la mairie d'Abomey au musée

Années	Effectifs des visiteurs étrangers	Recettes communales (FCFA)
2011	4881	7.321.500
2010	4882	7 .323.000
2009	7784	11 .676.000
2008	6039	9 .058.500
2007	9988	14.882.000
2006	7010	10.515.000
TOTAL	40 584	60.876.000

Source : Mairie d'Abomey, 2012.

Ce tableau montre les recettes générées par l'achat du timbre exigé à chaque touriste étranger. Ce timbre a généré une recette communale totale de soixante millions huit cent soixante-seize mille (60 876 000) FCFA en six ans (2006 à 2011). Ces recettes qui étaient de six cent quatre-vingt-dix-huit mille (698 000) FCFA en 2003 ont évolué en dents de scie comme le montre le tableau ci-dessus. On note cependant une progression au fil des ans. Le pic a été atteint en 2007 où la mairie a encaissé quatorze millions huit cent quatre-vingt-deux

mille (14 882 000) FCFA. Mais elle espère en gagner plus avec le transfert progressif et/ou intégral de compétences aux communes qui lui permettra de disposer de plus de ressources à investir dans la conservation et la valorisation du patrimoine culturel afin d'un tourisme plus porteur de développement.

Pour l'instant, l'office du tourisme est loin de satisfaire les attentes des autorités municipales. Les chiffres du tableau XIX en disent long.

Tableau XIX: Effectif des visiteurs pris en charge par l'Office du Tourisme d'Abomey

Année	Effectif de visiteurs
2008	968
2009	416
2010	451
2011	1521
	Total : 3 356

Source : Office du tourisme, Mairie d'Abomey, 2012.

En dépit d'un potentiel touristique certain, la Commune d'Abomey tire encore peu des touristes dont beaucoup ne passent même pas la nuit sur place. Quelles sont alors les causes de cette faiblesse ?

6.2.4.3- Fréquentation hôtelière

Pour disposer d'une idée de la fréquentation des principaux hôtels de la commune d'Abomey, il serait intéressant de les répertorier (Tableau XX) et de faire le point pour ce qui est de leur capacité.

Tableau XX : Capacité d'hébergement des principaux hôtels de la cité historique d'Abomey

Etablissement	Chambres climatisées	Chambres ventilées	Total
Guédévy 1	21	59	70
Motel d'Abomey	-	-	50
Marie-José	04	05	09
Le Vainqueur	07	02	09
Auberge d'Abomey	04	02	06
Sun City	06	10	16
Total	42	78	160

Source : Données de terrain, Novembre 2012.

Il ressort de ce tableau qu'Abomey dispose d'une faible capacité d'hébergement. Mais, il y a dans la ville de nombreuses structures clandestines d'hébergement qui offrent leurs services pour des clients désireux de se reposer pendant une heure et qui n'ont aucune exigence de qualité et du reste peu sécurisants parce que clandestins. Les structures de cette catégorie pratiquent des prix très bas, ce qui leur permet de séduire les demandeurs et de concurrencer déloyalement les établissements officiellement reconnus. Les établissements officiels ou légaux tournent alors à perte et sont incapables d'améliorer leurs prestations. Pour les grands Hôtels (Guédévy 1 et Motel), la fréquentation est irrégulière et limitée quasiment aux conférences et séminaires pendant que celles des établissements de taille moyenne est concentrée sur des périodes particulières: les weekends et autres jours fériés.

En outre, pour mettre la clientèle touristique à l'aise en matière d'hébergement et de restauration, l'État béninois encourage des investissements privés nationaux et étrangers dans la construction d'Hôtel, de Motel et d'Auberge de toutes catégories sur l'étendue du

territoire. Abomey n'est pas resté en marge de ces constructions. Ce qui justifie la prolifération de petites structures d'hébergement. Le tableau XXI ci-après présente la capacité des structures hôtelières de la cité historique d'Abomey, toutes catégories confondues.

Tableau XXI: Effectifs par catégorie des structures hôtelières d'Abomey

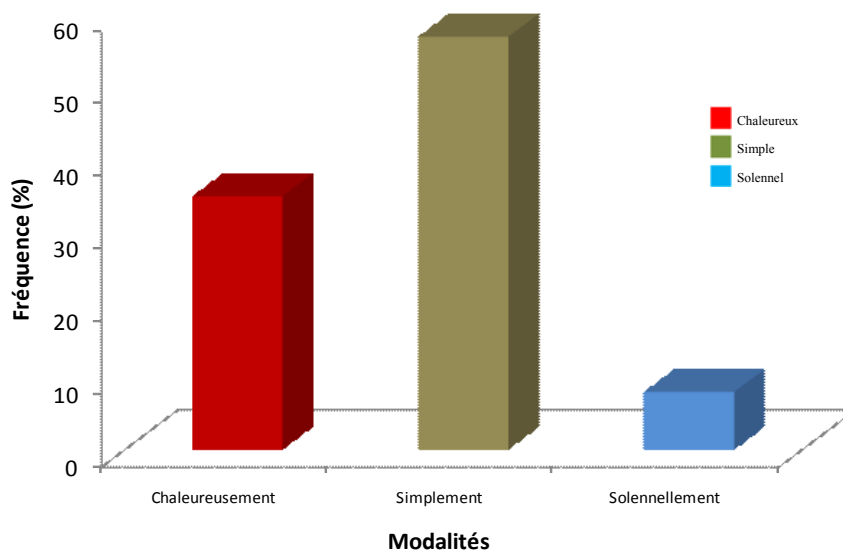
Etablissements	Motel	Hôtel	Auberges et relais	Maquis et débits de boissons	Total
Effectifs	1	7	19	80	127
Places	50	124	309	-	483

Source : DDCAAT Zou/Collines et enquêtes, 2011

A première vue, le tableau ci-dessus, pourrait laisser entrevoir que la Commune d'Abomey dispose d'assez de places pour recevoir un nombre important de visiteurs. D'après nos enquêtes, seul le Motel d'Abomey est classé. Mais, pour les problèmes de mauvaise gestion et de manque d'entretien il est en passe d'être déclassé. Il dispose de bungalow et d'une boîte de nuit qui n'est d'ailleurs plus fonctionnelle. Il est remarqué que l'hôtel Guédévy I est le plus fréquenté actuellement parce qu'il dispose d'un bungalow très apprécié. Mais, il n'a pas en projet la construction d'une boîte de nuit ni d'une piscine. Les hôtels pourraient assurer la promotion de la gastronomie locale aux étrangers; car la Commune d'Abomey dispose d'une diversité de menus locaux que les touristes aimeraient savourer. Malheureusement, les grands hôtels sont plus spécialisés dans les mets européens. Cette situation fait que certains touristes préfèrent aller dans les maquis, les restaurants et assimilés.

6.2.4.4- Accueil des touristes à Abomey

Les touristes qui viennent visiter Abomey sont pour la plupart des étrangers et surtout des européens en vacances, des étudiants et des chercheurs. Toutefois, quelques nationaux font le parcours des sites et du musée historique. L'accueil réservé aux visiteurs varie suivant le site. Le graphique suivant récapitule le type d'accueil réservé aux visiteurs par les populations de la cité historique d'Abomey.



Graphique IX: Type d'accueil réservé aux visiteurs

Source : Données de terrain, septembre 2012.

Sur certains sites, les touristes sont accueillis solennellement avec des chants et danses traditionnels et des cérémonies reproduisant les mœurs ancestrales. A plusieurs endroits ils sont simplement accueillis et souvent introduits par les guides du musée ou de l'Office du tourisme. Mais dans tous les cas, un accueil chaleureux leur est réservé. La plupart du temps, les populations ne réclament rien aux visiteurs. Car, elles estiment que ces derniers se sont déjà entendus avec les responsables de l'Office du tourisme et ont déjà payé ce qu'ils devraient. Toutefois, certains demandent après des services rendus aux touristes, de l'argent, des cadeaux ou autres menues faveurs.

6.2.5- Organisation actuelle du tourisme

En matière de gestion du tourisme, les rôles sont répartis entre des acteurs de divers niveaux. Il s'agit de l'Etat représenté par le Ministère en charge de la culture et ses services techniques nationaux ou régionaux, notamment départementaux, de l'administration locale, des opérateurs privés et de la population. Les initiatives de ces acteurs, principalement celles de l'Etat et de la municipalité, sont souvent appuyées par des partenaires internationaux qui apportent leurs appuis techniques ou financiers.

6.2.5.1- Rôle de l'Etat

Toute activité nécessite un certain appui de l'Etat, ne serait-ce qu'à travers ses attributions régaliennes qui s'exercent par l'entremise de la justice et de la sécurité. Au Bénin les pouvoirs publics interviennent dans le secteur touristique à travers les actions suivantes :

- l'application des lois sur la protection des biens et des personnes;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique culturelle et touristique nationale;
- la collecte des taxes et les versements en faveur du tourisme;
- la lutte contre les fraudes et les violations de droit.

En effet, l'atteinte au patrimoine culturel est un phénomène mondial pour lequel les auteurs développent des moyens de plus en plus sophistiqués et arrivent même à déjouer les systèmes de sécurité les plus performants :

- vol en 2012 de sept (7) œuvres dans un musée de Rotterdam qui met en mal le système moderne de surveillance et d'alarme;
- vol d'objets (*Gubasa*, plateau de *Fâ*, ...) au musée historique d'Abomey en juin 2001.

Au total, l'Etat fixe les règles et les orientations de la coopération internationale dans le domaine touristique et assure la mise en œuvre de la politique touristique nationale au sein

des organisations internationales compétentes, l'OMT par exemple. L'Etat assure son rôle à travers le Ministère de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme (MCAAT), les directions techniques au plan national, les directions départementales au plan départemental et les délégations au niveau communal.

6.2.5.2- Ministère de la culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme (MCAAT)

Le MCAAT est une institution administrative et centrale qui propose la politique nationale dans ses domaines de compétence et assure sa mise en œuvre. Il organise également l'aménagement touristique, met en place une réglementation nécessaire au bon fonctionnement du secteur. Il assure le recueil, le traitement et la diffusion des données et prévisions relatives à l'activité touristique en liaison avec les structures techniques requises.

Il favorise également la coordination des initiatives publiques et privées dans ce domaine. Aussi, apporte-t-il son concours aux actions de développement touristique engagées par les collectivités locales à travers ses directions compétentes.

Il importe ici de signaler que ce ministère dispose d'un Fonds de Développement du Patrimoine Culturel dont la mission est de porter assistance au Musée en cas d'urgence. Ce fonds est financé, entre autres, par une partie des recettes (25%) sur tickets de tous les musées. Sans être spécialement destiné au tourisme, ce fonds intervient dans le domaine de la conservation du patrimoine, ce qui constitue un apport de qualité à la gestion des musées qui ont pour première mission la conservation des biens culturels au profit des futures générations.

6.2.5.3- Directions techniques et régionales du tourisme

Par le décret 2007-445 du 02 Octobre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme, l'ex-Direction du Tourisme et de l'Hôtellerie (DTH) a été divisée en trois directions techniques dont chacune

joue un rôle spécifique. Ces directions jouent pratiquement les mêmes rôles mais ont des champs d'actions différents.

- La Direction de l'Animation et de la Promotion Touristique (DAPT), elle a pour mission de faire des études de marché et les stratégies de promotion, ainsi que la mise en valeur des produits touristiques.
- La Direction du Développement Touristique (DDT) : elle assure la planification et l'évaluation des investissements publics et l'assistance aux promoteurs privés.
- La Direction des Professions et des Etablissements Touristiques (DPET): elle est chargée de la définition et du suivi du cadre d'exercice des professions touristiques, de l'assistance aux exploitants d'établissements touristiques et la formation professionnelle.

Cette dernière (DPET) n'est pas encore fonctionnelle. Les deux précédentes ont leurs bureaux à Cotonou, quartier SCOA-Gbéto. Elles constituent les bras techniques qui organisent sur le terrain la mise en œuvre effective des décisions prises par l'Etat, sous la supervision de leur ministère de tutelle à qui elles ont l'obligation de rendre compte.

En 2012, un nouveau décret (N°2012-539 du 17 décembre 2012) a été pris et qui ne retient que deux directions techniques :

- la Direction du Développement et de la Promotion touristiques (DDPT), chargée de la mise en œuvre, du suivi-évaluation des politiques et stratégies de l'Etat en matière de développement, d'animation et de promotion touristiques;
- la Direction des Professions et des Etablissements Touristiques (DPET), qui a pour mission la définition et le suivi du cadre d'exercice des professions Touristiques, l'assistance aux exploitants d'établissements touristiques et la formation professionnelle.

Par rapport au décret de 2007, celui de décembre 2012 a le mérite de clarifier la gestion technique du secteur en procédant à la fusion de deux anciennes directions (DAPT et DDT) qui étaient d'ailleurs fonctionnelles. Cette fusion vise à rendre plus visibles leurs actions sur le terrain. Le ministère en charge de la culture et du tourisme dispose de structures déconcentrées dans les départements. Ces structures se trouvent dans tous les chefs-lieux des six (06) anciens départements. Conformément aux dispositions de l'Article 82 du décret N°2012-539 du 17 décembre 2012 portant Attributions, Organisation et Fonctionnement du MCAAT (Ministère de la Culture, l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme), les Directions Départementales de la Culture, l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme (DDCAAT) supervisent et coordonnent les activités relatives à la culture, l'alphabétisation, l'éducation des adultes, la promotion des langues nationales, l'artisanat et le tourisme, dans l'ensemble des communes du département, en liaison avec les Conseils communaux et municipaux. Elles assurent également la mise en œuvre à l'échelle départementale des attributions de toutes les directions techniques nationales. La DDCAAT Zou/Collines a son siège à Abomey.

6.2.5.4- Mairie d'Abomey

Au niveau de chaque Commune, le Ministère de la culture et du tourisme a créé une Délégation Communale du Ministère, placée sous l'autorité d'un responsable. Elle assure la mise en œuvre de la politique du Ministère au niveau de la Commune, l'intégralité des activités initiées par les directions à compétence nationale et coordonnées par la direction départementale en collaboration avec le maire.

Le document stratégique de la politique nationale du développement de tourisme au Bénin a été élaboré en 1996 et internationalisé et adopté en 1998. Suite à son évaluation à Cotonou en octobre 2007, l'Etat a décidé de transférer aux Communes les compétences du domaine touristique en 2008. De fait, la mairie d'Abomey dispose, a priori des compétences nécessaires. Il lui revient le rôle du maître des lieux. Elle exécute alors les projets du document stratégique de l'Etat. Le Conseil Communal veille à faire à l'entretien, la

restauration et la sauvegarde des lieux touristiques. Il a conscience de l'enjeu touristique du patrimoine culturel. Mais, il peine à trouver des fonds nécessaires pour les rendre attrayants.

Les élus locaux ont développé certaines initiatives telles que le festival du Dànxiòmè, la restauration des palais privés de Gèzò (2006 ; coopération Japonaise) et royal de Hwegbàjà (en cours d'exécution avancée ; coopération Allemande). Le Conseil Communal a créé en 2007, l'Office de Tourisme (OT) sis face au Motel d'Abomey. L'office a implanté des panneaux sur chaque site de la ville, qu'il soit visitable ou non.

6.2.5.5- Entreprises touristiques

Ces entreprises privées créent et gèrent certaines activités touristiques tels que les agences de voyage, l'exploitation de circuits touristiques, la restauration, l'hébergement.

Elles sont des entreprises commerciales soumises à une réglementation particulière de l'Etat. Elles élaborent des projets touristiques (séjours, circuit touristique, vacances, transport...). Les agences de voyage sont en quelque sorte le moteur de l'industrie touristique. Le constat est que jusqu'à présent, il n'existe aucune agence de voyage et de tourisme officielle à Abomey. Ce service est assuré par quelques jeunes dont les activités en cette matière restent tout à fait embryonnaires. Les touristes viennent soit avec les agences officielles de voyage de Cotonou accompagnés de leur guide soit ils se promènent devant les sites sur les taxis motos sur recommandation des responsables des supports hôteliers ou des "hommes d'affaires". Ils sont alors taxés par les conducteurs de taxis motos. Par conséquent, cette gestion ne profite qu'à un groupe d'individus.

Les agences de voyages et de tourisme qui exploitent la destination Abomey sont toutes basées à Cotonou :

- Bénin Tours, dont les activités sont dominées par les services liés aux voyages;
- Eco-Bénin, une organisation d'écotourisme et de voyage responsable au Bénin;
- Agence Africaine de Tourisme (AAT), qui a une visée régionale et forme aussi des techniciens et spécialistes de tourisme;
- CM Voyages, qui propose des circuits touristiques au Bénin;

- Point Afrique, qui est une filiale béninoise de Point-Afrique voyages;
- etc.

En général, les agences de voyage et de tourisme exploitent des attraits existants et investissent très peu dans la valorisation des potentialités, ce qui constitue une insuffisance pour le secteur touristique national.

6.3- FREINS AU DEVELOPPEMENT DES INDUSTRIES TOURISTIQUES A ABOMEY

Les différentes données, chiffrées ou non, présentées ci-avant apportent la preuve que les industries touristiques se portent assez mal dans la ville d'Abomey. Ainsi, l'impact de ce secteur d'activité sur la population demeure assez faible. Les difficultés auxquelles sont confrontées les différentes branches de l'activité touristique sont d'ordre organisationnel, institutionnel, matériel et financier.

6.3.1- Insuffisances des équipements et infrastructures touristiques

Les investissements consentis pour améliorer les équipements et infrastructures restent insuffisants. L'Etat étant confronté aux mêmes difficultés dans toutes les régions du pays, n'arrive pas à couvrir tous les besoins. Or, la décentralisation intervenue depuis 2003 ne donne pas encore les résultats escomptés. Ainsi, les quelques équipements et infrastructures qui existent sont mal entretenus, ce qui ne félicite pas la vie aux utilisateurs.

Nul ne doute que le transport est un facteur essentiel du tourisme de même que la télécommunication et l'électricité. La Commune d'Abomey souffre d'un manque criard de ces infrastructures. D'une manière générale, les moyens de communication de la cité royale ne permettent pas de relier de façon convenable les sites, ils sont insuffisants, vétustes et parfois impraticables. La plupart des sites sont d'accès difficile et mal entretenus. Toutes les voies goudronnées sont jonchées de nids de poules et dégradées. De plus, les sites sont distants de ces dernières. Les touristes éprouvent d'énormes difficultés à se rendre dans ces

localités. Il ne sert à rien de posséder des valeurs touristiques sans pour autant offrir aux touristes les moyens de les atteindre. De même il n'y a pas de taxis dans la ville. Les motos qui tentent de combler ce vide sont mal entretenues et leurs conducteurs n'ont reçu aucune formation à cet effet. Les taxis motos n'offrent donc aucun confort de sécurité aux touristes.

6.3.2- Qualité des équipements d'hébergement

6.3.2.1- Etat général des lieux d'hébergement

Ce sont principalement les équipements d'hébergement et assimilés ainsi que les installations sportives et de loisirs. Bien que la capacité des hôtels et structures assimilées soit assez suffisante pour le flux touristique actuel, la qualité des services reste à désirer, aussi bien au niveau des infrastructures elles-mêmes que du personnel de gestion en matière de services au sein des équipements. Les plaintes fréquentes des touristes constituent un témoignage éloquent des insuffisances d'ordre qualitatif. Ce défaut de qualité s'observe aussi sur les sites ouverts aux visites et autres lieux de distraction.

Les nuitées concernent toutes formes d'hébergement touristique, qu'elles soient désignées sous le nom d'Hôtel, de Motel, d'Auberge et de Restaurants... Les équipements d'hébergement ne sont pas insuffisants mais ils ne répondent pas tous aux normes préétablies. Sur les vingt et sept (27) équipements d'hébergement, seuls deux (02) disposent d'un confort (bungalows) un peu relevé. Certes, le cadre assez attrayant de SUN CITY présente un confort plus en avance malgré une capacité d'accueil limitée. Mais, aucune des structures d'hébergement ne dispose ni de piscine ni de night-club fonctionnels. L'entretien, la propreté des équipements sont négligés. Il existe même des auberges dont les toitures et les murs coulent pendant la période pluvieuse.

Au regard de ces insuffisances relevées depuis longtemps, il n'est pas exagéré de conclure que le luxe et le confort font sérieusement défaut. Les prestations du personnel ne répondent pas toujours aux attentes de la clientèle. L'accueil des étrangers est faussé. Tout ceci est dû au manque de qualification professionnelle du personnel composé des parentés

formées pour la circonstance ou recrutées sans aucune formation initiale. Il n'existe aucune stratégie publicitaire pouvant attirer la clientèle en dehors des hôtels Guédévy, SUN CITY et le motel d'Abomey qui ont implanté quelques panneaux indicatifs dans la ville et qui mènent sporadiquement des actions de communication sur leurs prestations.

6.3.2.2-- *Rareté des besoins touristiques complémentaires*

Le touriste qui arrive à Abomey nourrit le désir d'explorer l'environnement, de se distraire, de prendre part à des manifestations culturelles, religieuses ou sportives. Toutes ces activités nécessitent donc l'installation d'équipements appropriés qui font cruellement défaut dans la Commune. Ce déficit est caractérisé par :

- l'absence de centre de loisirs équipé et fonctionnel;
- l'absence de parcs zoologiques;
- l'absence d'équipements de sport de plaisance, piscine, salle et terrains de sport, centre de gymnastique et d'équitation;
- l'insuffisance de casinos, salles de jeux, dancings, cabarets, discothèques night-club, etc;
- l'absence de salles de spectacle et de cinéma modernes.

L'installation en nombre important des équipements touristiques ci-dessus cités pourrait augmenter le flux touristique dans cette région du pays.

6.3.3- Insuffisances liées à la gestion du tourisme

Les résultats découlant des activités touristiques rendent compte des problèmes de gestion existants. Il s'agit notamment : du mauvais fonctionnement, du manque de professionnalisme, de la mauvaise conservation des ressources, de l'insuffisance des offres en matière de produits touristiques, etc.

6.3.3.1- Insuffisances liées à la gestion des potentialités

Le secteur touristique des départements du Zou et des Collines, en général et de la Commune d'Abomey en particulier, est confronté à d'énormes difficultés, malgré les efforts déployés au niveau national. Ces difficultés sont caractérisées par l'insuffisance de professionnalisme des entreprises touristiques et de l'administration due au manque d'initiatives et à la faiblesse du niveau de qualification des employés du secteur à la Direction Départementale de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme (DDCAAT) Zou-Collines (1 seul technicien sur 5 agents), la faible capacité organisationnelle des structures du tourisme existantes inefficaces et enfin l'insuffisance de la concertation et des actions coordonnées entre les administrations du ministère compétent et la direction départementale et le secteur privé. Quant au Conseil Communal, il s'intéresse plus à la clôture des palais qu'à l'animation des palais réhabilités. Ceci pose le problème de la définition des activités culturelles et autres sur les sites.

La plupart des agents d'hôtel n'ont pas souvent la formation professionnelle requise pour exercer leur métier. On ne remarque pas un dynamisme dans le secteur touristique dans la Commune. Les relations qui existent entre la DDCAAT et les structures privées autorisées ne s'arrêtent qu'au niveau des contrôles et des perceptions de taxes. Il n'y a de leur part presque aucune initiative concrète entreprise ensemble dans le but de promouvoir le tourisme dans cette Commune. La population et les ressortissants d'Abomey ne mesurent pas l'importance de leur richesse culturelle. Ils négligent les attraits touristiques dont la plupart sont tombés en ruine (les murailles, les palais privés, les temples) ou en voie de disparition (le fossé d'enceinte et les lieux de mémoire).

L'entretien des sites est même négligé après leur restauration : c'est le cas des palais des Rois Agongló et de Gèzò. En plus, l'accès sur les sites n'est soumis à aucune réglementation communale. La situation est d'autant plus préoccupante ici qu'il s'agit de palais privés qui se trouvent sous la responsabilité des familles royales. Or, celles-ci n'arrivent pas à supporter les charges qu'exige l'entretien des sites qui, dans certains cas,

sont confrontés aux empiètements qui réduisent progressivement leur superficie et menacent de leur faire perdre leur authenticité et leur intégrité. Il se pose un problème de fonctionnalité des palais privés ou leur répartition en pôle d'activités avec la responsabilisation des détenteurs de certains biens. Ce qui permettrait de mieux contrôler les acteurs à la base et donc les habitants de la ville.

Le comportement des habitants envers les touristes étrangers est un autre problème qui mine le secteur du tourisme. Les habitants ne savent pas toujours renseigner les touristes pour leur proposer des produits adaptés à leurs exigences. Les populations riveraines des sites réclament souvent des cadeaux si des touristes cherchent à photographier ou filmer les sites et font preuve parfois d'hostilité. Certains façonnent l'histoire au profit de leurs ancêtres ou servent des versions erronées aux visiteurs. Il s'agit-là d'un phénomène courant dans presque toutes les agglomérations de la Commune d'Abomey. A ces lacunes, s'ajoutent l'insécurité aussi bien sur les sites visités que dans la ville. Elle est marquée par le vol des biens des touristes, la mendicité agressive, la spéculation sur les prix des biens et services. Il en est de même pour le transport à l'aide de taxi-moto (Zémidjan) qui est le seul moyen dont dispose le visiteur pour parcourir de longues distances à travers les quartiers. En raison du mauvais état des motos, de l'excès de vitesse et parfois de l'alcoolisme des conducteurs, les clients sont victimes d'accidents parfois mortels.

6.3.3.2- Insuffisances liées au site des palais royaux : le musée historique

Le site couvre une superficie de quarante et sept (47) ha dont six (06) ha seulement sont aménagés et utilisés comme produit touristique. Exceptés, les palais des Rois Hwegbàjà, Gèzò, Glèlè et Gbèhànzin, les autres palais sont tombés en ruine. Le musée pourrait à lui seul retenir le visiteur pendant trois (03) jours. Mais, la restriction du circuit muséal, l'absence d'interprètes bilingues, le manque de professionnalisme des guides, d'animations culturelles régulières et du centre de documentation numérique et audio-visuel laissent parfois, le touriste sur sa faim. Tout ceci fait que les touristes sont ennuyés après deux heures de visite au musée historique d'Abomey. Par conséquent, certains écourtent leur séjour. Ce

que confirme un touriste français interviewé, à Abomey : *« c'est la curiosité et la vérification de tout ce que nous voyons et lisons dans la collection du musée de l'Homme et aux expositions au musée de quai Branly qui nous poussent à venir au musée historique d'Abomey, malheureusement notre soif n'est pas étanchée »*.

Enfin, les initiatives d'extension des espaces ouverts aux visiteurs peinent à prendre effectivement corps. Le palais de *Dowomè* qui a été réhabilité grâce à une subvention du Japon et de l'UNESCO, reçoit très peu de visiteurs. Les travaux entrepris aux palais de Hwegbàjà et d'Agajà sont restés inachevés.

6.3.3.3- Insuffisances liées au calendrier des manifestations culturelles vivantes

La crise de succession au trône engendre une irrégularité des manifestations culturelles royales. Certaines manifestations sont déplacées du musée et se font dans les palais privés telles que, les rites d'intronisation à Jimè et à Gbendò. D'autres n'ont pas été organisées dans la Commune d'Abomey pendant des décennies. C'est le cas de « *gandahi* » qui fort heureusement s'est tenu au cours du dernier trimestre de l'année 2012 à la grande satisfaction des nostalgiques d'un passé riche d'événements culturels. Mais ici encore, seuls les aboméens résidant dans la ville et ses environs ont eu droit à la redécouverte des activités culturelles et artistiques engendrée par ces cérémonies. Les nationaux n'ont pas eu droit à temps à la programmation, moins encore les étrangers.

Quant au Festival International des Cultures du Dànxòmè, son importance n'est pas encore perçue par toute la population d'Abomey. La mairie éprouve moult difficultés à l'organiser. Son bilan financier est encore et toujours négatif. La publicité commence très tardivement. La participation est encore faible. Les touristes qui viennent à cette manifestation en sont peu satisfaits et pour cause, le programme n'est jamais exécuté à 100%.

6.3.3.4- Insuffisances liées à l'artisanat

Malgré les valeurs culturelles incarnées par les produits artisanaux et leur originalité, le secteur de l'artisanat ne satisfait pas encore aux exigences des clients et donc ne nourrit pas véritablement son homme.

Les artisans rencontrés dans leurs ateliers continuent de travailler de manière archaïque sans instruments performants. Certains d'entre eux, notamment les teinturiers refusent toute modernisation de la tenture traditionnelle. L'absence d'une politique globale de marketing à travers les circuits de distribution n'encourage pas les artisans.

Enfin, les hommes du métier ne disposent pas de marchés pour faire écouler leurs produits. De plus, ils ne savent pas souvent ce qu'il faut proposer aux touristes. L'autre mal de l'artisanat local est la qualité des produits offerts aux visiteurs. Certains parmi eux, qui connaissent les articles artisanaux depuis très longtemps, font état de la baisse progressive des prestations observée au niveau de la finition et même de la conception. D'où la nécessité d'une mise à niveau qui, le cas échéant, amènera les objets artisanaux d'Abomey à retrouver leur label de la période royale.

Cette mise à niveau devra contenir un volet recherche sur certains objets qui, au plan symbolique, étaient très importants dans le royaume mais qu'on ne retrouve plus chez les artisans d'aujourd'hui. Il s'agit par exemple de la pipe de Béhanzin, de certains types de collier, etc.

La bonne reproduction des objets de cette catégorie permettrait d'améliorer la qualité du répertoire de produits artisanaux offerts aux touristes. L'ensemble des mesures destinées à faire évoluer le secteur artisanal ont pour dessein d'offrir des articles originaux et de créer un label sous-régional voire international. Autant de facteurs susceptibles de générer une plus-value pour la commune d'Abomey, gage de son épanouissement social, prélude au développement économique de la Cité historique d'Abomey.

CHAPITRE VII : *TOURISME ET NOUVELLES APPROCHES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT SOCIAL A ABOMEY*

Les questionnements sur les processus de développement sociaux et économiques relèvent des domaines d'investigation de la sociologie du développement qui examine ces processus par rapport à leurs impacts sur la société : communauté, village, ville, pays ou région. Cette analyse, qui se veut intégrale, s'alimente des données et théories de l'histoire, de la sociologie, de l'anthropologie, de la science politique et, pour le cas d'Abomey, du patrimoine culturel dans ses divers aspects.

La démarche de sociologie du développement est conceptuelle et s'organise autour de points en apparence contradictoires :

- Établir des remèdes / faire de l'analyse
- Critiquer le développement / en faire sa promotion.

Qu'elle soit critique ou qu'elle en fasse la promotion, le champ de la sociologie qui étudie le développement pose généralement les questions suivantes, et tâche d'y répondre :

- Comment le développement a-t-il lieu ?
- Pourquoi le développement a-t-il lieu ?
- Quels sont les freins internes au développement et comment y remédier ?

Ces questions requièrent des réponses concrètes inspirées d'exemples porteurs d'avenir observés sur les terrains comme il sera présenté à travers les prochains cas et expériences relevés au Bénin comme dans d'autres pays africains.

7.1- ETUDES DE CAS

L'étude de quelques cas d'éléments majeurs du patrimoine vient approfondir l'analyse des aspects touristiques de cette ressource et de faire des projections son intégration efficace à la stratégie globale de développement de la commune d'Abomey. Les deux cas abordés dans la présente thèse portent sur des biens sauvegardés et mis à la disposition des visiteurs et des biens reconnus comme porteurs de fortes valeurs culturelles, éducatives et touristiques, mais fortement menacés de disparition. Il s'agit notamment du palais de Gbèhànzìn de *Dowomè* et du *Agbodó* communément appelé fossé de fortification.

7.1.1- Réhabilitation du palais public de Gbèhànzìn de Dowomè

Le palais public de Gbèhànzìn se situe dans le prolongement nord-sud des palais de Gèzò et de Glèlè. Il est d'une construction tardive par rapport au règne de Gbèhànzìn qui, contrairement à ses prédécesseurs, n'a pas pu construire lui-même son palais à cause de la pression du colonisateur français. Ce palais est donc plus un lieu symbolique qu'un espace ayant servi à l'exercice effectif du pouvoir royal. C'est justement ce symbole, renforcé par le souvenir glorieux laissé par la vie et l'œuvre de Gbèhànzìn, qui a servi de fil conducteur aux travaux de restauration et de valorisation des temples, des murailles et des autres éléments bâtis.

7.1.1.1- Bref historique de la réhabilitation des palais royaux d'Abomey

La réhabilitation des palais royaux d'Abomey a commencé avant les indépendances. Cette opération a permis de créer en 1944 le musée historique d'Abomey qui occupe les bâtiments des palais de Gèzò et de Glèlè qui s'étendent sur une superficie de 4 hectares. En termes de pourcentage, cet espace réhabilité représente moins de 10% de l'ensemble des 47 hectares constituant les palais publics.

Selon les experts qui ont étudié les domaines royaux au début du XIXème siècle : *« Chacun des palais respecte un même plan-type : une succession de cours dans lesquelles s'élevaient diverses constructions, l'ensemble était clos par un mur-enceinte ; celui-ci*

atteignait cinq mètres de hauteur et comportait des ouvertures encadrées de pavillons servant de corps de garde. Des murs de moindre hauteur (environ deux mètres) protégés sur leur partie supérieure par une couverture de chaume, séparaient les cours. » (Roberts L. Haas, 1985).

Chacun des palais est composé de cases de différentes tailles situées à l'intérieur de murs de clôture assez élevés :

- **Palais de Gèzò :**

- *Hõnuwa* ou auvents d'entrée : un à l'extérieur et un à l'intérieur;
- *adjalala* : long bâtiment à grandes portes et fenêtres) qui abritait les réunions importantes et servait de salle de travail du roi;
- *zinkpoho* : bâtiment semblable à *adjalala* où étaient gardé le trésor royal, puis les sièges royaux;
- *boxò* (case de pouvoir lié au *Vodún*) : petite case qui faisait partie du dispositif sacré du palais;
- *Jexó* (un pour Gèzò) : case basse circulaire destinée au repos de l'âme du roi défunt;
- *síngbó* (bâtiment à étage);
- *fágbásá* (case de *Fâ*).

Les tombes de Gèzò et de ses 41 reines se trouvent à l'extérieur près du grand palais et sont peu visitées par le public.

- **Palais de Glèlè :**

- *Hõnuwa* ou auvents d'entrée : un à l'extérieur et un à l'intérieur;
- *adjalala* : long bâtiment à grandes portes et fenêtres qui abritait les réunions importantes et servait de salle de travail du Roi;
- *adanJexó* : bâtiment où étaient gardées les armes;

- *Jexó* : case basse circulaire destinée au repos de l'âme du Roi défunt;
- *Jonó-xò* (case d'hôte) : bâtiment servant à héberger les hôtes de marque de Glèlè ; il s'agit d'un bâtiment de style colonial qui a servi de résidence et de bureau à l'administrateur colonial;
- *adóhò* (tombes) : cases rondes abritant les dépouilles mortelles du Roi et de 41 de ses épouses;
- *Gbamè* (enclos ayant servi d'abattoir).

7.1.1.2- Travaux de réhabilitation

La réhabilitation a porté sur les différentes cases des deux palais (Gèzò et Glèlè) qui ont été restaurés tout en respectant à l'époque (années 1940) les dimensions et matériaux d'origine. Ensuite, des expositions ont été montées dans les grandes salles où sont présentés les attributs de pouvoir, des objets cultuels comme les «*aseén*» et des armes de guerre. Depuis cette réhabilitation, les deux palais sont devenus des points d'attraction de nombreux touristes, notamment ceux d'Europe.

Le palais de «*Dowomè*», dédié au Roi Gbèhànzìn, est pour l'essentiel, structuré de la même manière que celui de Glèlè. Par contre le *tasinonho* (case de repos des princesses chargées des prières aux mânes des ancêtres existe encore). Seulement, il porte la marque de son temps et ne contient ni une salle des armes, ni un bâtiment colonial, ni un «*Jonó-xò*»⁷⁸. En fait, acculé par le colonisateur qui tenait à occuper le pays, Gbèhànzìn n'a pas eu le temps de construire lui-même son palais de fonction sur le terrain que son père Glèlè lui avait indiqué avant sa mort. Celui qui lui est actuellement dédié a été construit bien après sa mort par ses descendants pour respecter une tradition instituée par le fondateur Hwegbájà. De construction plus récente donc, le palais de «*Dowomè*» fait partie de ceux qui présentent un meilleur état de conservation. Mais, comme ses deux prédécesseurs, il a subi les influences de la modernité au niveau des toitures des grands bâtiments qui sont actuellement couvertes de tôles ondulées.

⁷⁸ Chambre destinée à l'étranger qui est de passage

Comme les autres palais publics du site de 47 ha, celui de «*Dowomè*» a bénéficié des avantages liés à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, qui les couvre depuis 1985. C'est surtout ce statut qui a favorisé le partenariat international entre l'UNESCO et le Japon d'une part, et entre le Bénin et l'UNESCO d'autre part. Grâce à ce fait, il est devenu un site ouvert aux visites touristiques.

En effet, le site des palais royaux d'Abomey, qui est important par sa taille et par l'ampleur des éléments bâtis, l'est aussi et surtout par sa grande valeur patrimoniale. Il remplit les critères des biens culturels ayant, selon le jargon de l'UNESCO, une Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE). Principalement, il est authentique et intègre. Cette importance qualitative a amené l'UNESCO à le classer patrimoine universel en 1985. Un tel classement présente, entre autres choses, les avantages suivants :

- propulser le site bénéficiaire devant la scène internationale et par conséquent, le pays dans lequel il se trouve;
- favoriser les investissements pour sa conservation et sa valorisation.

Ainsi, depuis 1985, la gestion de ce site a été soutenue par de nombreux partenaires étrangers sous diverses formes :

- restauration de bâtiments;
- recherches et publications;
- séminaires, ateliers et colloques;
- fournitures d'équipements de travail et de promotion;
- expositions nationales et internationales.

En matière d'appui international au site des palais royaux d'Abomey, le plus important apport demeure celui du Japon à travers son fonds en dépôt auprès de l'UNESCO. D'un montant de 400 000 Dollars US, il a permis la restauration complète en 2004 du palais du Roi Gbèhànzin à «*Dowomè*», suivie de sa mise en valeur à travers une exposition sur la

vie et l'œuvre de ce Roi. Les différents travaux menés à cet effet, ont mobilisé de nombreux experts béninois étrangers autour des dimensions matérielles et immatérielles de ce palais qui couvre une superficie de 6 hectares. L'exposition montée dans les salles a été conçue pour communiquer au visiteur une seule et même idée principale : *histoire de la vie de Gbèhànzìn, sa lutte pour préserver l'intégrité territoriale de son royaume et sa déportation*. Partis de la considération que le Roi Gbèhànzìn revêt une dimension internationale, les concepteurs de l'exposition ont voulu rendre ce fait à travers les regards et interprétations multiples sur le Roi au plan local, national, régional et international. Il ne s'agissait donc pas de faire du palais un musée de type classique, mais d'y aménager un *Centre d'interprétation de la vie et de l'œuvre de Gbèhànzìn*.

Le centre est ouvert depuis 2005 et reçoit de nombreux visiteurs en complément de ceux des palais de Gèzò et de Glèlè devenu musée depuis 1943.

7.1.2- Etude des valeurs du fossé de fortification Agbodó

C'est le fossé de fortification «Agbodó» qui a induit le nom d'Abomey, aujourd'hui laissé à la Cité historique d'Abomey et partant à la Commune d'Abomey.

7.1.2.1- Bref Historique

«Agbodó» fait partie des témoins matériels majeurs des faits qui ont marqué l'histoire de la cité historique d'Abomey. Il complète les multiples précautions défensives rendues indispensables par les hostilités présentes autour du Dànxòmè. Il est destiné à «assurer la défense du centre politique du royaume» (Michozounnou, 1992, 205). Sa construction est attribuée à Hwegbàjà par certains informateurs et historiens. Ainsi Alàdàyè et Vodouhè écrivent ; « Hwegbàjà bâtit dans Agbome son palais protégé par le rempart agbodó d'un côté et par la forêt de l'autre. » (Article inédit, 3). La chanson suivante, appuie ce point de vue. Elle est bien connue dans les milieux princiers d'Agbome.

*" Osi so ti i wè mina nyan
Eso han wè mina nyan bo ko lo nan men
Agbo do o, mɛ jɛn ku nu Hwegbájà "*

Traduction :

Qu'il y ait de l'eau nous allons malaxer,
Qu'il manque de l'eau, nous allons malaxer correctement le sable,
Agbodó a été creusé pour Hwegbájà.

Ce refrain insinue l'idée que le *agbodó* a été construit au nom de «Xwègbaja» par ses sujets qui animaient leurs journées de durs labeurs avec des airs comme ceux ci-dessus. Cependant, certains princes d'Agbome attribuent la construction du «*agbodó*», ou son démarrage à Agajà. Mais, selon toute vraisemblance, plusieurs rois y ont contribué. Certains informateurs estiment même qu'il n'a été achevé que sous le Roi Glèlè, qui a érigé la toute dernière portion⁷⁹ située dans le village Didonou, près d'Abomey.

Dans son état actuel, le «*Agbodó*», imagé par la figure 3, se distingue difficilement sur certaines portions d'un fossé ordinaire. Sa profondeur est considérablement réduite à cause des ordures et de l'érosion. Néanmoins, dans les quartiers comme Toyizanli et Adandòkpójí, les portions existantes permettent encore de se faire une idée des grandes dimensions du «*agbodó*».

⁷⁹ Cette portion de *Agbodó* a été visitée par nos soins en octobre 2006, sous la conduite de Bah Nondichao. Près de ce même village *Didonou* se trouve la source *Dido*, où les *Vodúnsi* (adeptes de *Vodún*) vont prélever l'eau lustrale pour ceux de leurs rituels qui la nécessitent.

- de la grande muraille construite sur son pourtour et qui, en raison de sa hauteur, était déjà un obstacle de taille ; aucune trace de cette muraille n'est plus aujourd'hui visible dans la ville;
- des espèces végétales urticantes ou piquantes plantées le long de la muraille;
- selon certaines sources, des animaux féroces étaient apprivoisés au fond du fossé, prêts à dévorer toute personne qui s'y hasarderait.

Au cours d'une étude consacrée à la disposition des éléments bâtis d'Abomey, l'architecte Oloudé, B. (1989) a pu comprendre que « La cité d'*Agbomey*, celle entourée par le fossé d'enceinte, s'est édifiée autour du palais royal. Ce palais symbolise non seulement la grandeur et la puissance du royaume, mais également la continuité et le caractère centralisé du pouvoir des *Alàdàxonu* ». « *Agbodó* » était un moyen spécifiquement conçu pour empêcher les ennemis d'envahir la capitale du Dànxiòmè. Il constitue un premier rideau de sécurité à l'intérieur duquel se trouve le palais royal dont les hautes murailles et les autres obstacles ne peuvent être franchis à n'importe quel prix.

7.1.2.2- Valeurs patrimoniales et touristiques de «*agbodó*»

Comme les palais publics, «*agbodó*» revêt un gigantisme par sa forme et son large espace de déploiement. Mais à la différence des palais, « *agbodó* » demeure jusqu'à présent une potentialité touristique très peu exploitée. Seuls quelques chercheurs et spécialistes du patrimoine culturel s'y intéressent pour des besoins liés à leur profession.

En effet, les études effectuées ont révélé que «*agbodó*» possède des valeurs patrimoniales considérables :

- *Valeurs historiques* parce que «*agbodó*» fournit le témoignage d'un système défensif relevant d'un savoir-faire technique et stratégique bien élaboré pour la sécurisation de la capitale du Dànxiòmè ou s'exerçait le pouvoir ;
- *Valeurs éducatives* parce qu'il constitue un lieu de recherche, mise au point de nouvelles connaissances destinées aux élèves, étudiants et autres apprenants.

- *Valeurs socio-économiques* parce qu'il fait partie du dispositif d'assainissement de la ville, des activités agricoles s'y déroulent et les plantes qui s'y trouvent sont utilisées à des fins thérapeutiques et alimentaires.

Ces trois (03) catégories de valeurs ainsi dégagées constituent, entre autres choses, des arguments en faveur de la nécessité d'aménager *agbodó* pour en faire un attrait touristique majeur. Il ne s'agit pas encore de Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) car celle-ci relève des compétences de l'UNESCO. Mais, les indices relevés dans ce sens paraissent assez probants et fondent l'espoir d'une future reconnaissance de *agbodó* par les instances spécialisées de cette institution internationale. Il apparaît judicieux cependant que les autorités locales s'intéressent davantage à ce site afin d'empêcher la perte de ses valeurs patrimoniales.

En outre, vu son mauvais état de conservation, car seules quelques portions de *agbodó* sont encore nettement visibles ; à cause de cet état donc, la première mesure à prendre par la municipalité d'Abomey sera d'ordre conservatoire : inventaire détaillé, prise d'actes réglementaires de protection. Ensuite suivront les actions de mise en valeur et d'exploitation à des fins touristiques.

Dans une telle perspective, la présente recherche avance les quelques propositions ci-après :

- l'inscription de *agbodó* à l'inventaire national et sur la liste indicative nationale afin qu'il soit mieux protégé et *que* ses valeurs exceptionnelles échappent à la disparition ;
- la mise hors d'exploitation populaire et l'aménagement des portions intactes, notamment celles des quartiers Dokpa et Toyizanli afin qu'elles deviennent un site d'attraction pour le tourisme local, national et international ;
- la conduite de recherches plus approfondies en histoire, archéologie, architecture, botanique, afin que les valeurs éducatives soient mieux élucidées et

mises au service de la communauté en général et des milieux scolaires et universitaires en particulier.

Les pistes d'actions ainsi énumérées à titre indicatif relèvent non seulement des devoirs de la municipalité, mais également de l'Etat béninois qui, selon l'article 2 de la Convention de l'UNESCO de 1972 a « *l'obligation d'assurer l'identification, la protection, la conservation, la mise en valeur et la transmission aux générations futures du patrimoine culturel et naturel... Il s'efforce d'agir à cet effet tant par son propre effort au maximum de ses ressources disponibles que, le cas échéant, au moyen de l'assistance et de la coopération internationales dont il pourra bénéficier, notamment aux plans financier, artistique, scientifique et technique* ».

7.2- ELEMENTS POUR LA RELANCE DU TOURISME A ABOMEY

7.2.1 -Conditions de base de mise en œuvre des stratégies de développement touristique

Pour que les diverses stratégies de développement touristique puissent être exécutées, le préalable serait de disposer d'un minimum de conditions de base en matière de réglementation et d'exploitation des attraits touristiques et des équipements.

7.2.1.1- Règlement des problèmes d'accessibilité

La majorité des attraits touristiques communaux est située loin des voies goudronnées dégradées et des voies pavées. Ils sont alors d'accès difficile. Le Conseil Communal encouragera les détenteurs à rendre attrayants les héritages de leurs quartiers. Ils procéderont au sarclage des alentours et au nettoyage périodique des différents lieux de visite. La mairie chercherait un financement pour la construction des voies d'accès aux sites. Elle sensibilisera la population à réserver un bon accueil aux touristes et à adopter une attitude respectueuse et courtoise envers ces derniers. Le Conseil Communal officialiserait l'Office du Tourisme comme point d'accueil des touristes et à cet effet, il crée un bureau pour les guides locaux.

7.2.1.2- Règlement des problèmes d'hébergement et de restauration répondant aux aspirations des touristes

La formation seule ne suffit pas pour une activité touristique florissante. Car le tourisme apparaît aujourd'hui comme une industrie dans laquelle il faut suffisamment investir si l'on veut espérer de bons rendements. Les promoteurs touristiques privés surtout les responsables des équipements d'hébergement et de restauration devront s'engager :

- à l'entretien et la propreté des équipements;
- au respect des normes fixées par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en matière de construction des chambres (d'hôtels) et le respect des règles d'hygiène;
- à la modernisation de leurs entreprises et répondre régulièrement aux exigences des clients par les innovations et le confort dans les équipements de la Commune afin d'attirer plus les clients;
- à la construction des hôtels modernes pour la satisfaction des touristes étrangers.

- ***Règlement des problèmes de sécurité sur les routes, sur les lieux et des moyens de transport***

Le Conseil Communal devrait encourager les opérateurs économiques d'Abomey, béninois et étrangers à créer des agences de voyages selon les réglementations en vigueur. Elles assurent l'élaboration des produits touristiques (séjours, circuits touristiques, vacances et transport...) des touristes qui s'adresseraient à elles-mêmes avant leurs arrivées à Cotonou. Elles assureraient le transport des touristes et se chargeraient de leur choisir les hôtels convenables.

Le Conseil Communal, à défaut de créer une police du patrimoine et du tourisme, devrait associer la police nationale pour la sécurité sur les lieux. Elle serait sollicitée pour répondre spontanément et énergiquement au moment opportun et veillera, en liaison avec la Direction Départementale de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme, au contrôle sanitaire dans les entreprises hôtelières. Ces infrastructures nécessaires au

tourisme (transports, communication, alimentation en eau, installation sanitaire, et services de santé et de sécurité, pourraient également profiter à la population d'Abomey. Elles constituent des indicateurs du développement de la Commune d'Abomey.

- ***Offres en matière d'infrastructures modernes et de produits authentiques***

Quel se trouve être aujourd'hui, le point de la situation pour tout touriste ou toute personne intéressée par la destination Abomey en matière d'infrastructures modernes non rebutantes et susceptibles d'assurer l'attrait du public pour la consommation de produits authentiquement d'Abomey ?

Le projet de réhabilitation de la ville d'Abomey offre une nouvelle perspective pour le développement et le rayonnement touristique et économique de la capitale historique du Bénin. Les projets de construction des voies devront prendre en compte les voies d'accès aux sites significatifs identifiés. Les projets de réhabilitation devront s'étendre aux attraits touristiques de la localité. L'Etat veillera à la construction de salles de spectacles, de cinéma, de documentation et d'exposition modernes. Enfin, la maison des jeunes et des loisirs devrait être réhabilitée et équipée conséquemment pour répondre au besoin de la population, de même que les terrains de sport.

L'artisanat est un secteur qui supporte le plus celui du tourisme. Les enquêtes ont révélé que certains touristes choisissent les entreprises hôtelières afin de contempler les produits artisanaux. Il est alors indispensable de favoriser une meilleure connaissance des produits artisanaux authentiques afin d'offrir aux touristes les meilleurs souvenirs liés aux différents sites. La mairie encouragerait les artisans au perfectionnement et à l'amélioration de leurs produits. Elle encouragera les opérateurs économiques de la place à installer des boutiques modernes de vente et de visite des produits qualifiés et authentiques. Ces boutiques seraient créées à proximité des sites afin de permettre au visiteur de se procurer facilement ces cadeaux de souvenirs selon le circuit touristique choisi. Les articles offerts dans chaque boutique seraient dans leur grande majorité liés à l'histoire du site.

7.2.2- Conditions de réussite relatives à la formation et à l'information

Il s'agit des actions concrètes que la mairie d'Abomey devrait engager pour mieux réussir sa vision touristique à travers la qualité des personnels techniques et l'information sur les modalités de consommation des produits touristiques.

- **- Actions de formation des guides**

Ces actions s'avèrent indispensables afin de servir aux touristes des informations crédibles et les meilleures interprétations des faits historiques. Pour ce faire :

- le Conseil Communal devrait éduquer la population sur le rôle du tourisme comme un facteur de réduction de la pauvreté. Il s'agit d'employer la main d'œuvre locale sans grande formation professionnelle. Elle serait recrutée comme des guides locaux, des guides de sites et d'agences. Certains seraient spécialisés dans la proposition et la vente des produits et objets de souvenir aux visiteurs. D'autres seraient spécialisés dans l'interprétation sur les différents sites. Cette activité permettrait aux populations d'accroître leurs revenus ;
- le Conseil Communal avec l'appui des structures compétentes du ministère en charge de l'Artisanat et du Tourisme, procéderait à la formation des guides et des personnels des entreprises hôtelières en relation avec les agences de voyage, les hôtels et l'Office du Tourisme. Il s'agit d'enseigner aux guides l'art de proposer les produits touristiques et le choix du circuit touristique. Les guides des agences et des hôtels seront chargés de conduire les touristes au point d'accueil touristique communal (Office du Tourisme). Après le choix du circuit, le guide local, formé, à cet effet, les conduira aux différents guides de sites concernés. Ainsi, Il leur s'agirait entre autres de former le personnel des entreprises hôtelières sur l'accueil des touristes et le professionnalisme du métier.

- ***Actions d'information, de sensibilisation et de formation des populations***

L'implication des populations est très importante pour accompagner les autorités communales dans la nouvelle politique touristique. En effet :

- le Conseil Communal devrait tenir des séances d'information et de sensibilisation avec les détenteurs des sites, les divers responsables et dignitaires du culte *Vodún*, les personnes ressources et les associations des jeunes de chaque arrondissement concerné. Il sera question de leur expliquer le bien-fondé de sa politique touristique, afin d'obtenir l'adhésion des populations à la base. Elles seraient sensibilisées au respect, à l'entretien du patrimoine culturel et à l'hospitalité. Ces actions seraient appuyées par des articles, des affiches et des communiqués sur chaînes nationale et privées écoutées sur le plateau ;
- le Conseil Communal devrait trouver les formules appropriées pour que les intérêts de chaque partie soient bien définis. En effet, il faut associer la population à la gestion et à la protection des sites de chaque circuit. Mais il faudrait qu'elle trouve ses intérêts financiers. A court terme, les responsables de culte ou détenteurs du site devraient avoir une prime journalière ou mensuelle selon la modalité retenue. A long terme, les arrondissements concernés devraient accueillir de nouvelles infrastructures (les centres communautaires);
- le Conseil Communal sensibiliserait la population à mettre sur pied des structures spécialisées dans la vente des produits artisanaux. Il s'agit pour cette dernière de créer des petites boutiques de vente des produits touristiques. Ces promoteurs seraient formés en relation avec la mairie pour les méthodes d'accueil et les questions d'animation des boutiques. Ils constitueraient les grossistes pour la vente des différentes cartes éditées par la mairie d'Abomey ;

- le Conseil Communal devrait laisser une partie des cartes de vœux ou d'anniversaire à l'effigie des héritages privés à la disposition de ses promoteurs.

A ces conditions, le tourisme serait bénéfique à la population d'Abomey et par conséquent, contribuerait réellement à la réduction de la pauvreté dans la Commune. Les populations se rendraient compte de l'importance du tourisme pour le rayonnement de la Commune d'Abomey. Ainsi le tourisme sera un facteur de changement social et économique de la capitale historique du Bénin. Dans une relation d'intercommunalité, les actions de sensibilisation seraient poursuivies dans les Communes de Bohicon, de Jijà, de Zangnanado et de Zogbodomey qui regorgent d'autres héritages culturels et culturels des anciens rois du Dànxiòmè, en vue de prolonger le séjour des touristes dans la cité des *Hwegbájàvi*⁸⁰.

Le tourisme est une activité économique qui s'organise autour des ressources culturelles et naturelles d'un pays ou d'une région, qu'il offre à consommer à des personnes de toutes conditions (les touristes) sous diverses formes. De façon schématique, il est compris comme :

- l'action de voyager, de visiter un site pour la délectation;
- l'ensemble des activités, des techniques mises en œuvre pour les voyages et les séjours d'agrément.

Ainsi, selon les normes internationales, le touriste est la personne qui pratique le tourisme, notamment: qui effectue un séjour de plus de vingt-quatre (24) heures dans un pays, pour le plaisir ou les affaires. Les activités qui peuvent engendrer un voyage touristique sont de plusieurs ordres : visite de sites culturels ou naturels, festivals, sport, cérémonies traditionnelles, colloques, séminaires, etc.

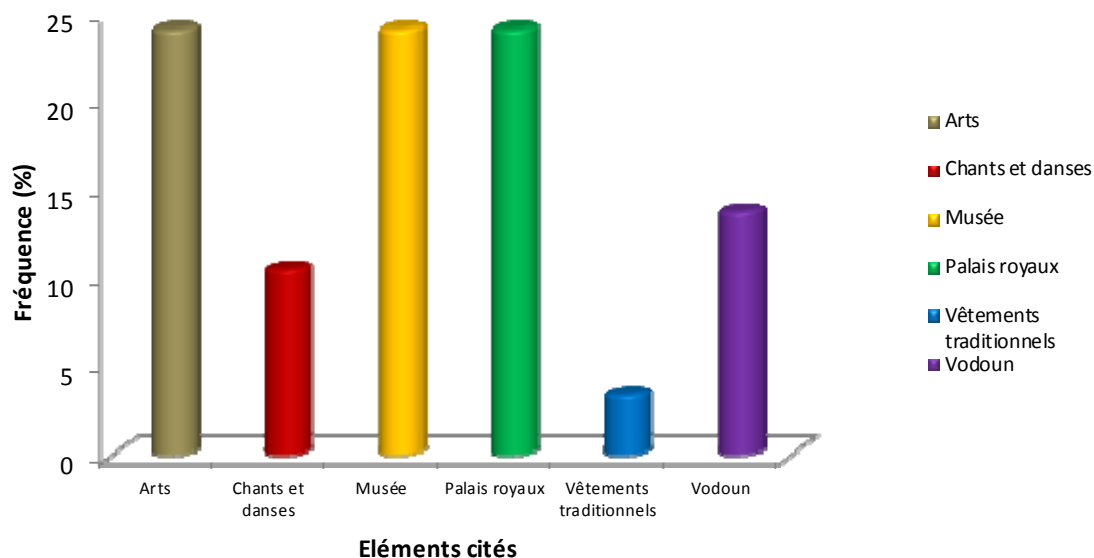
⁸⁰ Expression usitée pour désigner les descendants du premier roi reconnu comme tel comme fondateur du royaume du Dànxiòmè et partant, tous les fils de ce Dànxiòmè, tous confondus aujourd'hui.

7.2.3- Nouvelle approche du tourisme à Abomey

La nouvelle approche du tourisme pourrait reposer sur la réévaluation des potentialités touristiques, la diversité et la qualité des produits touristiques.

7.2.3.1- Réévaluation des potentialités touristiques

Abomey est reconnu comme la capitale historique du Bénin, en raison de l'importance des faits historiques qui l'ont marqué et de la résistance opposée par Gbèhànzin à l'occupation française. Par son poids historique et l'ampleur de ce patrimoine culturel, la ville engendre des besoins de consommation dans tous les domaines, y compris ceux culturel et touristique. Dans ces deux derniers secteurs, l'expression des besoins ne provient pas que des résidents, mais aussi et surtout des étrangers de passage, quelle que soit la durée de leurs séjours. Les visiteurs ainsi catégorisés arrivent quotidiennement en nombre considérable à Abomey, pour des préoccupations d'ordre économique, politique, religieux, pour des séminaires, des ateliers, des foires et autres manifestations socioculturelles. Plusieurs éléments dont la valorisation devrait avoir un impact positif sur le tourisme à Abomey, ont été énumérés par nos informateurs. Le graphique suivant illustre les principaux éléments de la richesse culturelle énumérés par les élus locaux que l'on pourrait valoriser.



Graphique X : Eléments de la richesse culturelle d'Abomey à valoriser

Source : Données de terrain, septembre 2012.

Les éléments de la richesse culturelle que l'on peut valoriser selon les élus locaux d'Abomey sont : le musée historique, les arts dans leur grande diversité (sculpture, tissage, peinture, dessin, poterie, orfèvrerie, tenture, etc.), les palais (privés et publics) des différents rois d'Abomey, les rythmes, chants et danses traditionnels, les temples et les danses *Vodún*.

A cet effet, des efforts importants ont déjà été déployés par les autorités municipales pour rendre la ville plus belle et plus attrayante, afin de pouvoir offrir à ses hôtes, des opportunités de séjour de type touriste, aussi bien par leurs durées, leurs motifs, que par la qualité des loisirs proposés. De tels efforts sont d'autant plus justifiés lorsqu'on sait qu'Abomey, comparativement à d'autres villes béninoises de même taille, possède un nombre plus important d'hôtels, qui ne sont actuellement remplis qu'à environ 50%.

En matière de produits touristiques, Abomey est riche d'atouts avérés dans les domaines culturels et naturels, avec une forte proportion de potentialités culturelles. Au

point de vue culturel donc, ses palais, ses monuments, ses temples de *Vodún*, ses bâtiments anciens, certaines de ses rues, ses festivités, ses foires, ses lieux de cultes et autres biens culturels, font partie des meilleurs et des plus vivants du Bénin. De même, ses marchés, ses forêts sacrées, ses espaces verts, constituent des attraits culturels susceptibles de drainer de nombreux touristes. Or, la qualité des lieux à visiter et des guides chargés de les animer importe beaucoup dans les services offerts. Ils peuvent, le cas échéant, non seulement inciter les touristes à revenir, mais aussi susciter l'arrivée de nouveaux visiteurs. Une telle tendance permettrait alors, lorsqu'elle est mise en marche, d'accroître les recettes provenant du tourisme et d'améliorer le niveau de vie d'une importante frange de la population.

Une telle alternative demeure à ce jour un souhait aussi bien pour les autorités municipales que pour la communauté. Le plus déplorable dans cette situation est qu'Abomey ne dispose à ce jour d'aucun document portant inventaire des potentialités touristiques. Les initiatives prises dans ce sens sont toutes restées inachevées :

- l'inventaire des temples réalisé par l'anthropologue Denise Sossouhounto sous l'égide du Ministère en charge de la culture n'a pris en compte que les temples les plus en vue ;
- les études réalisées sur les palais royaux n'ont presque jamais pris en compte les palais privés ;
- en matière de patrimoine culturel immatériel, le Conservatoire de Danses Cérémonielles et Royales d'Abomey joue un rôle de pionnier ; mais les moyens lui font défaut pour commencer par diffuser les répertoires constitués et pouvoir les élargir.

En définitive, la réévaluation des potentialités touristiques d'Abomey est un impératif pour les acteurs locaux. Elle permettra de mieux les cerner et d'assurer convenablement leur protection et d'envisager une mise en valeur porteuse d'un meilleur avenir pour le secteur touristique.

7.2.3.2- Offres de produits touristiques de meilleure qualité

A ce sujet, il s'agit de l'ensemble des prestations liées à au voyage du touriste et à l'exercice du tourisme: transport, nuitée dans les lieux d'hébergement, location de véhicule, restauration, loisirs.

Dans la vente des produits, ces activités peuvent être facturées dans un package appelé forfait touristique. Offre alliant plusieurs prestations en demi-pension ou pension complète pour un coût global. Or, à l'état actuel de développement touristique de la ville, il paraît difficile voire un challenge d'offrir un tel package parce que les produits consommables à court terme sont insuffisants et contrastent par ce fait avec l'immense potentialité de la cité historique. En effet, en matière de tourisme, les normes sont définies par l'OMT (Organisation Mondiale du Tourisme) qui présente un inventaire des ressources :

- le patrimoine naturel;
- le patrimoine culturel ;
- les infrastructures et les équipements;
- les moyens de communication;
- les ressources financières: publiques, privées, mécénat, ...;
- le patrimoine humain pour la gestion et l'animation des sites touristiques;
- les caractéristiques des lieux d'accueil: climat, écologie.

En attendant des actions à long terme au profit du tourisme à Abomey, une amélioration de la qualité des produits existants serait déjà un pas important dans la bonne direction. Un programme minimum dans ce sens, pourrait par exemple prendre en compte les éléments ci-après :

- le site des palais publics et le musée historique où le personnel mérite d'être renforcé au plan qualitatif et quantitatif;
- le Festival annuel des cultures du Dànxiòmè dont l'organisation reste marquée par une improvisation notoire, ce qui ne favorise pas son inscription dans les circuits touristiques vendus par les tours operators nationaux et internationaux ;

aussi, le Festival pourra-t-il susciter « *le phénomène social d'une stratégie nouvelle de développement humain raccroché à la culturalité et au partage des solidarités* », comme le souhaitait le Président du Comité d'organisation de la première édition de 2003 ;

- la place Goxò et d'autres lieux symboliques visitables dont l'exploitation devra être repensée au niveau des responsables de l'office du tourisme car ils peuvent à eux seuls constituer un circuit cohérent à offrir aux touristes;
- le palais privé du Roi Agongló où le centre artisanal installé à l'occasion du centenaire de la mort du Roi Glèlè a été florissant pour un certain temps mais qui se trouve aujourd'hui abandonné; en cas de réhabilitation convenable, ce centre pourrait servir de lieu de formation des artisans afin d'avoir une production labellisée, donc vendable partout dans le monde.

Les activités touristiques qui seront organisées autour de ces ressources seront gérées à divers niveaux dans les formes de tourisme et contribueront, lorsqu'elles répondraient aux normes, à en faire de véritables facteurs de développement de la communauté et du territoire en général.

7.2.4- Patrimoine intégré à l'aménagement du territoire

Le patrimoine culturel ne peut être participatif du développement sans la prise en compte de l'environnement, mieux de l'aménagement du territoire. Une approche globale d'un tel aménagement permet d'éviter les divergences qui peuvent intervenir au niveau des initiatives des différents acteurs impliqués dans le processus de développement de la commune et qui peuvent avoir des préoccupations particulières.

7.2.4.1- Aspects de l'intégration

Le monde actuel évolue au rythme des progrès technologiques auxquels aucun peuple ne saurait se soustraire. L'on assiste donc à la modernisation de notre milieu qui, si on n'y prend garde, risque d'affecter notre héritage culturel. Ce fait ne doit en aucun cas occulter

l'intérêt que représente cet héritage comme vecteur de développement et de stabilité tant pour le monde d'aujourd'hui que pour les générations futures. L'ensemble de ces biens patrimoniaux représente une richesse toute particulière qui contribue très largement au patrimoine de l'humanité et à sa diversité. Leur connaissance permet de mieux comprendre le monde du présent et de préparer celui de demain.

Cependant, certains d'entre eux n'ont pas toujours bénéficié de cette reconnaissance et ont été longtemps dénigrés, menant, voire forçant leurs occupants à les délaisser. Par ce fait des pans entiers du patrimoine africain ont disparu et ceux qui ont survécu restent souvent menacés. Les Etats et les collectivités locales sont dans ce cadre interpellés pour agir de manière à éviter la disparition de ces héritages du passé et surtout pour préserver et mettre en valeur les patrimoines qui fondent leur identité.

- ***Territoire***

En tant que support essentiel du patrimoine, le territoire est perçu ici comme une entité géographique et culturelle, intimement liée à des organisations sociales et communautaires souvent formalisées aujourd'hui dans les unités administratives territorialisées.

Le patrimoine confère au territoire des particularités distinctives, base de construction des identités collectives. L'identification de toute composante patrimoniale est liée au territoire auquel elle appartient.

- ***Paysages culturels***

Ce sont les œuvres conjuguées de l'homme et de la nature. Ils illustrent les différents rapports entre la société et son environnement naturel à travers les phénomènes réels et surréels qu'il recèle (modes de vie, croyances, rites ...) et qui lui sont associés. La nature et la culture sont tout particulièrement liées. En Afrique tout territoire comporte un paysage culturel (arbre, forêt, colline, rivière ou lac sacré ...). Ces composantes de la nature qui existent souvent avant l'installation humaine sont porteuses d'esprit des lieux et sont

respectés à différents degrés. Les forêts sacrées d'Abomey, avec leurs végétations et leurs temples où continuent de se dérouler périodiquement des cérémonies, sont autant de paysages culturels dont la protection est urgente pour de nombreux besoins socio-économiques.

- *Villes*

La ville est une entité très ancienne en Afrique. Les villes ont d'abord été des centres de peuplement, des points commerciaux ou encore des centres de savoir. Elles étaient définies surtout par l'importance de leur population, les formes d'organisation spatiale (densité d'occupation), la présence des édifices et espaces à caractère marchand (marchés, lieux d'échanges multiples), sociaux et culturels (lieux de rencontres, de culte, palais royaux, ...).

A la plupart de nos villes est attribuée la double dimension de « villes traditionnelles » et de « villes européennes » avec l'empreinte coloniale des deux derniers siècles (19^e et 20^es). Ce mélange traduit l'une des caractéristiques fondamentales des villes du continent africain.

En raison des paramètres historiques attachés aux villes comme Abomey, elles portent des identités aux multiples facettes :

- une identité liée aux formes urbaines, au patrimoine bâti, au mobilier urbain, à l'aménagement, à la disposition des places, rues et ruelles, etc.
- une identité liée au vécu de la ville, à son patrimoine immatériel : parcours urbains sous diverses formes, lieux significatifs (rituelle, religieuse, sociale), témoignages de l'histoire et d'éléments d'identité.

Certaines villes comme Tombouctou, Djenné, Kano, Porto-Novo, Abomey, Bobo-Dioulasso, Axoum, Grand-Bassam, Ouidah, gardent toujours leur statut de villes historiques internationalement reconnues. Elles sont fortement marquées par leur forme originale avec des aménagements, des lieux, des cheminements ou itinéraires culturels tous porteurs de

significations et liés à des pratiques rituelles encore très vivaces par ailleurs. Cette pérennisation des repères identitaires de ces villes ne les met pas cependant à l'abri des menaces des dégradations consécutives aux effets de la modernisation :

- ces villes accueillent les populations les plus réceptives aux changements. Ce qui les expose aux risques d'effacement de leur passé sous toutes les formes ;
- cette tendance est renforcée par l'imposition ou l'adaptation plus ou moins complète de modèles sociaux étrangers (administration, éducation, modes de vie ...) ;
- à cela s'ajoute l'apport de matériaux importés et industriels qui ont favorisé l'émergence de nouvelles références culturelles ;
- le développement urbain accéléré et l'établissement de schémas directeurs se traduisant par des choix et des priorités qui tendent à favoriser le progrès technologique et l'industrialisation au détriment – par manque de connaissance de leur valeur patrimoniale – des modes de vie traditionnels qui pourtant participent très fortement au bien être des communautés.

Pourtant il est important de comprendre qu'il est possible de concilier cette évolution avec la prise en compte des spécificités culturelles de chaque société, au niveau de la vie quotidienne des citoyens comme de leurs habitats.

- ***Architectures urbaines***

- Leur diversité et leur variété traduisent la richesse de la ville à ce niveau.
- Elles reflètent le développement dans le temps de pratiques (savoir-faire) qui ont permis de répondre aux besoins divers tout en tirant parti des matériaux disponibles dans leur environnement avec beaucoup de créativité.
- L'arrivée d'explorateurs, de commerçants étrangers notamment en liaison avec le commerce des esclaves et la période coloniale ont généré des besoins en construction inspirés par les solutions locales détenues par les artisans traditionnels.

- Des métissages architecturaux très intéressants tels que le style soudanais ont fini par se faire jour.

- ***Sites archéologiques***

- Il existe en Afrique un grand nombre de sites archéologiques de formes et de dimensions extrêmement variées qui sont autant de témoins de l'histoire du continent (abris sous roche, peintures ou gravures rupestres, mégalithes, monuments ...)
- Certains d'entre eux sont déjà connus grâce à la réalisation de fouilles archéologiques qui ont révélé des sépultures et infrastructures de défense les plus anciennes du monde et des monuments imposants tels que les cercles de pierre de Ségambie ou les murailles du Grand Zimbabwe, les abris souterrains d'Agongointo⁸¹ à Bohicon et de Didonou à Abomey.

En matière de fouilles archéologiques, le cas d'Abomey demeure particulier à cause des pesanteurs historiques et sociales qui sont telles qu'il est aujourd'hui difficile d'y envisager des fouilles archéologiques surtout par peur de profaner les sépultures royales dont les emplacements exacts sont mal connus⁸². Les interdits qui pèsent à tort ou à raison sur les fouilles archéologiques à Abomey, privent la postérité d'un pan de son patrimoine culturel qui pourrait nous en révéler d'autres valeurs et accroître sa renommée.

7.2.4.2- Valeurs et aménagement des sites culturels

L'intérêt porté sur le patrimoine s'explique par les valeurs qui le caractérisent et constituent les repères théoriques formant l'identité des peuples auxquels il appartient. Ces valeurs sont d'ordre social, culturel, éducatif, esthétique, économique, etc.

⁸¹ Les fouilles menées à Agongointo ont permis de mettre en valeur ce site qui est devenu depuis 2008 un musée à ciel ouvert dont la fréquentation par les touristes a déjà pris une ampleur considérable (www.agongointo.worldarchaeology.net)

⁸² L'inhumation de Dada se faisait dans le plus grand secret et les fossoyeurs commis à cette tâche ne retournaient jamais vivants chez eux.

- ***Valeur culturelle et sociale***

- La nécessité pour un peuple de se référer à son histoire permet d'assurer la continuité de son identité qui évolue avec le temps.
- Le patrimoine permet aux générations actuelles de se situer dans le temps et de se repérer face aux mutations de notre société. Il est un élément de stabilité dans un monde en évolution rapide.
- La préservation du patrimoine traduit la réappropriation par un peuple de sa mémoire, une réappropriation qui peut être au cœur d'un projet collectif porteur de cohésion sociale.
- Elle favorise le maintien de l'équilibre social qui implique la reconnaissance, le respect des différences et de l'identité culturelle de chaque peuple et de ses composantes – un enjeu déterminant pour une politique de développement durable.

- ***Valeur esthétique***

L'une des insuffisances des études sur la culture du Dànxòmè réside dans le peu d'intérêt suscité par les productions artistiques auprès des spécialistes de cette question. A ce jour seuls deux chercheurs ont focalisé leur attention sur l'art du Dànxòmè. Le premier Joseph Adandé a étudié les tentures et les bas-reliefs pour son mémoire de Maîtrise et les sièges royaux d'Abomey dans le cadre de sa thèse de Doctorat de troisième cycle. Mais, à l'issue de ses travaux, il a relevé qu'il existe des questions sans réponse sur lesquelles les réflexions se poursuivent. Pour sa part, Marlène Biton s'est occupée essentiellement des bas-reliefs. Elle a principalement établi un répertoire tendant vers l'exhaustivité et effectué une analyse fonctionnelle. Elle reste cependant convaincue qu'« *Aujourd'hui encore peu de travaux ont essayé de définir la ou les conceptions de l'art du Dànxòmè* » (2000 : 90).

En dehors des observations de ces chercheurs sur ce qui reste à faire sur l'art du Dànxòmè, il importe de souligner que cet art ne se limite pas aux bas-reliefs, tentures et sièges royaux. Il présente une grande diversité qui inclut : les sculptures en bois et en bronze,

les statues de rois, les *aseén* ou autels portatifs, lesalebasses décorées, les produits vestimentaires, les parures, etc. L'étude de cet ensemble de pièces artistiques permettrait de définir les conceptions de cet art et les canons esthétiques qui le caractérisent. Il serait alors plus aisé d'en dégager les valeurs esthétiques et d'accroître sa renommée internationale qu'a d'ailleurs fortement contribué à construire la statue Gu⁸³ des anciennes collections du Musée de l'Homme à Paris.

- ***Patrimoine et économie***

Le patrimoine peut servir d'instrument de développement économique et de vecteur de promotion du territoire de plusieurs manières :

- 1- par des sources de revenus multiples dès la reconnaissance à plusieurs échelles du bien (mondial, régional et local). L'exemple du site des palais royaux d'Abomey qui voit le nombre de ses visiteurs s'accroître de façon quasi constante depuis son inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO – ce palais illustre bien ce que le patrimoine culturel peut apporter à l'économie.
- 2- Cet apport ne se limite d'ailleurs pas aux frais de visite du musée et autres sites culturels, mais concerne les frais d'hôtel, les achats d'objets artisanaux et la restauration. « *Les touristes aiment souvent à conserver de leur visite quelques souvenirs. Aussi apprécieront-ils que leur soient proposés des ouvrages, revues, posters, cassettes... relatifs au thème du musée* » (Tinard Y., 1992 : 239). Il existe de nombreuses possibilités pour rentabiliser économiquement le patrimoine culturel en exploitant ses valeurs sociales, esthétiques, éducatives etc. Mais, à Abomey, des efforts restent à faire dans ce sens afin d'atteindre des résultats escomptés.

⁸³ Cette statue connue à travers le monde a été exposée en 2011 au Musée du Louvre à Paris.

7.2.4.3- Patrimoine et politiques d'aménagement du territoire

L'aménagement du territoire est une opération qui vise à apporter à la ville des transformations orientées vers le développement socio-économique. Lorsqu'une telle opération intègre des aspects liés au patrimoine, elle se déroule suivant des étapes qui présentent des particularités découlant de la dimension patrimoniale des réalisations.

- ***Identification des richesses patrimoniales***

Cette identification donnera aux responsables les éléments de connaissance nécessaires pour prendre des décisions et adopter des stratégies. Elle permettra de répondre à des questions telles que :

- comment faire des aménagements sans détruire un patrimoine important, l'identité urbaine, l'ambiance d'un lieu, la spécificité d'un paysage ?
- quels tracés choisir pour construire une route sans détruire des vestiges archéologiques intéressants, quels revêtements choisir pour qu'elles s'intègrent dans un paysage exceptionnel?
- comment aménager les espaces publics dans une ville, des réseaux d'assainissement et de voirie, tout en préservant les lieux de sociabilités des habitants?
- quels règlements établir pour que certaines qualités des espaces traditionnels puissent être préservées : lieux de transition public/privé, de communication entre voisins, avec passants, etc.
- comment choisir les implantations pour des urbanisations nouvelles qui préservent un paysage constituant la spécificité du lieu ?

- ***Création d'outils réglementaires adaptés et applicables***

Les conditions indispensables :

- intégrer le patrimoine dans les stratégies de développement ;

- intégrer les ressources culturelles et les richesses patrimoniales qui existent sur le territoire au niveau des documents tels que les politiques de développement économique, d'infrastructures, de mobilités, d'implantations commerciales, d'habitat et de services aux populations préparées par les collectivités, en relation avec l'Etat.

Dans le cas d'un quartier historique de ville, la réglementation urbaine pourra être différente sur la zone considérée (pour les hauteurs, volumes, matériaux), représentée par la photo 23.

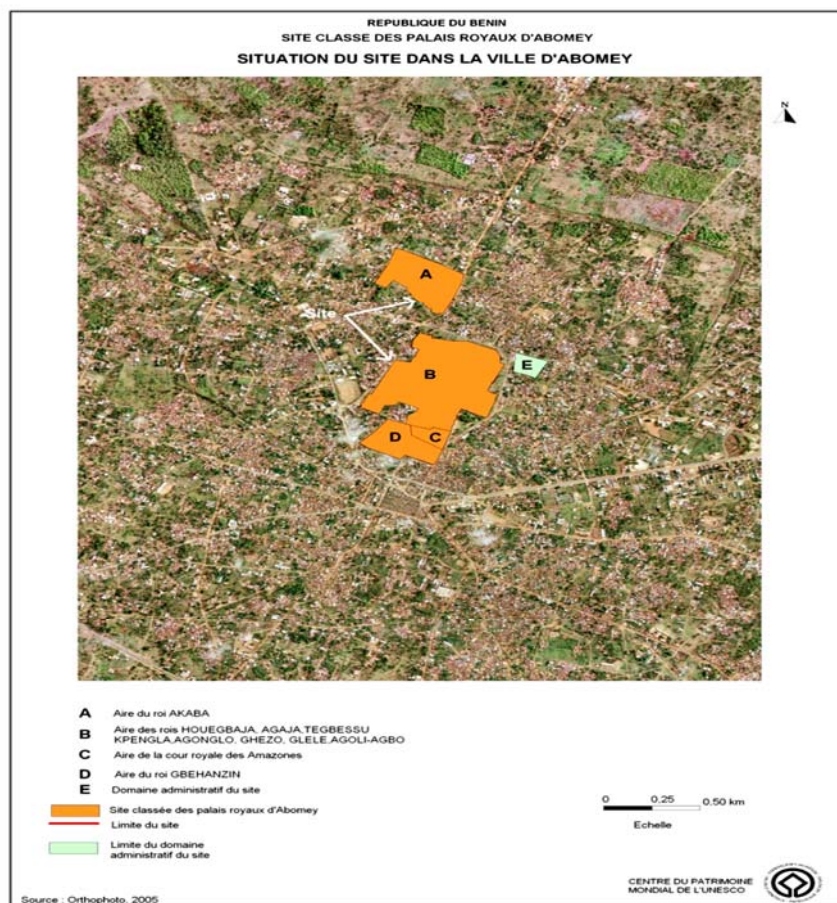


Photo 23 : Vue aérienne d'Abomey (au centre : site de 47 ha classé patrimoine mondial par l'UNESCO en 1985)

Source : Musée historique d'Abomey

Les deux (02) étapes ainsi déterminées sont complémentaires et permettent de tenir compte de la présence sur des espaces clairement délimités de biens patrimoniaux nécessitant un traitement spécifique ayant pour finalité la préservation ou la valorisation à des fins éducatives ou touristiques. La décentralisation devenue effective au Bénin depuis 2003 offre aux collectivités locales la possibilité d'élaborer des politiques de développement axées sur les potentialités réelles de leur territoire. Par rapport aux administrations précédentes, elles ont donc un rôle nouveau à jouer pour enclencher une nouvelle dynamique de développement des communes.

7.2.4.4- Rôle des collectivités locales

Le développement des communes est fonction des ressources mobilisées par les acteurs à divers niveaux. Cela est d'autant plus vrai à Abomey, une ville dont la principale ressource est le patrimoine culturel détenu en grande partie par diverses franges de la communauté. Cette exigence de participation doit être prise en compte par la municipalité dans l'exercice de ses prérogatives en matière d'aménagement territorial.

De plus :

- à l'échelle locale doit se jouer l'articulation entre patrimoine et projet urbain, patrimoine et projet de territoire ;
- les municipalités sont progressivement dotées de responsabilités croissantes tant en maîtrise d'ouvrage des projets urbains et progressivement que dans le domaine du patrimoine ;
- les collectivités locales établissent les plans de développement local et de sauvegarde du patrimoine, des outils de gestion, mettent en place et gèrent les projets de conservation et de mise en valeur, travaillent avec les populations.

Ces responsabilités doivent être reconnues légalement et le partage de compétences entre l'Etat et la collectivité clairement établi. Cette condition est nécessaire pour le relèvement des défis majeurs que voici :

- la formation et le recrutement de professionnels compétents: architectes et urbanistes spécialisés, ingénieurs, historiens, ethnologues et archéologues, entrepreneurs culturels... ;
- l'établissement des synergies fortes entre les actions des ministères, des institutions nationales chargées de la culture et du patrimoine et des collectivités locales.
- la mise en place de partenariats entre collectivités et avec des structures professionnelles ou de coopération utiles.

Les différents axes de ce partenariat relèvent de divers partenaires : détenteurs traditionnels, société civile et milieu administratif, services de l'Etat en charge de la culture, secteur privé, secteur éducatif et professionnel, coopération panafricaine, coopération décentralisée, partenariats internationaux... La synergie d'actions de ces partenaires facilitera la production des biens et services de qualité et d'accroître la capacité des ressources culturelles à générer des moyens de développement.

7.2.4.5- Production des biens culturels consommables par les touristes

La variation et la qualité des produits culturels permettent d'accroître les offres et d'atteindre toutes les catégories de consommateurs des produits à caractère matériel issus :

- des ateliers d'arts plastiques;
- des musées et centres d'exposition;
- de la labellisation de l'artisanat qui est nécessaire pour offrir des articles de qualité aux touristes et accroître la renommée de ce secteur;
- l'important héritage artisanal d'Abomey constitue un atout majeur à cet effet.

7.2.4.6- Produits relevant de l'immatériel constituent aussi des offres biens appréciés par les consommateurs :

- les troupes de danse et de théâtre;
- la planification des rituels et cérémonies;
- les jeux et loisirs des weekends et vacances.

Quelle que soit leur qualité, les produits ne sont visibles par les consommateurs que dans des cadres appropriés de présentation :

- les galeries spécialisées d'art;
- les restaurants et les expositions;
- les hôtels;
- les théâtres de verdure et espaces de production en plein air;
- les centres de spectacles.

La fragilité de la culture impose des contraintes aux divers acteurs qui interviennent dans sa préservation et sa mise en valeur. Ils doivent développer une synergie d'efforts pour permettre aux différentes expressions culturelles d'un pays ou d'un territoire de contribuer effectivement au maintien de l'identité dont elles sont les racines. Les prérogatives conférées par la législation aux collectivités locales constituent un important atout, mais il urge que les responsables de ces entités politico-administratives arrivent à vaincre la tentation de glissement vers les maux dont souffre l'administration nationale pour mieux tirer profit des multiples possibilités de partenariat qui s'offrent à leurs territoires.

7.2.5- Nécessaire convergence des actions des partenaires

Le développement est un processus au cours duquel des acteurs de diverses compétences et position apportent leurs contributions à chacune des étapes. C'est pour cela que les interventions doivent être planifiées afin d'être en cohérence et que la ligne tracée de commun accord au départ soit strictement suivie.

7.2.5.1- Partenariat technique

La dynamisation du secteur culturel et son insertion dans le système économique passent par la diversification des partenaires techniques avec pour conséquences l'amélioration de la qualité des produits et l'accroissement des consommateurs. Les premiers de ces partenaires se trouvent à l'échelle nationale :

- les centres de formation à la production des arts;
- les centres de formation au management des arts;
- les centres de formation à la conservation et la diffusion du patrimoine culturel.

Un aperçu des capacités de formation à l'échelle nationale montre la faible capacité des cadres formels spécialisés en cette matière. Une politique de formation des formateurs permettrait d'y remédier un tant soit peu et d'accroître les offres de formation. L'objectif étant la professionnalisation du secteur, le recours aux compétences locales serait d'un apport pour les producteurs privés d'améliorer les biens offerts et de mieux les vendre. La multiplication progressive des cadres formels de formation sera encouragée dans la perspective d'une large satisfaction des besoins de professionnalisation en matière de production et de vente des biens culturels en général et des productions artistiques en particulier.

En matière de formation, le partenariat avec les structures compétentes permettra d'améliorer la qualité du personnel de gestion et d'exécution dans divers domaines du patrimoine. Il s'agit par exemple :

- du Département des arts de la Flash (Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines) à l'Université d'Abomey-Calavi et ses filières de formation :
 - Licence professionnelle en : Arts plastiques, Art dramatique, Danse et chorégraphie;
 - Master en Management de la Culture et du Tourisme.

- de l'Ecole Secondaire des Arts et Métiers (ESAM) du centre SOS Village d'enfants d'Abomey-Calavi.

Certains ateliers d'artistes de Cotonou offrent également des formations au profit des artistes et spécialistes de la culture dont certains finissent par connaître de belles carrières dans leur domaine. Les programmes de formation peuvent aussi recevoir des appuis des institutions comme l'UNESCO et l'OIF pour l'organisation d'expositions, de résidences de foires, etc.

7.2.5.2- Partenariat financier

Le financement de la culture demeure un casse-tête pour les détenteurs et gestionnaires en raison de la rareté des ressources financières. Dans le cadre de la mise en place d'un marché culturel dynamique, il est d'une impérieuse nécessité d'obéir aux règles appropriées. Au cœur de ce système se retrouveraient alors les banques, les compagnies d'assurance et autres structures financières au Bénin.

- ***Financement régional et international***

L'ouverture du marché est une exigence en raison de la globalisation du monde moderne. La recherche du financement culturel devra suivre ce mouvement en s'intéressant aux possibilités qu'offrent les structures de financement à vocation régionale et internationale. Les expériences ont prouvé qu'il existe des possibilités lorsque les objectifs sont clairement définis et la rigueur normative observée.

- ***Echanges de programmes et d'événements***

Pour une dynamique des mouvements de consommation, des programmes communs aux communes s'avèrent nécessaires. Dans le cas d'espèce, les communes qui entourent Abomey forment un bloc pouvant fonctionner comme un marché uni. Ce bloc, qui pourrait s'étendre aux villes de la côte atlantique offre des conditions de facilité pour les échanges de

programmes: Festivals, Expositions, Villages de vacances, Cinémas, Etc. Ces échanges impliquent pour chaque partie un volet technique et des aspects financiers.

- ***Dialogue culturel Nord-Sud***

Un tel dialogue permet des ouvertures mutuelles facilitant ainsi l'accès aux marchés extérieurs. C'est aussi un cadre d'enrichissement qui permet de voir des modèles d'événements porteurs de croissance socio-économique. De telles alternatives sont envisageables dans plusieurs cadres:

- les échanges de festivals;
- les jumelages;
- le livre et la lecture : soutien à la publication par des élèves, des étudiants, concours de lecture dans les écoles et collèges.

L'action culturelle est aujourd'hui perçue comme un moteur de développement socioéconomique et d'affirmation des peuples car menée dans un esprit porté vers le marché et sans négliger les spécificités des peuples, elle permet de promouvoir les divers secteurs de l'art et les identités des peuples. Certes, avec les brassages inévitables dans un monde de plus en plus globalisant, les contacts culturels sont inévitables, donnant lieu à des métissages dans lesquels les apports des différents peuples se combinent pour offrir des résultats qui devraient refléter les divers traits des cultures métissées. Mais il est à craindre que le monopole de la technologie actuellement détenue par l'occident ne fasse pencher la balance de ce brassage vers un métissage à visage unique. Tout compte fait, les civilisations africaines en général, celle d'Abomey en particulier, ont les moyens de pallier un tel risque car elles conservent en grande partie leur vivacité et peuvent encore se faire valoir partout dans le monde. A côté des sports, la culture demeure l'arme avec laquelle les pays africains sont capables de se mesurer à n'importe quel autre pays du monde, de sortir de l'anonymat international et de pouvoir développer de multiples partenariats plurisectoriels afin de réduire la pauvreté.

7.2.5.3- Insertion dans les circuits de l'économie touristique mondiale

Le touriste ne se définit plus seulement comme « *toute personne en déplacement hors de son environnement habituel pour une durée d'au moins une nuitée et d'un an au plus* » (définition de l'Organisation Mondiale du Tourisme) ; c'est également et surtout un ensemble beaucoup plus vaste d'activités, de pratiques extrêmement variées.

Le tourisme est également lié au monde du travail par le biais du tourisme d'affaires et par celui des pratiques appelées en anglais « *excentive* ». Le premier concerne toute l'offre touristique (divertissement, découverte) qui entoure les voyages d'affaires, les congrès, les séminaires, les salons - et la France est encore pour quelques années la première destination mondiale des salons et congrès. Le second (« *incentive* ») consiste en des voyages organisés pour le personnel d'une entreprise (en français : voyage de stimulation). Il peut comprendre des épreuves sportives ou ludiques, mais aussi des activités culturelles, en complément de séminaires ou de réunions. On observe que les pratiques se diversifient, s'entrecroisent, créant autant de niches pour les producteurs du tourisme. Une clientèle ne se définit plus par une pratique unique, une pratique ne définit plus un seul profil de clientèle. Cette diversification des offres est suivie, selon l'OMT, de l'accroissement des flux touristique, contrairement à ce que pourrait laisser espérer la crise économique mondiale. L'extrait ci-après des observations de l'OMT⁸⁴ sur le tourisme incite à l'optimisme en matière de développement touristique.

Malgré la situation préoccupante de l'économie mondiale, la demande de tourisme international continue de faire preuve de robustesse. Le nombre de touristes internationaux dans le monde a augmenté de 5 % entre janvier et juin 2012 par rapport à la même période en 2011 (22 millions de plus). Bien qu'une légère baisse de croissance puisse se produire au cours du deuxième semestre, les arrivées internationales devraient dépasser le milliard à la fin de l'année 2012. « *Dans l'incertitude économique actuelle, le tourisme est l'un des rares*

⁸⁴ Avec un record de 467 millions de touristes au premier semestre 2012, le tourisme international reste fermement sur la voie d'atteindre le milliard de touristes d'ici la fin de l'année. (omt.org)

secteurs économiques à présenter une croissance forte, à conduire le progrès économique tant dans les pays en développement que dans les pays développés, et ce qui est plus important, à créer les emplois dont nous avons tant besoin », a déclaré le Secrétaire général, M. Taleb Rifai, en ouvrant le Forum mondial de l'économie touristique à Macao »⁸⁵. « Comme nous approchons du chiffre remarquable de 'un milliard', nous devons veiller à ce que le secteur du tourisme soit soutenu par des politiques nationales adéquates et nous devons œuvrer à réduire les obstacles existants qui gênent le développement du secteur comme les procédures compliquées de visa, l'augmentation directe des taxes ou une connectivité limitée », a-t-il ajouté.

Ce constat est suffisamment clair et encourageant lorsque comme à Abomey, il n'y a pour développer la ville que les ressources culturelles immenses, matériau essentiel pour le développement touristique. Mais cela ne suffit guère. Il faudra non seulement varier les produits, mais faire leur promotion à travers des salons de tourisme et informative très offensive en direction des opérateurs touristiques mondiaux, notamment ceux de la France, des Etats-Unis, du Brésil et de la Chine par exemple où la destination Afrique est bien cotée. Abomey faisant partie des grandes villes historiques et culturelles de ce continent, il ne devrait pas être difficile à vendre aux touristes des grands pays consommateurs comme ceux cités ci-dessus.

Une telle alternative, si les mesures sont prises dès maintenant et planifiées sur le long terme, pourrait être réalisée d'ici 20 ans, soit à l'horizon 2033, et Abomey serait alors une ville pionnière en la matière parmi les autres villes du Bénin à grandes potentialités touristiques.

⁸⁵Région administrative spéciale de la Chine, sur la côte sud-territoire portugais depuis 1557, Macao a été rétrocédé à la Chine en 1999.

7.3- AMORCE DE PROJECTIONS TECHNIQUES POUR UN PATRIMOINE CULTUREL AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT D'ABOMEY

7.3.1- Espoirs et perspectives de l'Office du Tourisme d'Abomey

7.3.1.1- Création et positionnement régional

L'Office de Tourisme (OT) d'Abomey et Région a été mis en service le 21 Janvier 2007. Conçu pour être le bras armé du tourisme à Abomey et région, il s'est fixé les objectifs suivants :

- Faire connaître l'AsDTAR (Association pour le Développement du Tourisme à Abomey et régions) et l'Office à travers des échanges et des séances d'informations avec les structures publiques et privées du secteur.
- Concevoir un plan touristique pour la ville d'Abomey et la Région avec les sites, les hôtels, restaurants, les gares routières et autres.
- Créer des circuits de différentes durées.
- Rédiger des guides écrits avec la description des sites historiques et la vie culturelle et cultuelle du royaume de Dànxiòmè.
- Former des guides.
- Former des gérants et personnels des hôtels, restaurants, maquis et buvettes.
- Suivre avec le gestionnaire des sites des palais royaux d'Abomey le plan de gestion du point de vue réhabilitation et entretien des infrastructures culturelles et touristiques.
- Entrer en contact avec des Agences de voyage nationales comme internationales et les organisateurs des foires et salons touristiques internationaux.

En vue de l'atteinte de ces objectifs, de nombreuses activités ont été menées, telles que les séances de travail avec les structures publiques et privées pour une reconnaissance de la structure. Aujourd'hui, l'Office du Tourisme s'est affirmé et dispose d'un siège situé en face du Motel d'Abomey.



Photo 24 : *Office du Tourisme d'Abomey et région*

Cliché : *Théodore Atrokpo, 2013*

Depuis sa création en 2007 l'Office du Tourisme a pris en compte le développement touristique d'Abomey et de toutes les communes riveraines. Ce qui justifie son appellation d'Office de Tourisme d'Abomey et Région. En dehors des circuits proposés, des brochures et dépliants pour Abomey et la région, l'Office du Tourisme a conçu des panneaux sur sites pour quelques communes (Dassa-Bohicon-Zagnanando et Kétou) ... La route de l'esclave depuis Abomey jusqu'à Ouidah a été mise en valeur. Enfin, la destination Bénin est visible sur internet à travers le site web officiel de l'Office du Tourisme. Grâce à ces différentes actions, le potentiel touristique est mis en exergue et ainsi valorisée.

Quant à la Mairie d'Abomey, elle ne rate pas d'opportunités pour faire valoir cet outil de développement local dont elle a la charge. Ce qui permet aux acteurs du domaine d'être

plus visibles, plus à leur aise dans l'exercice de leurs différentes activités. Aussi, est-il à noter que leur collaboration étroite avec l'Office du Tourisme a une grande incidence sur l'amélioration de la qualité de leurs différentes prestations à la clientèle touristique.

Suite à l'installation des Offices de Tourisme (Abomey et Ouidah), il est noté une prise de conscience dans le secteur, ce qui entraîne de ce fait une certaine disponibilité dans la prise en charge d'informations d'ordre touristique au niveau des communes. En effet avec le soutien du Partenaire Technique et financier qu'est le PDDC, les communes ciblées ont élaboré un plan de développement touristique dont la réalisation passe par des actions précises. Ainsi, les acteurs du secteur se retrouvent, échangent et ensemble initient et conduisent à bon port des projets touristiques avec l'accompagnement des OT. De ce fait, le potentiel touristique est valorisé, les structures de gestion sont installées et les capacités ainsi renforcées ce qui entraîne une satisfaction de la clientèle.

7.3.1.2- Résultats techniques de l'Office du Tourisme

En dépit de l'environnement économique difficile, l'Office du Tourisme a obtenu des résultats techniques grâce à l'appui de la mairie d'Abomey et aux partenaires nationaux et internationaux, notamment dans les domaines de l'appui institutionnel, de la création des circuits touristiques et des outils de promotion du tourisme.

Le tableau ci-après récapitule les formations organisées de 2008 à 2012 :

Tableau XXII : Récapitulation des formations organisées par l'Office du Tourisme d'Abomey et Régions de 2008 à 2012.

Année		Modules	Groupe ciblé	Nombre de participants
2008	17-mars	Module 1: Histoire générale	Guide	19
	18-mars	Module 2: Vodún dans le Danxomè	Guide	19
	19-mars	Module 3: Art et Artisanat	Guide	19
	20-mars	Module 4: Colonisation et Esclavage	Guide	19
	13-mai	Module 5: Technique de guidage	Guide	17
	14-mai	Module 6: Elaboration des thématiques et choix	Guide	17
	23-juin	Module 7: Visite des sites	Guide	21
	24-juin	Module 8: Visite des sites	Guide	21
	25-juin	Module 9: Pratique sur les sites	Guide	21
	26-juin	Module 10: Pratique sur les sites	Guide	21
	27-juin	Module 11: Test des guides et accréditation	Guide	21
2010	23 au 27 novembre	Histoire générale et synthèse des thématiques	Guide 2e promotion	13
2011	4 au 7 décembre	Guidage pratique suivi des tests	Guide 2e promotion	13
2012	08-sept	Recyclage et technique de présentation	Tous guides	9
	28-sept	Comportement à adopter lors des visites sur les sites et l'accueil	Chefs de cultes	9
	28-sept	Accueil et technique de présentation des œuvres et le coût	Plasticien	7
	21-nov	Management et marketing	Hôtelier	18
	30-nov	Accueil et technique de présentation des œuvres et le coût	Artisan	16

Comme le fait voir ce tableau, les formations concernent aussi bien le personnel impliqué directement dans le fonctionnement de l'office que les partenaires du secteur touristique.

7.3.1.2- Réalisation d'outils de promotion du tourisme et création de nouveaux produits

- 2008 : Deux (02) brochures imprimées : Sites touristiques dans la ville d'Abomey et Art contemporain sur le plateau d'Abomey;
- 2009 : Une (01) brochure imprimée sur : Musique traditionnelle à Abomey;
- 2010 : Deux (02) brochures imprimées : Sites touristiques autour d'Abomey et Métiers d'artisanat et d'art traditionnels à Abomey, site web actualisé avec calendrier en ligne;
- 2011 : Dépliant sur la découverte du *Vodún* et le comportement à adopter par les touristes, Actualisation du site web de l'OT ;
- 2012 : Système de réservation en ligne fonctionnel, site internet de l'OGD-RE fonctionnel.

L'office du tourisme s'est aussi doté d'un site web sur lequel les visiteurs peuvent s'informer à travers le monde entier sur les potentialités touristiques d'Abomey et régions. Depuis septembre 2011, il a été ajouté à ce site la fonction de traduction automatique, d'abord en anglais, après en allemand et espagnol. Cet ajout a donné lieu à un changement temporaire de langues des visiteurs selon les statistiques de WordPress. Cependant, il reste la dominance des visiteurs francophones, toujours entre 50 et 80%.

Outre ces outils de promotion, plusieurs circuits avec différentes thématiques ont été mises en place pour varier les propositions d'offre à la clientèle. Il peut être cité entre autres :

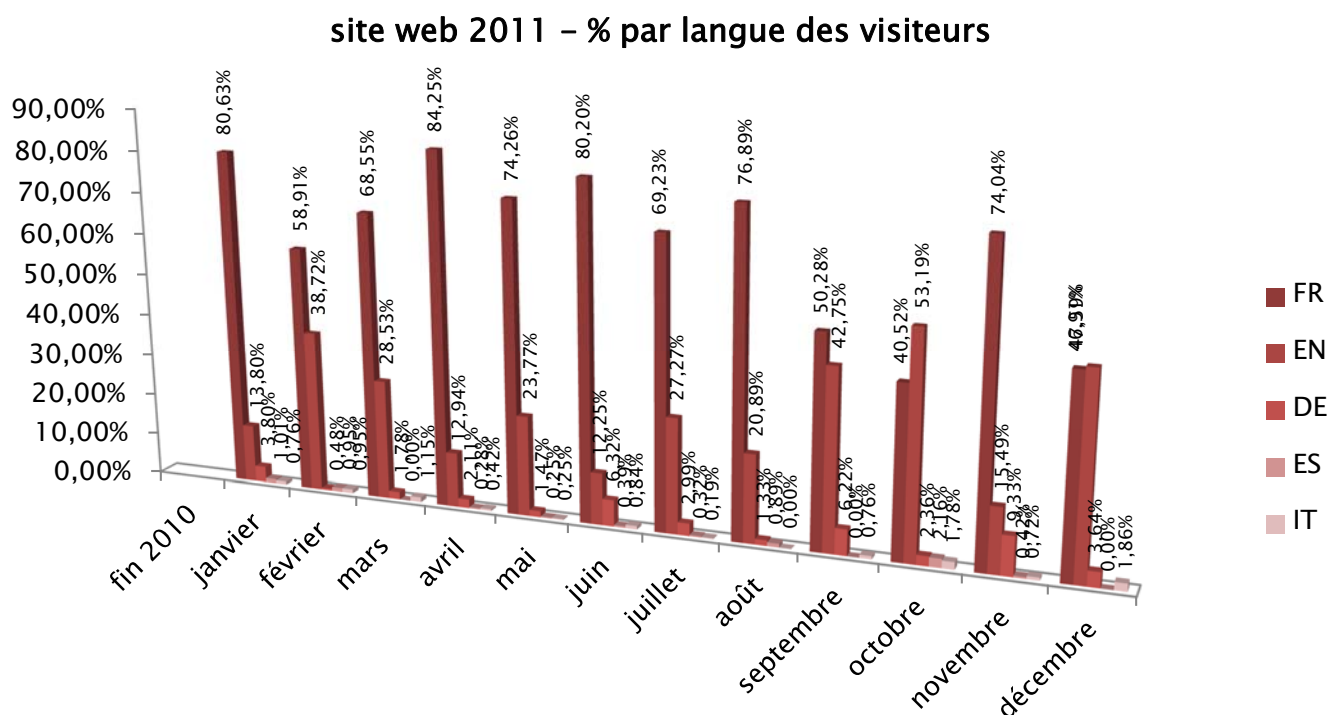
- « Cuisiner à l'Africaine », avec la restauratrice Edith qui suscite un certain engouement chez les visiteurs ;
- voyage à vélo suivant la trace des esclaves depuis Abomey jusqu'à Ouidah. Ce dernier circuit a connu déjà trois participations d'un groupe (Afrika erleben) ; les deux dernières ont eu lieu en 2013 avec des groupes d'allemands en mars (12 personnes) et mai (6 personnes).

7.3.1.3- Résultats techniques de l'Office du Tourisme

Les chiffres relatifs aux résultats de l'Office du Tourisme depuis sa création portent sur les deux pôles des visites touristiques d'Abomey que sont le musée historique d'Abomey et l'Office du Tourisme.

Il est fait le constat d'une augmentation des visites de même que des pages visitées pendant une séance. Le dernier chiffre montre que le contenu est devenu plus intéressant – par exemple à travers des nouveaux sous-pages et des actualités –, puis les internautes visitent plusieurs pages pendant leur visite du site web.

En juin 2011, une augmentation des visites est visible, un fait qui s'explique avec l'appel à candidature d'une chargée de projet pour l'Office de Tourisme d'Abomey et Région dans plusieurs médias au Bénin.



site web 2012 – % par langue des visiteurs

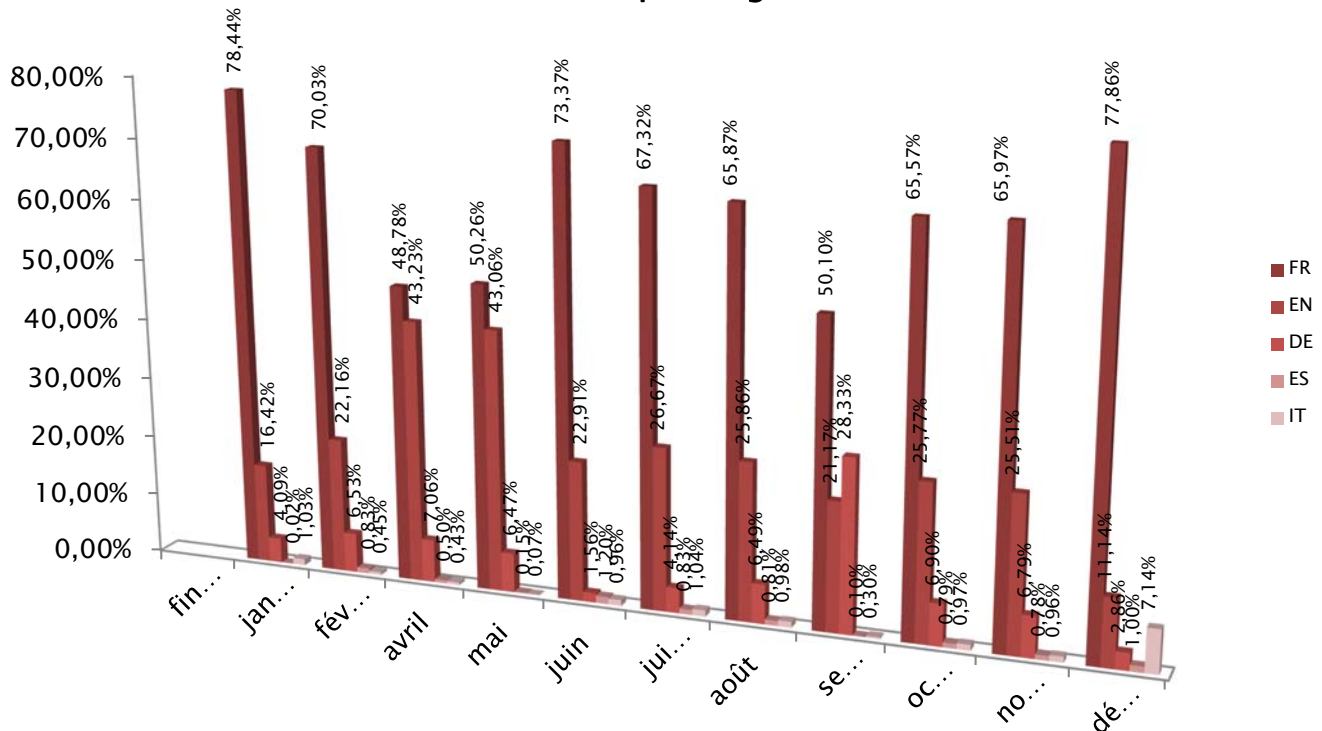
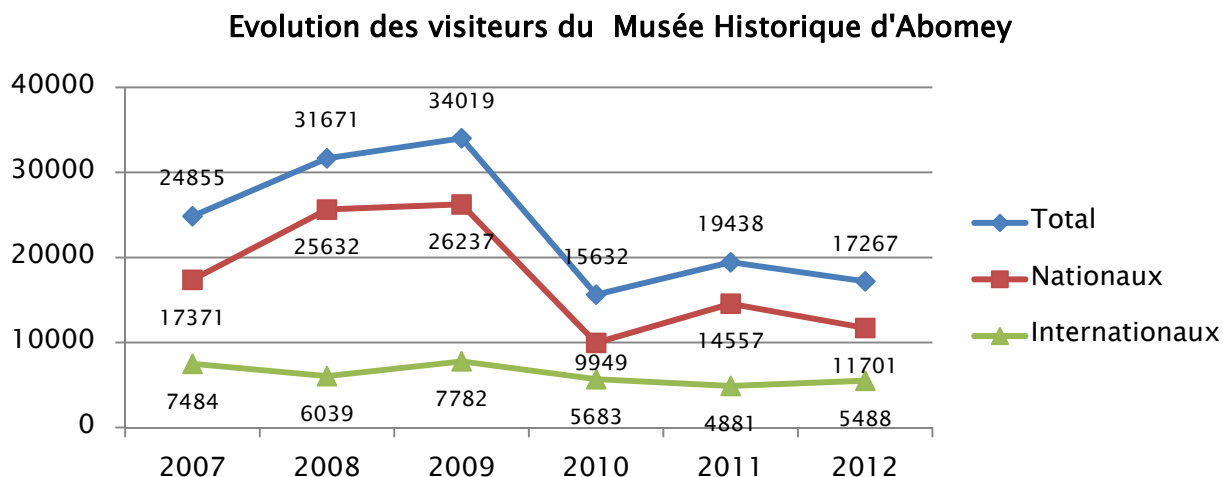


Tableau XXIII : Nombre de touristes visiteurs du Musée Historique d'Abomey

2007	2008	2009	2010	2011	2012
24 855	31 671	34 019	15 623	19 438	17 267

Source *Musée historique d'Abomey*

A partir des détails de ces chiffres montrant les nationaux et les étrangers (voir tableau XXIII), on observe une évolution telle que le montre le *graphique XI* ci-après :



Graphique XI : *Evolution des visiteurs du musée historique d'Abomey*

Une analyse faite de ces nombres de fréquentation montre une hausse grandissante pour l'intérêt accordé par les visiteurs au Musée historique d'Abomey. Cette hausse de la fréquentation est plus importante au niveau de la clientèle internationale qu'à celle locale. Au Bénin, il est aisé de constater que d'une façon générale, la culture du tourisme n'est pas encore intégrée dans les habitudes. Mais elle grandit un tant soit peu car elle commence à être ancrée dans les habitudes de la jeunesse de par les excursions et colonies de vacances au cours desquelles les élèves et étudiants affluent au musée, principalement au mois d'août.

Les statistiques provenant du Fonds National pour le Développement et la Promotion Touristique pour Abomey et Bohicon montrent tout de même une hausse au niveau de la fréquentation des hôtels. Ceci amène à affirmer que la destination Bénin est de plus en plus fréquentée pour des motifs purement touristiques ou pour des affaires et autres activités. Il faudra ainsi trouver la formule pour faire connaître l'Office de Tourisme et ses offres auprès des clients de passage dans les différents hôtels.

Tableau XXIV : Nombre des visiteurs de l'Office de Tourisme

Année 2008	
Janvier à Décembre	968

Total 968

Année 2009			
1er Trimestre	2ème Trimestre	3ème Trimestre	4ème Trimestre
256	19	67	74

Total 416

Année 2010											
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
27	46	52	12	16	28	35	48	38	29	47	63

Total 441

Année 2011											
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
174	102	57	51	84	78	98	184	204	164	111	214

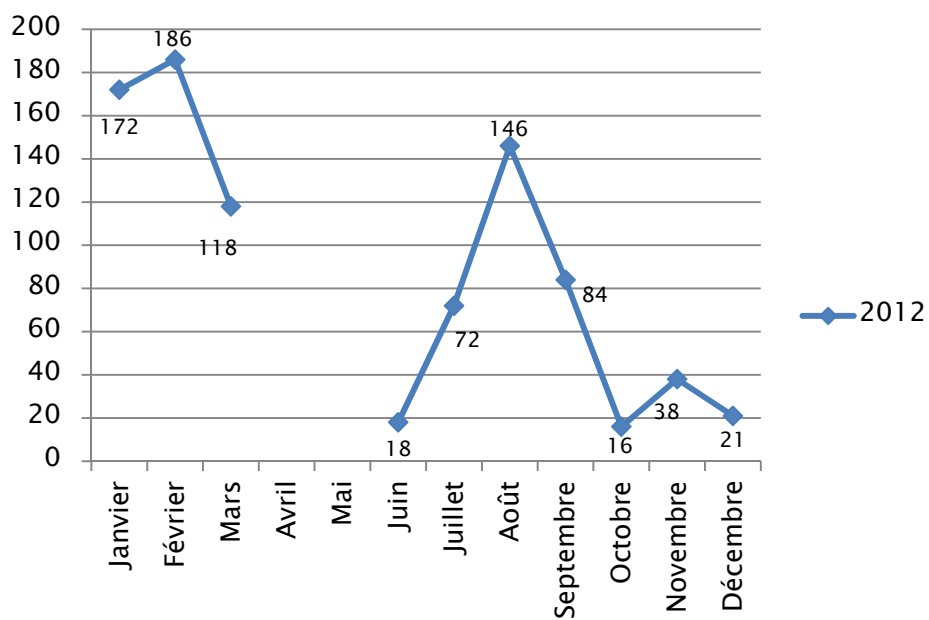
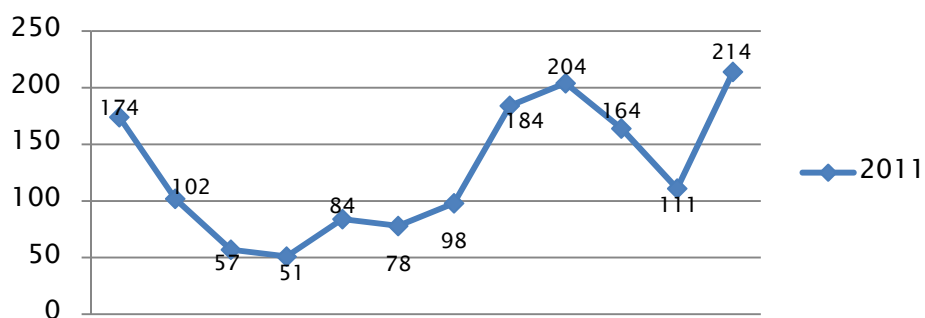
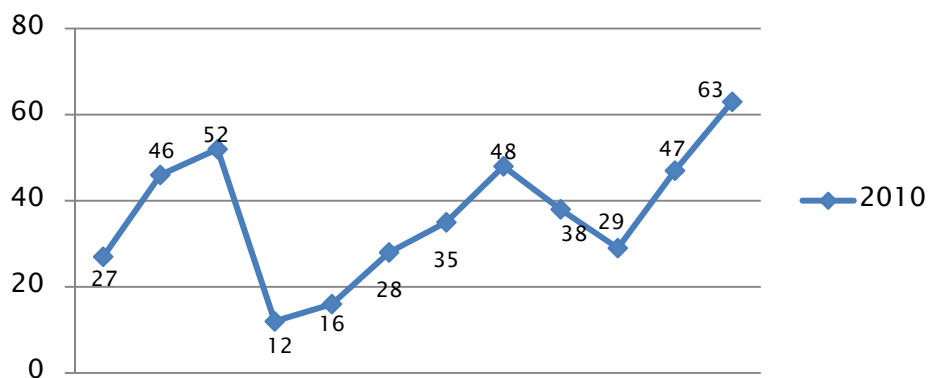
Total 1521

Année 2012											
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
172	186	118	56	63	18	72	146	84	16	38	21

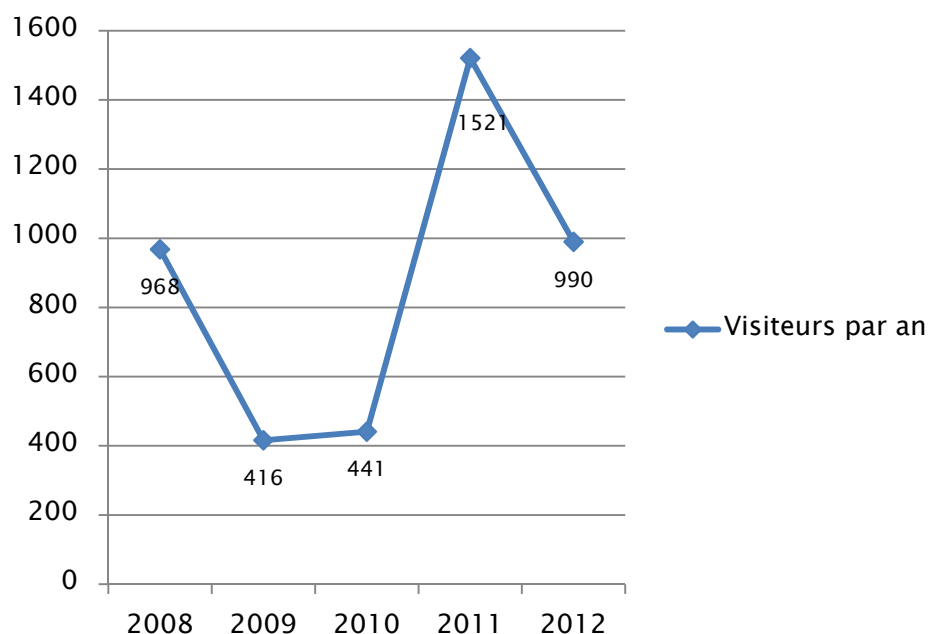
Total 990

Source : *Tourisme à Abomey et région, février 2013*

Nombre de visiteurs à l'Office de Tourisme d'Abomey et Région



Nombre de visiteurs à l'Office de Tourisme d'Abomey et Région



Sources : *Indicateurs de l'OT, 2005-2012 (produit le 27 février 2013)*

En 2008, l'OT a connu une forte fréquentation. De 2009 à 2010, cette fréquentation a baissé suite à la crise mondiale généralisée et la guerre en côte d'Ivoire où le Bénin et l'Afrique occidentale en général a connu une baisse de fréquentation de la destination. En 2011, elle s'est rehaussée quelque peu pour diminuer encore légèrement en 2012 à cause de la crise malienne.

Vivement que ces instabilités politiques en Afrique de l'Ouest s'estompe, pour permettre au tourisme de connaître son essor et amène ces pays à développer leur économie locale à travers leur potentiel touristique. Une prise de conscience est nécessaire à divers niveaux pour la facilitation d'un tourisme durable.

7.3.1.4- Fonctionnement et partenariat de l'office du tourisme

L'Office du Tourisme est dirigé par une équipe comprenant le Directeur, une technicienne du tourisme et des guides associés. Ses services qui ont été ouverts dans une salle de la maison des jeunes et loisirs à la place Goxò, se trouvent actuellement dans leurs propres locaux au quartier Adjahito en face du Motel d'Abomey. Son actuel Directeur est Monsieur Gabin Djimassè.

Dans les statuts, il est prévu une fois par an un cadre de concertation et d'échanges entre les acteurs touristiques (Mairies, agences de voyage, hôteliers et restaurateurs...). Une première et une deuxième tables rondes ont eu lieu à Abomey en 2008 et 2009 afin de permettre aux acteurs de se concerter. Mais elles n'ont pas connu une grande participation des communes. Ensuite les autres tables rondes prévues n'ont pu avoir lieu à cause de la suppression des facilités que le PDDC offrait au départ. Sur les seize communes ciblées à peine huit (08) y ont participé s'il est fait le cumul des deux tables rondes.

Il urge alors de trouver une formule pour remettre sur pieds ce cadre de concertation pour une véritable promotion de l'économie locale et de relance des activités des acteurs du secteur touristique.

La mairie soutient les activités de l'OT d'Abomey et Région depuis la création de l'AsDTAR à travers :

- l'obtention du cadre;
- le don de la parcelle qu'abritent aujourd'hui l'Office de Tourisme d'Abomey et Région;
- la mise à disposition d'un employé de la Mairie comme secrétaire de l'OT;
- la création d'une ligne budgétaire depuis 2011 dans la conception du budget communal, même si le financement prévu et voté n'a été débloqué qu'à 50% ;

- la facilitation de la coopération décentralisée avec la Ville d'Albi en France qui profite à l'OT à travers les dons de cartes postales, brochures, documentations et autres.

Somme toute, l'OT depuis sa création a connu une évolution dans le temps et l'espace. Il est aujourd'hui visible à travers :

- ses offres, ses services et prestations;
- Ses brochures, dépliants et autres;
- sa présence sur internet (site internet de l'OT, système de réservation en ligne, site web de l'OGD-RE, TripAdvisor, Google Maps...);
- sa collaboration avec les acteurs privés et publics du secteur touristique qui de plus en plus se rapproche de l'OT;
- sa présence et sa participation aux salons internationaux depuis 2010.

Tableau XXV : Tenue et nombre de participants aux assemblées générales, conseil d'administration et concertation régionale selon les statuts de l'OT

Assemblée Générale		Conseil d'Administration	
Date de la réunion	Nombre participants	Date de la réunion	Nombre participants
08-janv-08	14	10-mai-07	7
27-mai-10	18	27-mai-07	6
04-août-11	17	13-janv-07	7
17-août-12	18	27-août-07	6
		13-oct-07	6

Les Assemblées Générales ont pu avoir lieu comme indiqué dans les statuts une fois par an. Quant aux Conseils d'Administration, ils n'ont pu réellement se tenir comme indiqué dans les statuts. Le tir est donc à rectifier pour un meilleur suivi de l'OT.

En dépit de ce qui précède, il est clair que beaucoup de choses restent à faire et à parfaire. L'Office de Tourisme aujourd'hui n'est pas encore entièrement autonome et il lui faudra trouver les moyens nécessaires pour atteindre cette autonomie et mieux vendre la destination Bénin au travers de ses prestations et services qu'il proposerait à la clientèle.

7.3.2- Quelle approche pour un patrimoine culturel facteur de développement à Abomey ?

7.3.2.1- Prérogatives découlant de la décentralisation

Selon l'article 108 de la loi 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin: *« la commune exerce ses compétences en conformité avec les stratégies sectorielles, les réglementations et normes nationales en vigueur »*

Pour le secteur du patrimoine culturel, les compétences transférées aux municipalités sont mentionnées dans les articles : 100, 102, 103, 109, 110 de ladite loi. Ces articles portent principalement sur la conservation et la gestion des biens :

- *« la commune a la charge de la réalisation des infrastructures publiques culturelles au niveau de l'arrondissement, du village ou du quartier de ville. Elle assure en outre, l'entretien de ces infrastructures ... »* (article 100) ;
- *« La commune assure la conservation du patrimoine culturel local »* (article 103) ;
- *« la gestion du patrimoine de la commune couvre le domaine communal, les biens, les dons et legs, les travaux communaux et toutes autres activités patrimoniales relevant de la compétence de la commune »* (article 109).

Ces dispositions des lois sur la décentralisation permettent à la commune d'avoir une marge de manœuvre suffisante pour prendre les initiatives adéquates en vue d'une meilleure gestion des ressources culturelles des communes. Avant la décentralisation, l'articulation entre patrimoine culturel et développement socioéconomique semblait difficile. Avec les

évolutions portées par les nouvelles lois sur les municipalités, l'espoir est permis si les autorités communales savent tirer meilleur profit des opportunités offertes à leur territoire.

7.3.2.2- Approche projet de territoire et ses avantages

L'analyse des freins à l'exploitation touristique des immenses ressources culturelles d'Abomey révèle l'absence d'une approche de solution efficace et durable. Soit les décisions étaient prises au niveau national par le ou les Ministère (s) en charge des secteurs culturels et touristiques, soit c'étaient alors les autorités municipales qui, de façon sporadique et solitaire, prenaient des initiatives et les mettaient en œuvre sans l'implication des parties prenantes sur le terrain.

Au regard des lacunes relevées dans ce mode de gestion du patrimoine culturel, qui ne favorisait ni le développement du tourisme ni une bonne conservation des ressources culturelles, et après examen de diverses approches de développement local, il est estimé que l'approche par Projet de territoire est la plus indiquée pour amener et les décideurs, et les acteurs à la base à agir en synergie pour une exploitation judicieuse de l'héritage culturel de la commune d'Abomey. Expérimentée au début de l'aire de la décentralisation avec succès dans certaines communes du Bénin, elle permet de mettre les bénéficiaires des projets de développement au cœur des initiatives les concernant.

La participation de la communauté est un principe majeur auquel doit veiller toute entreprise destinée à promouvoir le développement durable. Comme le dit l'adage : "travailler pour une communauté, sans la communauté, c'est travailler contre la communauté" Si l'ensemble de la communauté ne peut être impliqué, au minimum on travaillera en concertation avec :

- les détenteurs traditionnels (propriétaires, groupes de responsabilité,...);
- les personnes ressources locales;
- les bénéficiaires supposés.

En plus de ces niveaux incontournables d'implication des acteurs à la base, il est indispensable de veiller à la distribution équitable des bénéfices. Ces différentes conditions peuvent être réunies à travers l'approche projet de territoire.

7.3.2.3- Principes et exigences de l'approche projet de territoire

L'approche projet de territoire⁸⁶ est une démarche participative de définition des projets de territoire par la société civile. Elle a été mise au point dans le cadre du Projet de Développement Local (DDL) des communes et expérimentée à partir de 2003, c'est-à-dire, avant l'élection et l'installation des premières autorités municipales de notre pays. Il s'agissait d'une anticipation des solutions devant permettre aux futures municipalités de mieux affronter leurs défis de développement. Expérimentée dans certaines communes du Bénin comme celle de Savalou, cette formule a, entre autres choses, permis de construire des centres de santé et des écoles à la grande satisfaction des bénéficiaires.

Appliquée au patrimoine culturel et touristique, l'approche projet de territoire a un double avantage en raison des spécificités de ces deux secteurs inséparables l'un de l'autre. D'un, il favorise la conservation des ressources culturelles auxquelles les populations restent très attachées. De deux, elle leur permet de comprendre que leur culture peut contribuer à la résolution de leurs problèmes sociaux.

Le projet de territoire repose sur les cinq (05) piliers que voici :

Démarche participative

Le projet territoire est élaboré par les populations qui expriment leurs aspirations et se concertent au cours de réunions villageoises et de quartiers pour dégager leurs priorités en matière de développement.

⁸⁶ Cette approche est présentée par Maurice Adjovi, animateur de territoire de la commune de Savalou, dans une interview à la revue *Océanique* de la coopération française au Bénin, N° 52 d'octobre 2006, pp : 12-14.

Démarche solidaire

Les actions mises en œuvre se répartissent de manière équilibrée entre les chefs-lieux et les zones rurales. Toute action jugée prioritaire est financée solidairement par les ressources de tout le territoire : taxes, impôts, souscriptions, apports de la diaspora.

Démarche globale

L'approche projet de territoire appliquée au secteur du patrimoine prend en compte tous les aspects du patrimoine : palais, lieux de cultes, cérémonies, musique, contes, jeux traditionnels.

Démarche pédagogique et progressive

Le projet territoire s'inscrit dans la durée cinq (05) et favorise l'appropriation de la démarche de développement local par les bénéficiaires qui identifient, localisent, négocient le financement et suivent la conception, la réalisation et la gestion des services souhaités. Il fait l'objet d'évaluations annuelles en étroite collaboration avec les acteurs à la base.

Démarche cohérente avec le cadre institutionnel

Un dialogue permanent existe entre les populations et leurs responsables institutionnels. Le schéma institutionnel a su s'adapter à la création des communes. La démarche de projet de territoire vient appuyer la démarche de municipalisation du développement.

Cadre institutionnel de réalisation

L'approche projet de territoire implique des animateurs de territoire qui sont les traits d'union entre les populations et les communes mais qui n'ont aucun pouvoir de décision. Ces animateurs interviennent en tant que facilitateur à tous les niveaux du processus de prise de décision :

- les villages ou quartiers de ville pour faciliter l'identification des besoins ;

- les arrondissements pour faciliter la synthèse et la priorisation des besoins provenant de la base ;
- les communes où sont débattus les besoins exprimés et leur articulation avec les axes du Plan de Développement communal ;
- les groupements de commune où sont sélectionnées les actions à mettre en œuvre par ordre de priorité.

Il importe ici de signaler qu'il est presque impossible d'envisager une exploitation des ressources culturelles d'Abomey à des fins touristiques sans étendre les actions aux communes environnantes que sont : Bohicon, Agbangnizoun, Zogbodomè, et éventuellement celles de la région Agonli. Une telle alternative découle du constant que les touristes ont besoin d'un itinéraire diversifié qui contient des attraits de plusieurs genre : la culture matérielle, la culture immatérielle, la nature, l'artisanat. Or, l'on ne peut leur offrir de telles opportunités qu'en élargissant l'espace des visites touristiques et pouvoir ainsi susciter des séjours de longue durée, c'est-à-dire, pouvant atteindre et même dépasser une semaine.

En effet, l'approche projet de territoire repose sur un ensemble de règles élaborées de façon participative. Il s'agit de la *charte de territoire* qui est ensemble d'engagements concertés entre le comité de territoire et le conseil communal en vue de la participation à la mise en œuvre du Plan de Développement Communal (PDC). En tant que tel, c'est aussi un outil de responsabilisation, de planification et de mise en œuvre opérationnelle du PDC par des acteurs locaux.

7.3.2.4- Quelques exemples concrets de l'expérience projet de territoire en Afrique

Des expériences de gestion territoriale du patrimoine culturel ont été menées avec succès dans plusieurs pays 'Afrique. Au Mali, la ville de Ségou a bénéficié d'une telle approche alors qu'au Cameroun, la ville concernée est Dschang.

Expérience de Ségou⁸⁷

L'opération menée à Ségou s'est focalisée sur le quartier Somono. L'objectif du programme était de développer les savoir-faire, de former les maîtres maçons, d'améliorer le cadre de vie par l'assainissement et la construction de foyers en banco, puis de créer des emplois et de développer la fréquentation touristique autour de Ségou. Dans cette perspective, une association de quartier a été créée avec pour objectif de mener la sensibilisation des habitants à leur bâti. Plusieurs partenaires ont été impliqués dans l'opération dont CRA-Terre-ENSAG qui s'est occupé de la formation des maîtres maçons aux techniques simples et facilement reproductibles de constructions en terre. Des guides ont été formés et des actions d'animation développées.

L'expérience a permis depuis 2006, entre autres, de restaurer cinquante (50) concessions où résident plus de mille (1000) personnes. Les chantiers emploient chaque année soixante-dix (70) maçons et manœuvres durant deux à trois mois.

L'opération de Ségou a servi à rendre la ville plus attrayante en même temps qu'elle a suscité chez les communautés une plus grande fierté de leurs habitations. La vocation touristique de Ségou n'a fait que se renforcer à travers les opérations du même type menées dans plusieurs de ces quartiers.

Expérience de Dschang⁸⁸

A Dschang (ouest du Cameroun), l'ambition des autorités municipales était de positionner la ville comme un pôle culturel et touristique de grande envergure au Cameroun et en Afrique. Ici comme à Ségou le développement du savoir-faire local a été mis en avant. L'essentiel des aménagements effectué a eu lieu autour du Lac municipal. Ils comportent :

⁸⁷ Conférence du 11 octobre 2011 au Musée du Quai Branly (Paris) par Marylise Ortiz et Jacky Cruchon, publiée par Riveneuve éditions, *Les villes africaines et leurs patrimoines*, 2012, pp: 147-158.

⁸⁸ Conférence du 11 octobre 2011 au Musée du Quai Branly (Paris) par Bernard Momo, Maire de Dschang, publiée par Riveneuve éditions, *Les villes africaines et leurs patrimoines*, 2012, pp: 159-168.

- le musée des civilisations;
- la base nautique et un ensemble d'infrastructures sportives;
- le centre artisanal;
- le jardin des Civilisations;
- les cases du patrimoine : petits musées mettant en valeur le patrimoine des chefferies à Foto, bandjoun, Bamendjou, Bafou;
- les cases d'hôtes pour héberger les touristes dans les chefferies.

L'expérience de Dschang est plus connue sous l'appellation « Route des chefferies » qui « place l'homme au cœur de son identité culturelle dans un esprit d'ouverture et de dialogue interculturel » selon Bernard Momo, Maire de Dschang. Il s'agit d'un circuit touristique organisé autour des cases du patrimoine et cases d'hôtes.

CONCLUSION PARTIELLE

La cité historique d'Abomey regorge de beaucoup d'atouts touristiques. Les vestiges du passé continuent de nos jours d'animer la vie culturelle et sociale de la cité. Que ce soit les palais royaux, les autres produits touristiques, ils contribuent au flux et au circuit du tourisme, secteur principal à promouvoir pour un développement local durable de la cité d'Abomey.

Pour atteindre cet objectif primordial, l'engagement des acteurs de développement de la commune d'Abomey s'avère nécessaire ; à savoir : du conseil communal aux administrés, avec le soutien majeur de l'Etat central.

Tableau XXVI : SITES ET ATTRAITS TOURISTIQUES DE LA COMMUNE D'ABOMEY

N° D'ordre	Désignation du site	Situation Géographique	Caractéristiques des lieux et intérêts touristiques	Flux touristique	Possibilité d'aménagement
01	MUSEE HISTORIQUE D'ABOMEY	Quartier Ahouaga	Trônes vestiges et attributs : symboles et noms des anciens rois du Dànxòmè	Grande affluence	* réhabilitation
02	PALAIS ROYAUX D'ABOMEY	Autour du musée historique d'Abomey	Tombeaux royaux et palais en dégradation avancée quelques auvents et sanctuaires	Faible	* réhabilitation
03	PALAIS PRIVES ET RESIDENCES SECONDAIRES DES ANCIENS	Dans tous les grands quartiers d'Abomey	Grands espaces vides avec auvents, murailles sanctuaires et	faible	* réhabilitation dans une architecture

	ROIS DU DANXOME	(Adandòkpójí, Gbêcon, Djêgbé, Zasá, Adjahito, Ahouaga etc..	résidences royales en ruine		d'ensemble et viabilisation dans l'esprit de l'œuvre marquante de chaque roi
--	--------------------	---	--------------------------------	--	--

N° D'ordre	Désignation du site	Situation Géographique	Caractéristiques des lieux et intérêts touristiques	Flux touristique	Possibilité d'aménagem ent
04	CAMPS DES AMAZONES	Quartier Zasá	Palais secondaire du Roi Agajà. Quelques murailles en ruine poussée témoignent l'emplacement du site.	Nul	* réhabilitation dans le cadre d'une politique de la restauration de la cité historique avec possibilité de création d'un centre de formation des jeunes filles
05	AGBODÓ	Grand fossé, rempart du Royaume existant encore une portion à Dozouémè	Grand fossé creusé autour du Royaume du Dànxòmè pour le préserver des attaques surprises des royaumes ennemis Abomey lui doit son nom originel Agbómè (à l'intérieur du	Nul	* Etude de réhabilitation pour la sauvegarde de l'identité culturelle et de l'histoire de la cité royale

			rempart)		
06	PLACE GOXÒ ET LA STATUE DU ROI GBEHANZIN	Goxò (Djêgbé)	Haut lieu de l'histoire de la conquête du Dànxòmè lieu de rencontre entre Gbèhànzìn et Dodds	Grande affluence	* création d'infrastructu re moderne

N° D'ordre	Désignation du site	Situation Géographique	Caractéristiques des lieux et intérêts touristiques	Flux touristiqu e	Possibilité d'aménagem ent
07	Les Etapes de la résistance du Roi Gbèhànzìn à la conquête coloniale du Dànxòmè	Mongnigbé, Gobali, Gantchawa, Bafan (Détɔwu)	Lieux historiques ayant abrité des accrochages entre les troubles Franco – Dahoméennes des étapes de la reddition de l'armée Dahoméenne pour la déportation du héros de la résistance coloniale	Nul	*Restauration chronologique, viabilisation, aménagement et intégration dans un circuit touristique (éco-tourisme)
08	PLACE AYIVEDJI	Agblomè Léby	Dernière escale du Roi Gbèhànzìn sur la route de la reddition	Nul	* matérialiser et viabiliser
09	AHOUANGBE LETINSA	Kpêtêkpa (Détɔwu) devant la maison ADÓHÒUAN NON	Place où Gbèhànzìn aurait décrété l'arrêt des hostilités Franco Dahoméennes et pris l'historique décision de rencontrer le Roi	Nul	* à matérialiser et viabiliser

			de France		
10	AMONDI ET DIDONOU	Vers Davougou (Amondi) Derrière la Mairie d'Abomey : domaine de forêt classée (Didonou)	Mare/rivière sacrée au centre de tous les aspects religieux et mystique de Vodún. La première serait le passage Dan Aïdohouèdo (arc- en-ciel) et le second site d'apparition de BOSSOUHON ou ToVodún (Nensúxwé)	Moyen	* sites sacrés et protégés en respect pour les divinités à intégrer dans le circuit de l'éco-tourisme

Source : Données de terrain, septembre 2012

TABLEAU XXVII : PRINCIPAUX TEMPLES DU VODÚN NINSOUHOUE DE LA COMMUNE D'ABOMEY

Ascendance Royale	Nom du Vodún : Nom du Temple	Situation Géographique
Akábá	Zomadonou	Lègo quartier Agbodjannagan
Agajà	Kpélou	Derrière Lycée Houffon quartier Agbodjannagan
Tégbesú	Adomou	Adandòkpójí – Daho
Kpénglá	Donouvo	Adandòkpójí - Kpèvi
Agɔngló	Houémoun	Gbèkòn-Xwégbó
Gèzò	Zèwa, Noudayi	Gbèkòn – Húnli (même temple)
Glèlè	Sèmassou , Hinsiyin	Jègbè (même temple)

Gbêhanzin	Zotohinou, Kpodolo	Jimè; Jegbè (même temple)
Agò-Lí-Agbó	Wanmassè, Lowilinou	Gbendò: Jegbè (même temple)

Source : Données de terrain, septembre 2012

Tableau XXVIII : *Statistiques des visites du Musée historique d'Abomey*

Années	Nationaux	Etrangers	Total
2011	15500	4881	20 391
2010	10 751	4882	15 633
2009	26 237	7784	34 021
2008	25632	6039	31 671
2007	15196	9988	25 184
2006	16269	7010	23 279

Source : Musée Historique d'Abomey, 2012.

CONCLUSION GENERALE

Le développement d'un pays ou d'une région est le résultat de l'exploitation judicieuse des ressources dont il dispose. A Abomey, l'histoire a légué à la postérité, d'importantes ressources culturelles dont sont fiers les filles et fils de la localité. Or, cette fierté, légitime du reste, ne peut avoir d'impacts réels sur la vie des princes et autres habitants de la ville que si ce qui en est le motif génère le minimum de revenus aux uns et autres. Il ne s'agit plus aujourd'hui de vivre sur le patrimoine comme sur une rente. Les réflexions sur les profits concrets à tirer des immenses potentialités culturelles sont restées au stade de la théorie, comme pour dire que la fierté en tant que valeur abstraite engendrée par l'héritage ancestral suffisait à elle seule pour combler toutes les attentes en matière de développement socioéconomique. Sous d'autres cieux, la culture a servi de moteur pour le développement, soit à travers une dynamique comportementale poussant les communautés à des actions hardies dans de nombreux secteurs, soit, lorsque l'ampleur des ressources le permet comme à Abomey, à travers une exploitation bien planifiée à des fins touristiques. Dans ce dernier cas, les recettes sont générées aussi bien par la visite massive des attraits culturels et les séjours de longue durée des touristes séduits par les valeurs esthétiques, éducatives et historiques des attraits culturels.

En effet, le tourisme est essentiellement une forme de développement économique qui s'appuie sur les ressources culturelles. Mais c'est aussi une forme de développement qui, bien que participant de la réalité économique, est un moyen pour les individus et les sociétés de connaître et de comprendre leurs environnements et leurs passés respectifs. En tant qu'expérience à la fois instructive et gratifiante, le tourisme peut être un outil d'émancipation permettant de s'enrichir et de communiquer intellectuellement, émotionnellement et spirituellement. C'est précisément ce flux et ces échanges entre les acteurs qui différencient le tourisme des formes plus mécanistes du commerce et du développement économique à l'échelle planétaire. Que ce soit comme forme d'expression artistique ou en tant que "mode de vie", la culture est presque constamment "en représentation ". Le tourisme, les voyages et les différents médias ont suscité une prise de

conscience universelle de la richesse et de la diversité des cultures du monde. Parallèlement, il devient de plus en plus évident que le fait de s'intéresser et de participer à la vie culturelle ne saurait être considéré comme une activité marginale par rapport à d'autres aspects de la vie sociale, économique et politique. Plus que jamais, nous sommes conscients de la valeur de la culture, qui constitue désormais l'un des fondements de la planification économique et du développement. Le tourisme est une composante importante des nouvelles "économies culturelles" qui transcendent les frontières dans la mesure où il mobilise et met en contact de nouveaux publics et crée de nouvelles pressions et de nouvelles opportunités.

A la différence d'autres villes du Bénin, Abomey possède un attrait touristique de notoriété internationale, le Musée historique, qui devrait servir de point de départ pour des actions touristiques de grande envergure. Cela paraît d'autant plus pertinent que ce musée se trouve sur un site classé patrimoine mondial depuis 1985. Cela voudrait signifier que cette opportunité créée depuis plusieurs décennies reste inexploitée. De même, le musée, géré jusqu'à ce jour par une équipe mise en place par l'Etat central, n'a pas satisfait les attentes. De façon générale, il lui manque les outils de promotion élémentaires. Or, les prestations annexes culturelles qui se déroulent au quotidien dans et autour du musée historique d'Abomey pourraient être un véritable levier de croissance économique et partant, des facteurs certains d'épanouissement social par le fait même de la consommation de ces produits par les touristes, notamment étrangers, car, les touristes aiment souvent conserver de leur visite quelques souvenirs. Aussi, apprécieront-ils que leur soient proposés des ouvrages, revues, posters, cassettes, CD et autres objets-souvenirs relatifs aux thèmes du musée.

Quoi que l'on pense, de nos jours, les activités culturelles font de plus en plus l'objet d'analyse économique, et il est bien normal que cela concerne aussi les musées. Le cas de la cité historique d'Abomey et plus singulièrement de son musée a été appréhendé dans la présente recherche d'autant plus sous son angle classique et traditionnel (autre que culturel), elle a une approche de type sociologique où l'essentiel étant de voir qui fréquente les musées

et, le cas échéant, sous l'effet de quels facteurs. Mais, il faut bien aller au-delà pour se pencher sur sa valeur économique.

Ainsi, monuments historiques, vestiges archéologiques, ensembles bâtis urbains ou ruraux, lieux de mémoire, paysages culturels, sites naturels, réserves de flore ou de faune, le patrimoine fait aujourd'hui l'objet d'un intérêt croissant en raison des enjeux de plus en plus complexes qui y sont associés. Il participe à l'affirmation de l'identité d'un territoire et constitue un repère face aux mutations socioéconomiques accélérées que nous vivons actuellement. Il est aussi un vecteur de développement et de richesse. Il est généralement admis que le patrimoine est une partie intégrante du territoire en tant qu'entité géographique et culturelle. Il est aussi lié à des organisations sociales et communautaires souvent formalisées aujourd'hui dans des unités administratives territorialisées. De plus, dans nombre de traditions, la nature ou certains de ses éléments sont animés et constitués d'éléments vivants avec lesquels il faut composer.

La culture est aujourd'hui un élément à part entière de développement local. Le champ culturel est de plus en plus exploité dans un but de dynamisation de territoires déshérités. La culture est alors devenue un facteur essentiel de développement de territoire. Néanmoins, un projet culturel ne peut pas être plaqué sur un territoire sans tenir compte de conditions spécifiques dans sa réalisation. De plus, il semble qu'il ne peut pas se suffire à lui-même dans une démarche de développement de territoire. Comme le montre l'analyse des retombées qu'il suscite, un projet culturel agit avant tout sur l'image d'un espace donné ainsi que sur son attractivité touristique. Ses retombées économiques sont cependant assez suffisantes à court terme.

Le patrimoine culturel, transmis de génération en génération, permet aux peuples de se situer dans un continuum temporel et il confère à un territoire donné des particularités distinctives, base de constitution des identités collectives.

Dans ce sens, la prise en compte du patrimoine culturel du Bénin dans les programmes et projets de développement et dans les opérations d'aménagement (espaces de pratiques traditionnelles, éléments sacrés, sites archéologiques, éléments architecturaux de valeur historique ou esthétique...) est incontournable. Un projet de développement local doit ainsi coupler divers secteurs afin de satisfaire au mieux la population locale, et de rendre la démarche de développement la plus efficace possible. Un projet culturel ne peut donc se réaliser de manière autonome. Il doit venir s'inscrire dans une démarche de développement globale, associant notamment le domaine de l'emploi ou encore le champ social et économique. Les monuments historiques sont au cœur de l'identité d'un territoire et signent la culture et les traditions de sa population. Leur réhabilitation contribue à valoriser la ville et ses habitants. Elle manifeste l'importance accordée à l'histoire collective, au patrimoine auquel les populations se sentent liées, dans lequel elles se reconnaissent. Si l'engagement de l'État demeure fondamental (la politique du patrimoine reste le plus souvent de compétence nationale), c'est à l'échelle locale que se joue l'articulation entre patrimoine et projet urbain, patrimoine et projet de territoire. Les municipalités du Bénin sont dotées de responsabilités croissantes, notamment en tant que maîtres d'ouvrage des projets urbains, et progressivement aussi dans le domaine du patrimoine. L'État définit la politique nationale pour le patrimoine, les stratégies à mettre en œuvre, le cadre juridique et institutionnel, établit un contrôle a priori sur la conservation du patrimoine. Les collectivités locales établissent des plans de développement local et de sauvegarde du patrimoine ; des outils de gestion, mettent en place et gèrent les projets de conservation et de mise en valeur ; travaillent avec les populations

La modernisation, à laquelle aucune société n'échappe, ne doit pas occulter l'intérêt que représente le patrimoine comme vecteur de développement et de stabilité, tant pour nous que pour les générations futures.

Le patrimoine culturel du Bénin est reconnu comme un important potentiel de développement à la fois au niveau de l'Etat, mais aussi par l'ensemble des élus des collectivités territoriales.

Un peuple a toujours besoin de se référer à son histoire pour assurer la continuité d'une identité qui évolue avec le temps. Le patrimoine est un bien collectif qui raconte l'histoire d'un peuple, d'une ville, d'un territoire, et se transmet de génération en génération. Le patrimoine permet aux générations actuelles de se situer dans le temps et de se repérer face aux mutations de notre société ; il est un élément de stabilité dans un monde en évolution rapide.

Le patrimoine est aussi un élément essentiel pour permettre à la commune d'Abomey de montrer sa différence et son identité par rapport aux autres sociétés, de manifester sa façon propre de penser le monde et sa capacité de création culturelle. La culture de chaque peuple est une création originale qui se manifeste dans tous les registres de la vie – les actes de la vie quotidienne comme les événements périodiques où il se rassemble, les objets ordinaires comme les productions les plus sophistiquées.

L'action en faveur du patrimoine permet de perpétuer les éléments de cette culture nécessaires à l'existence de la société. Il permet parfois, sans que l'on s'en rende compte, de trouver des solutions à nombre de difficultés que la population d'Abomey est amenée à rencontrer.

Préserver le patrimoine de la ville d'Abomey, c'est choisir la réappropriation par un peuple de sa mémoire, une réappropriation qui peut être au cœur d'un projet collectif porteur de cohésion sociale. Le faire connaître, c'est aussi contribuer à une meilleure connaissance mutuelle entre les populations présentes à Abomey, chacune porteuse de sa propre culture, qui grâce à cela peuvent mieux vivre ensemble. C'est enfin favoriser le maintien de l'équilibre social qui implique la reconnaissance, le respect des différences et de l'identité culturelle de chaque peuple et de ses composantes – un enjeu déterminant pour une politique de développement durable.

Le patrimoine, un potentiel économique ; les éléments du patrimoine, ce sont d'abord des solutions traditionnelles pour vivre à Abomey ; ils demeurent souvent une ressource

irremplaçable pour permettre aux populations de vivre. La perte ou l'abandon du patrimoine est un risque qui ne peut être sous-estimé tant nombre d'alternatives aux modes de vie traditionnels qui se présentent aujourd'hui sont finalement peu adaptées.

Dans une perspective de développement, il apparaît clairement que les projets, même techniquement bien étudiés, mais qui n'intègrent pas assez les aspects culturels, savoirs et savoir-faire d'Abomey, ont peu de chance de réussir. Au-delà de ce constat, il s'ensuit aujourd'hui que le patrimoine constitue un réel instrument du développement économique et territorial grâce à sa mise en valeur touristique d'abord, et aussi comme vecteur de promotion de la ville d'Abomey.

Le tourisme à Abomey s'accroît considérablement depuis quelques années, et ce mouvement va se poursuivre. Le potentiel que représente le patrimoine culturel et naturel du Bénin est un enjeu majeur pour la diversification et l'augmentation des offres de séjour. Ainsi la ville historique d'Abomey a-t-elle vu le nombre de visiteurs doubler en quatre ans depuis son inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

La mise en valeur touristique est une source de recettes financières multiples : droits d'entrée des sites visitables et des musées, vente de visites guidées, d'objets dérivés, documents et photos, artisanat. Elle est aussi l'occasion de retombées économiques induites bien plus importantes : dépenses effectuées par les visiteurs pour l'hébergement, la restauration, les transports. Pour les collectivités, elle est encore une source de revenus par les taxes perceptibles (sur le séjour, les transports, les sociétés de tourisme).

La préservation du patrimoine est aussi génératrice d'emplois : emplois liés aux travaux de réhabilitation ou d'entretien du patrimoine (artisans locaux et entreprises du bâtiment) ou à son exploitation (chercheurs, administrateurs, professionnels de la promotion et de la communication, jardiniers et gardiens, etc.), mais aussi professionnels de l'hôtellerie et de l'accueil touristique.

L'utilisation des ressources locales (matériaux, savoir-faire, organisation de la construction) et leur adaptation aux besoins contemporains permet dans de nombreux cas de réduire les coûts d'investissement et de production. Elle favorise l'emploi, crée des revenus supplémentaires, réduit les coûts de production notamment dans le secteur du logement ; elle permet une meilleure accessibilité aux produits nécessaires à la vie quotidienne, dans les domaines de la médecine et de l'alimentation.

La valorisation des atouts culturels de la ville d'Abomey constitue un facteur d'attractivité vis-à-vis non seulement des touristes, mais aussi des acteurs économiques qui, par la mise en place de nouvelles activités (industries, projets de développement), vont contribuer au développement local. Une telle démarche pourrait à terme conduire à une image positive de la commune d'Abomey.

Loin d'être ce que certains pourraient considérer comme un luxe superflu face aux besoins essentiels du Bénin, l'action en faveur du patrimoine culturel béninois et naturel peut au contraire constituer un formidable levier de développement. Les collectivités locales y ont un rôle majeur à jouer, de par leur position au plus près des populations qui en sont les premiers bénéficiaires.

Ce patrimoine permet notamment de mener des actions pour le bien être socio-économique et culturel des populations et notamment de :

- préserver et promouvoir l'identité culturelle;
- favoriser l'attachement des communautés à leur territoire;
- assurer une meilleure connaissance du domaine communal;
- comprendre l'histoire de chaque communauté et des autres peuples;
- favoriser l'animation des sites et la vie en commun;
- revitaliser les règles sociales traditionnelles;
- renforcer la cohésion sociale entre générations;
- transmettre des savoirs et savoir-faire aux nouvelles générations;

- contribuer à mettre en place une éducation basée sur les richesses patrimoniales locales;
- contribuer au respect de l'environnement et de la bio diversité;
- favoriser le brassage culturel;
- revitaliser des métiers traditionnels ;
- améliorer les revenus pour les collectivités locales, les populations et acteurs économiques locaux ;
- développer une offre de tourisme culturel sur son territoire ;
- développer une offre de tourisme national extrêmement variée ;
- réaffecter des bâtiments réhabilités à des activités génératrices de revenus.

Ces actions se feront en donnant la priorité à l'utilisation des ressources naturelles et humaines locales et aux savoirs et savoirs- faire locaux, en mettant en perspective la nécessité de répondre aux demandes de progrès, mais aussi en garantissant la préservation des valeurs qui fondent l'identité locale.

L'enjeu est donc clairement posé : celui de concilier les acquis du passé avec les besoins du présent et de l'avenir, au bénéfice de tous, et plus particulièrement vers une amélioration des conditions de vie des populations locales.

Somme toute, le développement socioéconomique de la cité historique d'Abomey ne pourra être effectif que si des ressources culturelles supplémentaires sont mises en valeur pour renforcer l'atout majeur que constitue le musée. Les touristes pourraient alors passer des jours à Abomey et y laisser d'importantes devises.

La démarche qui vaille est l'éveil de la conscience collective locale à s'accommoder de l'importance de la Culture, voire du patrimoine culturel dans le processus de développement de la nation. Comprendre et intérioriser la place et le rôle du patrimoine dans toute stratégie de développement devrait être la caractéristique fondamentale de la culture du

moment, car, la protection, la sauvegarde et la diffusion du patrimoine culturel national sont une attribution majeure de la puissance publique.

Aujourd'hui encore plus qu'hier, les actions devraient viser à aller au-delà du formalisme et la rhétorique pour tendre vers un effort de prospective et de perspective de plus-value exempte de tout folklore, se fondant sur des foyers culturels nationaux d'une richesse considérable avérée qu'il faut s'employer à inventorier, et à évaluer de façon conséquente et scientifique avec esprit de suite. Le réel problème réside au niveau des mentalités à transformer, bref, à « formater ».

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 01 : **Accueil (Editions de l')** : 1963, *Dictionnaire archéologique des techniques*, Tome 1, Paris, 475 p. : 1964, *Dictionnaire archéologique des techniques*, Tome 2, Paris, p.p. 477-1122.
- 02 : **Adande, A.** : 1962, *Les récales des rois du Dahomey*, « Catalogue spécial », IFAN-Dakar.
- 03 : **Adande, A.** : 1964, *Protection et développement de l'artisanat d'art au Dahomey*, « Etudes Dahoméennes » (Nouvelle série). Porto-Novo, IRAD, n° 2, pp. 93-100.
- 04 : **Adande, A.** : 1989, *Développement des éléments d'inspiration et de rayonnement de l'art de cour sous le Roi Glèlè*, « Actes du Colloque international sur la vie et l'œuvre du Roi Glèlè (1858-1889) », Abomey.
- 05 : **Agboton, G.** : 1997, *L'éducation dans le couvent Vodoun au Bénin*, Paris, Présence africaine, pp : 15-16,
- 06 : **Agence de Coopération Culturelle et Technique**, 1983, *Le Bénin: inventaire des activités, ressources et infrastructures culturelles des pays membres de L'ACCT*, Paris, 80 p.
- 07 : **Ahanhanzo- Glele M.** : 1974, *Le Danhomè, Du pouvoir Aja à la nation Fon*, Paris, Nubia, 282 p.
- 08 : **Ahanhanzo-Glele M.** : 1981, *Religion, culture et politique en Afrique Noire*, Paris, Economica et Présence Africaine, 206 p.
- 09 : **Ahoyo, J. R.** : 1973, « Ville d'Abomey et de Bohicon : une capitale historique et un centre commercial moderne dans le centre sud du Dahomey », *Thèse de doctorat*, Cotonou – UNB, 598 p.
- 10 : **Akoha, B. A.** : 2009, *Paroles, gestes et symbolismes du Kotoja : danses rituelles de cour d'Abomey*, « Cultures sonores d'Afrique IV », Hiroshima City University, Japon, p.p. : 53-86.
- 11 : **Akoha, B. A.** : 2010, *Syntaxe et lexicologie du Fon-gbè Bénin*, Paris, L'Harmattan, 368 p.
- 12 : **Alladaye, C. J.** : 2008, *Fresques Danxoméennes*, Les éditions du Flamboyant, Cotonou, 120 p.
- 13 : **d'Almeida T., H.** : 1995, *Histoire économique du Dahomey (Bénin) 1890-1920*, vol 1, Paris, L'Harmattan, 490 p.
- 14 : **Amblard et al.** : 1996 *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, Paris, Seuil, 1996, 201 p.
- 15 : **Anignikin, L.C.** : 1986, *Etude sur l'évolution historique, sociale et spatiale de la ville d'Abomey*, Paris, URBANOR-PUB, 43 p.

- 16 : **Antongini, G.** et **Spini, T.** : 1995, *Les palais royaux d'Abomey : espaces, architecture, dynamique socio-anthropologique*, Paris, UNESCO, 86 p. Annexes.
- 17 : **Ardesi, A. (Dir)**, *Patrimoine culturel et enjeux territoriaux en Afrique francophone*, AIMF-UE, 115 p.
- 18 : **Avignon** : 1988, « Diffusion culturelle et exploitation touristique » in : *Rencontres internationales pour la promotion culturelle*, Avignon, centre de Congrès du palais des Papes, 406 p.
- 19 : **Awanlan, A.** : 2007, *L'intercommunalité comme stratégie de développement local : cas du partenariat entre Cotonou et Abomey-Calavi*, Mémoire de fin de formation, INJEPS, UAC, 63 p.
- 20 : **Balandier, G. (Dir.)** : 1988, *Les nouveaux enjeux de l'anthropologie*. In : *Revue de l'institut de sociologie*. Université Libre de Bruxelles, 108 p.
- 21 : **Balandier, G.** : 1955, *Sociologie actuelle de l'Afrique*, Paris, 510 p.
- 22 : **Balandier, G.** : 1955, *L'anthropologie appliquée aux problèmes des pays sous-développés*, Paris, Cours de droit, 376 p.
- 23 : **Banque mondiale** : *Rapport sur le développement dans le monde 2000/2001*, Washington D.C, 123p.
- 24 : **Bastide, R.** : 1995, *Les religions africaines au Brésil*, 2^e édition, Paris, PUF, Paris, 578 p.
- 25 : **Bastide, R.** : 2000, *Le candomblé de Bahia*, Coll. Terre humaine, Plon, Paris, 441 p.
- 26 : **Beaud M.** : 1991, *L'art de la thèse*, Editions La découverte, Paris, 156 p.
- 27 : **Beaujean-baltazar, G.** : 2010, *Rencontre autour d'un royaume africain*, «Artistes d'Abomey», Paris, Quai Branly, p.p : 9-12.
- 28 : **Benko, G., Pecqueur B.** : 2003, « Sous la globalisation, le poids des territoires» in *Sciences Humaines*, N.S. n° 2, pp.120-122.
- 29 : **Bianca, T.** : 1997, *Itinéraires au Bénin histoire, art, culture*. Milan, COE, 288 p.
- 30 : **Biton, M.** : 2000, *L'art des bas-reliefs d'Abomey*. Paris, L'Harmattan, 202 p., ill
- 31 : **Blanc, M.** : 2000, «Les multiples facettes de la citoyenneté : clarification du concept et enjeu de la citoyenneté pour l'Europe.» in Fievet C. (sous la dir.) : *Invention et réinvention de la citoyenneté*. Editions Joëlle Sampy, Poitiers, pp. 683-696.
- 32 : **Blanc, M.** : 2004, «La coopération conflictuelle entre élus locaux et militants associatifs» in Bastien M-C., Bernardi S., Bertaux R.: *Education populaire, territoires ruraux et développement*. L'Harmattan, Paris, pp. 227-233.
- 33 : **Bontron J-C.** :2001, « La notion de ruralité à l'épreuve du changement social» in CELAVAR : *Du rural aux territoires: la contribution des associations*. Actes des Assises, Toulouse, pp. 14-22.

- 34 : **Bossou L.** : 2006, *L'intercommunalité et le développement des collectivités territoriales : cas du partenariat entre Abomey-Calavi et Cotonou*, Mémoire de fin de cycle I, ENAM, UAC, 74 p.
- 35 : **Boyer M.** : 1975, *Le tourisme international*, éditions du seuil, Paris, 312 P.
- 36 : **Bremond C.** : 2011, «La réorganisation du territoire en marche» in *DATAR Etudes et prospectives*, La Documentation Française, n° 2, Paris, 2000, pp. 37-45.
- 37 : **Burton, R.F.** : 1950, *Les coutumes royales d'Abomey*, traduit de l'anglais par Paul Mercier, *Etudes dahoméennes*, FAN Dahomey, IFAN, n° IV.
- 38 : **Caccommo J-L.** et **Solonandrasana B.** : 2011, *L'innovation dans l'industrie touristique*, L'Harmattan, Paris, 156 p.
- 39 : **Caccommo J-L.**, 2007, *Fondements d'économie du tourisme : acteurs, marchés, stratégies*, Editions de Boeck, Paris, 225 p.
- 40 : **Capone S.** : 1998, *La notion de santé et les représentations de la maladie dans le candomblé*, ed. Les Yoruba, Psychopathologie africaine, p. 287-306.
- 41 : **Capul, J. Y.** : 1993, *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*, Paris, Hatier, 475 p.
- 42 : **Cazeneuve, J.** : 1971, *Sociologie du rite (Tabou, magie, sacré)*, Paris, Presses Universitaires de France, 336 p.
- 43 : **Chambers, R.** : 1999, *En compagnie du Roi en jaune*, coll. Dragon.
- 44 : **Chastel, A.** : 1986, « La notion de patrimoine », in : *Les lieux de mémoire* (Nora, Pierre : Dir.), Paris, Gallimard, 667 p.
- 45 : **Cisse L.** : 2011, *Patrimoine et éducation local-Le rôle des collectivités Territoriales dans la gestion du site de Bandiagara (Mali)*, Bamako, 9 p.
- 46 : **Colleyn, J.-P.** : 1982, *Eléments d'anthropologie sociale et culturelle*, 3^{ème} édition, Université de Bruxelles, 192 p.
- 47 : **Copans J., Godelier, M. & consort** : 1971, *L'Anthropologie, sciences des sociétés primitives*. Paris, Collection Le point de la question, Editions E.P, 308 p.
- 48 : **Coquery-Vidrovitch, C.** : 1964, *La fête des coutumes au Dahomey: histoire et essai d'interprétation*, «Annales Economie», *Société et Civilisation*, extrait N°4.
- 49 : **Cornevin, R.** : 1981, *La République Populaire du Bénin, des origines dahoméennes à nos jours*, Paris, Ed. Maisonneuve & Larose, 584 p. ill.
- 50 : **CRATerre-ENSAG et UNESCO** : 2006, *Patrimoine culturel et développement local*, 108 p.
- 51 : **da Cruz, C.** : 1954, *Les instruments de musique du Dahomey*, «Etudes dahoméennes » XII, IFAN Dahomey.
- 52 : **Cuypers, L.** : 2003, *Tourisme et patrimoine en Nouvelle Calédonie – Les enjeux de la mise en valeur touristique dans l'intérieur de la Province du Sud (hors Nouméa)*, 186 p.

- 53 : **Daavo, C. Z.** : 2001, «Les patrimoines familiaux d'Abomey », *Le patrimoine culturel africain*, Paris, Maisonneuve & Larose, pp. 67-71.
- 54 : **Daavo, C. Z.**, 2010, *Art de cour d'Abomey, d'hier à aujourd'hui*, «Artistes d'Abomey», Paris, Musée du Quai Branly & Fondation Zinsou, p.p. 97-102.
- 55 : **Daavo, C. Z.**, 2011, « Contribution du vodoun et de l'art à la consolidation du pouvoir royal du Danhomè au XIXème siècle », *Thèse de doctorat unique en anthropologie culturelle*, EDP/FLASH, université d'Abomey-Calavi, Bénin, 404 p.
- 56 : **Dall'Aglio S., Petitet S.** : 2000, *Territoire communal et solidarité territoriale, le cas de Ville franche sur- Saône*, L'Espace Géographique n°2, pp 170-183.
- 57 : **DAT.** : 2006, *Document de Stratégie Opérationnelle de mise en œuvre de la DEPONAT*.
- 58 : **De Kadt, E.** : 1980, *Tourisme : passeport pour le développement*, Hatier, Paris, 345 P.
- 59 : **Deffiger C.** : 2007, *Intercommunalité et territorialisation de l'action publique en Europe*, Paris, Cairn, N°121-122, pp 79-98.
- 60 : **Delafose, M.** : 1894, « Le trône de Gbèhanzin et les portes du palais d'Abomé au musée ethnographique du Trocadéro », *La nature*, N° 1090, pp. 326-330.
- 61 : **Dinet M.** : 2001, «Renforcer les démarches de projet» in *Pouvoirs locaux*, n° 48, pp. 70-71.
Diop, C. A., 1979, *Nations nègres et culture*, Tome I, Paris, Présence Africaine, 335 p.
- 62 **Diop, C. A.** : 1979, *Nations nègres et culture*, Tome II, Paris, Présence Africaine, 572 p.
- 63 : **Direction des Archives Nationales** : 2002, *Mémoire du Bénin* (Matériaux d'histoire): la prise du Danhome ou la campagne contre le Danhome, Porto-Novo, N°5, 151 P. + cartes, photos.
- 64 : **Direction des Archives Nationales** : 2009, *Mémoire du Bénin* (Matériaux d'histoire): le Roi Toffa, Porto-Novo, N°6, 142 P. + cartes, photos.
- 65 : **Direction des Musées de France** : 1992, *Actes des troisièmes Rencontres nationales des musées : Musées et économie*, Paris, 254 p
- 66 : **Djivo, J. A.** : 1977, *Guézo, la rénovation du Dahomey*, Paris, NEA-CLE, 108 p.
- 67 : **Djivo, J. A.** : 1979, *Gbèhanzin et Agoli-Agbo, le refus de la colonisation dans l'ancien royaume de Danxomé : 1875-1890*, «Thèse de doctorat d'Etat», Paris I-Sorbonne, 2 vol.
- 68 : **Dortier J-F.**, 2003, «Le développement» in *Sciences Humaines*, N. S. n°2, pp. 118-119.
- 69 : **Dossou C.** : 2001, *Décentralisation, Déconcentration, Découpage territorial : ce qu'il faut savoir*, Bénin, 71 p.

- 70 : **Dossou-Yovo N.** : 2010, *Et pourquoi l'Afrique refuserait-elle le développement ? Dilemme d'un continent*, L'Harmattan, Paris, 318 p.
- 71 : **Dris N.** : 2012, *Patrimoine et développement durable, Ressources-enjeux-lien social*, Editions des Presses Universitaires de Rennes, coll. Espace et Territoires, 334 p.
- 72 : **Dufour, Père** : 1999 (12), *Le baroud d'honneur des amazones du Dahomey*, « Historia », pp. 30-32.
- 73 : **Dujardin X.**, *Intercommunalité et décentralisation. Les recompositions territoriales sous le regard des chercheurs*, Rapport final, PUCA, 2006, 88 p.
- 74 : **Dumont R. et Paquet C.** (collaboration) : 1986, *Pour l'Afrique, j'accuse. Le journal d'un agronome au Sahel en voie de destruction*, Plon, collection "Terre Humaine, Paris.
- 75 : **Dumont R.** : 1980, *L'Afrique étranglée. Zambie, Tanzanie, Sénégal, Côte-d'Ivoire, Guinée-Bissau, Cap-Vert*, Le Seuil, coll. "L'Histoire immédiate"), Paris.
- 76 : **Durkheim, Emile**, 1895, *Les règles de la méthode sociologique*. Paris, 1^{ère} édition, PUF, 149 p.
- 77 : **Erbes R.** : 1973, *Le tourisme international et l'économie des pays en développement*, OCDE, Paris, 153 p.
- 78 : **Etienne-Nugue J.**, 1984, *Artisanat traditionnel en Afrique : Bénin*, ICA, 256 p.
- 79 : **Evans-Pritchard, E.-E.** : 1969, *Anthropologie sociale*, (traduit de *Social Anthropology*, 1951), Paris, Payot
- 80 : **Fabre, P.** : 1979, *Méthodologie de la planification : tourisme international et projets touristiques dans les pays en Développement*, Paris I, Ministère de la Coopération, 216 P.
- 81 : **Faure A.** : 2003, « Leadership, intercommunalité et action publique – Les nouvelles donnes du jeu politique », dans SMITH Andy, SORBETS Claude (Dir.), *Le leadership politique et le territoire : les cadres d'analyse en débats*, Rennes : PUR, pp.229-245.
- 82 : **Fenu** : 2006, *Les pratiques et les instruments de développement local en Afrique de l'Ouest et leur lien avec les objectifs du Millénaire pour le développement*, 136 p.
- 83 : **FIDESPRA**, 2004, Plan de développement Communal
- 84 : **Foa, E.** : 1895, *Le Dahomey, histoire, géographie, mœurs, coutumes, commerce, industrie, Expéditions françaises (1891-1894)*, Paris, Hennuyer Imprimeur - Editeur, 429 p.
- 85 : **Futurs africains** (Projet) : 2003, *Afrique 2025 : quels futurs possibles pour l'Afrique au sud du Sahara ?* Karthala, Paris, 195 p.
- 86 : **Galinier J.** : 1995, *L'autre pouvoir ou la coercition sociale dans les rituels thérapeutiques en Mésomérique*, *Cahiers ethnologiques*, n°3 (nouvelle série), pp. 38-60.

- 87 : **Garcia, L.** : 1988, *Le royaume du Danhomè face à la pénétration coloniale (1885-1894)*, France, Ed. Karthala, 284 p.
- 88 : **Gazes G.**, 1992, *Le tourisme international: mirage ou stratégie d'avenir*, Paris, Hatier, 195 P.
- 89 : **Gazes, G** : 1992, *Le tourisme au tiers monde : un bilan controversé*, L'harmattan, Paris, 193 p.
- 90 : **Gazes, G.** : 1992, *L'aménagement touristique*, coll. "Que sais-je" PUF, Paris, 106 p.
- 91 : **Gosselin G.** : 1980, *Développement et tradition dans les sociétés rurales africaines*, Paris.
- 92 : **Greffe, X.** 1990, *Du Bon usage de l'approche économique du patrimoine : La valeur économique du Patrimoine ; la demande et l'offre des monuments*, Ed. Anthropos, 254 p.
- 93 : **Guibert, J. & Jumel, G.** : 2002, *La socio-histoire*, Paris, Armand Colin, 184 p.
- 94 : **Haas, R.L.** : 1985, *Les palais royaux d'Abomey* (Rapport technique), UNESCO, Paris, 67 p.
- 95 : **Harrap's Shorter** : 2004, *Dictionnaire Anglais-Français, Français-Anglais: Le dictionnaire d'anglais de référence en couleurs*, Edinburgh, E. HARRAP.
- 96 : **Hazoumè, P.** : 1956, *Le pacte du sang au Dahomey*, Paris, Institut d'ethnologie, 170 p.
- 97 : **Hazoumè, P.** : 1978, *Doguiçimi*, Paris, G.-P. Maisonneuve et Larose, 510 p.
- 98 : **Heidenreich C.** : 2002, *le savoir de la nuit : la transmission des pangool*.
- 99 : **Henri, P-M & Kossou B.** : 1985, *La dimension culturelle du Développement*, Lomé, Collections Cauris, Ed. NEA-UNESCO, 171 p.
- 100 : **Herskovits, Melville J.**: 1938, *Dahomey, an ancient west african kingdom*, New York, J.J. Augustin, Vol. II, 362 p.
- 101 : **Heytems J.** : 1974, *Les effets du tourisme dans les pays en voie de développement : implications économiques, financières et sociale*, Aix-en-Provence : CET, 196 P
- 102 : **Hollingsworth, M.** : 1992, *L'art dans l'histoire de l'homme*, Traduction Denis-Armand Canal et Olivier Planchon, Paris, Larousse, 505 p.
- 103 : **Horay P.** : 1975, *Vaudou rituels et possessions*, Paris, Ed. de l'auteur, 77 p.
- 104 : **Hountondji P.** : 1980, *Sur la 'philosophie africaine'*, Abidjan-Yaoundé, Ed. Clé, 259p.
- 105 : **Hountondji P.**, 1997, *Combats pour le sens, un itinéraire africain*, Cotonou, Editions du Flamboyant, 300 p.
- 106 : **ICOM** : 1992, *Quels musées pour l'Afrique ? Patrimoine en devenir*, 471.p
- 107 : **IGUE J.** : 2006, *L'organisation administrative territoriale : historique et débats actuels*, Océanique n°52, PP6-7.

- 108 : **Immanuel M. W.** : 1991, *Le grand tumulte ? Les mouvements sociaux dans l'économie-monde*, avec S. Amin, G. Arrighi & A.G. Frank, Ed. La Découverte
- 109 : **Impact-Consultants** : 2012, *Rapport Diagnostic, PDC-Abomey, 2è Génération : 2012-2013*
- 110 : **Iroko, A. F.** : 1996, *Le roi Guézo, le marabout Nondichao et les lunettes de l'orfèvre Hountondji au XIXème*, «La Croix du Bénin », N° 668.
- 111 : **Iroko, A. F.** : 1998, *Mosaïques d'histoire béninoise*, Tome 1, Tulle, Ed. Corrèze buissonnière, 270 p.
- 112 : **Iroko, A. Félix & Rivallin, J.** : 1992, *Les appliqués sur tissus du Bénin*. Paris, Ed SEPIA, 32 p.
- 113 : **Iroko, A. Félix & Rivallin, J.** : 1998, *Calebasses béninoises*. Paris, Ed SEPIA, 32 p.
- 114 : **Jacquot B.**, 1990, *Les métiers du tourisme et de l'hôtellerie*, Paris : L'Etudiant ,4è édition, 192p.
- 115 : **Kakpo, M.** : 2006, *Introduction à une pratique du Fa*, Cotonou, Ed. des Diaspora et Flamboyant, 76 p.
- 116 : **Kasfvi, S. L.** : 2000, *L'art contemporain africain*, Paris, Ed Thames et Hudson, 224 p.
- 117 : **Kiti, G. A.** : 1968, « *Rites funéraires usités chez les alladahonou et divers tribus de race goun ou aïzo habitant la banlieue de Porto-Novo* », Etudes dahoméennes, N° 11, P.P. 7-72.
- 118 : **Kobo Pierre-Claver**, *Décentralisation et problématique de l'intercommunalité en Afrique*, Cotonou, 2003, PDM, 111 p.
- 119 : **Kossou, T. B.** : 1983, *SE et GBE, Dynamique de l'existence chez les Fon*, Paris, Ed La pensée universelle, 311 p.
- 120 : **Laburthe-Tolra, P. & Warnier, J-P.** : 1993, *Ethnologie, Anthropologie*, Paris, Coll. Premier Cycle, Ed PUF, 412 p.
- 121 : **Lalande A.** : 1985, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, 15^{ème} Edition, Paris, PUF, 1323 p.
- 122 : **Lamquar R., Reymond. Y.** : 1991, *Le tourisme social et associatif*, coll. "Que-sais-je ?" N°17, PUF, Paris 25, 127 p.
- 123 : **Landel P-A. et Senil N.**, *Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement*, Dossier, 15 p.
- 124 : **Lanquar R.**, 1979, *Agence et association de voyages*, coll. "Que-sais-je ?", PUF, Paris, 127 P.
- 125 : **Laplantine F. et Ricoeur P.** : 1976, *Les médecines parallèles*, collections QSJ, éditions PUF.
- 126 : **Lapostolle M.** : 2007, *La culture comme outil de développement local*, Centre de Documentation Contemporaine, IEP, Lyon, 83 p.
- 127 : **Larousse illustré (Le Petit)** : 2005, 1927 p.

- 128 : **Larousse illustré (Le Petit)** : 2012, 1910 p.
- 129 : **Larousse** : 1992, *Dictionnaire encyclopédique de la langue française*. Nouvelle édition, Paris, ALPHA 1992, 1407 p.
- 130 : **Larousse** : 1992, *Vocabulaire pour la dissertation*, Paris, Larousse, 301 p.
- 131 : **Le Saout R. et Madore F.** : 2004, *Les effets de l'intercommunalité*, presses universitaires de Rennes, 224 p.
- 132 : **Leclerc, G.** : 1996, *Histoire de l'autorité*, Paris, PUF, 432 p.
- 133 : **Lemoine J.** : 1999, *Construction de la valorisation culturelle et touristique de prospérité au développement local*, PUF, 135 P
- 134 : **Lévi-Strauss, C.** : 1955, *Tristes tropiques*, Paris, Terre humaine/Poche, 504 p.
- 135 : **Logié G.** : 2001, *L'intercommunalité au service du projet de territoire*, Paris, Syros, 305 p.
- 136 : **Loko, G.** : 2007, *Rapport sur l'état de la décentralisation au Bénin ; quatre ans de dynamiques locales*, Le Municipal, 33P.
- 138 : **Louis P.** : 1987, *Appel à la création du mémorial noir de la déportation et de l'esclavage*, Grand-Camp Abymes, Guadeloupe, 95 p.
- 139 : **Lowie, R.** : 1936, *Traité de sociologie primitive*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 443 p
- 140 : **Mairie d'Abomey** : 2003, *Schéma de développement sectoriel (sds) du tourisme sur le Plateau d'Abomey*, Assistance technique du FIDESPA, 94 p.
- 141 : **Mairie d'Abomey** : 2004, *Plan du développement communal (pdc) d'Abomey (2004-2008)*, FIDESPA (Juillet 2004), 235 p.
- 142 : **Mairie d'Abomey** : 2008, *Plan de Développement Communal, d'Abomey*.
- 143 : **Mairie d'Abomey** : 2013, *Le Tourisme à Abomey et région, Résultat des années 2005 à 2013*, février, 17 p.
- 144 : **Matalou, B.** : 1988, *Décrire, expliquer, prévoir*. Paris, Armand Colin, 271 p.
- 145 : **Maupoil B.** : 1943, *La géomancie à l'ancienne Côte des esclaves*, Paris, Institut d'ethnologie, 670 p.
- 146 : **Maupoil B.** : 1943, *Contribution à l'étude de l'origine musulmane de la géomancie dans le Bas-Dahomey*, Paris, « Journal de la société des africanistes », Tome XIII, paris, 1943, 81 p.
- 147 : **Mauss M.** : 1950, *Sociologie et anthropologie*. Paris, PUF, 389 p.
- 148 : **Mback, C. N.** : 2001, « La décentralisation en Afrique : enjeux et perspectives », in **Gaudusson (J. D.), & Médard (J- F.)** (Éds), *L'État en Afrique : entre le global et le local*, Paris : La Documentation française, pp. 95-114.
- 149 : **MCC-Bénin** : 1995, *Regard sur les musées et Monuments du Bénin*. Cotonou, 49 p.

- 150 : **MCJSL et DPC** : 2007, *Plan de Conservation, de Gestion et de Mise en œuvre* 2007-2011
- 151 : **MEHU** : 2003, *L'intercommunalité et les espaces de développement partagés*, Eco citoyen, n°21, PP 09-10.
- 152 : **Mercier, P. et Lombard, J.** : 1959, *Guide du Musée d'Abomey* », « Catalogue, Etudes dahoméennes », Porto-Novo, IFAN-Porto-Novo, 40 p.
- 153 : **Mercier, P.** : 1992, *Les assins du Musée d'Abomey*, « Catalogue », Dakar, IFAN, N°VII, 98p.
- 154 : **Merlin P. Choay F.** : 1998, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire*, Paris, PUF, 1^{ère} édition, 732 P.
- 155 : **Merlo, C.** : 1977, *Les botchio en civilisation béninoise*, «Bulletin annuel», Musée d'ethnographie de Genèse, N° 20, pp. 97-115.
- 156 : **Merlo, Ch.** : 1940, *Inventaire ethnographique, démographique et statistique des fétiches de la ville de Ouidah*, Tome II, « Bulletin de l'IFAN», N° 1 & 2.
- 157 : **Meunier C., Moquay P.** : 2001, «Rural: les déterminants du développement local» in *Pouvoirs locaux*, n°48, pp. 42-45.
- 159 : **Michaud J.-L.** : 1976, *Médecine ésotérique, médecine de demain*.
- 160 : **Ministère du Commerce et Tourisme** : 1995, *Elaboration de la politique nationale du tourisme*, volume 1, Paris, STI Cotonou, Afrique Etudes, 62 p.
- 161 : **Ministère du Commerce et Tourisme** : 1995, *Elaboration de la politique nationale du tourisme*, volume 2, bilan, Paris, STI. Cotonou, Afrique Etudes, 132 p
- 162 : **Ministère du Commerce et Tourisme** : 1995, *Elaboration de la politique nationale du tourisme : projection de la demande et stratégie de développement touristique*, volume 3, Paris, STI. Cotonou, Afrique Etudes, 63 P.
- 163 : **Ministère du Commerce et Tourisme** : 1995, *Elaboration de la politique nationale du tourisme : les mesures d'accompagnement*, volume 4, Paris, STI. Cotonou, Afrique Etudes, 109 p
- 164 : **Ministère du Commerce et Tourisme** : 1995, *Elaboration de la politique nationale du tourisme : économie du tourisme*, Volume 5, Paris, STI. Cotonou, Afrique Etudes, 54 P
- 165 : **Ministère du Commerce et Tourisme** : 1997, (Nov.), *Forum d'internationalisation de la politique de développement touristique du Bénin*, Cotonou, 33 P.
- 166 : **Mission de décentralisation** : 2003, *Le guide du Maire*, Bénin, 150 p.
- 167 : **Mitchozounnou, R.** : 1992, *Le peuplement du plateau d'Abomey des origines à 1898*, «Thèse de Doctorat», Panthéon-Sorbonne, UFR d'histoire, Paris I, 453 p.
- 168 : **Moko D.** : 2006, *La décentralisation en dix points*, PRODECOM info N° 002, p 2.

- 169 : **Monroe, C.** : 2003, *The Archaeology and Ethno-historys of Pre-Colonial Dahomey*, « A dissertation for the Doctor degree of Philosohty in Anthropology », University of California Los Angeles, 377 p.
- 170 : **Moquay P.** : 2001, «L'invention de nouveaux territoires: une urbanité rurale» in De fontaines J-P., Prud'homme J-P., *Territoires et acteurs du développement local*. Editions de l'Aube, La Tour d'Aigues, pp. 133-141.
- 171 : **Moriental, H.** : 1967, *Manuel d'ethnographie*, Paris, Payot, 1967
- 172 : **Moriental, H.** : 1969, *Œuvres 2. Représentations collectives et diversité des civilisations*, Paris, Edition de Minuit, 739 p.
- 173 : **Moriental, H.** : 1980, *Sociologie Anthropologie*, Paris, PUF, 482 p.
- 174 : **Moriental, H.** 1893, *La guerre du Dahomey*, « journal de campagne d'un sous-lieutenant d'infanterie de marine», Paris, Hatier, 200 p.
- 175 : **Morrisette J.** : 2010, *Manières de faire l'évaluation formative des apprentissages : analyse interactionniste du savoir-faire d'enseignante du primaire*. Sarrebruck, Ch, Les éditions universitaires européennes, P55.
- 176 : **Musée Albert-Kahn** : 1996, *Pour une reconnaissance africaine, le Dahomey en 1930*, France, 259 p., ill.
- 177 : **Négrier E., Baraize F.** : 2001, *L'invention politique de l'agglomération*, Paris : L'Harmattan, Coll. Logiques Politiques, 310 p.
- 178 : **Newman, T. R.** : 1976, *Art et artisanat africains d'aujourd'hui*, New-York, Edition de la Courtille (Edition française), 261 p.
- 179 : **Nora, P.**, Actes des Colloques de la Direction du Patrimoine : *Patrimoine et mémoire : Patrimoine et Société Contemporaine*. Cité des Sciences et de l'Industrie (CSI), oct. 1987, p. 12
- 180 : **Nouhouayi A.** : 1988, *Vers une nouvelle philosophie du développement en Afrique noire*, Thèse d'Etat, Paris I-Sorbonne, T.2, 547 p.
- 181 : **Nouhouayi A.** : 1994, « Développement et philosophie », in *Mélanges Jean Pliya*, Editions du Flamboyant, pp : 151-166.
- 182 : **Nzuji Faïk, M. C.**, 1993, *La puissance du sacré, l'homme, la nature et l'art en Afrique*, Paris, Maisonneuve et Larose, 179 p.
- 183 : **d'Oliveira, Th.C.-E** :1970, *La visite du musée d'histoire d'Abomey*, Paris, ICOM, 33p
- 184 : **Olivier de Sardan, J.-P.** : 2003, *L'enquête socio-anthropologique de terrain : synthèse méthodologique et recommandations à usage des étudiants*, LASDEL, Niamey, 69 p.
- 185 : **Olivier de Sardan, J.-P.**, 1998, *Anthropologie et développement, Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, APAD-KARTHALA, 221 p.

- 186 : **Onibon A.** : 2006, *Vers l'attractivité et la compétitivité des territoires au Bénin*, Magazine de l'entreprise, n° 46, pp 36-38. Paris : 13ème édition, 592 p.
- 187 : **Penot, J.**, 1989, *Le guide de la thèse*, Paris, Ed. Erasme, 116 p.
- 188 : **Perroux, François**, (1981) : *Pour une philosophie du nouveau développement*, Aubier/Presses de l'Unesco, Paris, 279 p.
- 189 : **Piette, A.**, 1996, *Ethnographie de l'action*, Paris, Ed. Métailié, 202 p.
- 190 : **Piveteau A.** : 2005, « Décentralisation et développement local au Sénégal, chronique d'un couple hypothétique ». *Revue Tiers-monde*, N 185, 75-93.
- 191 : **Pliya, J.** : 1992, *L'histoire de mon pays le Bénin*, Cotonou, Librairie N. Dame, 142 p.
- 192 : **Pliya, J.** : 2006, *Hommage au roi Gbêhanzin*, « Centenaire de la mort du roi Gbêhanzin », Abomey, p.p., 19-39
- 193 : **Pliya, J. & Ahoyo, R.** : 2006, *Hommage au Roi Gbêhanzin* (Centenaire de la mort de Gbêhanzin), Abomey, 39 p.
- 194 : **Quenum, J. C.** : 1992, « Interactions des systèmes éducatifs traditionnels et modernes dans la dynamique du développement socio-économique du Bénin », *Thèse de Sociologie de l'éducation*, Université de Paris I,
- 195 : **Quenum, M.**, 1983, *Au pays des Fons US et coutumes du Dahomey*, Paris, Maisonneuve et Larose, 170 p.
- 196 : **Rakotoarimanana M.** : 1995, *Maladies, pratiques thérapeutiques et sorcellerie à Vinaninkarena (centre de madagascar)*, In Diagnostiquer et guérir à Madagascar.
- 197 : **Rakotoarimanana M.** : 1995, *Diagnostiquer et guérir à Madagascar*, dans le chapitre intitulé *Maladies, pratiques thérapeutiques et sorcellerie à (Vinaninkarena)*, centre de Madagascar.
- 198 : **Rassinoux, J.** : 2000, *Dictionnaire Français-Fon*. SMA, Madrid, 389 p.
- 199 : **Real, D.** : 1920 : *Note sur l'art dahoméen*, « L'Anthropologie », t. xxx, N° 3 & 4.
- 200 : **Richer C.**, *Structuration intercommunale et rôle des politiques de transports publics dans le Valenciennois*, Recherche Transports Sécurité n°92, numéro spécial « Transport et processus de métropolisation », 2006, pp. 245-261.
- 201 : **Rocher, G.** : 1968, *Introduction à la sociologie générale : l'action sociale*, Vol.1, Ltée, éd. HMH, 189 p.
- 202 : **Rocher, G.** : 1968, *Introduction à la sociologie générale : l'organisation sociale*, Vol.2, Ltée, éd. HMH, 258 p.
- 203 : **Rocher, G.** : 1968, *Introduction à la sociologie générale: le Changement social*, Vol. 3, Ltée, HMH, 318 p.
- 204 : **Rodrigues de Areia, M.L. & Kaehr, R.** : 1972, *Les signes du pouvoir*, Neuchâtel, Musée d'ethnographie, 221 p.

- 205 : **Rouget, G.** : 1996, *Un roi africain et sa musique de cour, Chants et danses du palais à Porto-Novo sous le règne de Gbèfa (1948-1976)*, Paris, CNRS Editions, 391 p.
- 206 : **Rouget, G.** : 2001, *Bénin Initiation vòdoun Images du rituel*, Saint-Maur, Edition SEPIA, 107 p., Photos.
- 207 : **Samir A.** : 1971 *L'Afrique de l'Ouest bloquée. L'économie politique de la colonisation. 1880-1970*, Éditions de minuit.
- 208 : **Savary, C.** : 1966, *La pensée symbolique des Fô du Dahomey. Tableau de la société et étude de la littérature orale d'expression sacrée dans l'ancien royaume du Dahomey*, Vol. 1, Genève, Ed. Médecine et Hygiène, 396 p.
- 209 : **Schaff, A.**, 1974, *Structuralisme et marxisme*, Paris, Ed. Anthropos, 288 p
- 210 : **Sinou, Alain et Oloude, Bachir**, 1989, Porto-Novo – Ville d'Afrique Noire (Architectures traditionnelles), Ed. Parenthèses, 346 p.
- 211 : **Sossouhounto, F.** : 1955, « Les anciens rois de la dynastie d'Abomey : essai généalogique », *Etudes dahoméennes*, Porto-Novo, IFAN, N° XIII.
- 212 : **Sylla, Abdou**, 1988, *Création et imitation dans l'art africain*, Dakar, IFAN, Cheik Anta DIOP, 269 p.
- 213 : **Tchaou Hodonou, C.** : 1995, *Visage du Bénin, le guide du tourisme et des affaires*, Cotonou, Ed. Flamboyant, 244 p.
- 214 : **Thiébauld J.-Y.**, 2006, *Thèmes culturels*, Editions Vuibert, Paris, 241 p.
- 215 : **Tinard Y.** : 1992, « Développement touristique et culture », in *Actes des troisièmes Rencontres nationales des musées : Musées et économie*, Paris, 226-243.
- 216 : **Tingbe-Azalou, A.** : 1987, Le nom individuel chez les Aja-Fon du Bénin du Bénin, «Thèse de Doctorat (Nouveau régime) », Paris, Université de Paris V, 470 p.
- 217 : **Tingbe-Azalou, A.** : 1989, *Glèlè : un nom, une histoire*, Actes du Colloque international sur la vie et l'œuvre du Roi Glèlè (1858-1889), Abomey.
- 218 : **Torre (de la), I.** : 1991, *Le vodoun en Afrique de l'ouest, rites et traditions*, Paris, L'Harmattan, 175 p.
- 219 : **Tort P. & Desalmand P.** : 1978, *Sciences humaines et philosophie, la différence culturelle*. Paris, Hatier, 399 p.
- 220 : **Tort Patrick & Desalmand Paul** : 1978, *Sciences humaines et philosophie en Afrique : la différence culturelle*, Ed. Hachette, 397 p.
- 221 : **UNESCO**, 1972 (16 nov.), *Convention concernant la protection du patrimoine mondial : culturel et naturel*, Paris.
- 222 : **UNESCO**, 2003 (17 oct.), *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*, Paris.

- 223 : **Vanier M.** : 2004, « Intercommunalité : des grandes espérances aux effets sur l'arrangement territorial », in Le Saout R., Madoré F., *Les effets de l'intercommunalité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 203-216.
- 224 : **Vanier M.** : *Recomposition territoriale: la voie française*, L'Information Géographique, vol.66, 2002, pp 97-112.
- 225 : **Verdier Raymond**, 1938, *Essai d'ethno sociologie des rapports fonciers*, éd. d'Art et d'histoire, Paris.
- 226 : **Verger, P. F.** : 1995, *Dieux d'Afrique*, Paris, « Revue NOIRE », 408 p.
- 227 : **Vernières M.** : 2012, « La contribution du patrimoine au développement local : enjeux et limites de sa mesure », in *Colloque La mesure du développement*, 11 p.
- 228 : **Vignon S.** : 2004, « Les rétributions inégales de l'intercommunalité pour les maires ruraux. Les improbables retours sur investissement politique », in *les effets de l'intercommunalité*, Rennes, PUR, 2004, pp 17-38.
- 229 : **Vodounnon Totin K. Marius.** : 2012, Eligibilité connective et prospective territoriale au Bénin: enjeux de la coopération de la coopération intercommunale en Abomey-Calavi, Cotonou et Sèmè-Kpodji, *Thèse de doctorat unique en Sociologie du développement*, EDP/FLASH, Université d'Abomey-Calavi, Bénin, 355 p.
- 230 : **Wackmann G.**, 1998, *Le tourisme international*, A Colin, Paris, 279 P.
- 231 : **Waterlot, E. G.**, 1926, *Les bas-relief des palais royaux d'Abomey*, «Revue de l'Institut d'ethnologie » Paris, n°1.

Textes de lois

- 01 : République du Bénin : « Orientations Stratégiques de Développement du Bénin 2006 – 2011 », 86 p.
- 02 : « *Echos des communes* » (2006), n° 006 de Janvier-Février.
- 03 : Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin.
- 04 : Loi n° 97-028 du 15 janvier 1999 portant Organisation de l'Administration
- 05 : Loi n° 97-029 du 15 janvier 1999 portant Organisation des communes en République du Bénin.
- 06 : Loi n° 98-007 du 15 janvier 1999 portant Régime financier des communes en République du Bénin.
- 07 : Loi n° 98-030 du 12 février 1999 portant Loi-cadre sur l'environnement en République du Bénin.

08 : Décret 2005-393 du 29 juin 2005 fixant les Modalités de mise en œuvre des interventions financières de la coopération décentralisée.

Webgraphie (www)

- agongointo.worldarchaeology.net/fr/06_ouverture.html
- [epa-prema .net/abomey/index.htm](http://epa-prema.net/abomey/index.htm)
- unesco.org/new/fr/culture/

ANNEXES

ANNEXE 1

OUTILS DE COLLECTE DE DONNEES

Questionnaire à l'endroit des populations

Date de l'enquête /__/__/__/

Enquêteur :

N°	QUESTIONS	Réponses	Code
Q100	Numéro de la fiche	/ __ / __ / __ /	
Q101	Arrondissement		
Q102	Quartier / village		
Q103	Nom & Prénom de l'enquêté		
Q104	Sexe	Masculin Féminin	1 2
Q105	Quel âge avez-vous ?	Age en années révolues	/ __ / __ /
Q106	Quelle est votre situation matrimoniale ?	Célibataire Marié(e) monogame Marié(e) polygame Divorcé/séparé(e) Veuf (ve)	1 2 3 4 5
Q107	Quel est votre groupe socioculturel ?	Fon et apparentés Adja et apparentés Yoruba et apparentés Bariba et apparentés Autres 	1 2 3 4 5

N°	QUESTIONS	Réponses	Code
Q108	Quelle est votre religion ?	Sans religion Chrétienne	1 2

		Musulmane	3
		Traditionnelle	4
		Autre	5

Q109	Quelle est votre catégorie socioprofessionnelle ?	Sans emploi	1
		Ouvrier	2
		Artisan	3
		Commerçant	4
		Fonctionnaire du public	5
		Employé du privé	6
		Autres	7

Q200- Existe-t-il des lieux de mémoires dans votre localité ? 1. Oui /__/ 0. Non /__/

Q201- Est – ce que ces lieux sont reconnus par les autorités ? 1. Oui /__/ 0. Non /__/

Q202- Qui s’occupe de leur entretien ?

1. Etat /__/ 2. Mairie /__/

3. Populations /__/ 4. Autres /__/

Q203- Selon vous, est – ce que ces lieux sont bien entretenus ? 1. Oui /__/ 0. Non /__/

Q204- Les gens viennent – ils les visiter ? 1. Oui /__/ 0. Non /__/

Q205- Qui vient les visiter ? 1. Nationaux /__/ 2. Etrangers /__/

Q206- Comment les accueillez-vous ?

.....
.....
.....

Q208- Est-ce que vous réclamez quelque chose à leur passage ? 1. Oui / __/ 0. Non / __/

Q209- Si oui, que réclamez-vous ?

- | | | |
|-------------------|------------------|-----------------|
| 1. Argent / __/ | 2. Cadeaux / __/ | 3. Objets / __/ |
| 4. Services / __/ | 5. Autres / __/ | Préciser |

.....

Q210- Comment appréciez-vous la gestion de ces lieux ?

.....
.....
.....
.....

Q211- Que pouvez-vous citer comme richesses culturelles de la cité historique d'Abomey ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Q212- Lesquels peut –on valoriser ?

.....
.....
.....

Q213- Quels sont les produits agroalimentaires spécifiques à Abomey ?

.....

.....

.....

Q214- Quelle place occupe l'art à Abomey ?

.....

.....

.....

.....

Q215- Y-a-t-il des familles spécialisées dans l'art à Abomey ? 1. Oui / __/ 0. Non / __/

Q216- Si oui, citez-les

.....

.....

.....

Q217- Quels sont les principaux objets d'art fabriqués à Abomey ?

.....

.....

.....

.....

Q218- Quelle est la place du sacré dans les arts à Abomey ?

.....

.....

.....

.....

Q219- Quelle est la place de la musique et la danse traditionnelles à Abomey ?

.....

.....

.....

Q220- Y-a-t-il beaucoup de touristes qui viennent visiter Abomey ? 1. Oui /___/ 0. Non /___/

Q221- Pourquoi ?

.....

.....

.....

Q222- Quelle est la place des prêtres Vodún dans la vie sociale à Abomey ?

.....

.....

.....

.....

Q223- Quel rôle joue le chef traditionnel dans la vie sociale à Abomey ?

.....

.....

.....

Q224- Avez vous des connaissances endogènes pouvant aider à la guérison des maladies ?

1. Oui /___/ 0. Non /___/

Q225- Si oui, lesquelles ?

.....

.....

.....

ANNEXE 2

Questionnaire adressé au Directeur Départemental de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme (DDCAAT)

Date de l'enquête /__/__/__/

Enquêteur :

N°	QUESTIONS	Réponses	Code
Q100	Numéro de la fiche	/__/__/_/	
Q101	Arrondissement		
Q102	Quartier / village		
Q103	Nom & Prénom de l'enquêté		
Q104	Sexe	Masculin	1
		Féminin	2
Q105	Quel âge avez-vous ?	Age en années révolues	/__/__/_/
Q106	Quelle est votre situation matrimoniale ?	Célibataire	1
		Marié(e) monogame	2
		Marié(e) polygame	3
		Divorcé/séparé(e)	4
		Veuf (ve)	5
Q107	Quel est votre groupe socioculturel ?	Fon et apparentés	1
		Adja et apparentés	2
		Yoruba et apparentés	3
		Bariba et apparentés	4
		Autres	5

Q108	Quelle est votre religion ?	Sans religion Chrétienne Musulmane Traditionnelle Autre _____	1 2 3 4 5
N°	QUESTIONS	Réponses	Code
Q109	Quelle est votre catégorie socioprofessionnelle ?	Sans emploi Ouvrier Artisan Commerçant Fonctionnaire du public Employé du privé Autres _____	1 2 3 4 5 6 7

Q200- Quel est le rôle de l'Etat dans la gestion du patrimoine culturel et culturel d'Abomey ?

.....

.....

.....

.....

Q201- Quels sont les sites les plus visités à Abomey ?

.....

.....

.....

Q202- Comment appréciez-vous l'exploitation des sites touristiques à Abomey ?

1. Très satisfaisante /__/

2. Satisfaisante /__/

3. Peu satisfaisante /__/

4. Autres /__/ Précisez.....

Q203- Existe-t-il des agences de voyage à Abomey ?

1. Oui /__/

0. Non /__/

Q204- Quels sont les circuits touristiques reconnus à Abomey ?

.....
.....
.....

Q205- L'exploitation des sites génère-t-elle des ressources financières?

1. Oui /__/

0. Non /__/

Q206- Si oui à quelles fins sont utilisées ces ressources ?

1. À l'entretien des sites /__/

2. À réhabiliter les sites /__/

3. Autres /__/ Précisez.....

Q207- Quelles sont les entraves au développement du tourisme à Abomey ?

.....
.....
.....
.....
.....

Q208- Quel est le rôle de la DDCAAT dans la gestion des :

a- sites touristiques ?

b- supports Hôteliers ?

c- activités culturelles ?

Q209- Quels sont les sites touristiques de la Commune que l'Etat veut réhabiliter et valoriser à des fins touristiques

.....
.....

Q210- Quels sont les acteurs impliqués dans l'activité touristique à Abomey ?

.....
.....
.....

Q211- Qu'est-ce que l'Etat envisage faire pour une meilleure organisation du tourisme à Abomey ?

.....
.....

Q212- Pourrions nous connaître les flux touristiques de ces dernières années ?

1. Oui /__/

0. Non /__/

ANNEXE 3

Questionnaire à l'endroit des élus locaux et communaux

Date de l'enquête /__/__/__/

Enquêteur :

N°	QUESTIONS	Réponses	Code
Q100	Numéro de la fiche	/__/__/__/	
Q101	Arrondissement	_____	
Q102	Quartier / village	_____	
Q103	Nom & Prénom de l'enquêté	_____	
Q104	Sexe	Masculin Féminin	1 2
Q105	Quel âge avez-vous ?	Age en années révolues	/__/__/

N°	QUESTIONS	Réponses	Code
Q106	Quelle est votre situation matrimoniale ?	Célibataire Marié(e) monogame Marié(e) polygame Divorcé/séparé(e) Veuf (ve)	1 2 3 4 5
Q107	Quel est votre groupe socioculturel ?	Fon et apparentés Adja et apparentés Yoruba et apparentés Bariba et apparentés	1 2 3 4

		Autres _____	5
Q108	Quelle est votre religion ?	Sans religion Chrétienne Musulmane Traditionnelle Autre _____	1 2 3 4 5
Q109	Quelle est votre catégorie socioprofessionnelle ?	Sans emploi Ouvrier Artisan Commerçant Fonctionnaire du public Employé du privé Autres _____	1 2 3 4 5 6 7

Q200- Comment pouvez-vous évaluer les richesses culturelles de la cité d'Abomey ?

1. Considérables / __/

2. Peu considérables / __/

Q201-Quels sont les éléments que l'on peut valoriser ?

.....

.....

.....

.....

Q202- Quels sont les sites touristiques les mieux fréquentés par les visiteurs ?

.....

.....

.....

Q203- Comment appréciez-vous la gestion des sites ?

- | | |
|----------------------------|-----------------------|
| 1. Très satisfaisante /__/ | 2. Satisfaisante /__/ |
| 3. Peu satisfaisante /__/ | 4. Pas du tout /__/ |

Q204- Quels sont les sites gérés par la Mairie ?

.....

.....

.....

Q205- Quel est le rôle du conseil communal dans la gestion des sites ?

.....

.....

.....

Q206- Quelle est la contribution du tourisme au budget communal ?

.....

.....

.....

Q207- A quoi servent les recettes touristiques ?

.....

.....

.....

Q208- Pensez-vous que la culture et le tourisme participent au développement d'Abomey ?

1. Oui /___/

0. Non /___/

Q209- Si oui, comment
.....
.....

Q210- Si non pourquoi ?
.....
.....
.....

Q211- Quelles sont les manifestations culturelles qui ont lieu lors du festival du Dànxòmè ?
.....
.....
.....
.....

Q212- Que fait le conseil communal pour améliorer l'organisation du festival en vue d'accroître le flux touristique ?
.....
.....
.....
.....

Q213-Quelles sont les actions menées pour valoriser le patrimoine culturel de la cité ?
.....
.....
.....
.....

ANNEXE 4

Questionnaire adressé aux artistes (musicien, danseur, sculpteur, artisan)

Date de l'enquête /__/__/__/

Enquêteur :

N°	QUESTIONS	Réponses	Code
Q100	Numéro de la fiche	/__/__/_/	
Q101	Arrondissement	_____	
Q102	Quartier / village	_____	
Q103	Nom & Prénom de l'enquêté	_____	
Q104	Sexe	Masculin	1
		Féminin	2
Q105	Quel âge avez-vous ?	Age en années révolues	/__/__/
Q106	Quelle est votre situation matrimoniale ?	Célibataire	1
		Marié(e) monogame	2
		Marié(e) polygame	3
		Divorcé/séparé(e)	4
		Veuf (ve)	5
Q107	Quel est votre groupe socioculturel ?	Fon et apparentés	1
		Adja et apparentés	2
		Yoruba et apparentés	3
		Bariba et apparentés	4
		Autres _____	5

N°	QUESTIONS	Réponses	Code
Q108	Quelle est votre religion ?	Sans religion Chrétienne Musulmane Traditionnelle Autre _____	1 2 3 4 5
Q109	Quelle est votre catégorie socioprofessionnelle ?	Sans emploi Ouvrier Artisan Commerçant Fonctionnaire du public Employé du privé Autres _____	1 2 3 4 5 6 7
Q110	Comment avez-vous appris votre métier ?	Atelier Héréditaire	1 2
Q111	Quels sont les objets que vous fabriquez ? (Uniquement les sculpteurs et autres artisans)	_____ _____ _____	
Q112	Quels sont les différents rythmes que vous faites ? (Uniquement les musiciens, chanteurs et danseurs)	_____ _____ _____ _____	
Q113	Votre métier vous suffit-il pour satisfaire vos besoins et ceux de votre famille ?	Oui Non	1 0

N°	QUESTIONS	Réponses	Code	
Q114	Comment appréciez-vous vos revenus ?	Faible Consistant Suffisant Très suffisant	1 2 3 4	
Q115	Qu'est-ce que vous avez déjà pu réaliser grâce à vos revenus ?	a) Achat de parcelle b) Construction de maison c) Commerce d) Moto e) Voiture f) Mariage g) Voyage h) Autres _____	Oui 1 1 1 1 1 1 1 1 1	No n 0 0 0 0 0 0 0 0
Q116	Votre métier vous permet-il d'être respecté dans la société ?	Oui Non	1 0	
Q117	Avez-vous déjà reçu une promotion, un titre ou un honneur dû à votre métier	Oui Non	1 0	
Q118	Si oui, précisez			
Q119	Les touristes viennent-ils vous visiter ?	Oui Non	1 0	
Q120	Environ combien de touristes viennent par an ?	moins de 500 500 à 1000 Plus de 1000	1 2 3	

N°	QUESTIONS	Réponses	Code
Q121	Achètent-ils vos produits ?	Oui	1
		Non	0
Q122	A combien de francs CFA estimez-vous vos recettes annuelles ?	moins de 500 000	1
		500 000 à Un million	2
		Un million à 3 millions	3
		Plus de 4 millions	4
Q123	Quelle stratégie mettez-vous en place pour vendre vos produits ?	Publicité	1
		Foire	2
		Criée	3
		Brochures	4

ANNEXE 5

Guide d'entretien pour les gestionnaires de musée

Date de l'enquête /__/_/__/

Enquêteur :

1) Identification

N°	QUESTIONS	Réponses	Code
Q100	Numéro de la fiche	/__/_/__/	
Q101	Arrondissement	_____	
Q102	Quartier / village	_____	
Q103	Nom & Prénom de l'enquêté	_____	
Q104	Sexe	Masculin Féminin	1 2
Q105	Quel âge avez-vous ?	Age en années révolues	/__/_/
Q106	Quelle est votre situation matrimoniale ?	Célibataire Marié(e) monogame Marié(e) polygame Divorcé/séparé(e) Veuf (ve)	1 2 3 4 5
Q107	Quel est votre groupe socioculturel ?	Fon et apparentés Adja et apparentés Yoruba et apparentés Bariba et apparentés Autres _____	1 2 3 4 5

N°	QUESTIONS	Réponses	Code
Q108	Quelle est votre religion ?	Sans religion Chrétienne Musulmane Traditionnelle Autre _____	1 2 3 4 5
Q109	Quelle est votre catégorie socioprofessionnelle ?	Sans emploi Ouvrier Artisan Commerçant Fonctionnaire du public Employé du privé Autres _____	1 2 3 4 5 6 7

- 2) Comment appréciez-vous les richesses culturelles d'Abomey ?
- 3) Comment s'est constitué ce musée ?
- 4) Comment est conservé le patrimoine matériel présent au musée ?
- 5) Quels sont les objets historiques authentiques présents dans le musée ?
- 6) Comment faites-vous pour mettre en valeur les potentialités du musée ?
- 7) Pouvez-vous nous donner les effectifs mensuel et annuel des touristes dans le musée ?
(10 ou 20 ans)
 - nombre de touristes étrangers
 - nombre de visiteurs locaux
- 8) Quel rôle joue le musée dans le développement de la commune d'Abomey ?

ANNEXE 6

Guide d'entretien pour les chefs traditionnels et religieux

Date de l'enquête /__/_/__/

Enquêteur :

1) Identification

N°	QUESTIONS	Réponses	Code
Q100	Numéro de la fiche	/ __/ __/ __/	
Q101	Arrondissement	_____	
Q102	Quartier / village	_____	
Q103	Nom & Prénom de l'enquêté	_____	
Q104	Sexe	Masculin	1
		Féminin	2
Q105	Quel âge avez-vous ?	Age en années révolues	/ __/ __/
Q106	Quelle est votre situation matrimoniale ?	Célibataire	1
		Marié(e) monogame	2
		Marié(e) polygame	3
		Divorcé/séparé(e)	4
		Veuf (ve)	5
Q107	Quel est votre groupe socioculturel ?	Fon et apparentés	1
		Adja et apparentés	2
		Yorouba et apparentés	3
		Bariba et apparentés	4
		Autres	5

N°	QUESTIONS	Réponses	Code
Q108	Quelle est votre religion ?	Sans religion Chrétienne Musulmane Traditionnelle Autre _____	1 2 3 4 5
Q109	Quelle est votre catégorie socioprofessionnelle?	Sans emploi Ouvrier Artisan Commerçant Fonctionnaire du public Employé du privé Autres _____	1 2 3 4 5 6 7

2) Accession du chef au pouvoir

- Comment sont désignés les chefs traditionnels/religieux à Abomey ?
- Comment le pouvoir traditionnel/religieux se transmet-il ?
- Quelles sont les conditions qu'il faudrait remplir ?

3) Dimension spirituelle

- Quels sont les pouvoirs mystiques associés aux fonctions du Chef ?
- Qui lui transmet les connaissances spirituelles (mystiques) ?
- Qui a la gestion du Fa et des Vodún ?
- Quel est le rôle du Fa dans la société
- Quel rôle joue le devin au coté du roi ?

4) Education et société

- Est-ce que le chef/traditionnel est l'homme le plus riche de la communauté ?
- Quel rôle éducatif joue le chef traditionnel/religieux dans la vie sociale ? En quoi consiste-t-il ?
- Comment joue-t-il le rôle d'intermédiation entre l'homme et le monde des esprits ?
- Le chef est-il le seul détenteur des secrets des plantes ?
- Constitue-t-il un recours thérapeutique ?
- Comment participe-t-il à la bonne santé des autres membres de la communauté ?
- Comment contribue-t-il à la cohésion sociale ?
- Que doit-il faire quand survient un conflit ?
- Quel est le rôle du sacré dans la gestion des conflits
- Comment le chef participe-t-il à la préservation des richesses locales ? Et des savoirs locaux ?
- Est-ce que les pratiques traditionnelles contribuent aujourd'hui au développement de la commune d'Abomey ?

ANNEXE 7

Guide d'entretien adressé aux ménages des familles royales

Date de l'enquête /__/__/__/

Enquêteur :

1) Identification

N°	QUESTIONS	Réponses	Code
Q100	Numéro de la fiche	/__/__/__/	
Q101	Arrondissement	_____	
Q102	Quartier / village	_____	
Q103	Nom & Prénom de l'enquêté	_____	
Q104	Sexe	Masculin Féminin	1 2
Q105	Quel âge avez-vous ?	Age en années révolues	/__/__/
Q106	Quelle est votre situation matrimoniale ?	Célibataire Marié(e) monogame Marié(e) polygame Divorcé/séparé(e) Veuf (ve)	1 2 3 4 5
Q107	Quel est votre groupe socioculturel ?	Fon et apparentés Adja et apparentés Yoruba et apparentés Bariba et apparentés Autres _____	1 2 3 4 5

N°	QUESTIONS	Réponses	Code
Q108	Quelle est votre religion ?	Sans religion Chrétienne Musulmane Traditionnelle Autre _____	1 2 3 4 5
Q109	Quelle est votre catégorie socioprofessionnelle ?	Sans emploi Ouvrier Artisan Commerçant Fonctionnaire du public Employé du privé Autres _____	1 2 3 4 5 6 7

- 2) Quelles sont les origines de la fondation du royaume de Dànxiomè ?
- 3) Avant le Roi Akábá quel nom portait le royaume ?
- 4) Qui fut le vrai fondateur du royaume ?
- 5) Quelle est l'histoire liée à :
 - Amondi ?
 - Didonou ?
- 6) Combien de palais royaux y-a-t-il à Abomey ?
- 7) Pouvez-vous nous les citer ? Liste et localité (quartiers)
- 8) Quels sont les palais privés des rois d'Abomey ? (liste et quartiers)
- 9) Quelles sont les résidences secondaires des rois à Abomey ?
- 10) Que signifie Honmè ?

- 11) Quel est le rôle des familles royales dans l'entretien et la gestion des sites (palais et temples) ?
- 12) Quelle peut-être la contribution des familles royales dans le développement du tourisme dans la Commune d'Abomey ?
- 13) Quels sont les éléments qui constituent la richesse culturelle de la cité d'Abomey ?
- 14) Quelles sont les manifestations culturelles royales que l'on peut valoriser à des fins touristiques ?

ANNEXE 8

Guide d'entretien adressé aux responsables des hôtels et assimilés

Date de l'enquête /__/_/__/

Enquêteur :

1) Identification

N°	QUESTIONS	Réponses	Code
Q100	Numéro de la fiche	/__/_/__/	
Q101	Arrondissement	_____	
Q102	Quartier / village	_____	
Q103	Nom & Prénom de l'enquêté	_____	
Q104	Sexe	Masculin Féminin	1 2
Q105	Quel âge avez-vous ?	Age en années révolues	/__/_/
Q106	Quelle est votre situation matrimoniale ?	Célibataire Marié(e) monogame Marié(e) polygame Divorcé/séparé(e) Veuf (ve)	1 2 3 4 5
Q107	Quel est votre groupe socioculturel ?	Fon et apparentés Adja et apparentés Yoruba et apparentés Bariba et apparentés Autres _____	1 2 3 4 5

N°	QUESTIONS	Réponses	Code
Q108	Quelle est votre religion ?	Sans religion Chrétienne Musulmane Traditionnelle Autre _____	1 2 3 4 5
Q109	Quelle est votre catégorie socioprofessionnelle ?	Sans emploi Ouvrier Artisan Commerçant Fonctionnaire du public Employé du privé Autres _____	1 2 3 4 5 6 7

- 2) Quel est le rôle des établissements hôteliers dans l'industrie touristique ?
- 3) Etes-vous satisfait de la fréquentation touristique de votre établissement ?
- 4) Que pensez-vous de la gestion des sites touristiques de la Commune ?
- 5) La Commune dispose-t-elle d'agences de voyage ?
- 6) Quels sont vos domaines d'investissement pour le développement de la cité historique ?
- 7) Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans votre métier ?
- 8) Qu'attendez-vous de la part des autorités pour mieux attirer la clientèle ?
- 9) Avez-vous des propositions ou des suggestions à faire aux autorités en charge du secteur pour accroître les flux touristiques en direction d'Abomey ?

ANNEXE 9

Guide d'entretien adressé aux touristes

N° de questionnaire / __/__/__/ Date de l'enquête / __/__/__/

Enquêteur :

.....

Arrondissement	
Quartier / village	
Nom & Prénom de l'enquêté	
Age	
Sexe	
Nationalité	
Catégorie socioprofessionnelle	

- 1) Qu'est ce qui vous intéresse à Abomey ?
- 2) Quels sont les sites que vous avez déjà visités ?
- 3) Quels sont les sites que vous aimeriez visiter ?
- 4) Etes-vous satisfait des informations ou des commentaires reçus des sites ?
- 5) Comment appréciez –vous votre visite au musée historique ?
- 6) Les prestations de nos hôtels comblent-elles vos attentes ?
- 7) Quels reproches faites-vous par rapport à la gestion
 - des sites ?
 - équipements hôteliers ?
- 8) Quelles sont vos propositions pour une meilleure organisation du tourisme dans la Commune d'Abomey ?
- 9) Quelles observations/suggestions pouvez-vous encore formulées ?

ANNEXE 10

GRILLE D'OBSERVATION

Dénomination du site	Position géographique	Les objets d'art	Les rituels d'entrée	Le respect du sacré	L'état environnement du site	Les activités quotidiennes	Le flux touristique	Les activités autour du site

ANNEXE 11

Projection population Commune d'Abomey (RGPH3 2012)

DIVISIONS	POPULATION			RGPH3		
	2002			POPULATION RGPH3 2012		
	TOTA	MASCUL	FEMINI	MASCUL	FEMINI	
ADMINISTRATIVES	L	IN	N	TOTAL	IN	N
	599					
DEP:ZOU	954	282 355	317 599	829 898	394 378	435 520
COM : ABOMEY	78 341	36 365	41 976	108367	50793	57574
ARROND :						
AGBOKPA	5 042	2 294	2 748	6974	3204	3770
DOKÒN	1 457	638	819	2015	891	1124
GNANSATA	1 147	573	574	1587	800	786
OUEME	951	441	510	1315	616	700
SONOUAKOUTA	1 091	459	632	1509	641	868
SONOU-FIYE	396	183	213	548	256	292
ARROND :						
DETOHOU	4 112	1 974	2 138	5688	2757	2931
ALOMAKANME	952	423	529	1317	591	726
DETOHOU	1 338	643	695	1851	898	953
GUEGUEZOGON	434	212	222	600	296	304
KODJIDAHO	1 388	696	692	1920	972	948
ARROND : SEHOUN	2 826	1 292	1 534	3909	1805	2105
HOUAO	435	190	245	602	265	336
HOUELI	609	280	329	842	391	451
LELE	942	433	509	1303	605	698

SEHOUN	840	389	451	1162	543	619
ARROND:ZOUNZOU						
NME	6 689	3 213	3 476	9253	4488	4765
DILLIKOCHO	1 567	802	765	2168	1120	1047
GBEHIZANKON	1 242	596	646	1718	832	886
LEGBAHOLI	1 143	563	580	1581	786	795
LOKOKANME	1 182	541	641	1635	756	879
ZOUNZONME	1 555	711	844	2151	993	1158
ARROND:DJEGBE	19 695	9 143	10 552	27244	12770	14473
DJEGBE	11 080	5 180	5 900	15327	7235	8091
DJIME	2 109	1 027	1 082	2917	1434	1483
GBECONHOUEGBO	6 506	2 936	3 570	9000	4101	4899
ARROND:HÚNLÌ	16 590	7 686	8 904	22948	10735	12213
AGBLOME	3 778	1 699	2 079	5226	2373	2853
AGNANGNAN	2 675	1 286	1 389	3700	1796	1904
HÚNLÌ	9 142	4 255	4 887	12646	5943	6703
ZASÁ	995	446	549	1376	623	753
ARROND:VIDOLE	23 387	10 763	12 624	32351	15033	17317
ADANDÒKPÓJÍ	4 959	2 181	2 778	6860	3046	3813
AGBODJANNANGAN	7 130	3 493	3 637	9863	4879	4984
AHOUAGA	4 399	1 993	2 406	6085	2784	3301
HOUNTONDI	6 899	3 096	3 803	9543	4324	5219

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE.....	18
PREMIERE PARTIE : PRELIMINAIRES ET PROBLEMATIQUE	
DU DEVELOPPEMENT DE LA CITE HISTORIQUE D'ABOMEY.....	25
CHAPITRE 1 ^{er} : BASE THEORIQUE DE LA RECHERCHE.....	26
1.1- CONTEXTE.....	26
1.2- PROBLEME.....	29
1.3- INTERETS DE LA RECHERCHE.....	38
1.3.1- Intérêt général.....	38
1.3.2- Intérêts spécifiques.....	38
1.4- CLARIFICATION CONCEPTUELLE.....	39
1.4.1- Définition du cadre conceptuel.....	39
1-4-2- Clarification conceptuelle.....	41
1.5- REVUE CRITIQUE DE LA LITTERATURE.....	55
CHAPITRE II : APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	73
2.1- SITUATIONS GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE.....	73
2.1.1- Situation géographique.....	73
2.1.2- Situation administrative et grandes caractéristiques.....	74
2.1.3- Répartition spatiale et description du site classé.....	74
2.1.3.1. Répartition spatiale.....	74
2.1.3.2. Description du site classé.....	75
2.1.4- Données physiques.....	80
2.1.4.1- Relief	80
2.1.4.2- Climat	80
2.1.4.3- Hydrographie	80
2.1.5- Sols et végétation.....	81
2.2- CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES DE LA COMMUNE D'ABOMEY	82

2.2.1- Conditions favorables à l'économie	82
2.2.1.1- Culture du palmier à huile.....	82
2.2.1.2- Institution et transfert des marchés.....	83
2.2.1.3- Artisanat.....	83
2.2.1.4 – Agriculture.....	85
2.2.1.5- Commerce.....	86
2.2.1.6- Industrie.....	86
2.3- NATURE ET SOURCES DES DONNEES.....	87
2.4- COLLECTE DES DONNEES.....	87
2.4.1- Recherche documentaire.....	88
2.4.2- Enquête exploratoire.....	89
2.4.3- Echantillonnage.....	89
2.4.3.1- Population cible.....	90
2.4.3.2- Détermination de la taille de l'échantillon.....	92
2.4.4- Enquête de terrain.....	96
2.4.4.1- Techniques et outils d'enquête de terrain.....	96
2.4.4.2- Composition de l'équipe de recherche.....	98
2.4.4.3- Formation des enquêteurs et pré-test des outils.....	98
2.4.4.4- Déroulement de l'enquête.....	99
2.5- TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES.....	99
2.6- CONTRAINTES DE L'ETUDE ET APPROCHES DE SOLUTIONS.....	100
CHAPITRE III : PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT DE LA CITE HISTORIQUE D'ABOMEY	103
3.1- PRESENTATION HISTORIQUE.....	104
3.1.1- Caractéristiques humaines de la commune d'Abomey.....	104
3.1.1.1- Origine de la population.....	104
3.1.1.2- Dynamique de peuplement et évolution de la population.....	107
3.1.2- Rois du Dànxòmè.....	108
3.1.2.1- Hwegbàjà (1640-1685)	108

3.1.2.2- Akábá (1685-1708)	110
3.1.2.3- Tasí-Hangbé (1708-1711)	110
3.1.2.4- Agajà (1711-1732)	110
3.1.2.5- Règne de Tégbesú (1732-1774)	114
3.1.2.6- Règne de Kpingla (1774-1789)	116
3.1.2.7- Règne d'Agongló (1789-1797)	117
3.1.2.8- Règne d'Adandozan (1797-1818)	119
3.1.2.9- Règne de Gèzò (1818-1858).....	120
3.1.2.10- Règne de Glèlè (1858-1889)	123
3.1.2.11- Règne de Gbèhànzìn (1889-1894)	125
3.1.2.12- Règne d'Agò-Lí-Agbó (1894-1900)	127
3.2.- APERÇU DU PATRIMOINE CULTUREL LEGUE PAR LES ROIS.....	129
3.2.1- Structure ethnique et religieuse.....	132
3.2.1.1- Structure ethnique.....	132
3.2.1.2- Structure religieuse.....	133
CONCLUSION PARTIELLE.....	155
DEUXIEME PARTIE : PATRIMOINE CULTUREL ET PERSPECTIVES TOURISTIQUES DANS LA CITE HISTORIQUE D'ABOMEY.....	156
CHAPITRE IV : PATRIMOINE CULTUREL ET DEFIS DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE A ABOMEY.....	157
4.1- CONTEXTE HISTORIQUE ET ELEMENTS CONSTITUTIFS DU PATRIMOINE CULTUREL D'ABOMEY.....	157
4.1.1 Contexte historique.....	157
4.1.1.1- Palais royaux d'Abomey.....	157
4.2- REGLES ET MODE D'ACCESSION AU TRONE DU DANXOMÈ	161
4.2.1- Désignation du prince héritier.....	161
4.2.2- Formation du prince héritier.....	164
4.2.3 -Cérémonie d'intronisation du nouveau roi.....	165
4.3 - FUNERAILLES DU ROI DEFUNT.....	167

4.4- PLACE DU VODÚN DANS L'ORGANISATION DU POUVOIR.....	170
4.4.1- Importance des Vodún royaux.....	170
4.4.1.1- Vodún.....	171
4.4.1.2- Houétanou.....	172
4.4.1.3- Rôle du prêtre Vodún.....	175
4.5- DIVINATION PAR LE FA.....	176
4.5.1- Qu'est-ce que le Fâ ?	176
4.5.1.1- Outils de la divination par le Bokonon.....	177
4.5.1.2- Dunon ou grands signes du Fâ.....	179
4.5.1.3- Signes secondaires du Fa ou dukando.....	189
4.5.2- Gestion du Fâ et des Vodún dans la société Fon d'Abomey.....	189
4.6- ELEMENTS SPECIFIQUES D'HERITAGES PATRIMONIAUX	191
4.6.1- Patrimoine matériel.....	191
4.6.2- Patrimoine immatériel.....	192
4.6.2.1- Accession du chef traditionnel au pouvoir.....	195
4.6.2.2- Transmission du pouvoir	196
4.6.2.3- Dimension spirituelle.....	197
4.6.2.4- Chef traditionnel dans la vie sociale	197
4.7- ENJEUX DE DEVELOPPEMENT, D'AMENAGEMENT ET LES DEFIS DE CONSERVATION DU PATRIMOINE EN MILIEU FON D'ABOMEY.....	199
4.7.1. Déclaration de valeur.....	200
4.7.2- Authenticité et intégrité du site.....	201
4.7.3- But et objectifs généraux.....	212
4.7.3.1- But	212
4.7.3.2- Objectifs généraux :	212
4.7.3.3- Renforcement des capacités d'intervention et possibilité, à terme, de couvrir effectivement les besoins d'entretien régulier et de services aux visiteurs sur l'ensemble du site ;	213

CHAPITRE V : POTENTIALITES TOURISTIQUES DANS LA CITE HISTORIQUE D'ABOMEY.....	216
5.1- POTENTIALITES CULTURELLES.....	216
5.1.1- Palais royaux publics.....	216
5.1.2- Palais royaux privés.....	217
5.1.3- Lieux de mémoires partagées.....	218
5.1.4- Dispositif sécuritaire à usage polyvalent.....	221
5.1.4.1- Fossé d'enceinte ou agbodó.....	221
5.1.4.2- Murailles (Ahoho) ou les murs de fortification.	223
5.1.4.3- Place Síngbódji.....	223
5.1.4.4- Maison HOUINATO.....	224
5.2- MARCHES.....	225
5.3- MANIFESTATIONS SOCIOCULTURELLES.....	227
5.3.1- Intronisation des dignitaires.....	227
5.3.1.1- Rituels à la source	228
5.3.1.2- Rythmes et les chansons.....	229
5.3.1.3- Danses.....	232
5.4- TEMPLES ET MAISONS DES DIVINITES.....	234
5.5- POTENTIALITES CULINAIRES.....	235
5.6- POTENTIALITES MIXTES ET INFRASTRUCTURES DE COMMEMORATION.....	237
5.6.1- Potentialités mixtes	237
5.6.1.1- Sources sacrées.....	237
5.6.1.2- Forêts sacrées.....	237
5.7- PLACE DU DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DANS LE PLAN DU DEVELOPPEMENT COMMUNAL (PDC) D'ABOMEY.....	241
5.7.1. Rôle du tourisme et perspectives du secteur dans le PDC	241

5.7.2- Vision des autorités communales pour un développement touristique d'Abomey	242
5.7.3- Etude critique de la politique touristique des autorités communales.....	243
5.7.3.1- Analyse diagnostique du secteur touristique.....	243
5.7.3.2- Ebauche de stratégie efficace de développement touristique.....	244
5.7.3.3- Gestion des sites touristiques à Abomey.....	247
5.7.3.4- Activités de réhabilitation et d'aménagement.....	249
CONCLUSION PARTIELLE.....	252
TROISIEME PARTIE : POTENTIALITES TOURISTIQUES ET APPROCHES STRATEGIQUES DU DEVELOPPEMENT SOCIAL A ABOMEY	253
CHAPITRE VI : EXPLOITATION DES ATOUTS TOURISTIQUES POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LA CITE HISTORIQUE D'ABOMEY.....	254
6.1- RECAPITULATION DES PRINCIPAUX PRODUITS EXPLOITES	254
6.1.1- Produits touristiques matériels.....	254
6.1.1.1- Musée historique d'Abomey.....	254
6.1.1.2- Artisanat.....	258
6.1.1.3- Jeux traditionnels d'Abomey	263
6.1.2- Festival International des Cultures du Dànxiomè.....	266
6.2- FLUX TOURISTIQUES.....	268
6.2.1- Notion de flux touristique.....	268
6.2.2- Formes de tourisme.....	269
6.2.2.1- Approche générale.....	270
6.2.2.2- Tourisme culturel.....	270
6.2.2.3- Tourisme naturel.....	270
6.2.2.4- Tourisme durable.....	272
6.2.2.5- Tourisme solidaire.....	274
6.2.2.6- Ecotourisme.....	275

6.2.2.7- Tourisme de masse.....	276
6.2.3- Autres formes de tourisme.....	277
6.2.3.1- Tourisme de loisirs.....	278
6.2.3.2- Tourisme d'affaires.....	279
6.2.3.3- Tourisme événementiel.....	280
6.2.4- Flux touristiques à Abomey.....	281
6.2.4.1- Niveau des visites.....	281
6.2.4.2- - Recettes touristiques communales.....	283
6.2.4.3- Fréquentation hôtelière.....	284
6.2.4.4- Accueil des touristes à Abomey.....	287
6.2.5- Organisation actuelle du tourisme.....	288
6.2.5.1- Rôle de l'Etat.....	288
6.2.5.2- Ministère de la culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme (MCAAT)	289
6.2.5.3- Directions techniques et régionales du tourisme.....	289
6.2.5.4- Mairie d'Abomey	291
6.2.5.5- Entreprises touristiques.....	292
6.3- FREINS AU DEVELOPPEMENT DES INDUSTRIES TOURISTIQUES A ABOMEY	293
6.3.1- Insuffisances des équipements et infrastructures touristiques.....	293
6.3.2- Qualité des équipements d'hébergement	294
6.3.2.1- Etat général des lieux d'hébergement.....	294
6.3.2.2-- Rareté des besoins touristiques complémentaires.....	295
6.3.3- Insuffisances liées à la gestion du tourisme.....	295
6.3.3.1- Insuffisances liées à la gestion des potentialités.....	296
6.3.3.2- Insuffisances liées au site des palais royaux : le musée historique	297
6.3.3.3- Insuffisances liées au calendrier des manifestations culturelles vivantes	298
6.3.3.4- Insuffisances liées à l'artisanat.....	299
CHAPITRE VII : TOURISME ET NOUVELLES APPROCHES STRATEGIQUES	

DE DEVELOPPEMENT SOCIAL A ABOMEY	300
7.1- ETUDES DE CAS.....	301
7.1.1- Réhabilitation du palais public de Gbèhànzin de Dowomè.....	301
7.1.1.1- Bref historique de la réhabilitation des palais royaux d'Abomey.....	301
7.1.1.2- Travaux de réhabilitation.....	303
7.1.2- Etude des valeurs du fossé de fortification Agbodó.....	305
7.1.2.1- Bref Historique.....	305
7.1.2.2- Valeurs patrimoniales et touristiques de «agbodó»	308
7.2- ELEMENTS POUR LA RELANCE DU TOURISME A ABOMEY	310
7.2.1 -Conditions de base de mise en œuvre des stratégies de développement touristique.....	310
7.2.1.1- Règlement des problèmes d'accessibilité.....	310
7.2.1.2- Règlement des problèmes d'hébergement et de restauration répondant aux aspirations des touristes.....	311
7.2.2- Conditions de réussite relatives à la formation et à l'information.....	313
7.2.3- Nouvelle approche du tourisme à Abomey	316
7.2.3.1- Réévaluation des potentialités touristiques.....	316
7.2.3.2- Offres de produits touristiques de meilleure qualité.....	319
7.2.4- Patrimoine intégré à l'aménagement du territoire.....	320
7.2.4.1- Aspects de l'intégration.....	320
7.2.4.2- Valeurs et aménagement des sites culturels.....	324
7.2.4.3- Patrimoine et politiques d'aménagement du territoire	327
7.2.4.4- Rôle des collectivités locales	329
7.2.4.5- Production des biens culturels consommables par les touristes.....	330
7.2.4.6- Produits relevant de l'immatériel constituent aussi des offres biens appréciés par les consommateurs.....	331
7.2.5- Nécessaire convergence des actions des partenaires.....	331
7.2.5.1- Partenariat technique.....	332
7.2.5.2- Partenariat financier.....	333

7.2.5.3- Insertion dans les circuits de l'économie touristique mondiale.....	335
7.3- AMORCE DE PROJECTIONS TECHNIQUES POUR UN PATRIMOINE CULTUREL AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT D'ABOMEY.....	337
7.3.1- Espoirs et perspectives de l'Office du Tourisme d'Abomey.....	337
7.3.1.1- Création et positionnement régional.....	337
7.3.1.2- Résultats techniques de l'Office du Tourisme.....	339
7.3.1.2- Réalisation d'outils de promotion du tourisme et création de nouveaux produits.....	341
7.3.1.3- Résultats techniques de l'Office du Tourisme.....	342
7.3.1.4- Fonctionnement et partenariat de l'office du tourisme.....	348
7.3.2- Quelle approche pour un patrimoine culturel facteur de développement à Abomey ?	350
7.3.2.1- Prérogatives découlant de la décentralisation.....	350
7.3.2.2- Approche projet de territoire et ses avantages.....	351
7.3.2.3- Principes et exigences de l'approche projet de territoire.....	352
7.3.2.4- Quelques exemples concrets de l'expérience projet de territoire en Afrique	354
CONCLUSION PARTIELLE.....	357
CONCLUSION GENERALE.....	362
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	371
ANNEXES.....	385